
U d'/ of Ottawa
39003002854791

NOUVELLE GRAMMAIRE

DE LA

LANGUE LATINE

NOUVELLE GRAMMAIRE

DE LA

LANGUE LATINE

RÉDIGÉE D'APRÈS LES PRINCIPES DE LA MÉTHODE COMPARATIVE

PAR

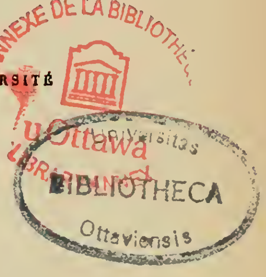
M. L. LECLAIR

PROFESSEUR AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

ET

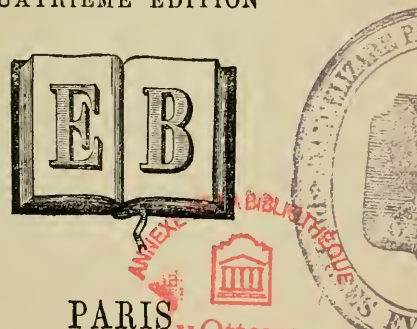
M. L. FEUILLET

PROFESSEUR A PARIS



GRAMMAIRE COMPLÈTE

QUATRIÈME ÉDITION



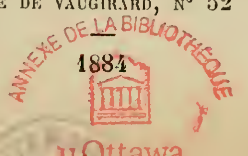
PARIS

LIBRAIRIE CLASSIQUE EUGÈNE BELIN

Vve EUGÈNE BELIN & FILS

RUE DE VAUGIRARD, N° 52

1884



SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE Vᵉ EUG. BELIN ET FILS.

PRÉFACE

Le latin, comme le grec, appartient à la grande famille des langues *indo-européennes*, ainsi appelées, parce qu'elles ont pris leur développement dans une partie de l'Asie (l'Inde et la Perse) et dans presque toute l'Europe. Toutes sont sorties d'une souche commune, la langue *aryenne* ou langue des *Aryes*, tribu qui habitait cette région de l'Asie centrale connue sous le nom d'Arie ou de Bactriane.

Le latin fut autrefois parlé par le peuple romain, d'abord dans une partie de l'Italie centrale, puis dans l'Italie tout entière, et successivement dans la plupart des contrées soumises à la domination romaine.

Il n'entre pas dans notre cadre de suivre les transformations du latin, et, par des rapprochements avec les différents idiomes de la même famille, de faire l'historique de cette belle langue qui fut parlée dans le monde entier. La méthode comparative, telle que nous l'entendons ici, consiste simplement à décomposer tous les éléments constitutifs des mots et à montrer ainsi les nombreuses analogies qui existent entre le latin et le grec, deux langues qui marchent de pair et qui s'expliquent l'une par l'autre. Mais, nous dira-t-on, pourquoi entreprendre cette étude à ce nouveau point de vue concurremment avec une autre grammaire conçue sur un tout autre plan? Voici notre réponse.

Tout livre d'enseignement porte en général l'empreinte de l'époque où il a été composé. Si l'on veut bien relire les prescriptions ministérielles d'il y a vingt ans, on verra avec quelle rigueur on s'élevait

contre les méthodes savantes; Lhomond seul était à l'ordre du jour, seul il était recommandé et même imposé dans tous les établissements publics. La grammaire latine que nous publiâmes quelque temps après fut une sorte de protestation contre ce singulier engouement; mais, tout en nous récriant sur cette admiration exclusive, il nous fallut marcher sur les traces du maître et nous placer, pour ainsi dire, sous le couvert de son nom, fût-ce pour le rectifier et le combattre.

Aujourd'hui la situation a complétement changé, et, comme il arrive en toute réaction, on s'est jeté dans l'excès contraire : on est revenu à la science pure; et, à en croire les partisans de la nouvelle doctrine, la grammaire la plus élémentaire doit reposer sur les principes de la méthode comparative. Sans être aussi absolus, nous pensons qu'il y a quelque chose à faire pour satisfaire à ce nouveau besoin. Les deux ouvrages qui chez nous répondent le mieux à ce mouvement des esprits, sont ceux de Dutrey et de Burnouf; mais, malgré leur incontestable mérite, ils ne se prêtent pas de tous points aux exigences de l'enseignement classique, tel qu'on le pratique de nos jours; nous avons donc cru qu'il était utile de composer une *nouvelle Grammaire latine*, où, comme dans notre *nouvelle Grammaire grecque*, nous pussions mettre à profit les recherches et les découvertes de la philologie moderne.

Dans la première partie, nous avons donné le tableau des déclinaisons en partant du radical, et nous avons montré comment les désinences viennent se joindre à ce radical, tantôt en restant intactes, tantôt en s'altérant. Il résulte de cet exposé qu'en latin, comme en grec, il n'y a réellement que trois déclinaisons; quant à la quatrième et à la cinquième qui figurent dans la langue latine, ce sont, à proprement parler, des déclinaisons qui se contractent à certains cas, et qui rentrent dans la troisième ou dans la première.

La conjugaison a été surtout l'objet de nos soins; pour en faire bien comprendre la formation, nous l'avons décomposée en tous ses éléments constitutifs, radical verbal, radicaux formatifs, syllabes caractéristiques des temps, voyelles de liaison, désinences. Ces détails pourront paraître un peu compliqués; mais il ne faut pas oublier qu'ils s'adressent à des élèves déjà avancés qui se familiariseront vite avec ces diverses combinaisons, et qui retireront un véritable profit de cet enseignement sérieux et substantiel. Une comparaison rigoureuse du latin avec le grec montrerait qu'en latin, comme en grec, il n'y a qu'une conjugaison, la troisième, et que les trois autres ne sont que

des conjugaisons contractes. Mais cette innovation, juste en principe, pouvait, dans l'application, jeter une certaine perturbation dans les traditions reçues; nous avons préféré présenter les tableaux dans l'ordre habituel, nous contentant de signaler toutes les transformations produites par la contraction.

Considérée au point de vue de la formation des mots, l'étude de la déclinaison et de la conjugaison offre un autre avantage; elle explique et fait comprendre la quantité des voyelles, point important qui facilite singulièrement la connaissance des règles de la prosodie; aussi pour fixer cette quantité dans la mémoire de l'élève, nous l'avons soigneusement indiquée partout où nous l'avons cru utile.

Les modifications que nous avons apportées dans cette nouvelle grammaire ne portent pas seulement sur la première partie, mais encore sur la syntaxe. En la faisant reposer, comme dans notre ancienne grammaire, sur les bases solides de l'analyse logique, nous y avons introduit toutes les observations recueillies dans les savants ouvrages de Kühner, Madvig, Putsche et surtout dans la grammaire d'Ellendt, revue par Seyffert, observations qui sont le fruit d'une étude consciencieuse et approfondie des chefs-d'œuvre de la littérature latine. Dans les règles que nous établissons, nous avons surtout en vue la langue de Cicéron et de ses contemporains, César, Salluste et Cornélius Népos; ce sont les seuls prosateurs vraiment classiques; car, dans Tite Live, et plus encore dans les auteurs postérieurs à Auguste, les formes sont déjà moins pures, et les expressions poétiques qui se glissent dans la prose l'altèrent insensiblement. Si, pour faciliter l'intelligence des auteurs, nous avons mentionné en passant les constructions qui s'écartent de la bonne latinité, nous avons eu soin d'en avertir, afin que l'élève se garde de les imiter, lorsqu'il écrit en latin.

Les importants travaux dus aux savants de l'Allemagne nous ont donc fourni de précieux matériaux d'érudition, mais notre manière d'envisager et de traiter la syntaxe diffère essentiellement de la leur. En effet, la plupart de ceux-ci font reposer la syntaxe de la proposition simple sur les usages particuliers des cas; le sens général de tel ou tel cas étant une fois bien déterminé, ils en déduisent toutes les acceptions dont il est susceptible. Cette façon de procéder nous a paru manquer de justesse, en ce qu'on est ainsi amené à tirer d'une même cause des effets tout contraires. Ainsi, en partant de ce principe que l'ablatif exprime le point de départ, comment expliquera-t-on que ce même cas sert à marquer la manière, le temps, le lieu, etc., etc., choses toutes différentes et souvent contradictoires? On est

alors obligé de forcer les analogies et de confondre les nuances. Notre marche est tout autre. Nous appuyant sur l'analyse logique, nous avons, comme dans notre ancienne grammaire, donné l'explication des cas d'après le rôle que les mots jouent dans la proposition : ce système nous a semblé plus simple et plus vrai.

De même, dans la syntaxe des propositions, au lieu de procéder par modes, c'est-à-dire, de rattacher au sens de tel ou tel mode toutes les applications qui en découlent, nous avons passé en revue les différentes conjonctions, et nous en avons expliqué l'emploi d'après la nature des propositions, selon qu'elles sont coordonnées ou subordonnées. Nous avons établi dans cette partie de la grammaire les mêmes divisions que nous avions déjà adoptées dans notre nouvelle grammaire grecque; et, en y groupant les diverses propositions dans un ordre méthodique, nous avons cherché à faciliter autant que possible l'intelligence des textes. Dans ce but, nous avons ajouté à la fin du volume un appendice, sorte de manuel pratique qui résume la syntaxe entière et montre tout le parti que, dans l'application, les élèves peuvent tirer de notre méthode. En effet, habitués déjà à décomposer les différents éléments de la proposition, exercés ensuite à suivre et à démêler les diverses fonctions des propositions entre elles, ils trouveront réunis en quelques pages les principes de la construction grammaticale, et ils saisiront aisément le mécanisme des phrases les plus compliquées.

Cette nouvelle méthode, qui repose sur les mêmes principes que l'ancienne, ne fait que la développer et la compléter. D'un côté, la première partie y est traitée sous une forme plus logique et plus savante; de l'autre, la syntaxe explique plus en détail les ressources de la langue et les délicatesses du style; à ce double point de vue, cet ouvrage s'adresse de préférence aux classes dites d'humanités, et sera consulté avec fruit par les jeunes gens qui commencent à composer.

Nous avons extrait de notre grammaire complète un abrégé qui ne contient que les notions les plus simples sur les neuf espèces des mots, et les règles élémentaires de la syntaxe.

NOUVELLE GRAMMAIRE
DE LA LANGUE LATINE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

DES LETTRES ET DES MOTS.

I. Des Lettres.

1. La langue latine a, comme la langue française, vingt-cinq lettres, qui se divisent, quant à la forme, en *majuscules* ou grandes lettres, et *minuscules* ou petites lettres ; ce sont :

A, a ; B, b ; C, c ; D, d ; E, e ; F, f ; G, g ;
H, h ; I, i ; J, j ; K, k ; L, l ; M, m ; N, n ;
O, o ; P, p ; Q, q ; R, r ; S, s ; T, t ; U, u ;
V, v ; X, x ; Y, y ; Z, z.

Remarques. — I. Les Latins ne distinguaient pas dans l'écriture les consonnes **j** et **v** des voyelles **i** et **u**. Dans certaines éditions on rencontre encore **i** pour **j**.

II. En latin on emploie les majuscules au commencement d'une phrase, d'un vers, d'une citation, d'un nom propre, comme en français, et de plus au commencement des adjectifs et des adverbes dérivés d'un nom propre.

Voyelles et diphthongues.

2. Il y a en latin six *voyelles* qui sont : **a, e, i, o, u, y.** Cette dernière voyelle, comme l'indique son nom, ne se rencontre que dans les mots dérivés du grec, comme *zephyrus*, le zéphyr.

Deux voyelles réunies en une seule syllabe forment une *diphthongue*.

Les principales diphthongues sont : **æ (ae), œ (oe), au, eu.**

Quantité des voyelles.

3. Les voyelles sont tantôt *brèves*, tantôt *longues*. Quand on veut marquer la quantité des voyelles, on emploie le signe (˘) pour les brèves et le signe (-) pour les longues.

Quelquefois une voyelle est *commune*, c'est-à-dire longue ou brève à volonté. Pour en marquer la quantité, on se sert des signes de la longue et de la brève réunis : (⏓).

4. La quantité d'une voyelle est souvent indiquée par sa position dans un mot.

En général, une voyelle est *brève*, lorsqu'elle est suivie d'une autre voyelle : *Dĕus*, Dieu, d'une **m** ou d'un **t** finals : *amabăm*, j'aimais ; *amăt*, il aime.

Une voyelle est *longue*, lorsqu'elle est suivie de deux consonnes ou d'une lettre double : *fāctus*, fait ; *dūx*, chef.

Les diphthongues, étant composées de deux voyelles, sont longues : *rosæ*.

Consonnes.

5. Il y a en latin dix-neuf *consonnes*, parmi lesquelles il faut distinguer :

Onze muettes, quatre liquides, une aspirée, une sifflante et deux doubles.

1° Les onze *muettes* se divisent, d'après l'organe qui sert à les prononcer, en *labiales*, *gutturales* et *dentales*.

LABIALES.	GUTTURALES.	DENTALES.
p f	**c** (**q** - **k**)	**t**
b v	**g j**	**d**

2° Les quatre *liquides* sont : **l, m, n, r.**

3° L'*aspirée* est **h**, la *sifflante* est **s**.

4° Les deux doubles sont : **x, z**; la première, **x**, équivaut à **gs, cs** : *lex*, loi, pour (legs) ; *dux*, chef, pour (ducs).

Remarque. — Les liquides **m** et **n** sont aussi appelées *nasales* ; **m** précède souvent les labiales **p, b** : *amplus*, ample ; *umbra*, ombre ; **n** précède souvent les gutturales et les dentales : *angulus*, angle ; *antrum*, antre.

II. Des mots.

6. Les mots sont composés d'une ou de plusieurs syllabes : *urbs*, ville ; *arbor*, arbre.

Dans les mots qui se déclinent ou se conjuguent, il faut distinguer avec soin la *désinence* et le *radical*.

La *désinence* est l'ensemble des lettres qui servent à décliner ou à conjuguer ; le *radical* est la partie du mot qui reste, quand on a retranché la désinence.

Ainsi dans *urb*-**s**, la ville, *urb*-**es**, les villes, **s** et **es** sont des désinences, et *urb* est le radical. Dans *es*-**tis**, vous êtes, **tis** est la désinence, et *es*, le radical.

Remarque. — Il ne faut pas confondre la *désinence* avec la *terminaison*. Ainsi dans *fructus*, le fruit, la désinence est **s** et la terminaison est **us**. Comme on le voit, une lettre du radical peut faire partie de la terminaison.

Modifications des lettres dans les mots.

7. Dans la déclinaison, la conjugaison et la formation des mots, les lettres du radical sont souvent modifiées.

I. Modifications des voyelles.

8. Les principales modifications des voyelles s'opèrent :

1° Par *changement*, quand une voyelle en remplace une autre : *nomen*, nom, génitif, *nomin-is*; **amicus**, ami, *in-imicus*, ennemi, pour (in-amicus).

2° Par *allongement*, quand une voyelle brève se change en longue : *făc-io*, je fais, *fēc-i*, j'ai fait; *dīvĭ-do*, je divise, *dīvī-si*, j'ai divisé.

3° Par *syncope*, quand une voyelle est supprimée : *vinclum*, pour *vinculum*, chaîne.

4° Par *contraction*, quand deux voyelles qui se rencontrent se combinent pour former une longue : *fructūs*, les fruits, pour (fructues); *audīs*, tu entends, pour (audiis).

II. Modifications des consonnes.

9. Les principales modifications des consonnes s'opèrent :

1° Par *substitution*, quand une consonne en remplace une autre.

Ainsi dans les radicaux en **s**, la consonne **s** est remplacée par un **r** entre deux voyelles : *os*, visage, génitif *or-is* pour (os-is); *er-am*, j'étais, pour (es-am) du radical (es) que l'on trouve dans *es*, tu es, *es-tis*, vous êtes, etc.

2° Par *assimilation*, quand pour faciliter la prononciation, la seconde consonne change la première en une consonne semblable ou de même nature : *ced-o*, je cède; *ces-si*, j'ai cédé, pour (ced-si).

D'après ce principe ; **b** se change en **p** devant **s** et **t** : *scrib-o*, j'écris; *scrip-si*, j'ai écrit; *scrip-tus*, écrit.

g se change en **c** devant les mêmes consonnes **s** et **t** : *reg-o*, je dirige; *rexi*, (de rec-si), j'ai dirigé; *rec-tus*, droit.

m devant une autre consonne, excepté **m** et les *labiales* **b**, **p**, se change en **n** : *eun-dem*, le même, pour *eum-dem*; *con-sumo*, je consume, pour (com-sumo). Ce changement peut avoir lieu devant QU : *quicumque* ou *quicunque*.

Remarque. — Quelquefois la première consonne s'assimile la seconde : *facil-limus*, très-facile, pour (facil-timus).

3° Par *suppression*, quand une consonne se retranche devant une autre consonne ou à la fin d'un mot.

Ainsi les dentales **d** et **t** se retranchent devant **s** : *custo-s*, gardien, pour (custod-s); *mon-s*, montagne, pour (mont-s); *claud-o*, je ferme, *clau-si*, j'ai fermé, pour (claud-si); *claus-us*, fermé, pour (claud-sus).

De même à la fin d'un mot on a *mel*, miel, pour (mell); *cor*, cœur, pour (cord), comme l'indiquent les génitifs *mell-is*, *cord-is*.

Espèces de mots.

10. Il y a en latin comme en français neuf espèces de mots : le *nom* ou *substantif*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, la *préposition*, l'*adverbe*, la *conjonction*, l'*interjection*.

Les mots variables sont : le *nom*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe*.

Les mots invariables sont : la *préposition*, l'*adverbe*, la *conjonction*, l'*interjection*.

Remarque. — Le latin n'a point d'article, et *rosa* signifie *rose*, *une rose*, et *la rose*.

LIVRE I

—

DÉCLINAISON.

CHAPITRE I

DÉCLINAISON EN GÉNÉRAL.

11. La déclinaison consiste à ajouter successivement au radical les désinences qui marquent les cas.

Il faut considérer trois choses dans les mots qui se déclinent : le *genre,* le *nombre* et le *cas.*

Genre.

12. Il y a en latin trois genres : le *masculin*, le *féminin* et le *neutre.*

I. Les noms d'hommes ou d'animaux mâles sont du genre masculin : *pater,* un père ; *leo*, un lion.

II. Les noms de femmes ou de femelles sont du féminin : *mater*, un mère ; *leæna*, une lionne.

L'usage a ensuite assigné le genre masculin et le genre féminin à des choses qui ne sont ni mâles, ni femelles.

Ainsi les noms de *vents*, de *mois*, et la plupart des noms de *fleuves* sont du masculin.

La plupart des noms de *pays,* d'*îles*, de *villes* et d'*arbres* sont du féminin.

III. Outre le masculin et le féminin communs aux deux langues, le latin admet un troisième genre qu'on appelle *neutre.*

A ce genre appartiennent les noms qui ne sont ni masculins, ni féminins, comme *cœlum,* le ciel, *templum,* le temple.

Remarques. — I. Certains noms sont du masculin ou du féminin, selon qu'ils désignent un homme ou une femme, un mâle ou une femelle.

Ainsi *parens* masculin, signifie *père,* et féminin, il signifie *mère.* De même *bos* masculin, signifie un *bœuf*; féminin, il signifie une *vache.*

II. Comme nous le verrons dans la déclinaison, la terminaison d'un substantif en fait souvent connaître le genre.

Nombre.

13. Il y a en latin comme en français deux nombres : le *singulier* et le *pluriel : rosa,* la rose ; *rosæ,* les roses.

Cas.

14. En latin le radical des noms prend des désinences différentes tant au singulier qu'au pluriel : *rosa*, la rose, *rosa*-**m**, *rosa*-**rum**, etc.

Ces diverses formes d'un même nom s'appellent *cas*.

Il y a en latin six cas : le *nominatif*, le *vocatif,* le *génitif*, le *datif*, l'*accusatif*, l'*ablatif*.

Réciter de suite les six cas d'un nom s'appelle *décliner*.

Remarque. — Il y a en latin cinq déclinaisons que l'on distingue par la dernière lettre du radical, car les désinences casuelles sont les mêmes dans plusieurs déclinaisons.

Les dictionnaires indiquent la déclinaison d'un nom en donnant le génitif singulier de ce nom après le nominatif.

CHAPITRE II

Du NOM ou SUBSTANTIF

Première déclinaison.

15. Le radical des noms de la première déclinaison est terminé en **a** : *rosa*, la rose ; *mensa*, la table.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	rosă,	la rose.	rosæ,	les roses.
V.	rosă,	rose.	rosæ,	roses.
G.	rosæ,	de la rose.	rosārum,	des roses.
D.	rosæ,	à la rose.	rosīs,	aux roses.
Ac.	rosăm,	la rose.	rosās,	les roses.
Ab.	rosā,	de la rose.	rosīs,	des roses.

Remarques. — I. L'**a** final du radical, qui forme une diphthongue avec la désinence dans les cas en **æ**, a disparu dans *rosīs*, contracté de (rosa-is).

II. Presque tous les noms en **a** sont du *féminin.* Sont du *masculin* ceux qui désignent des *hommes*, et la plupart des noms de *fleuves* et de *rivières.*

Déclinez sur *rosa* :

1° Les noms féminins : *aqua*, l'eau ; *herba,* l'herbe ; *hora*, l'heure ; *porta,* la porte ; *stella,* l'étoile ; *terra*, la terre.

2° Les noms masculins : *conviva*, le convive ; *nauta*, le matelot ; *pirata*, le pirate ; *poeta*, le poëte.

Formes irrégulières.

16. — I. On retrouve l'ancienne forme de génitif **as** pour **æ** dans les composés *pater-familias*, père de famille ; *mater-familias*, mère de famille ; *filius-familias*, fils de famille ; *filia-familias*, fille de famille. Mais on dit aussi *pater*, *mater familiæ*, etc. ; plur. *patres familiæ* ou *familiarum*, etc.

II. Deux noms, *amphora*, amphore ; et *drachma*, drachme, ont le genitif en **um** pour **arum** avec un adjectif numéral : *trium amphorum*, de trois amphores.

Ce génitif en **um** se rencontre en poésie dans quelques autres noms : *cælicolum*, de *cælicolæ*, habitants des cieux ; *agricolum*, de *agricola*, laboureur.

III. *Dea*, déesse, et *filia*, fille, prennent au datif et à l'ablatif pluriel la désinence *bus* de la troisième déclinaison : *deābus*, *filiābus*. Mais on n'emploie cette forme que quand il faut distinguer ces deux noms des noms masculins correspondants *deus*, un dieu, *filius*, fils, qui font également *deis* et *filiis*.

Noms grecs en e, as, es.

17. A la première déclinaison appartiennent quelques noms grecs terminés au nominatif en **e**, **as**, **es**.

Les noms en **e** sont féminins, les noms en **es** et en **as** sont masculins.

Le pluriel, lorsqu'il est usité, se décline comme *rosæ*.

I. Noms féminins en e.

N.	epitomē, l'abrégé.	*D.*	epitomæ, à l'abrégé.
V.	epitomē, abrégé.	*Ac.*	epitomēn, l'abrégé.
G.	epitomēs, de l'abrégé.	*Ab.*	epitomē, de l'abrégé.

Remarque. — La plupart des noms en **e**, et particulièrement les noms de sciences et d'arts en **ce**, comme *musice*, la musique ; *grammatice*, la grammaire ; *rhetorice*, la rhétorique, ont dans les bons auteurs la forme latine en **a** : *musica*, *grammatica*, *rhetorica*, qui se décline sur *rosa*.

II. Noms masculins en as et en es.

N.	Æneās,	Enée.	Anchisēs,	Anchise.
V.	Æneā,	Enée.	Anchisē,	Anchise.
G.	Æneæ,	d'Enée.	Anchisæ,	d'Anchise.
D.	Æneæ,	à Enée.	Anchisæ,	à Anchise.
Ac.	Æneăm,	Enée.	Anchisēn,	Anchise.
Ab.	Æneā,	d'Enée.	Anchisē,	d'Anchise.

Remarques. — I. Les noms en **ās** sont tous des noms propres. Ils ont souvent en poésie, rarement en prose, l'accusatif grec en **ān** : *Æneān*.

II. Les noms en **es** ont quelquefois le vocatif en **ă** : *Thyestă*, et l'ablatif en **ā** : *Philoctetā*, de Philoctète.

Plusieurs de ces noms ont à la fois la forme grecque et la forme latine : *sophistes* et *sophista*, le sophiste.

III. Les noms *patronymiques* en **des** ont souvent en poésie le génitif pluriel en **um** pour **arum** : *Priamides*, fils de Priam, *Priamidum* ; *Æneades*, fils ou descendant d'Enée, *Æneadum*.

Deuxième déclinaison.

18. Le radical des noms de la deuxième déclinaison est terminé en **o**; mais l'**o** final du radical ne s'est pas maintenu à tous les cas.

Cette déclinaison comprend : 1° des noms masculins et féminins terminés en **us** au nominatif singulier ; 2° des noms masculins qui sont privés de la terminaison **us** au nominatif et au vocatif singulier ; 3° des noms neutres en **um.**

I. Noms masculins et féminins en us.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	dominŭs,	le maître.	dominī,	les maîtres.
V.	dominĕ,	maître.	dominī,	maîtres.
G.	dominī,	du maître.	dominōrum,	des maîtres.
D.	dominō,	au maître.	dominīs,	aux maîtres.
Ac.	dominŭm,	le maître.	dominōs,	les maîtres.
Ab.	dominō,	du maître.	dominīs,	des maîtres.

Remarque. — I. L'**o** final du radical conservé dans les formes *dominō, dominō-rum, dominō-s*, s'est changé en **u** devant les désinences **s** et **m** du singulier : *dominŭ-s, dominŭ-m.*

Au siècle d'Auguste l'**o** était encore maintenu après un **v** ou un **u** : *servŏs, servŏm* pour *servŭs, servŭm ; equŏs, equŏm* pour *equus, equum.*

Au vocatif singulier **o** s'est affaibli en **e** *: dominĕ.*

Aux cas terminés en **ī** et en **īs**, *dominī, dominīs* pour (domino-i, domino-is), l'**o** a disparu par suite de la contraction.

Déclinez sur *dominus :*

1° Les noms masculins : *cervus*, le cerf; *corvus*, le corbeau; *annus*, l'année; *asinus*, l'âne; *lupus*, le loup; *hortus*, le jardin ; *pŏpulus*, le peuple.
2° Les noms féminins : *pōpulus*, le peuplier; *cupressus*, le cyprès ; *fagus*, le hêtre; *alvus*, le ventre; *Corinthus*, Corinthe.

Remarque.—II. Presque tous les noms féminins en **us** de la deuxième déclinaison sont des noms d'*arbres*, de *villes* ou de *pays.*

II. Noms masculins en r.

19. Quelques noms masculins de la deuxième déclinaison ont perdu la terminaison **us** au nominatif et au vocatif du singulier. A ces deux cas le radical est terminé en **er** ou en **ir.**

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	puer,	l'enfant.	puerī,	les enfants.
V.	puer,	enfant.	puerī,	enfants.
G.	puerī,	de l'enfant.	puerōrum,	des enfants.
D.	puerō,	à l'enfant.	puerīs,	aux enfants.
Ac.	puerŭm,	l'enfant.	puerōs,	les enfants.
Ab.	puerō,	de l'enfant.	puerīs,	des enfants.

Déclinez sur *puer* :

Gener, le gendre; *socer*, le beau-père; *vesper*, le soir; *vir*, l'homme, et ses composés *triumvir*, le triumvir; *decemvir*, le décemvir, etc.

Remarque. — Parmi les noms en **er**, quelques-uns, comme *puer, pueri*, gardent l'**e** du nominatif à tous les cas, parce qu'il appartient au radical. Un plus grand nombre, dans lesquels l'**e** a été introduit pour faciliter la prononciation, perdent cet **e** au génitif singulier et aux cas suivants.

Tels sont : *ager*, *agri*, champ; *aper, apri*, sanglier; *arbiter*, *arbitri*, arbitre; *liber*, *libri,* livre.

III. Noms neutres en um.

20. Les noms neutres en **um** diffèrent des noms en **us** au nominatif et au vocatif singulier dont la désinence est **m**, et aux trois cas semblables du pluriel qui sont terminés en **ă**.

Devant la désinence **m**, la voyelle radicale **o** s'est changé en **u** : *templu-m* pour (templo-m), comme *dominu-m* pour (domino-m).
Devant la désinence **ă**, l'**o** a été supprimé : *templ-ă* pour (templo-a).

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	templŭm,	le temple.	templă,	les temples.
V.	templŭm,	temple.	templă,	temples.
G.	templī,	du temple.	templōrum,	des temples.
D.	templō,	au temple.	templīs,	aux temples.
Ac.	templŭm,	le temple.	templă,	les temples.
Ab.	templō,	du temple.	templīs,	aux temples.

Déclinez sur *templum* :

Bellum, la guerre; *donum*, le don; *brachium*, le bras; *folium*, la feuille; *exemplum*, l'exemple; *vinum*, le vin; *vitium*, le vice.

Remarques. — I. Dans les noms neutres, le nominatif, le vocatif et l'accusatif sont toujours semblables, et ces trois cas, au pluriel, sont toujours terminés en **ă**. Il en est de même dans toutes les déclinaisons.

II. La terminaison **um** est celle des noms neutres de cette déclinaison. Il faut y ajouter les trois noms suivants qui sont terminés en **us** : *virus*, le venin; *pelagus*, la mer; *vulgus*, le vulgaire, qui est très-rarement masculin. Ces trois noms n'ont pas de pluriel.

III. Quelques noms d'arbres en **us**, qui sont du féminin, ont une forme neutre en **um** qui indique le fruit de l'arbre : *malus*, pommier; *malum*, pomme; *pirus*, poirier; *pirum*, poire.

Formes irrégulières.

21. — I. Plusieurs noms en **ius** ont le vocatif singulier en **ī**; ce sont : 1° Les deux noms communs *filius*, fils, voc. *filī*, et *genius*, génie, voc. *genī*.

2° Les noms propres d'origine latine, comme *Virgilius*, Virgile, *Antonius*, Antoine, *Pompeius*, Pompée, qui font *Virgilī*, *Antonī*, *Pompeī*.

Mais les noms propres d'origine étrangère, et les adjectifs tirés du grec et employés comme noms propres, ont le vocatif en **ie** : *Darius*, Darius, *Laërtius*, fils de Laërte, voc. *Darie, Laërtie.*

II. Les noms en **ius** et en **ium** ont le génitif en **ii**, ou par contraction en **ī** : *filius*, fils, *filii* ou *filī ; ingenium*, esprit, *ingenii* et *ingenī*.

III. On trouve en prose le génitif pluriel en **um** pour **orum** : 1° dans les noms de monnaie et de mesure comme *nummum*, *sestertium*, *modium*, de *nummus*, un écu, *sestertius*, un sesterce, *modius*, un boisseau; 2° dans quelques autres noms, comme *liberum*, de *liberi*, enfants; *deum*, de *deus*, un dieu; *socium*, de *socius*, allié, etc. 3° dans les adjectifs numéraux : *ducentum*, de *ducenti*, deux cents, *denum* de *deni*, chacun dix.

En poésie, *vir*, et les noms de peuples comme *Argivi*, les Grecs, *Pelasgi*, les Pélasges, prennent souvent aussi la terminaison **um** pour **orum** : *virum*, *Argivum*, *Pelasgum*.

IV. *Deus*, Dieu, fait au vocatif singulier *Deus*. Au pluriel, il fait au nominatif *dei*, *dii* et *di*; au génitif, *deorum;* au datif et à l'ablatif, *deis*, *diis* et *dis*, et à l'accusatif *deos*.

NOMS GRECS EN **os** ET EN **eus**.

22. Quelques noms d'origine grecque peuvent garder au nominatif et à l'accusatif les terminaisons **os** et **on** : *Delos* ou *Delus*, Délos, gén. *Deli*, dat. *Delo*, acc. *Delon* ou *Delum*. *Pelion* (neutre), Pélion, acc. *Pelion*.

Les noms propres en **eus** (une syllabe) ou **ĕus** (deux syllabes) tirés du grec suivent la déclinaison latine, excepté au vocatif qui est toujours en **eu**, et à l'accusatif qui peut être en **ea** : *Orpheus*, Orphée ; voc. *Orpheu*, gén. *Orphĕi*, dat. *Orphĕo*, acc. *Orphĕum* et *Orphĕa*, abl. *Orphĕo*.

Désinences des deux premières déclinaisons.

23. En comparant la déclinaison de *rosă*, radical en **a**, à celle de *dominŭs* (pour dominos, forme ancienne), radical en **o**, on voit que les désinences sont les mêmes à partir du génitif singulier.

Ces désinences communes sont :

SINGULIER.

Gén. **i**, dat. **i**, acc. **m**, abl. **d**.

PLURIEL.

Nom. voc. **i**, gén. **rum**, dat. abl. **īs**, acc. **ns**.

Ces désinences s'unissent aux radicaux (rosa) et (domino) de la manière suivante :

SINGULIER.

1° Au *génitif*, la désinence **i** s'est contractée avec les voyelles radicales **a**

et **o**, et l'on a *rosæ* pour *rosaī* (ancienne forme fréquente dans Lucrèce, rare dans Virgile), et *dominī* pour (domino-i).

2° Au *datif*, l'on a également par contraction *rosæ* pour (rosa-i), et *dominō* pour (domino-i).

3° A l'*accusatif*, la désinence **m** s'est ajoutée au radical : *rosă-m*; dans *dominŭ-m*, l'**o** s'est changé en **u**.

4° A l'*ablatif*, la désinence primitive **d** est tombée, et a produit l'allongement des voyelles radicales **a** et **o** : *rosā*, *dominō*.

PLURIEL.

1° Au *nominatif* et au *vocatif*, *rosæ*, *domini*, la combinaison est la même qu'au génitif singulier.

2° Au *génitif*, la désinence **rum** s'est ajoutée au radical dont la voyelle finale s'est allongée : *rosā-rum*, *dominō-rum*.

3° Au *datif* et à l'*ablatif*, la désinence **is** s'est contractée avec **a** et **o**, et l'on a *rosīs* pour (rosa-īs), *dominīs*, pour (domino-īs).

A l'*accusatif*, la nasale **n** est tombée et a produit l'allongement de la voyelle radicale : *rosās* pour (rosans), *dominōs* pour (dominons).

Troisième déclinaison.

24. Le radical des noms de la troisième déclinaison est terminé par une consonne, et plus rarement par la voyelle **i**.

Les noms dont le radical est terminé par une consonne sont ordinairement *imparisyllabiques*, c'est-à-dire qu'ils ont au génitif singulier une syllabe de plus qu'au nominatif : nom. *labor*, travail, gén. *labor-is*.

Les noms dont le radical est terminé par un *i* sont tous *parisyllabiques*, c'est-à-dire qu'ils ont le même nombre de syllabes au nominatif et au génitif singulier : *ovis*, brebis, gén. *ovis*.

La troisième déclinaison renferme des noms masculins, des noms féminins et des noms neutres.

I. Noms à radical terminé par une consonne.

Noms masculins et féminins.

25. Les noms masculins et les noms féminins se déclinent de la même manière ; voici leurs désinences :

SINGULIER.

Nom. voc. **s**, gén. **ĭs**, dat. **ī**, acc. **ĕm**, abl. **ĕ**.

PLURIEL.

Nom. voc. **ēs**, gén. **um**, dat. **ĭbus**, acc. **ēs**, abl. **ĭbus**.

Remarques. — I. Plusieurs noms, comme *labor*, *consul*, ont perdu la désinence **s**, au nominatif et au vocatif singulier.

II. A l'accusatif singulier l'**e** est une voyelle de liaison, servant à rattacher la consonne **m** aux radicaux terminés par une consonne : *labor*-**e**-*m*.

III. Au datif et à l'ablatif pluriel la voyelle **i** est également une voyelle de liaison : *labor*-**i**-*bus*.

SINGULIER.

N.	labŏr, (*m*)	le travail.	virtū-s, (*f*)	la vertu.
V.	labŏr,	travail.	virtū-s,	vertu.
G.	labōr-ĭs,	du travail.	virtūt-ĭs,	de la vertu
D.	labōr-ī,	au travail.	virtūt-ī,	à la vertu.
Ac.	labōr-ĕm,	le travail.	virtūt-ĕm,	la vertu.
Ab.	labōr-ĕ,	du travail.	virtūt-ĕ,	de la vertu

PLURIEL.

N.	labōr-ēs,	les travaux.	virtūt-ēs,	les vertus.
V.	labōr-ēs,	travaux.	virtūt-ēs,	vertus.
G.	labōr-um,	des travaux.	virtūt-um,	des vertus.
D.	labōr-ĭbus,	aux travaux.	virtūt-ĭbus,	aux vertus.
Ac.	labōr-ēs,	les travaux.	virtūt-ēs,	les vertus.
Ab.	labōr-ĭbus,	des travaux.	virtūt-ĭbus,	des vertus.

Remarques. — I. Le vocatif singulier est toujours semblable au nominatif.

II. Tous les noms en *or* sont du masculin, excepté trois qui sont féminins : (*arbor*, arbre ; *soror*, sœur ; *uxor*, épouse), et quatre qui sont neutres : (*cor*, cœur ; *ador*, blé ; *æquor*, plaine ; *marmor*, marbre).

Déclinez sur les modèles précédents :

1° Les noms masculins : *dolor*, *dolor-is*, la douleur ; *consul*, *consul-is*, le consul ; *homo*, *homin-is*, l'homme ; *sermo*, *sermon-is*, le discours ; *pes*, *pedis*, le pied ; *pater*, *patr-is*, le père.

2° Les noms féminins : *arbor*, *arbor-is*, l'arbre ; *hiems*, *hiem-is*, l'hiver ; *natio*, *nation-is*, la nation ; *mulier*, *mulier-is*, la femme ; *mater*, *matr-is*, la mère ; *laus*, *laud-is*, la louange.

Noms neutres.

26. Les noms neutres n'ont pas de désinence aux trois cas semblables du singulier ; ils ont aux trois cas semblables du pluriel la désinence ă ; à tous les autres cas ils prennent les mêmes désinences que les noms masculins et féminins.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	corpŭs,	le corps.	corpŏr-ă,	les corps.
V.	corpŭs,	corps.	corpŏr-ă,	corps.
G.	corpŏr-ĭs,	du corps.	corpŏr-um,	des corps.
D.	corpŏr-ī,	au corps.	corpŏr-ĭbus,	aux corps.
Ac.	corpŭs,	le corps.	corpŏr-ă,	les corps.
Ab.	corpŏr-ĕ,	du corps.	corpŏr-ĭbus,	des corps.

Déclinez sur *corpus* :

Tempus, *tempor-is*, le temps; *pectus*, *pector-is*, la poitrine ; *vulnus*, *vulner-is*, la blessure; *flumen*, *flumin-is*, le fleuve; *lumen*, *lumin-is*, la lumière; *caput*, *capit-is*, la tête; *fulgur*, *fulgur-is*, l'éclair.

Remarque. — En général on trouve le radical d'un nom de cette déclinaison au génitif en retranchant la désinence **is**.

Mais au nominatif singulier le radical subit de nombreuses altérations.

Les règles suivantes expliquent la formation du nominatif singulier, lorsqu'on connaît le génitif ou le radical d'un nom.

Formation du nominatif singulier.

I. NOMS MASCULINS ET FÉMININS.

27. Parmi les noms masculins et féminins, les uns prennent la désinence **s** au nominatif; d'autres sont privés de cette désinence et conservent la consonne finale du radical; d'autres enfin perdent la consonne finale du radical.

28. Dans les radicaux terminés par une *muette*, la désinence **s** se maintient.

1° La désinence **s** se joint immédiatement aux *labiales* **p, b** :

Gén. *stirp-is*, nom. *stirp-s*, souche; gén. *urb-is*, nom. *urb-s*, ville.

2° La désinence **s** se combinant avec les *gutturales*, **c, g,** donne un nominatif en **x** :

Gén. *duc-is*, nom. *dux*, chef; gén. *leg-is*, nom. *lex*, loi.

3° Devant la désinence **s** les *dentales* **t, d** disparaissent par euphonie :

Gén. *virtut-is*, nom. *virtū-s*, vertu; gén. *ped-is*, nom. *pē-s*, pied.

Remarque. — L'**i** du radical qui précède la consonne finale se change souvent en **e** au nominatif : *princip-is*, n. *princeps*, prince ; *judic-is*, n. *judex*, juge ; *milit-is*, n. *miles*, soldat.

29. Les radicaux en **l** et en **r** ne prennent pas ordinairement la désinence **s**; alors le radical du nom est semblable au nominatif :

Gén. *consul-is*, nom. *consul*, consul; gén. *labor-is*, nom. *labor*, travail.

Remarques. — I. Quelques radicaux en **r** prennent la désinence **s**, et perdent la consonne **r** devant cette désinence :

Gén. *flor-is*, nom. *flōs*, fleur; gén. *tellur-is*, nom. *tellūs*, terre.

Un plus petit nombre ont un double nominatif :

Gén. *honor-is*, nom. *honŏr* et *honōs*, honneur.

II. Quelques radicaux en **r,** dans lesquels la consonne **r** est précédée d'une autre consonne, intercalent un **e** au nominatif, et deviennent ainsi parisyllabiques :

Gén. *patr-is*, nom. *pater*, père; gén. *imbr-is*, nom. *imber*, pluie.

30. Les radicaux en **on** et en **in** sont privés de la désinence **s**; de plus ils perdent la consonne finale et ont le nominatif en **o** :

Gén. *sermon-is*, nom. *sermo*, discours; gén. *homin-is*, nom. *homo*, homme.

Remarque. — Les noms suivants et quelques autres moins usités font exception aux règles précédentes : *pulvis*, gén. *pulver-is*, poussière ; *cinis*, *ciner-is*, cendre; *sanguis*, *sanguin-is*, sang; *lepus*, *lepor-is*, lièvre; *Venus*, *Vener-is*, Vénus; *caro*, *carn-is*, chair; *tibicen*, *tibicin-is*, joueur de flûte.

II. NOMS NEUTRES.

31. Les noms neutres n'ont pas de désinence au nominatif singulier, et ce cas est quelquefois semblable au radical :

Gén. *fulgur-is*, nom. *fulgur*, éclair.

Ordinairement le radical est altéré de diverses manières :

1° Dans les radicaux en **in**, l'**i** se change en **e** :

Gén. *flumin-is*, nom. *flumen*, fleuve.

2° Dans les radicaux monosyllabiques, en **r**, la consonne **r** est remplacée par **s** :

Gén. *rur-is*, nom. *rus*, campagne.

3° Dans les radicaux en **er** et en **or**, **er** et **or** sont ordinairement remplacés par **us** :

Gén. *oper-is* nom. *opus*, ouvrage; gén. *corpor-is*, nom. *corpus*, corps.

4° Dans les radicaux terminés par deux consonnes, la seconde consonne est tombée pour raison d'euphonie :

Gén. *cord-is*, nom. *cor*, cœur; gén. *mell-is*, nom. *mel*, miel.

Remarque. — Dans les noms neutres dont le nominatif est terminé par un **s**, comme *rus*, *corpus*, la consonne **s** appartient au radical primitif; mais au génitif elle s'est changée en **r** entre deux voyelles (§ 9, 1°).

Génitif pluriel en ium.

32. Un certain nombre de noms de la troisième déclinaison dont le radical finit par une consonne ont le génitif pluriel en **ium** au lieu de **um**.

Ce sont :

1° Les noms monosyllabiques dans lesquels les consonnes **s** ou **x** du nominatif sont précédées d'une consonne. Tels sont : *mons*, montagne, *montium*; *arx*, citadelle, *arcium*; *sors*, sort, *sortium*; excepté *opes*, richesses (de l'inusité ops), et *hiems*, hiver, qui font *opum*, *hiemum*.

Remarques. — I. A ces noms monosyllabiques il faut ajouter les suivants dans lesquels les consonnes **s** ou **x** sont précédées d'une voyelle : *as*, un as, *assium*; *glis*, loir, *glirium*; *lis*, procès, *litium*; *mas*, mâle, *marium*; *mus*, rat, *murium*; *os*, os, *ossium*; *vis*, force, (*plur.*) *vires*, *virium*; *fauces*, gorge (de l'inusité faux), *faucium*; *nix*, neige, *nivium*; *nox*, nuit, *noctium*; *fraus*, fraude, *fraudium*, rarement *fraudum*.

II. Quelques noms monosyllabiques ne sont pas usités au génitif pluriel, quoiqu'ils le soient aux autres cas. Les principaux sont : *cor*, cœur; *sal*, sel; *sol*, soleil; *vas*, *vadis*, caution; *os*, *oris*, visage.

2° Les noms de plusieurs syllabes en **ns** et en **rs**, comme *cliens*, client; *clientium*; *cohors*, cohorte, *cohortium*. Cependant *parens*, parent, fait *parentium* et *parentum*.

3° Les noms de peuples en **is** et en **as** comme *Quiris*, Quirite, *Quiritium*; *Arpinas*, habitant d'Arpinum, *Arpinatium*, ainsi que *penates*, les pénates, *penatium*, et *optimates*, les grands, *optimatium*, rarement *optimatum*.

Remarque. — Quelques noms communs en **as**, **atis**, comme *civitas* ont quelquefois aussi le génitif en **ium** : *civitatum* ou *civitatium*.

4° Les noms parisyllabiques suivants : *imber*, pluie, *imbrium*; *linter*, barque, *lintrium*; *venter*, ventre, *ventrium*; *uter*, outre, *utrium*; *caro*, chair, *carnium*.

Mais les autres noms parisyllabiques en **er** comme *pater*, *mater*, etc., ainsi que *senex*, gén. *senis*, vieillard, font régulièrement le génitif en **um** : *patrum*, *matrum*, *senum*.

II. Noms à radical terminé en i.

Noms masculins et féminins.

33. Dans les noms masculins et féminins, l'**i** se retranche à plusieurs cas ou bien se change en **e**.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	ovĭ-s,	la brebis.	ov-ēs,	les brebis.
V.	ovĭ-s,	brebis.	ov-ēs,	brebis.
G.	ov-ĭs,	de la brebis.	ovĭ-um,	des brebis.
D.	ov-ī,	à la brebis.	ovĭ-bus,	aux brebis.
Ac.	ovĕ-m,	la brebis.	ov-ēs,	les brebis.
Ab.	ov-ĕ,	de la brebis.	ovĭ-bus,	des brebis.

Remarques. — I. Comme le radical de ces noms finit par **i**, les désinences **em** et **ibus** des radicaux à consonne (§ 25, Rem.) perdent les voyelles de liaison **e** et **i**, et deviennent **m** et **bus**.

II. L'**i** du radical se retranche devant les désinences qui commencent par un **i** ou par un **e**, et à l'accusatif singulier *ovĕ-m*, il se change en **ĕ**.

Déclinez sur *ovis* :

1° Les noms masculins ou féminins : *collis*, *m.*, la colline ; *mensis*, *m.*, le mois ; *orbis*, *m.*, le globe ; *piscis*, *m.*, le poisson ; *auris*, *f.*, l'oreille ; *vestis*, *f.*, le vêtement.

2° Quelques noms féminins dans lesquels l'**ĭ** s'est changé en **ē** au nominatif et au vocatif singulier, comme *nubēs*, gén. *nubis*, le nuage ; *cædēs*, *cædis*, le carnage ; *rupēs*, *rupis*, le rocher ; *sedēs*, *sedis*, le siége.

3° Quelques noms féminins qui ont le nominatif en **ēs** et en **ĭs** : *ædes* ou *ædis*, le temple ; *feles* ou *felis*, le chat ; *vulpes* ou *vulpis*, le renard.

34. Un petit nombre de noms à radical en **i** conservent cet **i** à l'accusatif singulier ; à l'ablatif ils le contractent avec la désinence **e**, et ont **ī** pour **ĭe**.

	SINGULIER.				
N.	sitĭ-s,	la soif.	*D.*	sit-ī,	à la soif.
V.	sitĭ-s,	soif.	*Ac.*	sitĭ-m,	la soif.
G.	sit-ĭs,	de la soif.	*Ab.*	sitī,	de la soif.

Le pluriel, lorsqu'il existe, se décline sur *ovis*.

Déclinez sur *sitis* :

1° Les quatre noms *amussis*, le cordeau ; *cucumis*, le concombre ; *ravis*, l'enrouement ; *tussis*, la toux.

2° Les noms de fleuves et de villes en **is** comme *Tiberis*, le Tibre, *Hispalis*, Séville, et de plus *Arar*, la Saône, *Liger*, la Loire.

3° Les noms en **is** tirés du grec, comme *poesis*, la poésie ; *Neapolis*, Naples.

Noms neutres.

35. Les noms neutres ont changé l'**i** du radical en **ĕ** aux trois cas semblables du singulier : radical (cubilĭ) nom. *cubilĕ*.

Ils ont l'ablatif singulier en **ī**, et conservent l'**i** du radical devant les désinences du pluriel.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	cubilĕ,	le lit.	cubili-ă,	les lits.
V.	cubilĕ,	lit.	cubili-ă,	lits.
G.	cubil-ĭs,	du lit.	cubili-um,	des lits.
D.	cubil-ī,	au lit.	cubili-bus,	aux lits.
Ac.	cubilĕ,	le lit.	cubili-ă,	les lits.
Abl.	cubil-ī,	du lit.	cubili-bus,	des lits.

Déclinez sur *cubile :*

Mare, la mer; *monile*, le collier ; *sedile*, le siége ; *præsepe*, l'étable ; et le pluriel *altaria*, l'autel *ou* les autels.

Remarques. — I. A cette déclinaison appartiennent quelques noms neutres en **al, ar**, dérivés d'adjectifs, qui ont perdu l'**i** du radical aux trois cas semblables du singulier.

Les plus usités sont : *animal*, l'animal; *tribunal*, le tribunal; *vectigal*, l'impôt; *calcar*, l'éperon; *cervical*, l'oreiller; *laquear*, le lambris; *pulvinar*, le coussin.

II. Les trois noms neutres sans pluriel, *baccăr*, la digitale pourprée, *jubăr*, l'éclat de soleil; *nectăr*, le nectar, ont l'ablatif en **e**.

Il en est de même des noms neutres de villes en **e**, comme *Præneste*, *Bibracte*.

Rete, rets, fait plus souvent à l'ablatif *rete* que *reti*.

Particularités sur les cas.

ACCUSATIF SINGULIER EN **em** ET EN **im**.

36. Un certain nombre de noms parisyllabiques en **is** ont deux accusatifs : l'accusatif en **em**, comme *ovem*, et l'accusatif en **im**, comme *sitim*.

1° Les uns font plus souvent **im** que **em** ; ce sont : *febris*, fièvre; *pelvis*, bassin; *puppis*, poupe ; *restis*, corde ; *turris*, tour; *securis*, hache.

2° Les autres font plus souvent **em** que **im** ; ce sont : *clavis* clef; *messis*, moisson ; *navis*, vaisseau.

ABLATIF SINGULIER.

37.—I. Les noms en **is** cités au paragraphe précédent, qui ont un double accusatif en **em** et en **im**, ont généralement un double ablatif en **e** et en **i** : *puppi* et *puppe* ; *nave* et *navi*.

Cependant *restis* fait toujours *reste*, et *securis* fait *securi*.

II. Quelques noms qui n'ont que l'accusatif en **em**, ont cependant l'ablatif

en **e** ou en **i**; ce sont : *amnis*, fleuve, abl. *amne* et *amni; avis*, oiseau *civis*, citoyen; *ignis*, feu; *fustis*, bâton; *ratis*, radeau, et *imber*, pluie.

III. Les substantifs en **is** qui sont proprement des adjectifs, comme *æqualis*, contemporain; *familiaris*, ami; *triremis*, trirème, et les noms de mois en **is** et en **er** comme *aprilis*, avril; *october*, octobre, ont toujours l'ablatif en **i** : *æquali*, *aprili*.

Il faut excepter *juvenis*, jeune homme; *ædilis*, édile, et les adjectifs employés comme noms propres, tels que *Juvenalis*, Juvénal; *Civilis*, Civilis, qui font l'ablatif en **e** : *juvene*, *Juvenale*.

GÉNITIF PLURIEL.

38. Les noms à radical en **i** conservant cet **i** au génitif pluriel, ont régulièrement ce cas en **i-um** : *ovi-um*, *cubili-um*.

Quelques-uns ont le génitif pluriel en **ium** et en **um**; ce sont : *volucris*, oiseau; *volucrium* et *volucrum*; *apis*, abeille; *sedes*, siége; *mensis*, mois.

Les suivants ont toujours le génitif en **um** : *canis*, chien, *canum*; *juvenis*, jeune homme; *panis*, pain; *proles*, race; *strues*, monceau; *vates*, devin, et le nom pluriel *ambages*, détours.

ACCUSATIF PLURIEL EN **īs**.

39. Les noms masculins ou féminins qui ont le génitif pluriel en **ium**, avaient à l'époque classique la désinence **īs** pour **ēs** à l'accusatif pluriel : *civīs* pour *civēs*, *gentīs* pour *gentēs*. Il en était de même pour les adjectifs : *omnīs* pour *omnēs*.

Dans certaines éditions, on a restitué cette forme.

Noms irréguliers.

40. Les principaux noms irréguliers de la troisième déclinaison sont :

Bos, m., bœuf, *f.*, vache, gén. *bovis*, dat. *bovi*, acc. *bovem;* plur. nom. *boves*, gén. *boum*, dat. et abl. *bobus*, et *bubus*, acc. *boves*.

Iter, n., chemin, gén. *itineris*.

Jecur, *n.*, foie, gén. *jecoris* et *jecinoris*.

Supellex, *f.*, mobilier, gén. *supellectilis*, dat. *i*, acc. *em*, abl. *supellectile* et *supellectili*. Pas de pluriel.

Sus, *m.*, pourceau, gén. *suis*, fait au dat. et à l'abl. pluriel, *suibus* et *subus*.

Vas, n., vase, gén. *vasis*, etc., suit au pluriel la deuxième déclinaison ; *vasa*, *vasorum*, *vasis*.

Vis, f., force, (sans gén. et dat.) acc. *vim*, abl. *vi;* plur. *vires*, *virium*, *viribus*.

Jupiter, gén. *Jovis*, dat. *Jovi*, acc. *Jovem*, abl. *Jove*.

Noms tirés du grec.

41. Les noms grecs passés en latin y suivent généralement la déclinaison latine; plusieurs cependant admettent une ou plusieurs formes grecques, surtout en poésie. Voici quelques remarques sur chacun des cas.

SINGULIER.

I. *Nominatif.* — Les noms propres grecs dont le radical finit en **on**, prennent souvent la forme latine **o** : *Plato*, *Zeno*, *Agamemno*, génitif *onis*; quelques auteurs emploient cependant la forme grecque : *Dion*, *Conon*. Le nominatif en **on** est à peu près seul usité dans les noms géographiques : *Babylon*, *Lacedæmon*.

II. *Vocatif.* — Les noms en **is**, génitif **idis**, font le vocatif en **ĭs** ou en **ĭ** : *Paris*, voc. *Parĭs* ou *Parĭ*. Les noms en **ās**, gén. **antis**, font le vocatif en **ā** : *Atlās*, gén. *Atlantis*, voc. *Attā*.

Les noms en **ēs** qui suivent la troisième déclinaison grecque, comme *Socratēs*. *Damoclēs*, font le vocatif en **ē** mieux qu'en **ĕs** : *Socratē*, mieux que *Socratĕs*.

III. *Génitif.* — La désinence grecque **os** remplace souvent en poésie la désinence **is** : *Pallas*, *Pallad-os*; *Tethys*, *Tethyos*; *Pan*, *Pan-os*; mais le génitif en **eos** pour **is** comme *baseos*, de *basis*, base; *poeseos*, de *poesis*, poésie, ne se rencontre pas dans les auteurs classiques.

Les noms propres en **ēs** ont au génitif la désinence **ī** à côté de **ĭs** : *Periclēs*, Périclès, *Periclĭs* et *Periclī*; *Ulixēs*, Ulysse, *Ulixĭs* et *Ulixī*.

Quelques noms féminins en **ō** ont ordinairement au génitif la terminaison **ūs** contractée de **oos** : *echo*, l'écho, gén. *echūs*; *Didō*, Didon, gén. *Didūs*; les autres cas sont semblables au nominatif. Cependant les noms de personnes ont aussi les formes latines : *Didonis*, *Didoni*, *Didonem*.

IV. *Accusatif.* — La désinence grecque **ă** remplace souvent **em**, particulièrement dans les noms propres : *Marathon*, Marathon, *Marathonă*; *Salamis*, Salamine, *Salamină*; *Macedo*, Macédonien, *Macedonă*; *Pan*, le dieu Pan, *Pană*, plus rarement dans les noms communs, comme *tyrannis*, tyrannie, *tyrannidă*; *heros*, héros, *heroă*. Cependant *aer*, l'air et *æther*, l'éther, font toujours *aeră*, *ætheră* dans la bonne prose.

Les noms grecs en **ĭs** et **ys** prennent souvent en poésie l'accusatif en **ĭn** et **yn** au lieu de **ĭm** et **ym** : *poesis*, poésie, *poesĭn* et *poesim*; *Tethys*, Téthys, *Tethyn* et *Tethym*.

Les noms de personnes en **ēs**, gén. **is** prennent souvent à l'accusatif la terminaison **en** de la première déclinaison lorsqu'ils l'ont en grec, au lieu de la terminaison latine **em** : *Æschinēs*, Eschine, *Æschinen*; *Xenocrates*, Xenocrate, *Xenocraten*.

PLURIEL.

I. *Nominatif.* — Quelques noms neutres en **os**, qui ne sont usités qu'aux trois cas semblables des deux nombres, ont comme en grec le pluriel en **ē**, contracté de **ea** : *cetŏs*, un cétacé, plur. *cetē*, etc.; *Tempē*, la vallée de Tempé, n'a que le pluriel.

II. *Génitif.* — On ne rencontre guère la terminaison **ōn** que dans les titres d'ouvrages : *libri Metamorphoseon*, livres des Métamorphoses.

III. *Datif* et *ablatif.* — Les noms neutres en **ma**, **matis**, comme *poema*. poëme; *ænigma*, énigme; *strategema*, stratagème, ont dans la bonne prose le datif et l'ablatif en **tīs** pour **tibus** : *poematīs*, *ænigmatīs* pour *poematibus*, *ænigmatibus*.

IV. *Accusatif.* — La désinence grecque **ăs** remplace souvent **ēs** : *aspis*, bouclier, *aspidăs*. Elle est particulièrement usitée dans les noms géographiques, soit grecs, soit barbares : *Macedo*, Macédonien, *Macedonăs*; *Æthiopes*, les Ethiopiens, *Æthiopăs*; *Allobroges*, les Allobroges, *Allobrogăs*.

Quatrième déclinaison.

42. Le radical des noms de la quatrième déclinaison est terminé en **u**.

La quatrième déclinaison ne diffère de la troisième que parce qu'elle admet une contraction à plusieurs cas.

Elle comprend des noms masculins et féminins terminés en **ŭs** au nominatif, et quelques noms neutres terminés en **u**.

I. Noms masculins et féminins.

43. Les noms masculins et féminins se déclinent de la même manière ; ils prennent les désinences de *ovis*.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	fructŭ-s, (*m*)	le fruit.	fructūs,	les fruits.
V.	fructŭ-s,	fruit.	fructūs,	fruits.
G.	fructūs,	du fruit.	fructŭ-um,	des fruits.
D.	fructŭ-ī,	au fruit.	fructĭ-bus,	aux fruits.
Ac.	fructŭ-m,	le fruit.	fructūs,	les fruits.
Ab.	fructū,	du fruit.	fructĭ-bus,	des fruits.

Remarque. — I. La voyelle radicale **u** se contracte avec la voyelle de la désinence au génitif et à l'ablatif singulier (**ūs** pour *u-is* et **ū** pour *u-e*), et aux trois cas semblables du pluriel (**ūs** pour *u-es*).

Au datif et à l'ablatif pluriel la voyelle **u** s'est changée en **ĭ** : *fructĭ-bus*, mais elle se maintient dans un certain nombre de noms.

Déclinez sur *fructus :*

1° Les noms masculins : *currus,* le char; *cursus,* la course; *exercitus,* l'armée; *equitatus,* la cavalerie; *fluctus,* le flot; *vultus,* le visage; *senatus,* le sénat.

2° Les noms féminins : *manus,* la main; *anus,* la vieille femme; *porticus,* le portique.

Remarque. — II. La plupart des noms en **ŭs** de la quatrième déclinaison sont du masculin.

II. Noms neutres.

44. Les noms neutres subissent la contraction au génitif, au datif et à l'ablatif singulier. Le pluriel ne se contracte pas.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	cornu,	la corne.	cornŭ-ă,	les cornes.
V.	cornu,	corne.	cornŭ-ă,	cornes.
G.	cornūs,	de la corne.	cornŭ-um,	des cornes.
D.	cornū,	à la corne.	cornĭ-bus,	aux cornes.
Ac.	cornu,	la corne.	cornŭ-ă,	les cornes.
Ab.	cornū,	de la corne.	cornĭ-bus,	des cornes.

Déclinez sur *cornu :*

Genu, le genou; *veru,* la broche.

Formes irrégulières.

45. I. Au *génitif* on rencontre, dans l'ancienne langue, la terminaison **ī** pour **ūs** : *senatī,* du sénat; *tumultī* du tumulte, et la forme non contractée en **ŭis** : *anŭis,* de la vieille femme, pour *anūs.*

II. Au *datif,* **ui** est souvent, même en prose, contracté en **ū** : *equitatū,* pour *equitatui,* à la cavalerie; cette contraction a toujours lieu dans les noms neutres : *cornū.*

III. Au *datif* et à l'*ablatif* pluriel, les neuf noms suivants conservent l'**u** du radical devant la désinence **bus**, et font ces cas en **ubus;** ce sont *acus,* aiguille, *acubus; arcus,* arc; *lacus,* lac; *quercus,* chêne; *specus,* caverne; *pecu,* troupeau; *artūs* (sans sing.), les membres; *partus,* enfantement; *tribus,* tribu.

Portus, un port, et *veru,* une broche, ont les deux formes **ibus** et **ubus** : *portibus* et *portubus.*

IV. *Jesus,* Jésus, fait à l'accusatif *Jesum,* et à tous les autres cas *Jesu.*

V. *Domŭs,* la maison, suit en partie la quatrième déclinaison, en partie la seconde : nom., voc. *domŭs,* gén. *domūs,* dat. *domŭī,* rar. *domō,* acc. *domum,* abl. *domō,* rar. *domū.* Plur. nom., voc. *domūs,* gén. *domŭum* et *domōrum,* dat. et abl. *domĭbus,* acc. *domōs,* rar. *domūs.*

Domī est un locatif et signifie *à la maison, dans la patrie.*

Cinquième déclinaison.

46. Le radical des noms de la cinquième déclinaison est terminé en **e.**

Cette déclinaison prend les désinences de la première déclinaison, plus rarement celles de la troisième.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	diē-s,	le jour.	diēs,	les jours.
V.	diē-s,	jour.	diēs,	jours.
G.	diē-ī,	du jour.	diē-rum,	des jours.
D.	diē-ī,	au jour.	diē-bus,	aux jours.
Ac.	diĕ-m,	le jour.	diēs,	les jours.
Ab.	diē,	du jour.	diē-bus,	des jours.

Remarques. — I. Comme *rosæ* est mis pour *rosa-i,* et que la désinence **bus** se rencontre dans quelques radicaux en **a**, comme *deā-bus,* la cinquième déclinaison s'écarte peu de la première.

Les désinences **s** et **es** appartiennent seules à la troisième. Aux trois cas semblables du pluriel, la voyelle radicale **e** s'est contractée avec la désinence **s**, et l'on a *diēs* pour *die-ēs.*

II. Au génitif et au datif singulier, **ēī** se contracte quelquefois en **ē** ou en **ī** : *perniciē* ou *perniciī* pour *perniciēī*, de *pernicies*, malheur.

III. Au génitif et au datif singulier, la voyelle radicale **e** est longue si elle est précédée d'un **i** : *diēi*, et brève si elle est précédée d'une consonne : *rĕi*, de *res*, chose.

Particularités sur la cinquième déclinaison.

47. I. Des noms de la cinquième déclinaison, *dies,* le jour, et *res*, la chose, sont seuls usités au singulier et au pluriel.

Les six noms suivants n'ont au pluriel que les cas en **es** : *acies,* tranchant ; *facies*, visage ; *effigies,* image ; *glacies,* glace ; *species*, apparence ; *spes*, espérance.

Les autres noms comme *progenies*, race ; *eluvies*, débordement, etc. n'ont que le singulier.

II. Un assez grand nombre de noms de cette déclinaison sont en même temps de la première, comme *barbariēs* et *barbaria,* barbarie ; *luxuriēs* et *luxuria,* luxe ; *pigritiēs* et *pigritia*, paresse ; mais la forme en **ēs** ne s'emploie qu'au nominatif, à l'accusatif et à l'ablatif du singulier : *pigritiēs*, *pigritiēm*, *pigritiē.*

III. *Dies,* est toujours du masculin au pluriel ; au singulier il est du masculin ou du féminin. Ordinairement il est du masculin dans le sens de *terme*, *temps*, et du féminin dans le sens de *jour.*

Tous les autres noms de la cinquième déclinaison sont du féminin, excepté *meridies*, le midi, qui est du masculin et n'a pas de pluriel.

Résumé des cinq déclinaisons.

48. I. Les cinq déclinaisons latines peuvent se ramener à trois : la première, la deuxième et la troisième.

La quatrième déclinaison se rattache à la troisième, dont elle prend les désinences ; mais ces désinences se contractent à plusieurs cas avec la voyelle radicale.

La cinquième déclinaison prend les désinences de la première ou de la troisième.

II. On peut faire les remarques suivantes sur les cas :

1° Le nominatif et le vocatif sont semblables tant au singulier qu'au pluriel, excepté dans la déclinaison de *dominus.*

2° Le génitif pluriel est en **rum** dans la première, la deuxième et la cinquième déclinaison, et en **um** dans la troisième et la quatrième.

3° Le datif et l'ablatif du pluriel sont semblables dans toutes les déclinaisons ; dans les deux premières, ils se terminent en **īs**, et dans les trois autres, en **bŭs**.

4° La lettre finale de l'accusatif pluriel est toujours **s** dans les noms masculins et féminins.

5° Les noms neutres ont trois cas, le génitif, le datif et l'ablatif, qui ne diffèrent en rien des mêmes cas dans les autres genres.

Les trois autres cas, le nominatif, le vocatif et l'accusatif sont semblables entre eux et se terminent en **ă** au pluriel.

SUPPLÉMENT AUX CINQ DÉCLINAISONS.

Noms composés.

49. I. Si le nom composé est formé d'un substantif et d'un adjectif, l'un et l'autre se déclinent à tous les cas : *respublica*, la république, gén., dat. *reipublicæ*, acc. *rempublicam*, abl. *republica*, plur. *respublicæ*, etc.

Il en est ainsi de *jusjurandum*, le serment, gén. *jurisjurandi*, dat. *jurijurando*, acc. *jusjurandum*, abl. *jurejurando*, sans pluriel.

Remarque. — Dans *respublica*, *res* se décline sur *dies* et *publica* sur *rosa* ; dans *jusjurandum*, *jus* se décline sur *corpus* et *jurandum* sur *templum*.

II. Mais si le nom composé est formé d'un nominatif et d'un génitif, on ne décline que le mot qui est au nominatif : *pater-familias*, le père de famille, gén. *patris-familias*, dat. *patri-familias*, etc.

Senatūs-consultum, sénatus-consulte *ou* décret du sénat, gén. *senatūs-consulti*, dat. *senatūs-consulto*, acc. *senatūs-consultum*, etc.

Noms surabondants.

50. On appelle noms *surabondants* ceux qui suivent à la fois deux déclinaisons :

3e *senectus*, *utis*,	1re *senecta*, *æ*,	vieillesse.
2e *eventum*, *i*,	4e *eventūs*, *ūs*,	événement.
3e *paupertas*, *atis*,	5e *pauperies*, *ei*,	pauvreté.

Quelques-uns n'ont cette double forme qu'à certains cas : *famēs*, faim, gén. *famis*, etc., abl. *famē* ; *requiēs*, repos, *requietis*, *requieti*, acc. *requietem* et *requiem*, abl. *requiete* et *requie*.

Noms défectifs.

51. On appelle noms *défectifs* les noms qui ne s'emploient qu'à un nombre ou qui n'ont pas tous les cas.

Défectifs dans le nombre.

52. I. Certains noms ne s'emploient qu'au singulier ; ce sont à peu près les mêmes qu'en français, à savoir :

1° Les noms qui marquent les différents âges de la vie : *juventus*, la jeunesse ; *senectus*, la vieillesse.

2° Les noms des arts et des sciences : *pictura*, la peinture ; *agricultura*, l'agriculture, etc.

3° Les noms de métaux : *aurum*, l'or ; *argentum*, l'argent ; *ferrum*, le fer ; *æs*, l'airain.

4° Les noms des vertus et des vices : *justitia*, la justice ; *gloria*, la gloire ; *crudelitas*, la cruauté.

Cependant on peut dire, comme en français, *æra*, des bronzes ; *amicitiæ*, des amitiés ; *odia*, des haines ; *invidiæ*, des jalousies.

II. D'autres noms ne s'emploient qu'au pluriel ; ce sont :

1° Certains noms de peuples ou de villes : *Parisii*, les Parisiens ; *Athenæ*, Athènes ; *Delphi*, Delphes.

2° Les noms de fêtes : *Saturnalia*, les Saturnales ; *Bacchanalia*, les Bacchanales, etc. (gén. *ium* ou *iorum* ; dat. *ibus*).

3° Un grand nombre de substantifs communs qui se traduisent en français tantôt par un nom pluriel, tantôt par un singulier : *arma*, armes; *divitiæ*, richesses; *insidiæ*, embûches; *tenebræ*, ténèbres; *angustiæ*, défilés; *castra*, camp; *induciæ*, trêve; *cunæ*, berceau; *clitellæ*, bât; *scalæ*, échelle, etc.

Remarque. — Quelques noms ont au pluriel deux significations; tels sont : *ædēs*, un temple; plur. *ædes*, *ædium*, des temples *et* un édifice; *auxilium*, un secours; *auxilia*, des secours *et* des auxiliaires; *copia*, abondance, ressource; *copiæ*, des ressources *et* des troupes; *impedimentum*, empêchement, *impedimenta*, des empêchements *et* des bagages; *littera*, une lettre de l'alphabet; *litteræ*, des lettres de l'alphabet *et* une lettre missive; *opera*, peine, travail; *operæ*, travaux *et* ouvriers; *pars*, partie; *partes*, des parties *et* un parti, un rôle.

Défectifs dans les cas.

53. I. Le nominatif singulier n'est pas usité dans les mots (frux) *frugis*, production de la terre; plur. *fruges*; (ditio), *ditionis*, puissance, sans pluriel.

Fors, le hasard, n'a que le nominatif singulier et l'ablatif *forte*, par hasard.

Collum, cou; *jus*, droit; *rus*, campagne; *æs*, airain, n'ont au pluriel que les cas en **a** : *colla*, *jura*, *rura*, *æra*.

Metŭs, la crainte, n'a au pluriel que les cas en **ūs** : *metūs*.

II. Quelques noms complets au pluriel ne sont usités au singulier qu'à certains cas : *ambagēs*, détours; *faucēs*, gorge; *compedēs*, chaînes; *precēs*, prières; *verbera*, coups, n'ont au singulier que l'ablatif *ambage*, *fauce*, *compede*, *prece*, *verbere*.

Opēs, ressources, gén. *opum*, etc., n'a au singulier que le gén. *opis*, l'acc. *opem*, et l'abl. *ope*.

III. Certains noms ne s'emploient qu'à l'ablatif singulier : *sponte*, par la volonté, de soi-même, et quelques noms en **ū** dérivés d'un verbe, comme *jussu*, par l'ordre; *injussu*, sans l'ordre; *rogatu*, à la demande; *natu*, par l'âge.

Noms irréguliers dans le genre.

54. Quelques noms sont d'un genre au singulier, et changent de genre au pluriel en changeant de déclinaison. Tels sont :

SINGULIER.			PLURIEL.
jocus, *i*,	*m.*	la plaisanterie,	*joci* et *joca*.
locus, *i*,	*m.*	le lieu,	*loci* et *loca*.
sibilus, *i*,	*m.*	le sifflement,	*sibili* et *sibila*.
cælum, *i*,	*n.*	le ciel,	*cæli*, *orum*.
frenum, *i*,	*n.*	le frein,	*freni* et *frena*.
rastrum, *i*,	*n.*	le râteau,	*rastri* et *rastra*.

Remarque. — A ces mots il faut ajouter *balneum*, *i*, bain privé; plur. *balnea*, *orum* et *balneæ*, *arum*, bains publics; *epulum*, *i*, festin public; plur. *epulæ*, *arum*, un repas.

Noms indéclinables.

55. Les noms indéclinables sont ceux qui gardent la même forme à tous les cas, tels que *fas*, la justice; *nefas*, l'injustice; *instar*, la ressemblance; *mane*, le matin; ces noms sont du neutre et ne s'emploient qu'au nominatif

et à l'accusatif singulier, excepté *mane*, qui a de plus l'ablatif : *mane summo*, de grand matin.

Les noms des lettres latines et grecques, *a*, *alpha* ; *b*, *bêta*, sont également indéclinables et du genre neutre ; mais ils peuvent s'employer à tous les cas du singulier.

Pondo, ancien ablatif signifiant *par le poids*, est aussi indéclinable, et s'emploie à tous les cas du pluriel dans le sens de *livres* (poids) : *centum pondo*, cent livres.

CHAPITRE III

DE L'ADJECTIF.

56. Il y a trois sortes d'adjectifs : les adjectifs *qualificatifs*, les adjectifs *numéraux* et les adjectifs *pronominaux*.

ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

57. Les adjectifs *qualificatifs* se divisent en deux classes, selon la manière dont ils se déclinent.

La première classe comprend les adjectifs qui suivent la première et la deuxième déclinaison.

La deuxième classe comprend les adjectifs qui suivent la troisième déclinaison.

PREMIÈRE CLASSE.

58. La plupart des adjectifs de la première classe sont terminés au nominatif en **us, a, um.**

Le masculin se décline sur *dominus*, le féminin sur *rosa*, le neutre sur *templum*.

SINGULIER.

	M.	F.	N.
N.	bonŭs,	bonă,	bonŭm, *bon.*
V.	bonĕ,	bonă,	bonŭm.
G.	bonī,	bonæ,	bonī.
D.	bonō,	bonæ,	bonō.
Ac.	bonŭm,	bonăm,	bonŭm.
Ab.	bonō,	bonā,	bonō.

PLURIEL.

	M.	F.	N.
N.	bonī,	bonæ,	bonă, *bons.*
V.	bonī,	bonæ,	bonă,
G.	bonōrum,	bonārum,	bonōrum.
D.	bonīs,	bonīs,	bonīs.
Ac.	bonōs,	bonās,	bonă.
Ab.	bonīs,	bonīs,	bonīs.

Déclinez sur *bonus* :

Altus, a, um; haut; *doctus, a, um*, savant; *malus, a, um*, mauvais; *magnus, a, um*, grand; *parvus, a, um*, petit; *sanctus, a, um*, saint.

59. Quelques adjectifs de la première classe ont perdu comme les noms correspondants la terminaison **us** au nominatif et au vocatif du singulier. Le masculin se décline sur *puer*.

SINGULIER.

	M.	F.	N.
N.	libĕr,	libĕră,	libĕrum, *libre*.
V.	liber,	liberă,	liberum.
G.	liberi,	liberæ,	liberi.
D.	libero,	liberæ,	libero.
Ac.	liberum,	liberam,	liberum.
Ab.	libero,	liberā,	libero.

Le pluriel suit la déclinaison de *bonus*.

Déclinez sur *liber*.

Asper, a, um, âpre; *miser, a, um*, malheureux; *prosper, a, um*, heureux; et un adjectif en *ur* : *satur, satura, saturum*, rassasié.

Remarque.— La plupart des adjectifs en **er** perdent l'**e** aux cas autres que le nominatif et le vocatif du singulier, comme un grand nombre de noms en **er** (§ 19, Rem.).

Tels sont : *niger*, *nigra*, *nigrum*, noir ; *piger*, *pigra*, *pigrum*, paresseux ; *pulcher*, *pulchra, pulchrum*, beau ; *sacer*, *sacra*, *sacrum*, sacré.

Dexter, droit, fait ordinairement *dextra*, *dextrum*, plus rarement *dextera*, *dexterum*.

DEUXIÈME CLASSE.

60. Les adjectifs de la deuxième classe, sont comme les noms de la troisième déclinaison à laquelle ils appartiennent, tantôt *imparisyllabiques,* tantôt *parisyllabiques*.

Adjectifs imparisyllabiques.

61. Les adjectifs *imparisyllabiques* n'ont au nominatif singulier qu'une seule terminaison. Ils s'écartent de la déclinaison des noms *imparisyllabiques* en plusieurs points.

1° Le neutre, aux trois cas semblables du singulier, prend ordinairement la désinence **s**.

2° L'ablatif singulier est en **i** rarement en **e**.

3° Au pluriel le génitif est ordinairement en **ium**, et les trois cas semblables du neutre sont en **ia**.

	SINGULIER.			PLURIEL.		
	M. F.		N.	M. F.		N.
N.	pruden-s,	*prudent,*	pruden-s.	prudent-ēs,		prudent-ĭa.
V.	pruden-s,		pruden-s.	prudent-ēs,		prudent-ĭa.
G.	prudent-ĭs,	*des* 3 *genres.*		prudent-ĭum,	*des* 3 *genres.*	
D.	prudent-ī,			prudent-ĭbus,		
Ac.	prudent-ĕm,		pruden-s.	prudent-ēs,		prudent-ĭa.
Ab.	prudent-ī *et* ĕ,	*des* 3 *genres.*		prudent-ĭbus,	*des* 3 *genres.*	

Déclinez sur *prudens* :

Potens, potent-is, puissant; *sapiens, sapient-is,* sage; *audax, audac-is,* audacieux; *felix, felic-is,* heureux; *velox, veloc-is,* prompt; *mendax, mendac-is,* menteur.

Remarque. — Les participes en **ans** et en **ens** ont l'ablatif en **i**, quand ils sont employés adjectivement : *ab homine sapienti,* par un homme sage; mais ils font l'ablatif en **e**, quand ils sont employés substantivement : *a sapiente,* par le sage, et quand ils forment un ablatif absolu : *Cyro regnante,* Cyrus régnant.

D'après cette règle, *adolescens,* jeune homme; *animans,* animal; *serpens,* serpent, et les noms propres comme *Felix, Constans,* ont toujours l'ablatif en **e** : *adolescente, Constante.*

Mais *continens* (s-ent. *terra*), le continent, a l'ablatif en **i** : *continenti.*

Adjectifs parisyllabiques.

62. La plupart des adjectifs *parisyllabiques* ont au nominatif singulier deux terminaisons : la première, **is,** pour le masculin et le féminin, se décline sur *ovis;* la seconde, **e,** pour le neutre, se décline sur *cubile.*

L'ablatif singulier est toujours en **i,** et se distingue ainsi des trois cas semblables du neutre qui sont en **e.**

	SINGULIER.			PLURIEL.		
	M. F.		N.	M. F.		N.
N.	fortĭ-s,	*courageux,*	fortĕ.	fort-ēs,		fortĭ-a.
V.	fortĭ-s,		fortĕ.	fort-ēs,		fortĭ-a.
G.	fort-ĭs,	*des* 3 *genres.*		fortĭ-um,	*des* 3 *genres.*	
D.	fort-ī,			fortĭ-bus,		
Ac.	forte-m,		fortĕ.	fort-ēs,		fortĭ-a.
Ab.	fort-ī,	*des* 3 *genres.*		fortĭ-bus,	*des* 3 *genres.*	

Déclinez sur *fortis :*

Brevis, e, bref; *dulcis, e,* doux; *facilis, e,* facile; *difficilis, e,* difficile; *similis, e,* semblable; *dissimilis, e,* différent; *utilis, e,* utile.

63. Quelques adjectifs de cette classe ont trois terminaisons au nominatif et au vocatif du singulier : **er** pour le masculin, **is** pour le féminin, **e** pour le neutre.

SINGULIER.

	M.	F.	N.
N.	celebĕr, *célèbre*,	celebrĭs,	celebrĕ.
V.	celebĕr,	celebrĭ-s,	celebrĕ.
G.	celebr-ĭs, } *des 3 genres.*		
D.	celebr-ī, }		
Ac.	celebr-ĕm,	celebr-ĕm,	celebrĕ.
Ab.	celebr-ī, *des 3 genres.*		

Le pluriel suit la déclinaison de *fortis.*

Déclinez sur *celeber :*

Les douze adjectifs suivants, qui tous, excepté *celer, celeris, celere,* perdent l'**e** du nominatif, comme un certain nombre de noms correspondants. (§ 29, *Rem.* II.)

Acer, aeris, aere, vif; *alacer, alacris, alacre,* alerte; *celer, celeris, celere,* prompt; *campester, tris, tre,* de plaine; *equester, tris, tre,* équestre; *paluster, tris, tre,* de marais; *pedester, tris, tre,* qui va à pied; *puter, tris, tre,* pourri; *silvester, tris, tre,* de forêt; *saluber, bris, bre,* salutaire; *terrester, tris, tre,* terrestre; *volucer, cris, cre,* qui vole.

Remarques. — I. Quelques-uns de ces adjectifs ont aussi au masculin la désinence **is**; les plus usités sont *putris, salubris, silvestris.*

II. *Celer* fait au génitif pluriel *celerum.*

Adjectifs irréguliers.

Ablatif en **e** *et génitif en* **um.**

64. Les adjectifs imparisyllabiques suivants ont l'ablatif en **e** au lieu de **i**, et le génitif pluriel en **um** au lieu de **ium** :

pauper,	pauvre,	*paupere,*	*um.*	*deses,*	paresseux,	*deside,*	*um.*
pubes,	pubère,	*pubere,*	*um.*	*impubes,*	impubère,	*impubere,*	*um.*
compos,	maître de,	*compote,*	*um.*	*impos,*	non maître de,	*impote,*	*um.*
sospes,	sain et sauf,	*sospite,*	*um.*	*cælebs,*	célibataire,	*cælibe,*	*um.*
dives,	riche,	*divite,*	*um.*	*princeps,*	le premier,	*principe,*	*um.*
particeps,	participant,	*participe,*	*um.*	*superstes,*	survivant,	*superstite,*	*um.*

Vetus, ancien, fait également *vetere, veterum,* et de plus il a les cas neutres du pluriel en **a** : *vetera.*

Remarque. — Aux adjectifs qui ont le génitif pluriel en **um**, il faut en ajouter plusieurs dont l'ablatif singulier est en **i**. Ce sont :

1° Les composés de *caput,* tête; *color,* couleur; *pes,* pied, et *facere,* faire, comme *anceps,* douteux, *ancipitum ; versicolor,* de couleurs variées, *versicolorum ; quadrupes,* quadrupède; *quadrupedum ; artifex,* auteur, *artificum ;*

2° Les adjectifs *cicur,* apprivoisé, *cicurum ; degener,* dégénéré, *degenerum ; hebes,* hébêté, *hebetum ; inops,* pauvre, *inopum ; memor,* qui se souvient, *memorum ; immemor,* qui ne se souvient pas, *immemorum ; supplex,* suppliant, *supplicum ; uber,* fertile, *uberum ; vigil,* vigilant, *vigilum.*

Locuples, riche, abl. *locupleti* et *te,* fait *locupletium* et *locupletum.*

Adjectifs défectifs.

65. Un certain nombre d'adjectifs imparisyllabiques n'ont pas au pluriel les cas semblables du neutre en **ia**. Ce sont :

1° Les adjectifs en **er**, **es**, **or**, **os**, **fex**, comme *pauper*, pauvre; *dives*, riche; *memor*, qui se souvient; *compos*, maître de; *artifex*, auteur.

2° Quelques autres adjectifs, comme *inops*, pauvre; *redux*, de retour; *sons*, coupable, *supplex*, suppliant; *trux*, sauvage; *vigil*, vigilant.

Remarque. — *Exspes*, privé d'espoir, n'est usité qu'au nominatif masculin singulier; *necesse*, nécessaire, au nominatif et à l'accusatif neutre du singulier.

Adjectifs indéclinables.

66. Les principaux adjectifs indéclinables sont *nequam*, méchant, et *frugi*, frugal, qui s'emploient à tous les genres, à tous les nombres et à tous les cas : *homo nequam*, un homme méchant; *mulieres nequam*, des femmes méchantes; *homo frugi*, un homme frugal; *mulieris frugi*, d'une femme frugale.

Adjectifs surabondants.

67. Quelques adjectifs sont à la fois de la première et de la deuxième classe, comme :

exanimus,	*a*,	*um*,	*exanimis*,	*e*,	inanimé.
imbecillus,	*a*,	*um*,	*imbecillis*,	*e*,	faible.
hilarus,	*a*,	*um*,	*hilaris*,	*e*,	joyeux.
unanimus,	*a*,	*um*,	*unanimis*,	*e*,	unanime.

Remarque. — Deux substantifs féminins, *ultrix* et *victrix*, s'emploient adjectivement aux cas semblables en **ia** : *ultricia tela*, traits vengeurs; *victricia arma*, armes victorieuses.

Degrés de comparaison dans les adjectifs.

68. Outre le **positif** : *savant*, qui n'est que l'adjectif même, on distingue deux degrés de comparaison dans les adjectifs : le **comparatif** : *plus savant*, et le **superlatif** : *très-savant*, ou *le plus savant*.

En latin le comparatif et le superlatif sont souvent exprimés par un seul mot au moyen d'une terminaison que l'on ajoute au positif.

Formation du Comparatif.

69. La terminaison du comparatif exprimé en français par *plus*, est en latin **ĭor** pour le masculin et le féminin, et **ĭus** pour le neutre.

Cette terminaison s'ajoute immédiatement au radical du génitif après le retranchement de **i** ou de **is**.

doctus,	savant,	gén.	*doct-i*,	comp.	*doct-ior*,	*ius*.
niger,	noir,	—	*nigr-i*,	—	*nigr-ior*,	*ius*.
prudens,	prudent,	—	*prudent-is*,	—	*prudent-ior*,	*ius*.
fortis,	courageux,	—	*fort-is*,	—	*fort-ior*,	*ius*.

Remarque. — Par exception *sinister*, qui est à gauche, génitif *sinistr-i*, fait *sinisterior*; et *dexter*, qui est à droite, génitif *dexteri* et *dextr-i* fait toujours *dexterior*.

70. Le comparatif se décline sur *labor* pour le masculin et le féminin et sur *corpus* pour le neutre.

	SINGULIER. M. F.	N.	PLURIEL. M. F.	N.
N.	doctiŏr,	doctiŭs.	doctiōr-es,	doctiōr-a.
V.	doctiŏr,	doctiŭs.	doctiōr-es,	doctiōr-a.
G.	doctiōr-is,	*des 3 genres.*	doctiōr-um,	*des 3 genres.*
D.	doctiōr-i,		doctiōr-ibus,	
Ac.	doctiōr-em,	doctiŭs.	doctiōr-es,	doctiōr-a.
Ab.	doctiōr-e,	*des 3 genres.*	doctiōr-ibus,	*des 3 genres.*

Remarque. — L'ablatif en **i**, *doctior-ī,* ne se rencontre pas dans la bonne prose.

Formation du superlatif.

71. La terminaison du superlatif latin est ordinairement **issĭmus, a, um.**

Cette terminaison, comme celle du comparatif, s'ajoute immédiatement au radical du génitif, après le retranchement de **i** ou de **is.**

doctus,	gén.	*doct-i*,	sup.	*doct-issimus, a, um.*
prudens,	—	*prudent-is*,	—	*prudent-issimus, a, um.*

Exceptions.

72. Six adjectifs en *ĭlis : facilis,* facile, *difficilis,* difficile; *similis,* semblable; *dissimilis* différent; *gracilis,* grêle; *humilis*, humble; prennent la terminaison *limus,* au lieu de *issimus : facil-limus*, *simil-limus*, *humil-limus*, etc.

Remarques. — I. L'adjectif *imbecillis* et *imbecillus,* faible, qui a deux formes au positif, en a également deux au superlatif : *imbecillimus* et *imbecillissimus.*

II. Les autres adjectifs en *ĭlis*, manquent ordinairement de superlatif. Il faut excepter *amabilis*, aimable; *fertilis*, fertile; *mobilis*, mobile; *nobilis*, connu, *ignobilis*, inconnu; *utilis*, utile, qui font régulièrement *amabilissimus*, *fertilissimus*, etc.

73. Les adjectifs en *er*, comme *pulcher,* beau; *celeber*, célèbre, *pauper*, pauvre, forment leur superlatif du nominatif masculin en ajoutant *rimus, a, um : pulcher-rimus, celeber-rimus, pauper-rimus.*

Vetus, *veter-is*, ancien, fait aussi *veterrimus*, et *maturus*, mûr, fait *maturissimus* et *maturrimus*.

Remarques. — I. On rencontre dans certains auteurs les formes anciennes *probissŭmus*, *nigerrŭmus*, etc. pour *probissimus*, *nigerrimus*.

II. La forme primitive du superlatif latin est *timus*; on la rencontre dans quelques superlatifs irréguliers comme *op-timus*, très-bon, *in-timus*, intime.

Par assimilation (§ 9, 2°, Rem.) on a *facil-limus* pour (*facil-timus*), et *pulcher-rimus* pour (*pulcher-timus*).

La forme plus fréquente *is-simus*, provient de l'addition de la syllabe de liaison **is** : (is-timus), d'où par assimilation *is-simus*.

Formation par circonlocution.

74. Quelquefois on exprime le comparatif par l'adverbe *magis*, plus, et le superlatif par l'adverbe *maxime*, très, le plus, que l'on joint au positif : *magis doctus* ou *doctior*, plus savant, *maxime doctus* ou *doctissimus*, très-savant.

Cette circonlocution est nécessaire avec les adjectifs en *ĭus*, *ĕus*, *ŭus*, qui n'ont ni comparatif ni superlatif tiré d'eux-mêmes :

POSITIF.	COMPARATIF.	SUPERLATIF.
pius, pieux,	*magis pius*,	*maxime pius*.
idoneus, propre à,	*magis idoneus*,	*maxime idoneus*.
conspicuus, remarquable,	*magis conspicuus*,	*maxime conspicuus*.

Remarques. — I. Les adjectifs en *quus*, comme *antiquus*, ancien; *æquus*, juste, *iniquus*, injuste, font régulièrement *antiquior*, *antiquissimus*, etc. La terminaison *quus* ne forme qu'une syllabe.

II. Quelques adjectifs en *ŭus* forment leur superlatif en *issimus*. Les plus usités sont : *exiguus*, petit, *exiguissimus*; *assiduus*, assidu ; *strenuus*, brave ; *vacuus*, vide.

III. Outre les adjectifs en *ius*, *eus*, *uus*, un certain nombre d'autres sont privés du comparatif ou du superlatif ordinaire.

Le dictionnaire *latin-français* donne le comparatif et le superlatif, lorsqu'ils sont usités.

Comparatifs et superlatifs irréguliers.

75. Un certain nombre d'adjectifs très-usités forment irrégulièrement leur comparatif et leur superlatif ; ce sont :

POSITIF.	COMPARATIF.	SUPERLATIF.
bonus, bon,	*melior*, meilleur,	*optimus*, très-bon.
malus, mauvais,	*pejor*, pire,	*pessimus*, très-mauvais.
magnus, grand,	*major*, plus grand,	*maximus*, très-grand.
parvus, petit,	*minor*, moindre,	*minimus*, très-petit.
multi, beaucoup,	*plures*, plus,	*plurimi*, très-nombreux.

Remarques. — I. *Plures* et son composé *complures*, font au neutre *plura*, *complura*, et au génitif *plurium*, *complurium*.

II. Les deux adjectifs indéclinables, *nequam*, méchant et *frugi*, frugal, font *nequior*, plus méchant; *nequissimus*, très-méchant; *frugalior*, plus frugal; *frugalissimus*, très-frugal.

76. Les adjectifs en *dicus*, *ficus*, *volus*, formés des verbes *dico*, dire; *facio*, faire; *volo*, vouloir, forment leur comparatif et leur superlatif en *entior*, *entissimus* :

maledicus,	médisant,	*maledicentior*,	*maledicentissimus*.
beneficus,	bienfaisant,	*beneficentior*,	*beneficentissimus*.
benevolus,	bienveillant,	*benevolentior*,	*benevolentissimus*.

Il en est de même de *egenus*, pauvre; *egentior*, *egentissimus*, et de *providus*, prévoyant; *providentior*, *providentissimus*.

77. Quelques adjectifs n'ont que le comparatif, d'autres n'ont que le superlatif.

I. N'ont que le comparatif : *alacer*, vif, *alacrior*; *ater*, noir, *atrior*, *agrestis*, sauvage, *agrestior*; *juvenis*, jeune, *junior*; *adolescens*, adolescent, *adolescentior*; *senex*, vieux, *senior*, etc.

II. N'ont que le superlatif : *consultus*, éclairé, *consultissimus*; *diversus*, divers, *diversissimus*; *inclitus*, remarquable, *inclitissimus*; *invictus*, invincible, *invictissimus*; *novus*, nouveau, *novissimus*; *nuperus*, récent, *nuperrimus*; *vetus*, ancien, *veterrimus*, etc.

78. Un certain nombre de comparatifs et de superlatifs n'ont pas de positif et sont tirés d'une préposition :

PRÉPOSITIONS.	COMPARATIFS.	SUPERLATIFS.
(*in*, dans)	*interior*, intérieur;	*intimus*, intime.
(*cis*, en deçà)	*citerior*, citérieur;	*citimus*, très-proche.
(*ultra*, au delà)	*ulterior*, ultérieur;	*ultimus*, le plus éloigné.
(*præ*, devant)	*prior*, le premier des deux;	*primus*, le premier de tous.
(*prope*, près de)	*propior*, plus proche;	*proximus*, le plus proche.
(*de*, hors de)	*deterior*, plus mauvais;	*deterrimus*, le plus mauvais.
(*ante*, avant)	*anterior*, antérieur;	sans superlatif.

Remarque. — *Ocior*, plus rapide, super. *ocissimus*; *potior*, préférable, sup. *potissimus*, n'ont pas non plus de positif.

79. Quatre adjectifs dont le positif est rare au nominatif masculin singulier ont un double superlatif irrégulier :

Exterus, extérieur; *exterior*, extérieur; *extremus* et *extimus* (rare), extrême, le dernier; — *inferus*, inférieur, *inferior*, inférieur; *infimus* et *imus*, le plus bas, infime; — *posterus*, qui vient après; *posterior*, postérieur; *postremus* et *postumus*, le dernier; *superus*, qui est en haut; *superior*, supérieur; *supremus* et *summus*, le plus haut, suprême.

80. Les prépositions *per* et *præ*, jointes à un positif d'ailleurs susceptible des formes régulières, lui donnent la valeur de superlatifs absolus :

percarus, très-cher.	*perdifficilis*, très-difficile.
prædives, très-riche.	*præaltus*, très-élevé.

L'adjectif *præclarus*, illustre, est le seul des superlatifs ainsi formés qui ait les degrés de comparaison ordinaires *præclarior*, *præclarissimus*.

Degrés de comparaison dans les participes.

81. Les participes présents et passés, lorsqu'ils sont employés adjectivement, peuvent avoir des comparatifs et des superlatifs :

amans, aimant,	*amantior*, *amantissimus*.
paratus, disposé,	*paratior*, *paratissimus*.

CHAPITRE IV

ADJECTIFS NUMÉRAUX.

82. Il y a trois sortes d'adjectifs numéraux proprement dits : les adjectifs numéraux *cardinaux*, les adjectifs *ordinaux*, et les adjectifs *distributifs*. Nous donnerons d'abord la liste des adjectifs cardinaux et des adjectifs ordinaux ; les formes moins usitées sont comprises entre parenthèses.

ADJECTIFS CARDINAUX.	ADJECTIFS ORDINAUX.
1. unus, a, um.	1er primus, a, um.
2. duo, æ, o.	2e secundus *ou* alter.
3. tres, tria.	3e tertius, a, um.
4. quatuor (quattuor).	4e quartus, a, um.
5. quinque.	5e quintus, a, um.
6. sex.	6e sextus, a, um.
7. septem.	7e septimus, a, um.
8. octo.	8e octavus, a, um.
9 novem.	9e nonus, a, um.
10. decem.	10e decimus, a um.
11. undecim.	11e uudecimus, a, um.
12. duodecim.	12e duodecimus, a, um.
13. tredecim (decem et tres).	13e tertius decimus, decimus et tertius.
14. quatuordecim (decem et quatuor).	14e quartus decimus, decimus et quartus.
15. quindecim (decem et quinque).	15e quintus decimus.
16. sedecim (decem et sex).	16e sextus decimus.
17. decem et septem (septendecim).	17e septimus decimus.
18. duodeviginti (decem et octo).	18e duodevicesimus (octavus decimus).
19. undeviginti (decem et novem).	19e undevicesimus (nonus decimus).
20. viginti.	20e vicesimus (vigesimus).

21. unus et viginti, viginti unus.	21e unus (primus) et vicesimus, vicesimus primus.
22. duo et viginti, viginti duo.	22e alter (secundus) et vicesimus, vicesimus alter.
23. tres et viginti, viginti tres, etc.	23e tertius et vicesimus, vicesimus tertius, etc.
28. duodetriginta (octo et viginti).	28e duodetricesimus, vicesimus octavus.
29. undetriginta (novem et viginti).	29e undetricesimus, vicesimus nonus.
30. triginta.	30e tricesimus (trigesimus).
40. quadraginta.	40e quadragesimus.
50. quinquaginta.	50e quinquagesimus.
60. sexaginta.	60e sexagesimus.
70 septuaginta.	70e septuagesimus.
80. octoginta.	80e octogesimus.
90. nonaginta.	90e nonagesimus.
99. undecentum (nonaginta novem).	99e undecentesimus (nonagesimus nonus).
100. centum.	100e centesimus.
101. centum et unus, centum unus.	101e centesimus primus, primus et centesimus.
200. ducenti, æ, a.	200e ducentesimus.
300. trecenti, æ, a.	300e trecentesimus.
400. quadringenti, æ, a.	400e quadringentesimus.
500. quingenti, æ, a.	500e quingentesimus.
600. sexcenti, æ, a.	600e sexcentesimus.
700. septingenti, æ, a.	700e septingentesimus.
800. octingenti, æ, a.	800e octingentesimus.
900. nongenti, æ, a.	900e nongentesimus.
1000. mille.	1000e millesimus.
2000. duo millia *ou* milia.	2000e bis millesimus.
5000. quinque millia.	5000e quinquies millesimus.
10000. decem millia.	10000e decies millesimus.

83. Tous les adjectifs *ordinaux* en *us* se déclinent sur *bonus*. Les adjectifs cardinaux à partir de *deux cents* jusqu'à *neuf cents* se déclinent également : les autres sont invariables, excepté les trois premiers qui ont les formes suivantes :

	SINGULIER.			PLURIEL.		
N.	unus,	ă,	um,	uni,	æ,	ă.
G.	unīus, *des 3 genres.*			unorum,	arum,	orum.
D.	uni, *des 3 genres.*			unis, *des 3 genres.*		
Ac.	unum,	am,	um,	unos,	as,	ă.
Ab.	uno,	ā,	o,	unis, *des 3 genres.*		

G.	duŏ,	duæ,	duŏ.	trēs,	*n.* tria.
N.	duōrum,	duārum,	duōrum.	trium, *des 3 genres.*	
D.	duōbus,	duābus,	duōbus.	tribus, *des 3 genres.*	
Ac.	duōs (duŏ),	duās,	duŏ.	trēs,	*n.* tria.
Ab.	duōbus,	duābus,	duōbus.	tribus, *des 3 genres.*	

Remarques. — I. *Unus* se décline sur *bonus,* excepté au génitif et au datif singulier *unīus*, *unī.*

Le plùriel *uni*, *unæ, una* signifie *seuls*, *uniques,* et de plus il s'emploie dans le sens de *un,* avec les substantifs qui n'ont que le pluriel : *una castra,* un seul camp.

II. *Duo* prend au datif et à l'ablatif la désinence *bus : duō-bus, duā-bus*. Au génitif on emploie aussi *duum*, pour tous les genres.

Ambo, *æ*, *o*, les deux, tous les deux, se décline sur *duo*.

84. I. *Mille,* mille, est au singulier un adjectif indéclinable : *mille milites*, mille soldats; *mille militum*, de mille soldats; rarement on dit en employant *mille* comme substantif, *mille militum*, un millier de soldats.

Au pluriel *millia* ou *milia* est un substantif déclinable, et se construit avec le génitif : *duo millia militum*, deux mille soldats; *unum et viginti millia militum*, vingt et un mille soldats.

Si *millia* est suivi d'un autre nombre déclinable, le substantif se met au génitif ou au même cas que *millia : militum tria millia trecenti* ou *tria millia trecenti milites*, trois mille trois cents soldats.

II. Quand on réunit deux nombres cardinaux ou ordinaux, de *vingt* à *cent*, le plus petit nombre se place le premier avec *et*, ou le second sans *et* : *septem et viginti* ou *viginti septem*, vingt-sept; rarement on trouve *viginti et septem*. Après *cent*, le plus grand nombre se place toujours le premier avec ou sans *et : centum viginti* ou *centum et viginti*, cent vingt.

Lorsqu'il y a plus de deux nombres, le plus grand se place devant le plus petit, et quelquefois le second est précédé de *et : duo millia (et) trecenti quadraginta*, deux mille trois cent quarante.

Remarques.— I. La construction *bis mille,* deux fois mille; *ter mille*, trois fois mille, pour *duo millia*, deux mille ; *tria millia,* trois mille, est poétique.

II. En latin on n'emploie jamais le nombre cardinal pour le nombre ordinal comme en français ; ainsi *le cinq janvier* se dira *dies quintus mensis januarii.*

Adjectifs numéraux distributifs.

85. Les adjectifs numéraux *distributifs* répondent à la question *combien à chacun?* ou *combien à la fois?* Ils se traduisent par les locutions françaises *chacun un*, *chacun deux* ou *un à un, deux à deux*, et ainsi de suite, et se déclinent sur *boni*, *æ*, *a*.

1.	singuli.	15.	quini deni.	70.	septuageni.
2.	bini.	16.	seni deni.	80.	octogeni.
3.	terni (trini).	17.	septeni deni.	90.	nonageni.
4.	quaterni.	18.	duodeviceni.	99.	undeceni.
5.	quini.	19.	undeviceni.	100.	centeni.
6.	seni.	20.	viceni.	200.	duceni.
7.	septeni.	21.	viceni singuli.	300.	treceni.
8.	octoni.	22.	viceni bini.	400.	quadringeni.
9.	noveni.	28.	duodetriceni.	500.	quingeni.
10.	deni.	29.	undetriceni.	600.	sexceni.
11.	undeni.	30.	triceni.	700.	septingeni.
12.	duodeni.	40.	quadrageni.	800.	octingeni.
13.	terni deni.	50.	quinquageni.	900.	nongeni.
14.	quaterni deni.	60.	sexageni.	1000.	singula millia.

Remarque. — On emploie ces adjectifs : 1° dans le sens distributif : *Cæsar et Ariovistus denos comites ad colloquium adduxerunt*, César et Arioviste amenèrent chacun dix compagnons à la conférence ; 2° dans le sens des adjectifs cardinaux avec un nom dont le pluriel désigne un seul objet : *bina castra*, deux camps ; *binæ litteræ*, deux lettres, et de même avec *millia : duo* ou *bina millia*, deux milliers.

Dans ce dernier cas, *un* se traduit par *uni* et non par *singuli* ; *trois*, par *trini*, et non par *terni : trina castra*, trois camps.

86. Aux adjectifs numéraux se rattachent encore :

1° Les adjectifs *multiplicatifs* en *plex*. Les seuls usités sont : *simplex*, simple ; *duplex*, double ; *triplex*, triple ; *quadruplex*, quadruple ; *quintuplex*, quintuple ; *septemplex*, septuple ; *decemplex*, décuple ; *centuplex*, centuple.

2° Les adjectifs *proportionnels* en *plus*, qui sont : *simplus*, une fois autant ; *duplus*, deux fois autant ; *triplus*, trois fois autant ; *quadruplus*, quatre fois autant ; *septuplus*, sept fois autant ; *octuplus*, huit fois autant.

Ces adjectifs ne s'emploient guère qu'au neutre : *duplum*, le double.

CHAPITRE V

ADJECTIFS PRONOMINAUX.

87. Les adjectifs *pronominaux* sont ceux qui s'emploient tantôt comme adjectifs, tantôt comme pronoms.

Il y a cinq sortes d'adjectifs pronominaux : les adjectifs *démonstratifs*, les adjectifs *relatifs* ou *conjonctifs*, les adjectifs *interrogatifs*, les adjectifs *indéfinis* et les adjectifs *possessifs*.

Remarques. — I. Comme les adjectifs *possessifs* sont dérivés des pronoms personnels, nous les étudierons dans le chapitre des pronoms.

II. En faisant connaître les formes des adjectifs pronominaux, nous donnerons d'abord leur signification comme adjectifs, et, entre parenthèses, leur signification comme pronoms.

I. Adjectifs ou pronoms démonstratifs.

88. Les adjectifs ou pronoms *démonstratifs* sont :

1° *is*, *ea*, *id*, ce, cet, cette (il, lui, elle, cela).
2° *hic, hæc, hoc,* ce, cet, cette (celui-ci, celle-ci, ceci).
3° *ille, illa, illud*, ce, cet, cette (celui-là, celle-là, cela).
4° *iste*, *ista, istud,* ce, cet, cette (celui-là, celle-là, cela).
5° *idem, eadem*, *idem,* le même, la même, cela même.
6° *ipse, ipsa*, *ipsum*, même (moi-même, toi-même, lui-même).

Voici la déclinaison des démonstratifs.

1. **Is, ea, id,** *ce, il.*

	SINGULIER.			PLURIEL.		
	M.	F.	N.	M.	F.	N.
N.	ĭs,	eă,	ĭd.	eī *ou* iī,	eæ,	eă.
G.	ējus,	*des 3 genres.*		eōrum,	eārum,	eōrum.
D.	eī,			eīs *ou* iīs,	*des 3 genres.*	
Ac.	eum,	eam,	ĭd.	eōs,	eās,	eă.
Ab.	eō,	eā,	eō.	eīs *ou* iīs,	*des 3 genres.*	

Remarque. — Le radical **i** de *i-s* se change en **e** dans plusieurs formes.

Le neutre *i-d* prend la désinence **d** que nous retrouverons dans *illu-d*, *istu-d*, de *ille, iste.*

Le génitif singulier est en **ius** et le datif en **i**, comme dans la plupart des adjectifs pronominaux. Dans *ejus* l'**i**, se trouvant entre deux voyelles, s'est changé en **j**, comme dans *hujus,* génitif de *hic.*

2. **Hic, hæc, hoc,** *ce, celui-ci.*

	SINGULIER.			PLURIEL.		
	M.	F.	N.	M.	F.	N.
N.	hic,	hæc,	hoc.	hī,	hæ,	hæc.
G.	hūjus,	*des 3 genres.*		hōrum,	hārum,	hōrum.
D.	huic,			hīs,	*des 3 genres.*	
Ac.	hunc,	hanc,	hoc.	hōs,	hās,	hæc.
Ab.	hōc,	hāc,	hōc.	hīs,	*des 3 genres.*	

Remarque. — *Hic* vient de *hi-ce*, forme poétique; **ce** se trouve en prose après **s :** *hujusce*, *hosce. hisce.* Dans *hicine*, *huncine*, *hancine*, etc., formes composées de la particule interrogative *ne*, **e** s'est changé en **ĭ**.

Hæc pour *hæ*, au nominatif féminin pluriel, se rencontre quelquefois dans de bons auteurs, même en prose.

3. **Ille, illa, illud,** *ce, celui-là.*

	SINGULIER.			PLURIEL.		
	M.	F.	N.	M.	F.	N.
N.	illĕ,	illă,	illŭd.	illī,	illæ,	illă.
G.	illīus,	*des 3 genres.*		illōrum,	illārum,	illōrum.
D.	illī,			illīs,	*des 3 genres.*	
Ac.	illum,	illam,	illŭd.	illōs,	illās,	illă.
Ab.	illō,	illā,	illō.	illīs,	*des 3 genres.*	

Déclinez sur *ille :*

Istĕ, istă, istŭd, ce, cette, ce (celui-là, celle-là, cela).

Remarque. — Le suffixe **ce**, après avoir perdu l'**e** final, s'ajoute à *ille* et à *iste*, et donne les formes suivantes analogues à celles de **hic.** Ces formes se rencontrent quelquefois dans la bonne prose :

N.	illic,	illæc,	illōc *ou* illūc.	istic,	istæc,	istōc *ou* istūc.
Ac.	illunc,	illanc,	illōc *ou* illūc.	istunc,	istanc,	istōc *ou* istūc.
Ab.	illōc,	illāc,	illōc.	istōc,	istāc,	istōc.

Pluriel. Nom. et accusatif neutre : illæc *et* istæc.

4. **Idem, eadem, idem**, *le même.*

SINGULIER.

	M.	F.	N.
N.	ī-dem,	eă-dem,	ĭ-dem.
G.	ejus-dem,	*des 3 genres.*	
D.	eī-dem,		
Ac.	eun-dem,	ean-dem,	ĭ-dem.
Ab.	eō-dem,	eā-dem,	eō-dem.

PLURIEL.

	M.	F.	N.
N.	eī-dem *ou* iī-dem,	eæ-dem,	eă-dem.
G.	eōrun-dem,	eārun-dem,	eōrun-dem.
D.	eīs-dem *ou* iīs-dem,	*des 3 genres.*	
Ac.	eōs-dem,	eās-dem,	eă-dem.
Ab.	eīs-dem *ou* iīs-dem,	*des 3 genres.*	

Remarque. — *Idem* est composé de *is* et du suffixe *dem.* Au nominatif masculin *idem* est pour (is-dem); au neutre *ĭ-dem* est pour (id-dem).

Devant le suffixe *dem*, la consonne **m** des formes, *eum*, *eorum*, etc., s'est changée en **n** (§ 9, 2°) : *eun-dem*, *eorun-dem.*

Au pluriel, *iidem* et *iisdem* s'écrivent et se prononcent souvent *īdem* et *īsdem.*

5. **Ipse, ipsa, ipsum**, *même.*

	SINGULIER. M.	F.	N.	PLURIEL. M.	F.	N.
N.	ipsĕ,	ipsă,	ipsŭm.	ipsī,	ipsæ,	ipsă.
G.	ipsīus,	*des 3 genres.*		ipsōrum,	ipsārum,	ipsōrum.
D.	ipsī,			ipsīs, *des 3 genres.*		
Ac.	ipsum,	ipsam,	ipsum.	ipsōs,	ipsās,	ipsă.
Ab.	ipsō,	ipsā,	ipsō.	ipsīs, *des 3 genres.*		

Remarque. — Il ne faut pas confondre *ipse,* même, avec *idem*, le même. *Ipse rex* signifie *le roi même*, *le roi lui-même*, et *idem rex* signifie *le même roi.*

II. Adjectifs ou pronoms conjonctifs.

89. Le principal adjectif *conjonctif* ou *relatif* est *qui*, *quæ*, *quod*, lequel, laquelle (qui, que). Ordinairement en latin comme en français, il est employé comme pronom, et se rapporte à un nom exprimé précédemment.

Ce mot, nom ou pronom, s'appelle *antécédent.*

	SINGULIER.			PLURIEL.		
	M.	F.	N.	M.	F.	N.
N.	quī,	quæ,	quŏd, *qui.*	quī,	quæ,	quæ.
G.	cūjus,	*des 3 genres.*		quōrum,	quārum,	quōrum.
D.	cuī,			quĭbus, *des 3 genres.*		
Ac.	quem,	quam,	quŏd.	quōs,	quās,	quæ.
Ab.	quō,	quā,	quō.	quĭbus, *des 3 genres.*		

Remarques. — I. Au lieu de la forme *quibus,* qui prend la désinence *bus,* on rencontre dans les auteurs postérieurs au siècle d'Auguste l'ancienne forme *queīs* ou *quīs.*

II. Avec la conjonction *cum,* avec, on dit quelquefois *quīcum,* à l'ablatif singulier, pour *quōcum, quācum.*

III. En ajoutant *cunque* au relatif, on a l'indéfini *quicunque, quæcunque, quodcunque,* quiconque, tout homme qui, tout ce qui, *gén. cujuscunque,* etc.

III. Adjectifs ou pronoms interrogatifs et indéfinis.

90. Les adjectifs *interrogatifs* et *indéfinis* deviennent pronoms quand ils ne sont pas employés avec un nom.

Les formes purement adjectives sont comprises entre parenthèses ; les autres formes, excepté *quid,* s'emploient comme adjectifs et comme pronoms.

Quis est interrogatif et indéfini.

1. *Quis* interrogatif.

91. *Quis* interrogatif signifie *quel, lequel? (qui, que, quoi?)* excepté au nominatif et à l'accusatif du singulier, il se décline comme le relatif *qui.*

	SINGULIER.		
	M.	F.	N.
N.	quĭs (quī),	(quæ),	quĭd (quŏd)?
G.	cūjus?	*des 3 genres.*	
D.	cuī?		
Ac.	quem,	(quam),	quĭd (quŏd)?
Ab.	quō,	(quā),	quō?

	PLURIEL.		
	M.	F.	N.
N.	qui,	quæ,	quæ?
G.	quōrum,	quārum,	quōrum?
D.	quĭbus? *des 3 genres.*		
Ac.	quōs,	quās,	quæ?
Ab.	quĭbus? *des 3 genres.*		

Remarques. — I. *Quis?* qui? pronom, a au singulier les mêmes formes pour le féminin que pour le masculin. *Quæ, quam, quā* sont des formes adjectives et ne s'emploient qu'avec un nom : *quæ mater?* quelle mère? *Quid* est toujours pronom et signifie *quelle chose, quoi?*

II. *Nam*, car, ajouté à *quis*, donne *quisnam* (*quinam*), (*quænam*), *quidnam* (*quodnam*)? gén. *cujusnam?* etc., qui signifie quel donc? qui donc?

II. *Quis* indéfini.

92. *Quis* indéfini signifie *quelque* (*quelqu'un*, *quelque chose*). La déclinaison de *quis* indéfini diffère à quelques cas de celle de *quis* interrogatif.

SINGULIER.

	M.	F	N.
N.	quĭs (quī),	quă (quæ),	quĭd (quŏd).
G.	cujus,	*des 3 genres.*	
D.	cui,		
Ac.	quem,	quam,	quĭd (quŏd).
Ab.	quō,	quā,	quō.

PLURIEL.

	M.	F.	N.
N.	quī,	quæ,	quă (quæ).
G.	quōrum,	quārum,	quōrum.
D.	quĭbus, *des 3 genres.*		
Ac.	quōs,	quās,	quă (quæ).
Ab.	quĭbus, *des 3 genres.*		

Remarques. — I. Au lieu de *quis* on emploie souvent la forme composée *aliquis* (*aliqui*), *aliquă, aliquid* (*aliquod*), pluriel *aliquī*, *aliquæ*, *aliquă*, etc. *Aliquis* diffère de *quis* en ce qu'au nominatif singulier féminin et au pluriel neutre il fait toujours *aliquă*.

Au pluriel on emploie souvent *aliquot* (indéclinable) avec un nom dans le sens de *quelques*.

II. Le composé *ecquis* (*ecqui*), *ecqua* (*ecquæ*), *ecquid* (*ecquod*)? y a-t-il quelque *ou* quelqu'un qui? y a-t-il quelque chose qui? gén. *eccujus?* dat. *eccui?* etc., se décline comme le simple *quis* indéfini.

COMPOSÉS DE *qui* ET DE *quis*.

93. Outre les composés que nous avons vus, *qui* et *quis* en forment quelques autres. Dans tous ces mots *qui* et *quis* se déclinent seuls ; les autres syllabes restent les mêmes.

1. Quidam, quædam, quiddam (quoddam), *un certain*, *gén.* cujusdam, *dat.* cuidam, *acc.* quendam, quandam, etc. *gén. pluriel* quorundam, quarundam, etc.

2. Quilibet, quælibet, quidlibet (quodlibet), *qui il plaira*, *le premier venu, n'importe quoi; gén.* cujuslibet, *dat.* cuilibet, etc.

3. Quivis, quævis, quidvis (quodvis), *qui tu voudras*, *n'importe qui* ou *quoi*, *gén.* cujusvis, *dat.* cuivis, etc.

4. QUISPIAM, quæpiam, quidpiam (quodpiam), *quelque, quelqu'un*, *quelque chose*, *gén.* cujuspiam, *dat.* cuipiam, etc.

5. QUISQUAM (sans féminin) quidquam *ou* quicquam, *quelqu'un*, *quelque chose;* (avec un nom de personne, *quelque*), *gén.* cujusquam, *datif,* cuiquam, etc. *sans pluriel.*

Avec un nom de chose on emploie *ullus*, *a, um.*

6. QUISQUE, quæque, quidque (quodque), *chacun, chacune, chaque chose*, *gén.* cujusque, *dat.* cuique, etc.

QUISQUIS (sans féminin) quidquid *ou* quicquid, *quelque que, quelconque, quelque chose que, acc. sing.* quemquem, *abl.* quoquo, *plur.* quiqui.

Les autres cas sont peu usités. Un ancien génitif, *cuicui*, se rencontre dans l'expression *cuicuimodi,* de quelque manière que.

Remarque. — **Quisque** entre en composition avec *unus* et *quotus ;* alors les deux mots se déclinent :

Unusquisque, unaquæque, unumquidque (unumquodque), *chaque, chacun,* gén. uniuscujusque, *dat.* unicuique, etc.

Quotusquisque, quotaquæque, quotumquodque? *combien peu? en quel petit nombre?*

AUTRES ADJECTIFS OU PRONOMS INDÉFINIS.

94. Les adjectifs pronominaux qui suivent ont comme les précédents le génitif en **ius** et le datif en **i**, ils se déclinent entièrement sur *unus*, excepté *alius* qui fait au neutre *aliud.*

1. ULLUS, ă, um, *quelque*, *aucun* (sans négation), *gén.* ullīus, *dat.* ullī, *acc.* ullum, ullam, ullum, *abl.* ullō, ullā, ullō, etc.

2. NULLUS (pour *ne ullus*) nullă, nullum, *aucun ne*, *nul* (avec négation), *gén.* nullīus, *dat.* nullī, etc.

3. SOLUS, solă, solum, *seul, seule, gén.* solīus, *dat.* solī, *acc.* solum, solam, solum, *abl.* solō, solā, solō.

4. TOTUS, totă, totum, *tout, tout entier, toute, gén.* totīus, *dat.* totī, *acc.* totum, totam, totum, *abl.* totō, totā, totō, etc.

5. ALIUS, aliă, aliŭd, *autre, un autre*, *différent* (en parlant de plus de deux), *gén.* alīus, *dat.* aliī, *acc.* alium, aliam, aliŭd.

6. ALTER, alteră, alterum, *l'autre* (en parlant de deux), *l'un des deux*, *gén.* alterīus, *dat.* alterī, *acc.* alterum, alteram, alterum, etc.

7. UTER, utră, utrum, *lequel des deux? celui des deux qui, gén.* utrīus, *dat.* utrī, *acc.* utrum, utram, utrum, etc.

8. NEUTER (pour *ne uter*), neutră, neutrum, *ni l'un ni l'autre*, *aucun des deux*, *gén.* neutrīus, *dat.* neutrī, etc.

9. ALTERUTER, alterutra, alterutrum, *ou* (en déclinant les deux

mots), alter uter, altera utra, alterum utrum, *l'un des deux, l'un ou l'autre; gén.* alterutrius *ou* alterius utrius, etc.

10. Uterque, utrăque, utrumque, *l'un et l'autre, tous deux, gén.* utrĭusque, *dat.* utrīque, etc.

11. Utervis, utravis, utrumvis *et* uterlibet, utralibet, utrumlibet, *lequel des deux vous voudrez* ou *il vous plaira.*

12. Utercunque, utracunque, utrumcunque, *quel que soit celui des deux qui, gén.* utriuscunque, *dat.* utricunque.

Remarque. — Le génitif et le datif singulier des adjectifs qui sont en même temps pronoms, ne s'emploient que pour les personnes, lorsqu'ils ont une seule terminaison pour les trois genres. Ainsi *hujus, huic* signifient de celui-ci, à celui-ci; *cujus* et *cui* signifient de qui, à qui; *alicujus, alicui,* de quelqu'un, à quelqu'un; pour traduire de *cela, à cela; de quoi, à quoi; de quelque chose, à quelque chose,* il faut employer le mot *res* et dire : *hujus rei, huic rei; cujus rei, cui rei; alicujus rei, alicui rei.*

Adjectifs ou pronoms corrélatifs.

95. Les adjectifs ou pronoms *démonstratifs*, *relatifs*, *interrogatifs* et *indéfinis* se correspondent entre eux pour la signification et pour la forme; ils sont appelés pour cette raison adjectifs ou pronoms *corrélatifs.*

Ex. : *is*, celui; *qui*, qui; *quis*, qui? *quis*, quelqu'un.

Les corrélatifs spéciaux expriment la *grandeur,* la *qualité* et le *nombre.*

DÉMONSTRATIFS.	RELATIFS.
tantus, a, um, *aussi grand;*	quantus, a, um, *que (grand).*
talis, e, *tel;*	qualis, *quel, que.*
tot, *aussi nombreux;*	quot, *que (nombreux).*

INTERROGATIFS.	INDÉFINIS.
quantus ? *combien grand?*	quantus, *d'une certaine grandeur.*
qualis ? *quel?*	qualis, *tel quel.*
quot? *combien?*	quot, *en certain nombre.*

Remarques. — I. *Tot* et *quot* sont indéclinables et ne s'emploient ordinairement qu'avec un nom au pluriel : *tot homines*, autant d'hommes.

II. En ajoutant *cunque* à chacun des relatifs on a *quantuscunque*, quelque grand que; *qualiscunque*, de quelque espèce que; *quotcunque* (indéclinable), quelque nombreux que.

CHAPITRE VI

PRONOMS PERSONNELS ET POSSESSIFS.

I. Pronoms personnels.

96. Les pronoms personnels représentent d'une manière dis-
incte chacune des trois personnes.

SINGULIER.

	1re PERSONNE.		2e PERSONNE.		3e PERSONNE.	
V. *V.*	ĕgo,	*je, moi.*	tū,	*tu, toi.*	—	
r.	meī,	*de moi.*	tuī,	*de toi.*	suī,	*de soi, de lui.*
).	mĭhĭ,	*à moi.*	tĭbĭ,	*à toi.*	sĭbĭ,	*à soi, à lui.*
c.	mē,	*me, moi.*	tē,	*te, toi.*	sē,	*se, soi, lui.*
b.	mē,	*de moi.*	tē,	*de toi.*	sē,	*de soi, de lui.*

PLURIEL.

I. V.	nōs,	*nous,*	vōs,	*vous.*	—	
r.	nostrī,	*de nous.*	vestrī,	*de vous.*	suī,	*de soi, d'eux.*
).	nōbīs,	*à nous.*	vōbīs,	*à vous.*	sĭbĭ,	*à soi, à eux.*
c.	nōs,	*nous.*	vōs,	*vous.*	sē,	*soi, eux.*
b.	nōbīs,	*de nous.*	vōbīs,	*de vous.*	sē,	*de soi, d'eux.*

Remarques. — I. Au génitif *nos* fait aussi *nostrum* dans le ns de *d'entre nous*, et *vos* fait également *vestrum*, *d'entre vous*.

Le pronom *sui, sibi, se,* a les mêmes formes pour le singulier le pluriel. Comme il a toujours le sens réfléchi, il n'a ni nomi-atif, ni vocatif.

Le pronom ordinaire de la troisième personne *il*, *elle*, etc. *le*, , *les*, *leur,* se rend en latin, lorsqu'on l'exprime, par un des onoms démonstratifs *is*, *ea*, *id; hic, hæc*, *hoc; ille*, *illa*, *illud*, lon le sens.

II. A tous les cas des pronoms personnels, excepté *tu* et les génitifs *nostrum vestrum*, on peut ajouter *met* (même) : *egomet*, moi-même, *mihimet ipsi*, noi-même; *semet*, soi-même. On renforce *tu* en ajoutant *te : tute*, toi-même, *se* en le redoublant : *sese*, soi-même.

II. Adjectifs ou pronoms possessifs.

97. Des radicaux des pronoms personnels, parfois modifiés, forment les adjectifs ou pronoms possessifs.

meus,	mea,	meum,	*mon* (*le mien*).
tuus,	tua,	tuum,	*ton* (*le tien*).
suus,	sua,	suum,	*son* (*le sien*), *leur* (*le leur*).
noster,	nostra,	nostrum,	*notre* (*le nôtre*).
vester,	vestra,	vestrum,	*votre* (*le vôtre*).

98. *Meus*, *mea*, *meum*, se décline sur *bonus, a*, *um*, excepté au vocatif masculin singulier qui est *mi*.

SINGULIER.

	M.	F.	N.
N.	meŭs,	meă,	meum.
V.	mī,	meă,	meum.
G.	meī,	meæ,	meī.
D.	meō,	meæ,	meō.
Ac.	meum,	meam,	meum.
Ab.	meō,	meā,	meō.

PLURIEL.

	M.	F.	N.
N.	meī,	meæ,	meă.
V.	meī,	meæ,	meă.
G.	meōrum,	meārum,	meōrum.
D.	meīs, *des* 3 *genres*.		
Ac.	meōs,	meās,	meă.
Ab.	meīs, *des* 3 *genres*.		

Remarques. — I. Ainsi se déclinent *tuus*, *tua*, *tuum*, ton, et *suus*, *sua*, *suum*, son, qui n'ont pas de vocatif.

II. A l'ablatif singulier de ces adjectifs, surtout de *suus*, on ajoute souvent *pte* qui a le sens de *propre : meopte pondere*, de mon propre poids.

III. A *suus*, comme aux pronoms personnels, on ajoute *met* (même): *suimet sanguinis*, de son sang même.

99. *Noster*, *nostra*, *nostrum*, se décline comme *liber*, *libera*, *liberum*, avec cette différence que l'**e** qui n'appartient pas au radical, n'existe qu'au nominatif et au vocatif masculin singulier.

SINGULIER.

	M.	F.	N.
N. V.	nostĕr,	nostră,	nostrum.
G.	nostrī,	nostræ,	nostrī.
D.	nostrō,	nostræ,	nostrō.
Ac.	nostrum,	nostram,	nostrum.
Ab.	nostrō,	nostrā,	nostrō.

PLURIEL.

	M.	F.	N.
N. V.	nostrī,	nostræ,	nostră.
G.	nostrōrum,	nostrārum,	nostrōrum.
D.	nostrīs, *des* 3 *genres*.		
Ac.	nostrōs,	nostrās,	nostră.
Ab.	nostrīs, *des* 3 *genres*.		

Remarque. — Ainsi se décline *vester*, *vestra*, *vestrum*, votre qui n'a pas de vocatif.

LIVRE II

CONJUGAISON.

CHAPITRE I

DU VERBE EN GÉNÉRAL.

100. Il faut d'abord distinguer dans le verbe, en latin comme en français, les *nombres*, les *personnes*, les *temps,* les *modes* et les *voix.*

Nombres. — Personnes.

101. Les verbes latins ont deux nombres, comme les mots déclinables : le *singulier* et le *pluriel;* trois personnes, comme les pronoms : la *première*, la *deuxième* et la *troisième.*

Les nombres et les personnes sont marqués en latin par les désinences.

Temps.

102. Les verbes latins ont six temps, le présent : *scribo*, j'écris ; l'imparfait : *scribebam,* j'écrivais ; le futur : *scribam*, j'écrirai ; le parfait : *scripsi*, j'ai écrit, j'écrivis *ou* j'eus écrit ; le plus-que-parfait, *scripseram*, j'avais écrit ; le futur antérieur : *scripsero*, j'aurai écrit.

Comme on le voit, le latin n'a qu'une seule forme au parfait de l'indicatif, et cette forme traduit nos différents parfaits.

Modes.

103. Les verbes latins ont cinq modes dont trois personnels, l'indicatif : *scribo*, j'écris ; le subjonctif : *scribam,* que j'écrive ; l'impératif : *scribe*, écris ; et deux impersonnels, l'infinitif : *scribere*, écrire ; le participe : *scribens*, écrivant.

A l'infinitif latin se rattachent deux autres formes : le *gérondif* et le *supin.*

Le *gérondif* est un nom verbal neutre de la deuxième déclinaison dont il a quatre cas : le génitif *scribendi*, d'écrire, le datif

scribendo, à écrire; l'accusatif toujours régi par une préposition: (*ad*) *scribendum*, (pour) écrire, et l'ablatif: *scribendo,* en écrivant.

Le *supin* est un nom verbal de la quatrième déclinaison qui n'a que l'accusatif: *scriptum*, pour écrire, et quelquefois l'ablatif: *scriptu*, à écrire.

Remarque. — Notre conditionnel présent se rend ordinairement en latin par l'imparfait du subjonctif : j'écrirais, *scriberem*, et notre conditionnel passé, par le plus-que-parfait: j'aurais écrit, *scripsissem.*

Voix.

104. Les verbes latins ont deux voix : la voix active : *scribo*, j'écris, et la voix passive : *scribor*, je suis écrit.

En latin certains verbes ont la forme passive sans en avoir la signification ; on les appelle verbes *déponents.*

Les verbes qui se conjuguent sur la voix active sont *transitifs*, comme *scribo,* j'écris, ou *intransitifs*, comme *curro*, je cours.

Les verbes déponents sont également *transitifs,* comme *imitor,* j'imite ; ou *intransitifs*, comme *morior*, je meurs.

Éléments du verbe.

Radical et terminaison.

105. Toute forme verbale est composée de deux éléments principaux : le *radical* et la *terminaison*.

Le radical *verbal* représente l'état ou l'action marquée par le verbe ; la terminaison exprime l'idée du verbe *être* avec toutes les modifications de voix, de modes, de temps, de nombres et de personnes.

Ainsi dans *scrib-ebam*, j'écrivais, la terminaison *ebam* signifie *j'étais*, et le radical *scrib* signifie *écrivant.*

Désinences personnelles.

106. On appelle *désinence personnelle* la partie de la terminaison qui varie selon le nombre et la personne.

A la voix active les désinences personnelles des deux modes principaux, l'*indicatif* et le *subjonctif*, sont :

SINGULIER.	PLURIEL.
1re p. **m**, 2e p. **s**, 3e p. **t**;	1re p. **mŭs**, 2e p. **tĭs**, 3e p. **nt**.

Remarques. — I. La désinence **m** de la première personne du

singulier ne s'est pas maintenue à plusieurs temps de l'indicatif : *scribo*, j'écris ; *amabo*, j'aimerai.

II. Les désinences du parfait de l'indicatif actif sont irrégulières à plusieurs personnes.

III. Parmi les désinences des modes impersonnels, il faut remarquer celle de l'infinitif présent **se**, que l'on trouve dans le verbe *es-se*. Dans la conjugaison régulière **se** entre deux voyelles s'est changé en **re** (§ 9, 1°) : *scrib-ĕ-re,* écrire.

107. On appelle *conjugaison* l'ensemble des formes que prend le verbe pour exprimer toutes les différences de nombres, de personnes, de temps et de modes.

Avant de passer à la conjugaison des verbes attributifs, il convient de donner celle du verbe substantif, *sum,* je suis, qui fournit des terminaisons aux autres verbes, et sert d'auxiliaire à certains temps.

Conjugaison du verbe sum.

108. Le verbe *sum* forme ses temps de deux radicaux différents : le radical (*es*) diversement modifié et le radical (*fu*).

L'**e** initial du radical *es* est tombé à toutes les personnes qui commencent par **s** : *sum, sim,* etc. pour (esum, esim) ; la consonne finale **s** s'est changée en **r** entre deux voyelles (§ 9, 1°) : *eram, ero,* etc., pour (esam, eso).

VERBE **esse**, *être*.

	INDICATIF.			SUBJONCTIF.	
		Présent.			
S.	sŭ-m,	*je suis,*	S.	sĭ-m,	*que je sois,*
	ĕs,	*tu es,*		sī-s,	*que tu sois,*
	ēs-t,	*il est,*		sĭ-t,	*qu'il soit,*
P.	sŭ-mŭs,	*nous sommes,*	P.	sī-mŭs,	*que nous soyons,*
	es-tĭs,	*vous êtes,*		sī-tis,	*que vous soyez,*
	su-nt,	*ils sont.*		si-nt,	*qu'ils soient.*
		Imparfait.			
S.	ĕr-ă-m,	*j'étais,*	S.	es-sĕ-m,	*que je fusse*[1],
	er-ā-s,	*tu étais,*		es-sē-s,	*que tu fusses,*
	er-ă-t,	*il était,*		es-sĕ-t,	*qu'il fût,*
P.	er-ā-mŭs,	*nous étions,*	P.	es-sē-mŭs,	*que nous fussions,*
	er-ā-tĭs,	*vous étiez,*		es-sē-tĭs,	*que vous fussiez,*
	er-a-nt,	*ils étaient.*		es-se-nt,	*qu'ils fussent.*

1. Ou *je serais, tu serais, il serait, nous serions, vous seriez,* etc.

Futur.

S.	ĕr-ō,	*je serai,*	S. futurus, a, um	sim,	*que je sois,*
	er-ĭ-s,	*tu seras,*		sis,	*que tu sois,*
	er-ĭ-t,	*il sera,*		sit,	*qu'il soit,*
P.	er-ĭ-mŭs,	*nous serons,*	P. futuri, æ, a	simus,	*que nous soyons,*
	er-ĭ-tĭs,	*vous serez,*		sitis,	*que vous soyez,*
	er-u-nt,	*ils seront.*		sint,	*qu'ils soient.*

Parfait.

S.	fŭ-ī,	*j'ai été*[1],	S.	fŭ-ĕrĭ-m,	*que j'aie été,*
	fu-i-stī,	*tu as été,*		fu-ĕrĭ-s,	*que tu aies été,*
	fu-ĭ-t,	*il a été,*		fu-ĕrĭ-t,	*qu'il ait été,*
P.	fu-ĭ-mŭs,	*nous avons été,*	P.	fu-ĕrĭ-mŭs,	*que nous ayons été,*
	fu-i-stĭs,	*vous avez été,*		fu-ĕrĭ-tĭs,	*que vous ayez été,*
	fu-ēru-nt *ou* fuēre,	*ils ont été.*		fu-ĕri-nt,	*qu'ils aient été.*

1. Ou *je fus, tu fus, il fut, nous fûmes, vous fûtes, ils furent.*

Plus-que-parfait.

S.	fŭ-ĕră-m,	*j'avais été,*	S.	fŭ-issĕ-m,	*que j'eusse été*[1],
	fu-ĕrā-s,	*tu avais été,*		fu-issē-s,	*que tu eusses été,*
	fu-ĕră-t,	*il avait été,*		fu-issĕ-t,	*qu'il eût été,*
P.	fu-ĕrā-mŭs,	*nous avions été,*	P.	fu-issē-mŭs,	*que nous eussions été,*
	fu-ĕrā-tĭs,	*vous aviez été,*		fu-issē-tis,	*que vous eussiez été,*
	fu-ĕra-nt,	*ils avaient été.*		fu-isse-nt,	*qu'ils eussent été.*

1. Ou *j'aurais été, tu aurais été, il aurait été, nous aurions été,* etc.

Futur antérieur.

S.	fŭ-ĕro,	*j'aurai été,*	S.	fu-ĕrĭ-m,	*que j'aie été,*
	fu-ĕrĭ-s,	*tu auras été,*		fu-ĕrĭ-s,	*que tu aies été,*
	fu-ĕrĭ-t,	*il aura été,*		fu-ĕrĭ-t,	*qu'il ait été,*
P.	fu-ĕrĭ-mŭs,	*nous aurons été,*	P.	fu-ĕrĭ-mŭs,	*que nous ayons été,*
	fu-ĕrĭ-tĭs,	*vous aurez été,*		fu-ĕrĭ-tĭs,	*que vous ayez été,*
	fu-ĕri-nt.	*ils auront été.*		fu-ĕri-nt,	*qu'ils aient été.*

IMPÉRATIF.

S.	es *ou* es-to,	*sois,*	P.	es-tĕ *ou* es-tōtĕ,	*soyez,*
	es-to,	*qu'il soit,*		su-nto,	*qu'ils soient.*

INFINITIF.

Présent et *imparfait*, essĕ, *être.*
Parfait et *plus-que-parfait*, fŭ-issĕ, *avoir été.*
Futur, futūrum, am, um esse *ou* fŏrĕ, *devoir être.*
Futur antérieur, futūrum, am, um fuisse, *avoir dû être.*

PARTICIPES.

Présent, (ens) *étant,* usité dans les deux composés abs-ens *absent* et præs-ens, *présent.*
Futur, futūrus, a, um, *devant être.*

Remarques. — I. Au lieu de *essem*, *esses*, *esset*, *essent*, on dit aussi *fŏrem*, *fŏres*, *fŏret*, *fŏrent*, surtout dans le sens du conditionnel *je serais*.

Ces formes ainsi que *fore* sont tirées du radical (*fu*) modifié.

II. Les formes *eram*, j'étais; *ero*, je serai; *essem*, que je fusse; *esse*, être, ajoutées au radical (*fu*) du parfait, donnent *fu-eram*, j'avais été; *fu-ero*, j'aurai été; *fu-issem*, que j'eusse été; *fu-isse*, avoir été.

D'autres temps, comme *futurus sim*, *futurum esse* et *fuisse*, sont composés du participe *futurus* et des auxiliaires *sim*, *esse*, *fuisse*.

III. En latin comme en français le subjonctif parfait et le subjonctif futur antérieur sont semblables.

IV. L'impératif latin n'a point de première personne du pluriel; on y supplée par la première personne du subjonctif: *simus*, soyons, et de même dans les autres verbes.

Les secondes personnes de l'impératif *esto*, *estote*, ont plus d'énergie que *es*, *este*: elles ont presque la signification du futur, *tu seras*, *vous serez*. Aussi, en fait-on usage dans les lois, dans les préceptes, où le commandement est plus formel et plus rigoureux. Cette remarque s'applique à tous les autres verbes.

COMPOSÉS DU VERBE **esse**.

109. Conjuguez sur *esse* les verbes suivants qui se composent d'une préposition et du verbe *esse* :

ab-sum,	ab-es,	ab-fui *et* a-fui,	ab-esse,	*être absent.*
ad-sum,	ad-es,	ad-fui *et* af-fui,	ad-esse,	*être présent.*
de-sum,	de-es,	de-fui,	de-esse,	*manquer à.*
in-sum,	in-es,	in-fui,	in-esse,	*être dans.*
inter-sum,	inter-es,	inter-fui,	inter-esse,	*assister à.*
ob-sum,	ob-es,	ob-fui *et* of-fui,	ob-esse,	*être nuisible.*
præ-sum,	præ-es,	præ-fui,	præ-esse,	*être à la tête de.*
sub-sum,	sub-es,	(sans parfait)	sub-esse,	*être dessous.*
super-sum,	super-es,	super-fui,	super-esse,	*rester, survivre.*
pro-sum,	prod-es,	pro-fui,	prod-esse,	*être utile.*

Remarques. — I. Dans *pro-sum*, la préposition *pro* prend sa forme primitive *prod* quand le verbe *sum* commence par un **e** : *prod-es*, *prod-est*, *prod-eram*, *prod-ero*, etc.

II. Nous donnerons aux verbes irréguliers la conjugaison de *pos-sum*, *posse*, pouvoir, autre composé de *sum*.

CHAPITRE II

CONJUGAISON RÉGULIÈRE.

CLASSIFICATION DES CONJUGAISONS.

110. Il y a en latin quatre conjugaisons, que l'on distingue par la lettre qui termine le radical verbal.

La première conjugaison a un radical en **a** :	*amā-re*, aimer.
La deuxième a un radical en **e** :	*monē-re*, avertir.
La troisième a un radical terminé par une consonne :	*scrib-ĕ-re*, écrire.
Plus rarement par la voyelle **u** :	*minu-ĕ-re*, diminuer.
La quatrième a un radical en **i** :	*audī-re*, entendre.

Remarques. — I. Comme on le voit, on trouve le radical verbal à l'infinitif en retranchant **re** pour la première, la deuxième et la quatrième conjugaison, et **ĕ-re** composé de la désinence **re** et de la voyelle de liaison **ĕ**, pour la troisième.

II. Pour distinguer la deuxième conjugaison de la troisième, il est utile de connaître la première personne du présent de l'indicatif : *monē-re, monĕ-o*; *scrib-ĕre, scrib-o.* Dans *monē-re*, l'**e** qui appartient au radical verbal se maintient devant l'**o** de la terminaison.

VOIX ACTIVE.

Radicaux formatifs.

111. On appelle radicaux *formatifs* ceux qui servent à former les temps dérivés des verbes.

Les radicaux formatifs sont, outre le radical *verbal* que l'on trouve à l'infinitif, le radical *du parfait de l'indicatif actif* et le radical *du supin en* **um**.

Le *parfait de l'indicatif* actif et le *supin* se forment du radical verbal de la manière suivante :

1° Le *parfait de l'indicatif*, par l'addition de **vi** pour la première et la quatrième conjugaison, de **ui** pour la deuxième, après la suppression de l'**e** final, et de **si** pour la troisième.

amā-vi, mon-ui, scrip-si pour (scrib-si), *audī-vi.*

2° Le *supin* par l'addition de **tum** pour la première, la troisième

et la quatrième conjugaison et de **i-tum** pour la deuxième, après la suppression de l'**e** final :

amā-tum, *monĭ-tum*, *scrip-tum* pour (scrib-tum), *audī-tum*.

On obtient le radical du parfait en retranchant la terminaison **i** :

amāv-(i), *monŭ-(i)*, *scrips-(i)*, *audīv-(i)*,

et le radical du supin en retranchant la désinence **m** :

amātu-(m), *monĭtu-(m)*, *scriptu-(m)*, *audītu-(m)*.

Remarques. — I. Dans la troisième conjugaison, la consonne finale du radical *verbal* est souvent modifiée devant les consonnes **s** et **t** du parfait et du supin.

1° **b** se change en **p** devant **s** et **t** : *scrib-ere*, écrire ; *scrip-si*, pour (scrib-si), *scrip-tum*, pour (scrib-tum).

2° **g** se change en **c** devant **t** et forme un **x** en se combinant avec **s** : *reg-ĕre*, diriger ; *rexi* pour (reg-si) ; *rectum* pour (reg-tum).

3° **gu** et **qu** perdent l'**u** final, et subissent les mêmes modifications que **g** : *distinguĕre*, distinguer ; *distinxi* pour (distingu-si, disting-si), *distinctum* ; *coquĕre*, cuire ; *coxi* pour (coqu-si, coq-si), *coc-tum*.

4° **m** est souvent renforcé par un **p** devant **s** et devant **t** : *sum-ĕre*, prendre, *sump-si*, *sump-tum*, ou plus rarement *sumsi*, *sumtum*.

II. Les syllabes **vi** et **ui** sont empruntées au parfait *fui* du verbe *esse*, et la syllabe **si** est empruntée au radical (*es*) du même verbe qui a perdu l'*e* initial comme dans *sum*, *sim*.

III. Les lettres **v**, **u**, **s**, sont les *caractéristiques* du parfait de l'indicatif, et passent à tous les temps qui en sont formés.

Nota. — Dans les tableaux suivants, nous séparons par un trait les divers éléments de chaque forme, tels que *radicaux formatifs*, *syllabes caractéristiques* des temps, *voyelles de liaison*, *désinences* : amā-ba-m, amav-era-mus, scrib-ĕ-re.

Nous rapprochons le subjonctif de l'indicatif, parce que ces deux modes ont les mêmes désinences.

On remarquera les rapports qui existent entre la première et la seconde conjugaison, qui ont le futur en *bo*, entre la troisième et la quatrième, qui ont le futur en *am*.

	INDICATIF.		SUBJONCTIF.	
PRÉSENT.	*S.* ămo,	*j'aime.*	ămĕ-m,	*que j'aime.*
	amā-s,	*tu aimes.*	amē-s,	*que tu aimes.*
	amă-t,	*il aime.*	amĕ-t,	*qu'il aime.*
	P. amā-mŭs,	*nous aimons.*	amē-mus,	*que nous aimions.*
	amā-tĭs,	*vous aimez.*	amē-tis,	*que vous aimiez.*
	ama-nt,	*ils aiment.*	ame-nt,	*qu'ils aiment.*
IMPARFAIT.	*S.* ămā-bă-m,	*j'aimais.*	ămā-rĕ-m,	*que j'aimasse*[3].
	ama-bā-s,	*tu aimais.*	ama-rē-s,	*que tu aimasses.*
	ama-bă-t,	*il aimait.*	ama-rĕ-t,	*qu'il aimât.*
	P. ama-bā-mus,	*nous aimions.*	ama-rē-mus,	*que nous aimassions.*
	ama-bā-tis,	*vous aimiez.*	ama-rē-tis,	*que vous aimassiez.*
	ama-ba-nt,	*ils aimaient.*	ama-re-nt,	*qu'ils aimassent.*
FUTUR.	*S.* ămā-bo,	*j'aimerai.*	ămātū-rus sim,	*que j'aime.*
	ama-bĭ-s,	*tu aimeras.*	» sis,	*que tu aimes.*
	ama-bĭ-t,	*il aimera.*	» sit,	*qu'il aime.*
	P. ama-bĭ-mus,	*nous aimerons.*	amaturi simus,	*que nous aimions.*
	ama-bĭ-tis,	*vous aimerez.*	» sitis,	*que vous aimiez.*
	ama-bu-nt,	*ils aimeront.*	» sint,	*qu'ils aiment.*
PARFAIT.	*S.* ămāv-ī,	*j'ai aimé*[1].	ămāv-ĕrĭ-m,	*que j'aie aimé.*
	amav-i-stī,	*tu as aimé.*	amav-erĭ-s,	*que tu aies aimé.*
	amav-ĭ-t,	*il a aimé.*	amav-erĭ-t,	*qu'il ait aimé.*
	P. amav-ĭ-mus,	*nous avons aimé.*	amav-erĭ-mus,	*que nous ayons aim*
	amav-i-stĭs,	*vous avez aimé.*	amav-erĭ-tis,	*que vous ayez aimé*
	amav-ēru-nt[2],	*ils ont aimé.*	amav-eri-nt,	*qu'ils aient aimé.*
PLUS-Q.-PARFAIT.	*S.* ămāv-ĕră-m,	*j'avais aimé.*	ămāv-issĕ-m,	*que j'eusse aimé*[4].
	amav-erā-s,	*tu avais aimé.*	amav-issē-s,	*que tu eusses aimé.*
	amav-eră-t,	*il avait aimé.*	amav-issĕ-t,	*qu'il eût aimé.*
	P. amav-erā-mus,	*n. avions aimé.*	amav-issē-mus,	*que n. eussions aim*
	amav-erā-tis,	*vous aviez aimé.*	amav-issē-tis,	*que vous eussiez ai*
	amav-era-nt,	*ils avaient aimé.*	amav-isse-nt,	*qu'ils eussent aimé.*
FUT. ANTÉRIEUR.	*S.* ămāv-ĕro,	*j'aurai aimé.*	ămāv-ĕrĭ-m,	*que j'aie aimé*, etc.
	amav-erĭ-s,	*tu auras aimé.*	(comme au parfait.)	
	amav-erĭ-t,	*il aura aimé.*		
	P. amav-erĭ-mus,	*n. aurons aimé.*	amav-ĕrĭ-mus,	*q. n. ayons aimé,* e
	amav-erĭ-tis,	*vous aurez aimé.*	(comme au parfait.)	
	amav-eri-nt,	*ils auront aimé.*		

GÉRONDIF. *G.* ăma-ndī, *d'aimer.* *Ac.* (ad) ămandum, *pour aimer.*
D. ăma-ndō, *à aimer.* *Ab.* ăma-ndō, *en aimant.*

1. Ou *j'aimai.* 2 *Ou* amav-ērĕ. 3. Ou *j'aimerais*, etc. 4. Ou *j'aurais aimé,*

IMPÉRATIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
mā *ou* ămā-to, *aime.* mā-to, *qu'il aime.* mā-tĕ *ou* ama-tōtĕ, *aimez.* ma-nto, *qu'ils aiment.*	ămā-rĕ, *aimer.*	ăma-ns, *gén.* ntis, *aimant.*
	ămātū-rum, ram, rum esse, *devoir aimer.*	ămātū-rus, ra, rum, *devant aimer.*
	ămāv-issĕ, *avoir aimé.*	Pas de participe parfait.
	ămātū-rum, ram, rum fuisse, *avoir dû aimer.*	

Supin. 1. ămātu-m, *pour aimer.*
2. ămātū, *à aimer.*

Conjuguez ainsi : laudāre, *louer ;* orāre, *prier ;* portāre, *porter ;* vocāre, *appeler.*

		INDICATIF.		SUBJONCTIF.	
PRÉSENT.	*S.*	mŏnĕ-o,	*j'avertis.*	monĕ-ă-m,	*que j'avertisse.*
		monē-s,	*tu avertis.*	mone-ā-s,	*que tu avertisses.*
		monĕ-t,	*il avertit.*	mone-ă-t,	*qu'il avertisse.*
	P.	monē-mŭs,	*nous avertissons.*	mone-ā-mus,	*que nous avertissions.*
		monē-tĭs,	*vous avertissez.*	mone-ā-tis,	*que vous avertissiez.*
		mone-nt,	*ils avertissent.*	mone-a-nt,	*qu'ils avertissent.*
IMPARFAIT.	*S.*	mŏnē-bă-m,	*j'avertissais.*	monē-rĕ-m,	*que j'avertisse* [3].
		mone-bā-s,	*tu avertissais.*	mone-rē-s,	*que tu avertisses.*
		mone-bă-t,	*il avertissait.*	mone-rĕ-t,	*qu'il avertît.*
	P.	mone-bā-mus,	*n. avertissions.*	mone-rē-mus,	*que nous avertissions.*
		mone-bā-tis,	*vous avertissiez.*	mone-rē-tis,	*que vous avertissiez.*
		mone-ba-nt,	*ils avertissaient.*	mone-re-nt,	*qu'ils avertissent.*
FUTUR.	*S.*	mŏnē-bo,	*j'avertirai.*	mŏnĭtū-rus sim,	*que j'avertisse.*
		mone-bĭ-s,	*tu avertiras.*	» sis,	*que tu avertisses.*
		mone-bĭ-t,	*il avertira.*	» sit,	*qu'il avertisse.*
	P.	mone-bĭ-mus,	*nous avertirons.*	monitu-ri simus,	*que n. avertissions.*
		mone-bĭ-tis,	*vous avertirez.*	» sitis,	*que vous avertissiez.*
		mone-bu-nt,	*ils avertiront.*	» sint,	*qu'ils avertissent.*
PARFAIT.	*S.*	mŏnŭ-ī,	*j'ai averti* [1].	mŏnŭ-ĕrĭ-m,	*que j'aie averti.*
		monu-i-stī,	*tu as averti.*	monu-erĭ-s,	*que tu aies averti.*
		monu-ĭ-t,	*il a averti.*	monu-erĭ-t,	*qu'il ait averti.*
	P.	monu-ĭ-mus,	*n. avons averti.*	monu-erĭ-mus,	*que nous ayons averti.*
		monu-ī-stĭs,	*vous avez averti.*	monu-erĭ-tis,	*que vous ayez averti.*
		monu-ēru-nt [2],	*ils ont averti.*	monu-eri-nt,	*qu'ils aient averti.*
PLUS-Q.-PARFAIT.	*S.*	mŏnŭ-ĕră-m,	*j'avais averti.*	mŏnŭ-issĕ-m,	*que j'eusse averti* [4].
		monu-erā-s,	*tu avais averti.*	monu-issē-s,	*que tu eusses averti.*
		monu-eră-t,	*il avait averti.*	monu-issĕ-t,	*qu'il eût averti.*
	P.	monu-erā-mus,	*n. avions averti.*	monu-issē-mus,	*que n. eussions averti.*
		monu-erā-tis,	*v. aviez averti.*	monu-issē-tis,	*que v. eussiez averti.*
		monu-era-nt,	*ils av. averti.*	monu-isse-nt,	*qu'ils eussent averti.*
FUT. ANTÉRIEUR.	*S.*	mŏnŭ-ĕr-ŏ,	*j'aurai averti.*	mŏnŭ-erĭ-m,	*que j'aie averti,* etc.
		monu-erĭ-s,	*tu auras averti.*	(comme au parfait.)	
		monu-erĭ-t,	*il aura averti.*		
	P.	monu-erĭ-mus,	*n. aurons averti.*	monu-erĭ-mus,	*q. n. ayons averti,* etc.
		monu-erĭ-tis,	*v. aurez averti.*	(comme au parfait.)	
		monu-eri-nt,	*ils auront averti.*		

GÉRONDIF. *G.* mŏne-ndī, *d'avertir.* *Ac.* (ad) mŏne-ndum, *pour avertir.*
D. mŏne-ndō, *à avertir.* *Ab.* mŏne-ndō, *en avertissant.*

1. Ou *j'avertis.* 2. *Ou* monu-ērĕ. 3. Ou *j'avertirais*, etc. 4. Ou *j'aurais averti*, et

IMPÉRATIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
ŏnē *ou* monē-to, *avertis.* onē-to, *qu'il avertisse.* onē-tě *ou* monē-tōte, *avertissez.* one-nto, *qu'ils avertissent.*	mŏnē-re, *avertir.*	mone-ns, *gén.* ntis, *avertissant.*
	mŏnĭtū-rum, ram, rum esse, *devoir avertir.*	mŏnĭtū-rus, a, um, *devant avertir.*
	mŏnŭ-issĕ, *avoir averti.*	Pas de participe passé.
	mŏnĭtū-rum, ram, rum fuisse, *avoir dû avertir.*	

Supin. 1. mŏnĭtu-m, *pour avertir.*
2. monitū, *à avertir.*

juguez ainsi : habēre, *avoir;* debēre, *devoir;* præbēre, *fournir;* terrēre, *effrayer.*

	INDICATIF.		SUBJONCTIF.	
PRÉSENT.	*S.* scrīb-o,	*j'écris.*	scrīb-ă-m,	*que j'écrive.*
	scrib-ĭ-s,	*tu écris.*	scrib-ā-s,	*que tu écrives.*
	scrib-ĭ-t,	*il écrit.*	scrib-ă-t,	*qu'il écrive.*
	P. scrib-ĭ-mŭs,	*nous écrivons.*	scrib-ā-mus,	*que nous écrivions.*
	scrib-ĭ-tĭs,	*vous écrivez.*	scrib-ā-tis,	*que vous écriviez.*
	scrib-u-nt,	*ils écrivent.*	scrib-a-nt,	*qu'ils écrivent.*
IMPARFAIT.	*S.* scrīb-ēbă-m,	*j'écrivais.*	scrīb-ĕ-rĕ-m,	*que j'écrivisse*[3].
	scrib-ebā-s,	*tu écrivais.*	scrib-e-rē-s,	*que tu écrivisses.*
	scrib-ebă-t,	*il écrivait.*	scrib-e-rĕ-t,	*qu'il écrivît.*
	P. scrib-ebā-mus,	*nous écrivions.*	scrib-e-rē-mus,	*que nous écrivissions.*
	scrib-ebā-tis,	*vous écriviez.*	scrib-e-rē-tis,	*que vous écrivissiez.*
	scrib-eba-nt,	*ils écrivaient.*	scrib-e-re-nt,	*qu'ils écrivissent.*
FUTUR.	*S.* scrīb-ă-m,	*j'écrirai.*	scrīptū-rus sim,	*que j'écrive.*
	scrib-ē-s,	*tu écriras.*	» sis,	*que tu écrives.*
	scrib-ĕ-t,	*il écrira.*	» sit,	*qu'il écrive.*
	P. scrib-ē-mus,	*nous écrirons.*	scriptu-ri simus,	*que nous écrivions.*
	scrib-ē-tis,	*vous écrirez.*	» sitis,	*que vous écriviez.*
	scrib-e-nt,	*ils écriront.*	» sint,	*qu'ils écrivent.*
PARFAIT.	*S.* scrīps-ī,	*j'ai écrit*[1].	scrīps-ĕrĭ-m,	*que j'aie écrit.*
	scrips-i-stī,	*tu as écrit.*	scrips-erĭ-s,	*que tu aies écrit.*
	scrips-ĭ-t,	*il a écrit.*	scrips-erĭ-t,	*qu'il ait écrit.*
	P. scrips-ĭ-mus,	*nous avons écrit.*	scrips-erĭ-mus,	*que nous ayons écrit*
	scrips-i-stĭs,	*vous avez écrit.*	scrips-erĭ-tis,	*que vous ayez écrit.*
	scrips-ēru-nt[2],	*ils ont écrit.*	scrips-eri-nt,	*qu'ils aient écrit.*
PLUS-Q.-PARFAIT.	*S.* scrīps-ĕră-m,	*j'avais écrit.*	scrīps-issĕ-m,	*que j'eusse écrit*[4].
	scrips-erā-s,	*tu avais écrit.*	scrips-issē-s,	*que tu eusses écrit.*
	scrips-eră-t,	*il avait écrit.*	scrips-issĕ-t,	*qu'il eût écrit.*
	P. scrips-erā-mus,	*n. avions écrit.*	scrips-issē-mus,	*que n. eussions écrit.*
	scrips-erā-tis,	*vous aviez écrit.*	scrips-issē-tis,	*que vous eussiez écrit.*
	scrips-era-nt,	*ils avaient écrit.*	scrips-isse-nt,	*qu'ils eussent écrit.*
FUT. ANTÉRIEUR.	*S.* scrīps-ĕro,	*j'aurai écrit.*	scrīps-ĕrĭ-m,	*que j'aie écrit,*
	scrips-erĭ-s,	*tu auras écrit.*	(comme au parfait.)	
	scrips-erĭ-t,	*il aura écrit.*		
	P. scrips-erĭ-mus,	*n. aurons écrit.*	scrips-erĭ-mus,	*q. nous ayons écrit,*
	scrips-erĭ-tis,	*vous aurez écrit.*	(comme au parfait.)	
	scrips-eri-nt,	*ils auront écrit.*		

GÉRONDIF. *G.* scrīb-e-ndī, *d'écrire.* *Ac.* (ad) scrīb-e-ndum, *pour écrire.*
D. scrīb-e-ndō, *à écrire.* *Ab.* scrib-e-ndō, *en écrivant.*

1. Ou *j'écrivis.* 2. *Ou* scrips-ērĕ. 3. Ou *j'écrirais.* 4. Ou *j'aurais écrit.*

IMPÉRATIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
scrīb-ĕ *ou* scrīb-ĭ-to, *écris.* scrib-ĭ-to, *qu'il écrive.* scrib-ĭ-tĕ *ou* scrib-ĭ-tōte, *écrivez.* scrib--u-nto, *qu'ils écrivent.*	scrīb-ĕ-rĕ, *écrire.*	scrīb-e-ns, *gén.* ntis, *écrivant.*
	scrīptū-rum, ram, rum esse, *devoir écrire.*	scrīptū-rus, a, um, *devant écrire.*
	scrīps-issĕ, *avoir écrit.*	Pas de participe parfait.
	scrīptū-rum, ram, rum fuisse, *avoir dû écrire.*	

Supin. 1. scriptu-m, *pour écrire.*
2. scriptū, *à écrire.*

Conjuguez ainsi : carpĕre, *cueillir;* dicĕre (*parf.* dixi, *supin* dictum), *dire.*

		INDICATIF.		SUBJONCTIF.	
PRÉSENT.	*S.*	audĭ-o,	*j'entends.*	audĭ-ă-m,	*que j'entende.*
		audī-s,	*tu entends.*	audi-ā-s,	*que tu entendes.*
		audĭ-t,	*il entend.*	audi-ă-t,	*qu'il entende.*
	P.	audī-mŭs,	*nous entendons.*	audi-ā-mus,	*que nous entendions.*
		audī-tĭs,	*vous entendez.*	audi-ā-tis,	*que vous entendiez.*
		audĭ-u-nt,	*ils entendent.*	audi-a-nt,	*qu'ils entendent.*
IMPARFAIT.	*S.*	audĭ-ēbā-m,	*j'entendais.*	audī-rĕ-m,	*que j'entendisse*[3].
		audi-ebā-s,	*tu entendais.*	audi-rē-s,	*que tu entendisses.*
		audi-ebă-t,	*il entendait.*	audi-rĕ-t,	*qu'il entendît.*
	P.	audi-ebā-mus,	*nous entendions.*	audi-rē-mus,	*que n. entendissions.*
		audi-ebā-tis,	*vous entendiez.*	audi-rē-tis,	*que vous entendissiez.*
		audi-eba-nt,	*ils entendaient.*	audi-re-nt,	*qu'ils entendissent.*
FUTUR.	*S.*	audĭ-ă-m,	*j'entendrai.*	audītū-rus sim,	*que j'entende.*
		audi-ē-s,	*tu entendras.*	» sis,	*que tu entendes.*
		audi-ĕ-t,	*il entendra.*	» sit,	*qu'il entende.*
	P.	audi-ē-mus,	*nous entendrons.*	auditu-ri simus,	*que nous entendions.*
		audi-ē-tis,	*vous entendrez.*	» sitis,	*que vous entendiez.*
		audi-e-nt,	*ils entendront.*	» sint,	*qu'ils entendent.*
PARFAIT.	*S.*	audīv-ī,	*j'ai entendu*[1].	audīv-ĕrĭ-m,	*que j'aie entendu.*
		audiv-i-stī,	*tu as entendu.*	audiv-erĭ-s,	*que tu aies entendu.*
		audiv-ĭ-t,	*il a entendu.*	audiv-erĭ-t,	*qu'il ait entendu.*
	P.	audiv-ĭ-mus,	*n. avons entendu.*	audiv-erĭ-mus,	*que n. ayons entendu.*
		audiv-i-stĭs,	*v. avez entendu.*	audiv-erĭ-tis,	*que v. ayez entendu.*
		audiv-ēru-nt[2],	*ils ont entendu.*	audiv-eri-nt,	*qu'ils aient entendu.*
PLUS-Q.-PARFAIT.	*S.*	audīv-ĕră-m,	*j'avais entendu.*	audīv-issĕ-m,	*que j'eusse entendu*[4].
		audiv-erā-s,	*tu avais entendu.*	audiv-issē-s,	*que tu eusses entendu.*
		audiv-eră-t,	*il avait entendu.*	audiv-issĕ-t,	*qu'il eût entendu.*
	P.	audiv-erā-mus,	*n. av. entendu.*	audiv-issē-mus,	*q. n. eussions entendu.*
		audiv-erā-tis,	*v. aviez entendu.*	audiv-issē-tis,	*q. v. eussiez entendu.*
		audiv-era-nt,	*ils av. entendu.*	audiv-isse-nt,	*qu'ils eussent entendu.*
FUT. ANTÉRIEUR.	*S.*	audīv-ĕro,	*j'aurai entendu.*	audīv-ĕrĭ-m,	*que j'aie entendu,*
		audiv-erĭ-s,	*tu auras entendu.*	(comme au parfait.)	
		audiv-erĭ-t,	*il aura entendu.*		
	P.	audiv-erĭ-mus,	*n. aur. entendu.*	audiv-erĭ-mus,	*q. n. ayons entendu,*
		audiv-erĭ-tis,	*v. aurez entendu.*	(comme au parfait.)	
		audiv-eri-nt,	*ils aur. entendu.*		

GÉRONDIF. *G.* audĭ-e-ndī, *d'entendre.* *Ac.* (ad) audi-e-ndum, *pour entendre.*
D. audi-e-ndō, *à entendre.* *Ab.* audi-e-ndō, *en entendant.*

1. Ou *j'entendis.* 2. *Ou* audīv-ērĕ. 3. Ou *j'entendrais.* 4. Ou *j'aurais entendu.*

IMPÉRATIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
audī *ou* audī-to, *entends.* audī-to, *qu'il entende.* audī-tĕ *ou* audī-tōte, *entendez.* audĭ-u-nto, *qu'ils entendent.*	audī-rĕ, *entendre.*	audĭ-e-ns, *gén.* ntis, *entendant.*
	audītū-rum, ram, rum esse, *devoir entendre.*	audītū-rus, ra, rum, *devant entendre.*
	audīv-issĕ, *avoir entendu.*	Pas de participe parfait.
	audītū-rum, ram, rum fuisse, *avoir dû entendre.*	

Supin. 1. audītu-m, *pour entendre.*
2. audītū, *à entendre.*

Conjuguez ainsi : munīre, *fortifier ;* punīre, *punir ;* finīre, *finir ;* nutrīre, *nourrir.*

TROISIÈME CONJUGAISON EN **ĕ-re, ĭo.**

116. A la troisième conjugaison se rattachent quelques verbes dont le radical s'accroît d'un **ĭ** à tous les temps formés du *radical verbal : capĭ-o*, je prends, *capĭ-ebam,* je prenais, etc.

Cet **ĭ** se retranche quand la terminaison primitive commence par un autre **i** ou par un **ĕ** (bref) : *cap-is*, tu prends, *cap-ĕre*, prendre.

Il ne faut pas confondre ces verbes avec ceux de la quatrième conjugaison en *ī-re*, *ĭ-o*.

117. CONJUGAISON DE **cap-ĕ-re, capĭ-o**, *prendre.*

	INDICATIF.	SUBJONCTIF.	IMPÉRATIF.
PRÉSENT.	*Je prends.* *S.* căpĭ-o, cap-ĭ-s, cap-ĭ-t, *P.* cap-ĭ-mus, cap-ĭ-tis, capĭ-u-nt.	*Que je prenne.* *S.* căpĭ-ă-m, capi-ā-s, capi-ă-t, *P.* capi-ā-mus, capi-ā-tis, capi-a-nt.	*S.* căp-ĕ *ou* cap-ĭ-to, *prends.* cap-ĭ-to, *qu'il prenne.* *P.* cap-ĭ-te *ou* cap-ĭ-tōte, *prenez.* capĭ-u-nto, *qu'ils prennent.*
IMPARFAIT.	*Je prenais.* *S.* căpĭ-ēbă-m, capi-ebā-s, capi-ebă-t, *P.* capi-ebā-mus, capi-ebā-tis, capi-eba-nt.	*Que je prisse.* *S.* căp-ĕ-rĕ-m, cap-e-rē-s, cap-e-rĕ-t, *P.* cap-e-rē-mus, cap-e-rē-tis, cap-e-re-nt.	INFINITIF. *Prés.* cap-ĕ-re, *prendre.* PARTICIPE. *Prés.* căpĭ-e-ns,ntis, *prenant.* GÉRONDIF. *G.* capi-e-ndi, *de prendre.* *D.* capi-e-ndō, *à prendre, etc.*
FUTUR.	*Je prendrai.* *S.* căpĭ-ăm, capi-ē-s, capi-ĕt, *P.* capi-ē-mus, capi-ē-tis, capi-e-nt.	Les autres temps se forment régulièrement du parfait *cēp-i*, d'où *cēp-eram, cēp-ero, cēp-erim, cēp-issem, cēp-isse.* Et du supin *captu-m*, d'où *captū-rus, a, um, captu-rus sim, captu-rum, ram, rum esse* ou *fuisse.*	

Conjuguez ainsi en tenant compte des altérations des radicaux formatifs au parfait et au supin : *fac-ĕre, facĭ-o, fēc-i, factu-m,* faire ; *fug-ĕre, fugi-o, fūg-i, fŭgĭtu-m,* fuir ; *rap-ĕre, rapi-o, rapu-i, raptu-m,* ravir ; *jac-ĕre, jaci-o, jēc-i, jactu-m,* lancer.

Formation des temps de l'actif.

118. Les radicaux formatifs sont, comme nous l'avons vu :

1° le *radical verbal* que l'on trouve à l'infinitif :

amā-re, monē-re, scrib-ĕre, audī-re ;

2° le *radical du parfait* que l'on trouve à ce temps en retranchant **i** :

amāv-i, monŭ-i, scrips-i, audīv-i;

3° Le *radical du supin en* **um** que l'on trouve en retranchant **m** :

amātu-m, monĭtu-m, scriptu-m, audītu-m.

Lorsque l'on connaît ces trois radicaux, et le dictionnaire les donne quand ils sont irréguliers, on peut former tous les autres temps.

I. DU RADICAL **verbal** ON FORME *huit* TEMPS.

1° Le *présent de l'indicatif* en ajoutant **o** : (*ama-o*) par contraction *amo*, *mone-o*, *scrib-o*, *audi-o*.

2° L'*imparfait de l'indicatif*, en ajoutant **bam** dans *amā-bam*, *monē-bam,* et **ēbam** dans *scrib-ēbam*, *audī-ēbam*.

3°. Le *futur de l'indicatif*, en ajoutant **bo** dans *amā-bo*, *monē-bo*, et **am** dans *scrib-am*, *audi-am*.

4° Le *présent du subjonctif,* en ajoutant **am** : *mone-am*, *scrib-am*, *audi-am*, excepté dans *amem* pour (*amaim*).

5° L'*imparfait du subjonctif*, en ajoutant **rem** dans *amā-rem*, *monē-rem*, *audī-rem*, et **ĕrem** dans *scrib-ĕrem*.

6° Le *participe présent*, en ajoutant **ns** : dans *ama-ns*, *mone-ns*, et **ens** dans *scrib-ens*, *audi-ens*.

7° Le *gérondif*, en ajoutant **ndi** dans *ama-ndi*, *mone-ndi*, et **endi** dans *scrib-endi*, *audi-endi*.

8° L'*impératif,* semblable au radical verbal dans *amā, monē*, *audī*, et accrû d'un *ĕ* dans *scribĕ*.

Remarques. — I. Les quatre verbes *dic-ĕre*, *duc-ĕre*, *fac-ĕre*, *fer-re* ont l'impératif semblable au radical : *dic*, *duc*, *fac*, *fer*. Il en est de même dans les composés comme *addic*, *subduc*, *perfer*, *calefac*, excepté ceux de *facio,* lorsqu'ils changent l'*a* en *i* : *perfĭce*, *confĭce*, de *perficio*, *conficio*.

II. Le verbe *scīre*, savoir, fait à l'impératif *scito*, sache, et non (*sci*); au pluriel *scitote* est plus usité que *scite*.

II. DU RADICAL DU **parfait** ON FORME *cinq* TEMPS.

1° Le *plus-que-parfait de l'indicatif*, en ajoutant **eram :** *amav-eram*, *monu-eram, scrips-eram*, *audiv-eram.*

2° Le *futur antérieur de l'indicatif,* en ajoutant **ero :** *amav-ero*, *monu-ero, scrips-ero*, *audiv-ero.*

3° Le *parfait* et *le futur antérieur du subjonctif*, en ajoutant **erim :** *amav-erim*, *monu-erim, scrips-erim*, *audiv-erim.*

4° Le *plus-que-parfait du subjonctif*, en ajoutant **issem :** *amav-issem*, *monu-issem*, *scrips-issem, audiv-issem.*

5° Le *parfait de l'infinitif*, en ajoutant **isse :** *amav-isse*, *mo-nu-isse*, *scrips-isse, audiv-isse.*

Remarque. — Les terminaisons *eram*, *ero, erim*, *issem*, (de essem), et *isse* (de esse), sont empruntées au verbe *sum.*

III. DU RADICAL DU **supin** EN *um* ON FORME *deux* TEMPS.

1° Le *participe futur*, en ajoutant **rus, ra, rum :** *amatu-rus*, *monitu-rus*, *scriptu-rus*, *auditu-rus.*

2° Le *supin en* **u** semblable à ce radical : *amatu, monitu, scriptu, auditu.*

Le participe futur avec *sim, sis*, *sit*, *esse* et *fuisse*, sert à former trois temps composés : le futur du subjonctif : *amaturus sim*, et les deux futurs de l'infinitif, *amaturum, am*, *um esse* ou *fuisse.*

Observations sur la formation des temps.

Conjugaisons contractes.

119. La formation des temps dans la conjugaison ne diffère sensiblement qu'au présent et à l'imparfait de tous les modes.

Les terminaisons primitives de ces deux temps sont celles de la troisième conjugaison :

PRÉSENT.

Ind. o, ĭs, ĭt, ĭmus, ĭtis, unt. — *Subj.* ăm. — *Imp.* ĕ ; *inf.* ĕre ; *part.* ens.

IMPARFAIT.

Indicatif, ēbam. — *Subjonctif*, ĕrem.

Les voyelles finales **a, e, i** des trois autres conjugaisons, se contractent à plusieurs personnes avec les voyelles **i** et **e** des terminaisons primitives.

INDICATIF PRÉSENT.

1. (Ama-o) amo, (amă-ĭs) amās, (amă-ĭt) amăt, (amă-ĭmus) amāmus, (amă-ĭtis) amātis.

2. (Monĕ-ĭs) monēs, (monĕ-ĭt) monĕt, (monĕ-ĭmus) monēmus, (monĕ-ĭtis) monētis.
4. (Audĭ-ĭs) audīs, (audĭ-ĭt) audĭt, (audĭ-ĭmus) audīmus, (audĭ-ĭtis) audītis.

INDICATIF IMPARFAIT.

(Amă-ēbam) amābam, (amă-ēbas) amābas; (monĕ-ēbam) monēbam, etc.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

(Amă-ĭm) amĕm, (amă-īs) amēs, (amă-ĭt) amĕt, (amă-ĭmus) amēmus, etc.

IMPÉRATIF.

(Amă-ĕ) amā, (amă-ĭto) amāto (monĕ-ĕ) monē, (audĭ-ĕ) audī, etc.

INFINITIF PRÉSENT.

(Amă-ĕre) amāre, (monĕ-ĕre) monēre, (audĭ-ĕre) audīre, *et de même à l'imparfait du subjonctif :* amārem, monērem, audīrem.

PARTICIPE PRÉSENT.

(Amă-ens) amans, (monĕ-ens) monens, *et de même au gérondif.*

Il résulte de là que la conjugaison fondamentale est la troisième, et que la première, la deuxième et la quatrième sont des conjugaisons contractes.
Les verbes en *īre* sont ceux qui s'écartent le moins des terminaisons primitives, et les verbes en *āre* sont ceux qui s'en écartent le plus.

Remarques. — I. Au subjonctif présent de la première conjugaison, la terminaison primitive n'est pas *ăm*, *ās*, *ăt*, etc., mais *ĭm*, *īs*, *ĭt*, etc., que l'on retrouve dans *sĭm*, *sīs*, *sĭt*. Les voyelles qui résultent de la contraction sont longues, excepté devant **t** final et **m** final : *amās*, *amăt*, *amĕm ; monēs*, *monē*, *monēre ; audīs*, *audĭt*, *audīre.*
II. Au passif les contractions ont lieu comme à la voix active.

Voix passive.

120. Dans la conjugaison passive, il faut distinguer les temps *simples* et les temps *composés*.

Les temps *simples* à l'indicatif et au subjonctif ont pour désinences personnelles.

Singulier : **r, rĭs** ou **rĕ, tŭr ;** *pluriel :* **mŭr, mĭnī, ntŭr.**

Ces désinences remplacent les désinences correspondantes de de l'actif.

Les temps *composés* sont formés du participe parfait et de l'un des temps du verbe *esse* qui sert alors d'auxiliaire, comme le verbe *être* en français : *amatus sum*, j'ai été aimé ; *amatus eram,* j'avais été aimé.

Remarque. — Les particularités de la formation du passif seront exposées après la conjugaison.

	INDICATIF.	SUBJONCTIF.	IMPÉRATIF.
PRÉSENT.	*Je suis aimé.* *S.* ămŏ-r, amā-rĭs *ou* rĕ, amā-tŭr, *P.* amā-mŭr, amā-mĭnī, ama-ntŭr.	*Que je sois aimé.* amĕ-r, amē-ris *ou* re, amē-tur, amē-mur, amē-mini, ame-ntur.	*Sois aimé.* 2. amā-rĕ *ou* amā-tŏ-r, 3. amā-tŏ-r, 2. amā-mĭni, 3. ama-ntō-r.
IMPARFAIT.	*J'étais aimé.* *S.* amā-bă-r, ama-bā-ris *ou* re, ama-bā-tur, *P.* ama-bā-mur, ama-bā-mini, ama-ba-ntur.	*Que je fusse, je serais aimé.* amā-rĕ-r, ama-rē-ris *ou* re, ama-rē-tur, ama-rē-mur, ama-rē-mini, ama-re-ntur.	INFINITIF. Présent. amā-rī, *être aimé.* Futur. amātum (indécl.) iri, *devoir être aimé.* Parfait. amatum, am, um esse *ou* fuisse, *avoir* *été aimé.*
FUTUR.	*Je serai aimé.* *S.* amā-bŏ-r, ama-bĕ-ris *ou* re, ama-bĭ-tur, *P.* ama-bĭ-mur, ama-bĭ-mini, ama-bu-ntur.		
PARFAIT.	*J'ai été, je fus aimé.* *S.* amātus sum *ou* fui, amatus es, amatus est, *P.* amati sumus, amati estis, amati sunt.	*Que j'aie été aimé.* amātus sim *ou* fuerim, amatus sis, amatus sit, amati simus, amati sitis, amati sint.	PARTICIPE. Futur. ama-ndus, a, um, *devant être aimé* o[u] *qu'il faut aimer.* Parfait. amātus, a, um, *aimé,* *ayant été aimé.*
PLUS-Q.-PARFAIT.	*J'avais été aimé.* *S.* amātus eram *ou* fue- amatus eras, [ram, amatus erat, *P.* amati eramus, amati eratis, amati erant.	*Que j'eusse été, j'aurais été aimé.* amātus essem *ou* fuis- amatus esses, [sem, amatus esset, amati essemus, amati essetis, amati essent.	*Remarque.* — Au[x] temps composés, le[s] auxiliaires *fui*, *fueram* *fuero*, *fuerim*, *fuissem* s'emploient à toute[s] les personnes et à tou[s] les nombres, mais il[s] sont moins usités.
FUTUR ANTÉR.	*J'aurai été aimé.* *S.* amātus ero *ou* fuero, amatus eris, amatus erit, *P.* amati erimus, amati eritis, amati erunt.	*Que j'aie été aimé.* amātus sim *ou* fuerim, amatus sis, *etc.* (Comme au parfait.)	

	INDICATIF.	SUBJONCTIF.	IMPÉRATIF.
PRÉSENT.	*Je suis averti.* *S.* mŏnĕ-ŏ-r, monē-rĭs *ou* rĕ, monē-tŭr, *P.* monē-mŭr, monē-mĭni, mone-ntŭr.	*Que je sois averti.* monĕ-ă-r, mone-ā-ris *ou* re, mone-ā-tur, mone-ā-mur, mone-ā-mini, mone-a-ntur.	*Sois averti.* 2. monē-rĕ *ou* monē-tŏ-r, 3. monē-tŏr. 2. monē-mini, 3. mone-ntor.
IMPARFAIT.	*J'étais averti.* *S.* monē-bă-r, mone-bā-ris *ou* re, mone-bā-tur, *P.* mone-bā-mur, mone-bā-mini, mone-ba-ntur.	*Que je fusse, je serais averti.* monē-rĕ-r, mone-rē-ris *ou* re, mone-rē-tur, mone-rē-mur, mone-rē-mini, mone-re-ntur.	INFINITIF. Présent. monē-rī, *être averti.* Futur. monĭtum (indécl.) iri, *devoir être averti.* Parfait. monitum, am, um esse *ou* fuisse, *avoir été averti.*
FUTUR.	*Je serai averti.* *S.* monē-bŏ-r, mone-bĕ-ris *ou* re, mone-bĭ-tur, *P.* mone-bĭ-mur, mone-bĭ-mini, mone-bu-ntur.		
PARFAIT.	*J'ai été, je fus averti.* *S.* monĭtus sum *ou* fui, monitus es, monitus est, *P.* moniti sumus, moniti estis, moniti sunt.	*Que j'aie été averti.* monĭtus sim *ou* fuerim, monitus sis, monitus sit, moniti simus, moniti sitis, moniti sint.	PARTICIPE. Futur. mone-ndus, a, um, *devant être averti* ou *qu'il faut avertir.* Parfait. monĭtus, a, um, *averti*, ou *ayant été averti.*
PLUS-Q.-PARFAIT.	*J'avais été averti.* *S.* monĭtus eram *ou* fueram, monitus eras, monitus erat, *P.* moniti eramus, moniti eratis, moniti erant.	*Que j'eusse été, j'aurais été averti.* monĭtus essem *ou* fuissem, monitus esses, monitus esset, moniti essemus, moniti essetis, moniti essent.	*Remarque.* — Aux temps composés, les auxiliaires *fui*, *fueram*, *fuero*, *fuerim*, *fuissem*, s'emploient à toutes les personnes et à tous les nombres, mais ils sont moins usités.
FUTUR ANTÉR.	*J'aurai été averti.* *S.* monĭtus ero *ou* fuero, monitus eris, monitus erit, *P.* moniti erimus, moniti eritis, moniti erunt.	*Que j'aie été averti.* monĭtus sim *ou* fuerim, monitus sis, *etc.* (Comme au parfait.)	

	INDICATIF.	SUBJONCTIF.	IMPÉRATIF.
PRÉSENT.	*Je suis écrit.* *S.* scrīb-ŏ-r, scrib-ĕ-ris *ou* rĕ, scrib-ĭ-tŭr, *P.* scrib-ĭ-mŭr, scrib-ĭ-mĭnī, scrib-u-ntŭr.	*Que je sois écrit.* scrib-ă-r scrib-ā-ris *ou* re, scrib-ā-tur, scrib-ā-mur, scrib-ā-mini, scrib-a-ntur.	*Sois écrit.* 2. scrib-ĕ-re *ou* scrib-ĭ-tor, 3. scrib-ĭ-tor. 2. scrib ĭ-mini, 3. scrib-u-ntor.
IMPARFAIT.	*J'étais écrit.* *S.* scrib-ēbă-r, scrib-ebā-ris *ou* re, scrib-ebā-tur, *P.* scrib-ebā-mur, scrib-ebā-mini, scrib-eba-ntur.	*Que je fusse, je serais écrit.* scrib-ĕ-rĕ-r, scrib-e-rē-ris *ou* re, scrib-e-rē-tur, scrib-e-rē-mur, scrib-e-rē-mini, scrib-e-re-ntur.	INFINITIF. Présent. scrib-ī, *être écrit.* Futur. scriptum (indécl.) iri, *devoir être écrit.* Parfait. scriptum, am, um esse *ou* fuisse, *avoir été écrit.*
FUTUR.	*Je serai écrit.* *S.* scrib-ă-r, scrib-ē-ris *ou* re, scrib-ē-tur, *P.* scrib-ē-mur, scrib-ē-mini, scrib-e-ntur.		
PARFAIT.	*J'ai été, je fus écrit.* *S.* scriptus sum *ou* fui, scriptus es, scriptus est, *P.* scripti sumus, scripti estis, scripti sunt.	*Que j'aie été écrit.* scriptus sim *ou* fuerim, scriptus sis, scriptus sit, scripti simus, scripti sitis, scripti sint.	PARTICIPE. Futur. scrib-e-ndus, a, um, *devant être écrit* ou *qu'il faut écrire.* Parfait. scriptus, a, um, *écrit* ou *ayant été écrit.*
PLUS-Q.-PARFAIT.	*J'avais été écrit.* *S.* scriptus eram *ou* fue-[ram, scriptus eras, scriptus erat, *P.* scripti eramus, scripti eratis, scripti erant.	*Que j'eusse, j'aurais été écrit.* scriptus essem *ou* fuis-[sem, scriptus esses, scriptus esset, scripti essemus, scripti essetis, scripti essent.	*Remarque.* — Aux temps composés, les auxiliaires *fui*, *fueram*, *fuero*, *fuerim*, *fuissem*, s'emploient à toutes les personnes et à tous les nombres, mais ils sont moins usités.
FUTUR ANTÉR.	*J'aurai été écrit.* *S.* scriptus ero *ou* fuero, scriptus eris, scriptus erit, *P.* scripti erimus, scripti eritis, scripti erunt.	*Que j'aie été écrit.* scriptus sim *ou* fuerim, scriptus sis, *etc.* (Comme au parfait.)	

INDICATIF.	SUBJONCTIF.	IMPÉRATIF.
Je suis entendu. S. audĭ-ŏ-r, audī-rĭs *ou* rĕ, audī-tŭr, P. audī-mŭr, audī-mĭnī, audĭ-u-ntur.	*Que je sois entendu.* audĭ-ă-r, audi-ā-ris *ou* re, audi-ā-tur, audi-ā-mur, audi-ā-mini, audi-a-ntur.	*Sois entendu.* 2. audī-rĕ *ou* audī-tŏr, 3. audī-tŏr, 2. audī-mĭnī, 3. audĭ-u-ntŏr.
J'étais entendu. S. audĭ-ēbă-r, audi-ebā-ris *ou* re, audi-ebā-tur, P. audi-ebā-mur, audi-ebā-mini, audi-eba-ntur.	*Q. je fusse, je serais entendu.* audī-rĕ-r, audi-rē-ris *ou* re, audi-rē-tur, audi-rē-mur, audi-rē-mini, audi-re-ntur.	INFINITIF. Présent. audī-rī, *être entendu.* Futur. audītum (indécl.) iri, *devoir être entendu.* Parfait. audītum, am, um esse *ou* fuisse, *avoir été entendu.*
Je serai entendu. S. audĭ-ă-r, audi-ē-ris *ou* re, audi-ē-tur, P. audi-ē-mur, audi-ē-mini, audi-e-ntur.		
J'ai été, je fus entendu. S. audītus sum *ou* fui, auditus es, auditus est, P. auditi sumus, auditi estis, auditi sunt.	*Que j'aie été entendu.* audītus sim *ou* fuerim, auditus sis, auditus sit, auditi simus, auditi sitis, auditi sint.	PARTICIPE. Futur. audi-endus, a, um, *devant être entendu* ou *qu'il faut entendre.* Parfait. audītus, a, um, *entendu* ou *ayant été entendu.*
J'avais été entendu. S. audītus eram *ou* fuе-[ram, auditus eras, auditus erat, P. auditi eramus, auditi eratis, auditi erant.	*Que j'eusse été, j'aurais été entendu.* audītus essem *ou* fuis-[sem, auditus esses, auditus esset, auditi essemus, auditi essetis, auditi essent.	
J'aurai été entendu. S. audītus ero *ou* fuero, auditus eris, auditus erit, P. auditi erimus, auditi eritis, auditi erunt.	*Que j'aie été entendu.* audītus sim *ou* fuerim, auditus sis, *etc.* (Comme au parfait.)	*Remarque.* — Aux temps composés, les auxiliaires *fui, fueram, fuero, fuerim, fuissem,* s'emploient à toutes les personnes et à tous les nombres; mais ils sont moins usités.

125. TROISIÈME CONJUGAISON PASSIVE en **ī, ĭor,**

capī, *être pris.*

	INDICATIF.	SUBJONCTIF.	IMPÉRATIF.
PRÉSENT.	*Je suis pris.* *S.* căpĭ-ŏ-r, cap-ĕ-rĭs *ou* rĕ, cap-ĭ-tur, *P.* cap-ĭ-mur, cap-ĭ-mĭnī, capĭ-u-ntur.	*Que je sois pris.* capĭ-ă-r, capi-ā-ris *ou* re, capi-ā-tur, capi-ā-mur, capi-ā-mini, capi-a-ntur.	*Sois pris.* 2. cap-ĕ-re *ou* cap-ĭ-tŏr, 3. cap-ĭ-tŏr, 2. cap-ĭ-mĭnī, 3. capĭ-u-ntor.
IMPARFAIT.	*J'étais pris.* *S.* căpĭ-ēbă-r, capi-ebā-ris *ou* re, capi-ebā-tur, *P.* capi-ebā-mur, capi-ebā mini, capi-eba-ntur.	*Que je fusse, je serais pris.* cap-ĕ-rĕ-r, cap-e-rē-ris *ou* re, cap-e-rē-tur, cap-e-rē-mur, cap-e-rē-mini, cap-e-re-ntur.	INFINITIF. *Prés.* cap-ī, *être pris.* *Fut.* captum (indéclinable) iri, *devoir être pris.* *Parf.* captum esse *ou* fuisse, *avoir été pris.* PARTICIPE. *Fut.* capĭ-endus, a, um, *devant être pris.* *Parf.* captus, a, um, *pris.*
FUTUR.	*Je serai pris.* *S.* capĭ-ā-r, capi-ē-ris *ou* re, capi-ē-tur, *P.* capi-ē-mur, capi-ē-mini, capi-e-ntur.	Les autres temps se forment de *captus* avec l'auxiliaire *esse : captus sum, captus eram, captus ero, captus sim, captus erim, captus essem.* Plus rarement on emploie les auxiliaires *fui, fueram, fuero, fuerim, fuissem, fuisse.*	

FORMATION DES TEMPS DU PASSIF.

I. Temps simples.

126. INDICATIF ET SUBJONCTIF. — Les désinences **r, rĭs,** ou **rĕ, tŭr, mŭr, mini, ntur,** s'ajoutent au radical de chaque temps correspondant de l'actif :

amŏ-r, amā-ris *ou* re, amā-tur, amā-mur, amā-mini, ama-ntur; monebă-r, monebā-ris *ou* re, monebā-tur, monebā-mur, monebā-mini, moneba-ntur.

La voyelle finale des radicaux temporels est conservée, excepté dans *lege-ris, amabe-ris*, *monebe-ris,* où l'**i** des formes actives correspondantes *legi-s*, *amabi-s*, *monebi-s*, se change en **e.**

Impératif. — Les désinences, **re, tor, mini, ntor** s'ajoutent au radical de l'impératif actif :

amā-re, monê-tor, scrib-i-mini, audi-u-ntor.

Il en résulte, 1° que la deuxième personne du singulier en **re** est semblable à l'infinitif actif : *amā-re, monē-re*, *scrib-ĕ-re, aud-īre.*

2° que la deuxième personne du pluriel est la même que celle du présent de l'indicatif : *amamini*, *monemini, scribimini*, *audimini.*

Infinitif. — La désinence **ri** remplace la désinence **re** dans la première, la deuxième et la quatrième conjugaison : *amā-ri, monē-ri*, *audī-ri.*

Dans la troisième **ī** remplace **ĕre :** *scrib-ī.*

Participes. — Les verbes passifs n'ont pas de participe présent.

Le participe *futur* se forme comme le gérondif du radical *verbal* en ajoutant **ndus** dans *ama-ndus*, *mone-ndus*, et **endus** dans *scrib-endus*, *audi-endus.*

Le participe *parfait* se forme du supin en changeant **m** en **s** : *amātu-m*, *amātu-s ; monĭtu-m*, *monĭtu-s ; scriptu-m*, *scriptu-s ; audītu-m*, *audītu-s.*

II. Temps composés.

127. Comme on l'a vu, les temps composés ne sont autre chose que le participe passé du verbe que l'on conjugue avec l'auxiliaire *esse.*

Ce participe s'accorde avec le sujet du verbe, comme en français : *monita est*, elle a été avertie ; *verba audita sunt*, des paroles ont été entendues.

Remarques. — I. Un certain nombre de verbes *passifs* latins se traduisent en français par un verbe *réfléchi : fallor*, je me trompe ; *lavor,* je me lave ; *moveor*, je m'émeus *ou* je suis ému.

II. Il faut prendre garde de traduire les temps composés des verbes neutres français conjugués avec l'auxiliaire *être*, par les temps du passif latin. Ainsi, *je suis venu*, parfait indéfini du verbe *venir*, se traduit par *veni*, parfait de *venire ;* de même, *j'étais tombé* se traduit par *cecideram*, plus-que-parfait de *cadere.*

VERBES DÉPONENTS.

128. Les verbes *déponents*, ainsi appelés parce qu'ils ont *déposé* la forme active pour en conserver le sens, se conjuguent à peu près comme les verbes passifs.

Quelques formes des modes impersonnels appartiennent à la conjugaison active ; ce sont :

1° le participe présent, comme *imitans*, imitant ;

2° le participe futur en *rus*, *ra*, *rum*, comme *imitātūrus*, *ra*, *rum*, devant imiter ; et les deux futurs de l'infinitif, comme *imitāturum esse*, devoir imiter, *imitaturum fuisse*, avoir dû imiter, formés du participe futur ;

3° le gérondif, comme *imitandī*, d'imiter, *imitandō*, à imiter *ou* en imitant, (*ad*) *imitandum*, (pour) imiter ;

4° les deux supins, comme *imitatum*, pour imiter ; *imitatu*, à imiter.

Un seul temps le participe en *ndus*, a la signification passive ; mais il ne se rencontre que dans les verbes déponents *transitifs*, comme *imitandus*, devant être imité. Dans les verbes déponents *intransitifs*, il n'a que la forme neutre en *ndum*, comme *loquendum est*, il faut parler.

INDICATIF.	SUBJONCTIF.	IMPÉRATIF.
J'imite. *S.* ĭmĭtŏ-r, imitā-rĭs *ou* rĕ, imitā-tŭr, *P.* imitā-mŭr, imitā-mĭnī, imita-ntŭr.	*Que j'imite.* imitĕ-r, imitē-ris *ou* re, imitē-tur, imitē-mur, imitē-mini, imite-ntur.	*Imite.* 2. imitā-re *ou* imitā-tŏr, 3. imitā-tor, 2. imitā-mini, 3. imita-ntor.
J'imitais. *S.* imitā-bă-r, imitā-bā-ris *ou* re, imita-bā-tur, *P.* imita-bā-mur, imita-bā-mini, imita-ba-ntur.	*Q. j'imitasse, j'imiterais.* imitā-rĕ-r, imita-rē-ris *ou* re, imita-rē-tur, imita-rē-mur, imita-rē-mini, imita-re-ntur,	INFINITIF. Présent. imitā-rī, *imiter.* Futur. imitātū-rum, am, um esse, *devoir imiter.*
J'imiterai. *S.* imitā-bŏ-r, imita-bĕ-ris *ou* re, imita-bĭ-tur, *P.* imita-bĭ-mur, imita-bĭ-mini, imita-bu-ntur.	*Que j'imite.* imitātūrus sim, imitaturus sis, imitaturus sit, imitaturi simus, imitaturi sitis, imitaturi sint.	Futur antérieur. imitatu-rum, am, um fuisse, *avoir dû imiter.* Parfait. imitātum, am, um esse, *avoir imité.*
J'ai imité, j'imitai. *S.* imitātus sum, imitatus es, imitatus est, *P.* imitati sumus, imitati estis, imitati sunt.	*Que j'aie imité.* imitātus sim, imitatus sis, imitatus sit, imitati simus, imitati sitis, imitati sint.	PARTICIPE. Présent. imita-ns, ntis, *imitant.* Futur actif. imitātū-rus, a, um, *devant imiter.*
J'avais imité. *S.* imitātus eram, imitatus eras, imitatus erat, *P.* imitati eramus, imitati eratis, imitati erant.	*Q. j'eusse, j'aurais imité.* imitātus essem, imitatus esses, imitatus esset, imitati essemus, imitati essetis, imitati essent.	Parfait. imitātus, a, um, *ayant imité.* Futur passif. imita-ndus, a, um, *devant être imité, qu'il faut imiter.*
J'aurai imité. *S.* imitātus ero, imitatus eris, imitatus erit, *P.* imitati erimus, imitati eritis, imitati erunt.	*Que j'aie imité.* imitātus sim, imitatus sis, *etc.* (Comme au parfait.)	GÉRONDIF. *G.* imita-ndī, *d'imiter.* *D.* imita-ndō, *à imiter.* *Ac.* (ad) imitā-ndum, (*pour*) *imiter.* *Ab.* imita-ndō, *en imitant.* Supin. 1. imitātum, *pour imiter.* 2. imitātū, *à imiter.*

nsi se conjuguent : *hortā-ri,* exhorter ; *mirā-ri,* admirer ; *precā-ri,* prier ; *venerā-ri,* respecter.

	INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRÉSENT.	*Je promets.* S. pollĭcē-ŏr, pollicē-rĭs *ou* rĕ, pollicē-tŭr, P. pollicē-mŭr, pollicē-mĭnī, pollice-ntŭr.	*Que je promette.* pollicĕ-ă-r, pollice-ā-ris *ou* re, pollice-ā-tur, pollice-ā-mur, pollice-ā-mini, pollice-a-ntur.
IMPARFAIT.	*Je promettais.* S. pollicē-bă-r, pollice-bā-ris *ou* re, pollice-bā-tur, P. pollice-bā-mur, pollice-bā-mini, pollice-ba-ntur.	*Q. je promisse, je promettrais.* pollicē-rĕ-r, pollice-rē-ris *ou* re, pollice-rē-tur, pollice-rē-mur, pollice-rē-mini, pollice-re-ntur.
FUTUR.	*Je promettrai.* S. pollicē-bŏ-r, pollice-bĕ-ris *ou* re, pollice-bĭ-tur, P. pollice-bĭ-mur, pollice-bĭ-mini, pollice-bu-ntur.	*Que je promette.* pollicĭtūrus sim, polliciturus sis, polliciturus sit, polliciturі simus, pollicituri sitis, pollicituri sint.
PARFAIT.	*J'ai promis, je promis.* S. pollĭcĭtus sum, pollicitus es, pollicitus est, P. polliciti sumus, polliciti estis, polliciti sunt.	*Que j'aie promis.* pollicĭtus sim, pollicitus sis, pollicitus sit, polliciti simus, polliciti sitis, polliciti sint.
PL.-Q.-PARFAIT.	*J'avais promis.* S. pollicĭtus eram, pollicitus eras, pollicitus erat, P. polliciti eramus, polliciti eratis, polliciti erant.	*Q. j'eusse, j'aurais promis* pollicĭtus essem, pollicitus esses, pollicitus esset, polliciti essemus, polliciti essetis, polliciti essent.
FUT. ANTÉRIEUR.	*J'aurai promis.* S. pollicĭtus ero, pollicitus eris, pollicitus erit, P. polliciti erimus, polliciti eritis, polliciti erunt.	*Que j'aie promis.* pollicĭtus sim, pollicitus sis, *etc.* (Comme au parfait.)

IMPÉRATIF.

Promets.
2. pollicē-re *ou* pollicē-tŏr,
3. pollicē-tor,
2. pollicē-mini,
3. pollice-ntor.

INFINITIF.

Présent.
pollicē-rī, *promettre.*
Futur.
pollicĭtū-rum, ram, rum esse. *devoir promettre.*
Futur antérieur.
pollicĭtū-rum, ram, rum fuisse, *avoir dû promettre.*
Parfait.
pollicĭtum, am, um esse *avoir promis.*

PARTICIPE.

Présent.
pollice-ns, ntis, *promettant.*
Futur actif.
pollicĭtū-rus, ra, rum, *devant promettre.*
Parfait.
pollĭcĭtus, a, um, *ayant promis.*
Futur passif.
pollice-ndus, a, um, *devant être promis, qu'il faut promettre.*

GÉRONDIF.

G. pollice-ndī, *de promettre*
D. pollice-ndō, *à promettre*
Ac. (ad) pollice-ndum (*pour promettre.*
Ab. pollice-ndō, *en promettant.*

SUPIN.

1. pollicĭtum, *pour promettre*
2. pollicĭtū, *à promettre.*

Ainsi se conjuguent : *verē-ri,* craindre ; *miserē-ri,* avoir pitié ; *tuē-ri,* garder.

131. VERBE DÉPONENT DE LA 3e CONJUGAISON, **sequ-ī**, *suivre*.

INDICATIF.	SUBJONCTIF.	IMPÉRATIF.
Je suis. *S.* sĕqu-ŏ-r, sequ-ĕ-rĭs *ou* rĕ, sequ-ĭ-tŭr, *P.* sequ-ĭ-mŭr, sequ-ĭ-mĭnī, sequ-u-ntur.	*Que je suive.* sequ-ă-r, sequ-ā-ris *ou* re, sequ-ā-tur, sequ-ā-mur, sequ-ā-mini, sequ-a-ntur.	*Suis.* 2. sequ-ĕ-re *ou* sequ-ĭ-tor, 3. sequ-ĭ-tŏr, 2. sequ-ĭ-mĭnī, 3. sequ-u-ntŏr.
Je suivais. *S.* sequ-ēbă-r, sequ-ebā-ris *ou* re, sequ-ebā-tur, *P.* sequ-ebā-mur, sequ-ebā-mini, sequ-eba-ntur.	*Q. je suivisse, je suivrais.* sequ-ĕ-rĕ-r, sequ-e-rē-ris *ou* re, sequ-e-rē-tur, sequ-e-rē-mur, sequ-e-rē-mini, sequ-e-re-ntur.	INFINITIF. Présent. sequ-ī, *suivre.* Futur. secūtū-rum, ram, rum esse, *devoir suivre.* Futur antérieur. secūtū-rum, ram, rum fuisse, *avoir dû suivre.* Parfait. secūtum, am, um esse, *avoir suivi.*
Je suivrai. *S.* sequ-ă-r, sequ-ē-ris *ou* re, sequ-ē-tur, *P.* sequ-ē-mur, sequ-ē-mini, sequ-e-ntur.	*Que je suive.* secūtūrus sim, secuturus sis, secuturus sit, secuturi simus, secuturi sitis, secuturi sint.	
J'ai suivi, je suivis. *S.* sĕcūtus sum, secutus es, secutus est, *P.* secuti sumus, secuti estis, secuti sunt.	*Que j'aie suivi.* secūtus sim, secutus sis, secutus sit, secuti simus, secuti sitis, secuti sint.	PARTICIPE. Présent. sequ-e-ns, ntis, *suivant.* Futur actif. secūtū-rus, a, um, *devant suivre.* Parfait. sĕcūtus, a, um, *ayant suivi.* Futur passif. sequ-e-ndus, a, um, *devant être suivi, qu'il faut suivre.*
J'avais suivi. *S.* secūtus eram, secutus eras, secutus erat, *P.* secuti eramus, secuti eratis, secuti erant.	*Q. j'eusse, j'aurais suivi.* secūtus essem, secutus esses, secutus esset, secuti essemus, secuti essetis, secuti essent.	
J'aurai suivi. *S.* secūtus ero, secutus eris, secutus erit, *P.* secuti erimus, secuti eritis, secuti erunt.	*Que j'aie suivi.* secūtus sim, secutus sis, *etc.* (Comme au parfait.)	GÉRONDIF. *G.* sequ-e-ndī, *de suivre.* *D.* sequ-e-ndō, *à suivre.* *Ac.* (ad) sequ-e-ndum, (*pour*) *suivre.* *Ab.* sequ-e-ndō, *en suivant.* SUPIN. 1. sĕcūtum, *pour suivre.* 2. secūtū, *à suivre.*

Ainsi se conjuguent : *loqu-ī, locutus sum* (n.), parler ; *lab-ī, lapsus sum* (n.), tomber.

132. VERBE DÉPONENT DE LA 4e CONJUGAISON, larg-īrī, *donner libéraleme*

	INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRÉSENT.	*Je donne.* *S.* largĭ-ŏr, largī-rĭs *ou* rĕ, largī-tŭr, *P.* largī-mŭr, largī-mĭnī, largĭ-u-ntur.	*Que je donne.* largĭ-ă-r, largi-ā-ris *ou* re, largi-ā-tur, largi-ā-mur, largi-ā-mini, largi-a-ntur.
IMPARFAIT.	*Je donnais.* *S.* largĭ-ēbăr, largi-ebā-ris *ou* re, largi-ebā-tur, *P.* largi-ebā-mur, largi-ebā-mini, largi-eba-ntur.	*Que je donnasse, je donnerais.* largī-rĕ-r, largi-rē-ris *ou* re, largi-rē-tur, largi-rē-mur, largi-rē-mini, largi-re-ntur.
FUTUR.	*Je donnerai.* *S.* largĭ-ă-r, largi-ē-ris *ou* re, largi-ē-tur, *P.* largi-ē-mur, largi-ē-mini, largi-e-ntur.	*Que je donne.* largitūrus sim, largiturus sis, largiturus sit, largituri simus, largituri sitis, largituri sint.
PARFAIT.	*J'ai donné, je donnai.* *S.* largītus sum, largitus es, largitus est, *P.* largiti sumus, largiti estis, largiti sunt.	*Que j'aie donné.* largītus sim, largitus sis, largitus sit, largiti simus, largiti sitis, largiti sint.
PL.-Q.-PARFAIT.	*J'avais donné.* *S.* largītus eram, largitus eras, largitus erat, *P.* largiti eramus, largiti eratis, largiti erant.	*Q. j'eusse, j'aurais donné.* largītus essem, largitus esses, largitus esset, largiti essemus, largiti essetis, largiti essent.
FUT. ANTÉRIEUR.	*J'aurai donné.* *S.* largītus ero, largitus eris, largitus erit, *P.* largiti erimus, largiti eritis, largiti erunt.	*Que j'aie donné.* largītus sim, largitus sis, *etc.* (Comme au parfait.)

IMPÉRATIF.

Donne.

2. largī-re *ou* largī-tŏr,
3. largī-tor,

2. largī-mĭnī,
3. largĭ-u-ntŏr.

INFINITIF.

Présent.
largī-rī, *donner.*

Futur.
largītū-rum, ram, rum es
devoir donner.

Futur antérieur.
largītū-rum, ram, rum fuis
avoir dû donner.

Parfait.
largītum, am, um esse, *a*
donné.

PARTICIPE.

Présent.
largi-ens, ntis, *donnant.*

Futur actif.
largītūrus, ra, rum, *dev*
donner.

Parfait.
largītus, a, um, *ayant don*

Futur passif.
largĭ-e-ndus, a, um, *dev*
être donné, qu'il faut d
ner.

GÉRONDIF.

G. largĭ-e-ndī, *de donne*
D. largi-e-ndō, *à donner*
Ac. (ad) largi-e-ndum, (*p*
donner.
Ab. largi-e-ndō, *en donn*

SUPIN.

1. largītum, *pour donner*
2. largītu, *à donner.*

Ainsi se conjuguent : *partīri, partītus sum,* partager; *blandīri, blandītus sum* (n.), fl

133. VERBE DÉPONENT DE LA 3e CONJUGAISON EN **i, ior, pati, patĭ-or**, *souffrir*.

INDICATIF.	SUBJONCTIF.	INFINITIF.
Je souffre. *S.* pătĭ-ŏ-r, pat-ĕ-rĭs *ou* rĕ, pat-ĭ-tŭr, *P.* pat-ĭ-mŭr, pat-ĭ-mĭnī, patĭ-u-ntŭr.	*Que je souffre.* patĭ-ă-r, pati-ā-ris *ou* re, pati-ā-tur, pati-ā-mur, pati-ā-mini, pati-a-ntur.	Présent. pătī, *souffrir.* Futur. passū-rum, ram, rum esse, *devoir souffrir.* Futur antérieur. passu-rum, ram, rum fuisse, *avoir dû souffrir.* Parfait. passum, am, um esse, *avoir souffert.*
Je souffrais. *S.* patĭ-ēbă-r, pati-ebā-ris *ou* re, pati-ebā-tur, *P.* pati-ebā-mur, pati-ebā-mini, pati-eba-ntur.	*Que je souffrisse, je souffrirais.* pat-ĕ-rĕ-r, pat-e-rē-ris *ou* re, pat-e-rē-tur, pat-e-rē-mur, pat-e-rē-mini, pat-e-re-ntur.	PARTICIPE. Présent. pati-e-ns, ntis, *souffrant.* Futur actif. passūrus, ra, rum, *devant souffrir.* Parfait. passus, a, um, *ayant souffert.* Futur passif. pati-e-ndus, a, um, *devant être souffert.*
Je souffrirai. *S.* patĭ-ă-r, pati-ē-ris *ou* re, pati-ē-tur, *P.* pati-ē-mur, pati-ē-mini, pati-e-ntur.	IMPÉRATIF. *Souffre.* 2. pat-ĕre *ou* patĭ-tŏr, 3. patĭ-tŏr. 2. patĭ-mĭni, 3. pati-u-ntŏr.	

ÉRONDIF. — *G.* pati-e-ndi, *de souffrir ; D.* pati-e-ndō, *à souffrir; Ac.* (ad) pati-e-ndum (*pour*) *souffrir; Ab.* pati-e-ndo, *en souffrant.*

JPIN. — 1. passum, *pour souffrir,* 2. passu, *à souffrir.*

Les autres temps se forment de *passus* et de *passurus* avec l'auxiliaire *esse,* se conjuguent régulièrement sur *sequi.*

Verbes semi-déponents.

134. Quelques verbes latins ont la forme active dans leurs temps simples et la forme passive dans leurs temps composés ; on les appelle pour cette raison *semi-déponents.*

Comme la conjugaison de ces verbes ne présente aucune difficulté, nous donnerons seulement aux modes personnels la première personne de chaque temps.

CONJUGAISON DE **gaudē-re**, *se réjouir*.

	INDICATIF.		SUBJONCTIF.	
Présent.	gaude-o,	*je me réjouis.*	gaudĕ-am,	*q. je me réjouisse.*
Imparfait.	gaudē-bam,	*je me réjouissais.*	gaudē-rem,	*q. je me réjouisse.*
Futur.	gaudē-bo,	*je me réjouirai.*	gavisurus sim,	*que je me réjouisse.*
Parfait.	gāvīsus sum,	*je me suis réjoui.*	gavisus sim,	*que je me sois réjoui.*
Pl.-q.-parf.	gavisus eram,	*je m'étais réjoui.*	gavisus essem,	*que je me fusse réjoui.*
Fut. ant.	gavisus ero,	*je me serai réjoui.*		

IMPÉRATIF.

gaudē *ou* gaudē-to, *réjouis-toi.* gaudē-to, *qu'il se réjouisse*, etc.

INFINITIF.

Présent.	gaudē-re,	*se réjouir.*
Futur.	gavīsūrum, am, um esse,	*devoir se réjouir.*
Fut. ant.	gavisurum, am, um fuisse,	*avoir dû se réjouir.*
Parfait.	gavīsum, am, um esse,	*s'être réjoui.*

PARTICIPE.

Présent.	gaude-ns, ntis,	*se réjouissant.*
Futur.	gavisūrus, ra, rum,	*devant se réjouir.*
Parfait.	gāvīsus, a, um,	*s'étant réjoui.*

GÉRONDIF.

G. gaude-ndī, *de se réjouir*, *D.* gaudendō, *à se réjouir*,
Ac. (ad) gaudendum, *(pour) se réjouir*, *Ab.* gaudendo, *en se réjouissant.*

SUPIN.

1. gāvīsum, *pour se réjouir*, 2. gavisu, *à se réjouir.*

Ainsi se conjuguent :

audeo, ausus sum, audēre, oser ; *soleo, solitus sum, solēre*, avoir coutume ; *fido, is, fisus sum, fidĕre*, se fier, et les deux composés *confidĕre*, se confier, *diffidĕre*, se défier.

Remarque. — *Audē-re* étant un verbe transitif peut prendre la forme passive dans les temps simples, et a le participe *audendus, a, um.*

Observations sur les verbes déponents.

135. I. Plusieurs verbes déponents ont aussi la forme active. Tels sont : *fenerāri* et *fenerāre*, placer à intérêt ; *jurgāri* et *jurgāre*, quereller ; *lacrimāri* et *lacrimāre*, pleurer ; *ludificāri* et *ludificāre*, jouer ; *luxuriāri* et *luxuriāre*, surabonder ; *remunerāri* et *remunerāre*, récompenser.

II. Deux verbes déponents composés de *vertĕre*, tourner ; *devertor*, se détourner du chemin, et *revertor*, revenir, prennent la forme active au parfait, *deverti*, *reverti*, et aux temps qui en dérivent, *deverteram*, *reverlero*. Le participe *reversus*, étant revenu, est très-fréquent ; le parfait *reversus sum* pour *reverti* est très-rare.

Remarques sur certaines formes verbales.

I. Parfaits syncopés.

136. Les parfaits en **āvi, ēvi, īvi** et les formes qui en dérivent sont souvent syncopés de la manière suivante :

1° Dans les parfaits en **ā-vi** et en **ē-vi,** la syllabe **vi** se retranche devant **s** : *ama-vi-sti, amasti* ; *ama-vi-sse, amasse; dele-vi-ssem, delessem*; et la syllabe **ve** se retranche devant **r** : *ama-ve-ram, amāram* ; *dele-ve-runt, delērunt.*

2° Dans les parfaits en **ī-vi**, la syllabe **vi** se retranche devant **s** : *audi-vi-sti, audisti* ; *audi-vi-sse, audisse*, et la syllabe **ve** devant un **r** perd la consonne **v** : *audi-v-eram, audieram* ; *audi-v-ero, audiero.*

Les formes qui ont deux **i** de suite après le retranchement du **v**, *audii, audiit*, sont très-rares dans la bonne prose, excepté dans *desii, desiit*, de *desinere*, cesser, dans *petii, petiit*, de *petere,* demander, et dans les composés de *īre*, aller, comme *redii, rediit.*

Remarques. — I. Le parfait *novi*, je connais, et ses composés sont syncopés comme les parfaits en **avi**, **evi** : *no-vi-sti, nosti* ; *no-ve-ram, nōram* ; *cogno-vī-ssem, cognossem* ; mais on dit toujours *novero.*

II. La troisième personne en **ēre,** *amavēre, delevēre, audivēre*, employée surtout par les historiens, n'est jamais syncopée.

II. Formes anciennes ou poétiques.

137. Les formes anciennes ou poétiques les plus usitées sont :

1° L'imparfait de l'indicatif contracte dans la quatrième conjugaison : *lenībam* pour *leniēbam.*

2° Les parfaits et plus-que-parfaits actifs syncopés de la troisième conjugaison, qui perdent **is** ou **sis** après **s** : *evasti* pour *evas-is-ti* ; *accestis* pour *acces-sis-tis* ; **is** ou **iss** après **x** : *dixti* pour *dix-is-ti* ; *surrexe* pour *surrex-iss-e, extinxem* pour *extinx-iss-em.*

3° Les futurs antérieurs actifs et les parfaits du subjonctif, qui se forment du radical *verbal* en ajoutant **sso, ssim** pour les deux premières conjugaisons, et **so, sim,** pour la troisième : *levā-sso* pour *levāvero*, de *levā-re* ; *habe-ssit* pour *habuerit*, de *habē-re* ; *capso* pour *cēpero*, de *cap-ĕ-re.*

Les formes *faxo, faxim*, etc., de *fac-ĕre*, et *ausim, ausīs, ausit, ausint*, irrégulièrement formées de *audē-re*, sont usitées dans la bonne prose.

4° Les infinitifs présents des verbes passifs ou déponents formés par l'addition de **er** : *fārier, immiscērier, accingier, mollirier*, pour *fāri, immiscēri, accingi, mollīri.*

5° Les participes futurs passifs et les gérondifs en *undus, undi*, etc., pour *endus, endi*, dans la troisième et la quatrième conjugaison : *scribundus, audiundus*, pour *scribendus, audiendus.*

Ces formes se rencontrent en prose dans certaines expressions consacrées comme *in jure dicundo*, en rendant la justice ; *decemviri legibus scribundis*, les décemvirs créés pour faire des lois ; *repetundarum* ou *de repetundis accusare*, accuser de concussions.

Potiri, *se rendre maître*, fait ordinairement *potiundus.*

Conjugaison composée.

138. Le participe futur actif en *rus* et le participe futur passif en *ndus* forment avec les temps du verbe *sum* une nouvelle conjugaison que l'on appelle conjugaison composée.

I. Forme active.

139. Le participe actif en *rus* joint aux temps du verbe *sum* équivaut au verbe français *devoir* dans le sens de *aller*, *être sur le point de*, suivi de l'infinitif actif.

INDICATIF.

Présent.	amaturus sum,	*je dois, je vais aimer.*
Imparfait.	amaturus eram,	*je devais, j'allais aimer.*
Futur.	amaturus ero,	*je devrai aimer.*
Parfait.	amaturus fui,	*j'ai dû, je dus aimer.*
Pl.-q.-parf.	amaturus fueram,	*j'avais dû aimer.*
Fut. ant.	amaturus fuero,	*j'aurai dû aimer.*

SUBJONCTIF.

Présent.	amaturus sim,	*que je doive aimer.*
Imparfait.	amaturus essem,	*que je dusse aimer.*
Parfait.	amaturus fuerim,	*que j'aie dû aimer.*
Pl.-q.-parf.	amaturus fuissem,	*que j'eusse dû aimer.*

INFINITIF.

Présent.	amaturum esse,	*devoir aimer.*
Parfait.	amaturum fuisse,	*avoir dû aimer.*

Remarque. — *Amaturus sim* sert de subjonctif à *amabo*, et *amaturum esse* et *fuisse* servent d'infinitif futur simple et antérieur à *amare*.

II. Forme passive.

140. Le participe passif en *ndus* joint aux temps du verbe *sum* équivaut au verbe français *devoir* marquant l'*obligation*, la *nécessité*, suivi de l'infinitif passif.

INDICATIF.

Présent.	amandus sum,	*je dois être aimé, on doit m'aimer.*
Imparfait.	amandus eram,	*je devais être aimé.*
Futur.	amandus ero,	*je devrai être aimé.*
Parfait.	amandus fui,	*j'ai dû être aimé.*
Pl.-q.-parf.	amandus fueram,	*j'avais dû être aimé.*
Fut. ant.	amandus fuero,	*j'aurai dû être aimé.*

SUBJONCTIF.

Présent.	amandus sim,	*que je doive être aimé.*
Imparfait.	amandus essem,	*que je dusse être aimé.*
Parfait.	amandus fuerim,	*que j'aie dû être aimé.*
Pl.-q.-parf.	amandus fuissem,	*que j'eusse dû être aimé.*

INFINITIF.

Présent.	amandum esse,	*devoir être aimé.*
Parfait.	amandum fuisse,	*avoir dû être aimé.*

Remarques. — I. *Scripturus sum* signifie je dois *ou* je vais écrire, et indique simplement une action qui va se faire; pour marquer la nécessité, l'obligation, on emploie le neutre du participe en *ndus* avec la troisième personne du verbe *sum : mihi scribendum est*, je dois *ou* il me faut écrire; *tibi scribendum erat*, tu devais écrire, il fallait que tu écrivisses.

II. Les verbes intransitifs se conjuguent aussi avec cette forme impersonnelle : *pugnandum est*, on doit, il faut combattre; *nobis pugnandum fuit*, nous dûmes *ou* il nous fallut combattre.

CHAPITRE III.

CONJUGAISON IRRÉGULIÈRE.

141. Il y a trois sortes de verbes irréguliers : 1° les verbes qui forment irrégulièrement le parfait ou le supin ; 2° ceux qui de plus ont d'autres irrégularités dans leur conjugaison ; 3° les verbes défectifs.

PREMIÈRE CLASSE DES VERBES IRRÉGULIERS.

Verbes à parfait et à supin irréguliers.

142. Les verbes irréguliers au parfait ou au supin sont :

1° ceux qui forment leur parfait en **i**, sans caractéristique, ou leur supin en **sum :**

leg-ĕre, *lire*, lēg-i ; **curr-ĕre,** *courir*, cur-sum.

2° ceux qui forment leur parfait ou leur supin d'un radical autre que le radical *verbal*, et les empruntent à une conjugaison différente :

1re c. **sonā-re,** sonner ; 2e c. sonŭ-i, son-ĭtum.
3e c. **pet-ĕre,** demander ; 4e c. petī-vi, petī-tum.

3° ceux qui par euphonie altèrent la consonne finale du radical *verbal* devant la consonne du parfait ou du supin.

claud-ĕre, *fermer,* clau-si *pour* (claud-si), clau-sum *pour* (claud-sum).

143. Les règles suivantes expliquent les irrégularités d'un grand nombre de parfaits et de supins.

1° Les verbes qui ont le parfait en **i** sans caractéristique (§ 111, Rem. III), prennent ordinairement un redoublement ou allongent la voyelle du radical lorsqu'elle est brève :

curr-ĕre, *courir*, cu-curr-i ; **lĕg-ĕre,** *lire*, lēg-i.

2° les dentales **t** et **d** se retranchent devant **s :**

sentī-re, *sentir*, (sent) *d'où* sen-si, sen-sum.
divid-ĕre, *diviser*, divī-si, divī-sum.

plus rarement elles se changent en **s** par assimilation :

ced-ĕre, *céder*, ces-si, ces-sum.

3° dans les radicaux terminés par deux consonnes, la seconde se retranche devant **s** et **t ;**

spàrg-ĕre, *répandre*, spar-si, spar-sum.
torqu-ĕre, *lancer*, tor-si *pour* (torqu-si), tor-tum.

4° la lettre **v** précédée d'une consonne se change en **u** devant **t :**

solv-ĕre, *délier*, solū-tum ;

précédée d'une des voyelles **a, o, u** elle se contracte et forme **au, ō, ū :**

făvē-re, *favoriser*, (fav) *d'où* fautum *pour* (favtum).
mŏvē-re, *mouvoir*, (mov) *d'où* mōtum *pour* (movtum).
jŭvā-re, *aider*, (juv) *d'où* jūtum *pour* (juvtum).

5° les verbes qui ont un radical *verbal* renforcé, perdent ordinairement le renforcement au parfait et au supin :

vinc-ĕre, *vaincre*, (vic), vīc-i, vic-tum.
rump-ĕre, *rompre*, (rup), rūp-i, rup-tum.
cresc-ĕre, *croître*, (cre), crē-vi, crē-tum.

Remarque. — Nous allons donner les verbes les plus usités de chaque conjugaison. Lorsque le parfait ou le supin ne seront pas cités, c'est que ces formes n'existent pas.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

144. Les verbes réguliers de la première conjugaison ont le parfait en **vi** et le supin en **tum :**

amā-re, amā-vi, amā-tum.

Verbes irréguliers.

Les verbes irréguliers de la première conjugaison perdent l'**a** final du radical *verbal* au parfait et au supin, et forment ces temps de différentes manières.

I. PARFAIT EN **ŭi**, SUPIN EN **ĭtum** OU EN **tum**.

crĕpāre,	crepui,	crepitum,	*faire du bruit.*
cŭbāre,	cubui,	cubitum,	*être couché.*
dŏmāre,	domui,	domitum,	*dompter.*
frĭcāre,	fricui,	frictum *et* fricātum,	*frotter.*
sĕcāre,	secui,	sectum (p. f. secaturus),	*couper.*
sŏnāre,	sonui,	sonitum (p. f. sonāturus),	*sonner.*
vĕtāre,	vetui,	vetitum,	*défendre.*

Remarques. — I. Les composés de *cubāre* renforcés par un **m** suivent la troisième conjugaison : *accumbĕre*, se coucher auprès, *accubui*, *accubitum.*

II. Les composés de l'inusité (*plicāre*) plier, ont deux parfaits et deux supins : *applicare*, appliquer, *applicavi* et *applicui*, *applicātum* et *applicĭtum* ; tels sont encore *explĭcare* et *implĭcare.*

Ceux qui sont dérivés d'un adjectif en *plex*, comme *duplĭcare*, doubler, *supplĭcare*, supplier, sont réguliers : *duplicāvi*, *duplicātum.*

II. PARFAIT EN **i**, SUPIN EN **tum**.

1. Avec allongement de la voyelle radicale.

jŭvāre,	jūvi,	jūtum (p. fut. juvaturus),	*secourir.*
lăvāre,	lāvi,	lautum, lōtum *et* lavatum,	*laver.*

2. Avec redoublement au parfait.

dăre,	dĕdi,	dătum,	*donner.*
stāre,	stĕti,	stātum,	*être debout.*

Remarques. — I. Les composés de *dare* dont la première partie a deux syllabes se conjuguent comme le verbe simple : *circum-dăre*, entourer, *circumdĕdi*, *circumdătum.*

Ceux dont la première partie est monosyllabique suivent la troisième conjugaison et font *dĭdi* au parfait, *dĭtum* au supin. Tels sont *abdĕre*, cacher, *abdĭdi*, *abdĭtum* ; *addĕre*, ajouter, *dēdĕre*, soumettre, *perdĕre*, perdre ; *prodĕre*, *tradĕre*, livrer, etc.

II. Les composés de *stāre* dont la préposition a deux syllabes ont au parfait *stĕti*, mais ils manquent de supin : *circumstāre* entourer, *circumstĕti.*

Ceux dont la préposition est monosyllabique ont au parfait *stĭti* et manquent également de supin. Tels sont *adstāre*, se tenir auprès, *adstiti* ; *constāre*, coûter ; *instare*, menacer ; *obstare*, s'opposer ; *perstare*, persister ; *præstare*, être à la tête.

Quelques-uns de ces verbes ont un participe futur : *instāturus*, *perstāturus*, *præstāturus.*

DEUXIÈME CONJUGAISON.

145. Les verbes réguliers de la deuxième conjugaison perdent l'**e** final du radical et ont le parfait en **ŭi** et le supin **ĭtum**.

monē-re, mon-ŭi, mon-ĭtum.

Verbes irréguliers.

Conjugaison active.

I. Parfait régulier en **ŭi**, supin en **tum** ou en **sum**.

censēre,	censui,	censum,	*être d'avis, penser.*
dŏcēre,	docui,	doctum,	*enseigner.*
miscēre,	miscui,	mixtum *ou* mistum,	*mêler.*
tĕnēre,	tenui,	(tentum),	*tenir.*
torrēre,	torrui,	tostum,	*rôtir.*

Remarque. — Le supin (*tentum*) n'est usité que dans les composés de *tenēre :* ces composés changent **e** en **i** au présent et au parfait : *retinēre,* retenir; *retinui, retentum.*

II. parfait en **ē-vi,** supin en **ē-tum.**

delēre,	delēvi,	delētum,	*détruire.*
flēre,	flēvi,	flētum,	*pleurer,*
complēre,	complēvi,	complētum.	*remplir.*
ăbŏlēre,	abolēvi,	abolĭtum,	*abolir.*

Remarque. — *Complēre* est formé de l'ancien verbe *plēre,* remplir ; les autres composés, comme *implēre, replēre, supplēre* se conjuguent de même.

III. parfait en **si,** supin en **sum** ou en **tum.**

ardēre,	arsi,	arsum,	*brûler.*
augēre,	auxi,	auctum,	*augmenter.*
hærēre,	hæsi,	hæsum,	*adhérer.*
indulgēre,	indulsi,	indultum,	*être indulgent.*
jŭbēre,	jussi,	jussum,	*ordonner.*
mănēre,	mansi,	mansum,	*rester, attendre.*
mulcēre,	mulsi,	mulsum,	*adoucir.*
mulgēre,	mulsi,	mulsum,	*traire.*
rīdēre,	rīsi,	rīsum,	*rire.*
suādēre,	suasi,	suasum,	*conseiller.*
torquēre,	torsi,	tortum,	*lancer.*

Remarque. — Un certain nombre de verbes qui ont le parfait en **si** n'ont pas de supin. Les plus usités sont : **algēre,** *alsi,* avoir froid ; **fulgēre,** *fulsi,* briller ; **lūcēre,** *luxi,* briller ; **urgēre,** *ursi,* presser.

IV. parfait en **i,** supin en **sum** ou en **tum.**

1. Avec allongement de la voyelle radicale.

căvēre,	cāvi,	cautum,	*prendre garde.*
făvēre,	fāvi,	fautum,	*favoriser.*
fŏvēre,	fōvi,	fōtum,	*chauffer.*
mŏvēre,	mōvi,	mōtum,	*mouvoir.*
vŏvēre,	vōvi,	vōtum,	*vouer.*
sĕdēre,	sēdi,	sessum,	*être assis.*
vĭdēre,	vīdi,	vīsum,	*voir.*

Remarque. — Les verbes **prandēre,** *prandi, pransum,* déjeuner ; **fervēre** (poét. *fervĕre*), *fervi* et *ferbui,* être chaud ; **connivēre,** *connīvi* et *connixi,* fermer les yeux, ne changent pas la voyelle radicale qui est déjà longue.

2. Avec redoublement au parfait.

mordēre,	mŏmordi,	morsum,	*mordre.*
pendēre,	pĕpendi,	pensum,	*être suspendu.*
spondēre,	spŏpondi,	sponsum,	*promettre.*
tondēre,	tŏtondi,	tonsum,	*tondre.*

Remarque. — Les composés qui ont un parfait ne prennent pas le redoublement : *respondēre*, *respondi*, *responsum*, répondre.

Verbes déponents.

fătēri,	fassus sum,	*avouer.*
mĭsĕrēri,	misertus, *rar.* misertus sum,	*avoir pitié.*
rēri,	ratus sum,	*être persuadé, croire.*

Remarque.— Les composés de *fatēri* changent l'**a** en **i** au présent, et en **e** au parfait : *confĭtēri*, *confessus sum*, avouer, confesser.

TROISIÈME CONJUGAISON.

146. Les verbes réguliers de la troisième conjugaison ont le parfait en **si** et le supin en **tum.**

scrib-ĕre, scrip-si, scrip-tum.

Les verbes qui ont le parfait en **si** et le supin en **tum** sont :

1° Ceux dont le radical se termine par une *labiale*, **p, b,** comme *carp-ĕre*, *carp-si*, *carp-tum*, cueillir ; *scrib-ĕre*, *scrip-si*, *scrip-tum*, écrire.

2° Ceux dont le radical se termine par une *gutturale*, **g, c,** ou **gu, qu,** comme *reg-ĕre*, *rexi* (reg-si), *rec-tum*, diriger ; *duc-ĕre*, *duxi* (duc-si), *duc-tum*, conduire; *distingu-ĕre*, *distinxi*, *distinc-tum*, distinguer.

3° Ceux dont le radical se termine par un **m :** *sum-ĕre*, *sump-si*, *sump-tum*, prendre.

Remarques. — I. Nous avons expliqué (§ 111, rem. I) les modifications de la consonne finale du radical verbal devant **s** et **t.**

II. Quelques verbes dont le radical se termine par **p, b, g, c, m** font exception, et seront classés parmi les verbes irréguliers.

Verbes irréguliers.

Conjugaison active.

I. PARFAIT EN **si,** SUPIN EN **tum,** AVEC RADICAL IRRÉGULIER.

fingĕre,	finxi,	fictum,	*façonner.*
pingĕre,	pinxi,	pictum,	*peindre.*
stringĕre,	strinxi,	strictum,	*serrer.*
aspĭcĕre,	aspexi,	aspectum,	*regarder.*
vĕhĕre,	vexi,	vectum,	*porter, traîner.*
trăhĕre,	traxi,	tractum,	*tirer.*
vīvĕre,	vixi,	victum,	*vivre.*
strŭĕre,	struxi,	structum,	*construire.*
gĕrĕre,	gessi,	gestum,	*porter.*
ūrĕre,	ussi,	ustum,	*brûler.*
contemnĕre,	contempsi,	contemptum,	*mépriser.*

Remarque. — Les composés de l'ancien verbe *specio*, tels que *despicĕre*, *respicĕre*, *conspicĕre*, etc., forment le parfait et le supin comme *aspicio*.

II. PARFAIT EN **si**, SUPIN EN **sum**.

spargĕre,	sparsi,	sparsum,	*répandre.*
mergĕre,	mersi,	mersum,	*plonger.*
fīgĕre,	fixi,	fixum,	*enfoncer.*
flectĕre,	flexi,	flexum,	*courber.*
nectĕre,	nexi *et* nexui,	nexum,	*nouer.*
claudĕre,	clausi,	clausum,	*fermer.*
dīvĭdĕre,	divīsi,	divīsum,	*diviser*
lædĕre,	læsi,	læsum,	*blesser.*
plaudĕre,	plausi,	plausum,	*applaudir.*
vādĕre,	(vasi),	(vasum),	*marcher.*
mittĕre,	mīsi,	missum,	*envoyer.*
fluĕre,	fluxi,	fluxum,	*couler.*
cēdĕre,	cessi,	cessum,	*marcher.*
prĕmĕre,	pressi,	pressum,	*accabler.*
quătĕre,	»	quassum,	*frapper.*

Remarques. — I. Les composés de *claudĕre* changent **au** en **ū** : *inclūdĕre*, *inclūsi*, *inclūsum*, renfermer.

Ceux de *plaudĕre*, excepté *applaudĕre*, changent **au** en **ō** : *explōdere.*

Ceux de *quatĕre* changent **quă** en **cŭ** et ont un parfait : *concŭtio*, *concussi*, *concussum*, *concutĕre*, ébranler.

II. Le parfait et le supin de *vādĕre* ne sont usités que dans les composés, comme *invadĕre*, *invasi*, *invasum*, envahir.

III. PARFAIT EN **ŭi**, SUPIN EN **ĭtum** ET EN **tum**.

ălĕre,	alui,	alitum *et* altum,	*nourrir.*
cŏlĕre,	colui,	cultum,	*cultiver.*
consŭlĕre,	consului,	consultum,	*veiller à.*
occŭlĕre,	occului,	occultum,	*cacher.*
frĕmĕre,	fremui,	fremitum,	*frémir.*
gĕmĕre,	gemui,	gemitum,	*gémir.*
vŏmĕre,	vomui,	vomitum,	*vomir.*
gignĕre,	gĕnui,	genitum,	*engendrer.*
pōnĕre,	pŏsui,	positum,	*poser.*
răpĕre,	rapui,	raptum,	*enlever.*
strĕpĕre,	strepui,	strepitum,	*faire du bruit.*
mĕtĕre,	messui,	messum,	*moissonner.*
sĕrĕre,	(serui)	(sertum)	*enlacer.*
texĕre,	texui,	textum,	*tisser.*

Remarques. — I. Les composés de *răpĕre*, *rapio* changent l'**a** en **i** et en **e** : *eripĕre*, *eripui*, *ereptum*, arracher.

II. Le parfait et le supin de *serĕre* ne sont usités que dans les composés comme *desĕrere*, *deserui*, *desertum*, abandonner.

IV. PARFAIT EN **vi**, SUPIN EN **tum** ET EN **itum**.

crescĕre,	crēvi,	crētum,	*croître.*
noscĕre,	nōvi,	nōtum,	*connaître.*
pascĕre,	pāvi,	pastum,	*faire paître.*
quiescĕre,	quiēvi,	quiētum,	*se reposer.*

suescĕre,	suēvi,	suētum,	*s'accoutumer.*
cernĕre,	crēvi,	crētum,	*voir.*
lĭnĕre,	lēvi *et* līvi,	lĭtum,	*enduire.*
sĭnĕre,	sīvi,	sĭtum,	*permettre.*
spernĕre,	sprēvi,	sprētum,	*mépriser.*
sternĕre,	strāvi,	strātum,	*étendre.*
sĕrĕre,	sēvi,	sătum,	*semer.*
tĕrĕre,	trīvi,	trĭtum,	*broyer.*
quærĕre,	quæsīvi,	quæsītum,	*chercher.*
cŭpĕre,	cupīvi,	cupītum,	*désirer.*
pĕtĕre,	petīvi,	petītum,	*demander.*
lăcessĕre,	lacessīvi,	lacessītum,	*attaquer.*

Remarque. — Les composés de *quærĕre* changent **æ** en **ī** : *inquīrere, inquīsivi, inquīsitum*, rechercher, s'enquérir.

V. PARFAIT EN **i**, SUPIN EN **tum**, **ĭtum** OU **sum.**

1. Parfait sans changement de la voyelle radicale.

ăcuĕre,	acŭi,	acūtum,	*aiguiser.*
arguĕre,	argui,	argūtum,	*accuser.*
imbuĕre,	imbui,	imbūtum,	*imprégner.*
induĕre,	indui,	indūtum,	*revêtir.*
exuĕre,	exui,	exūtum,	*dépouiller.*
luĕre,	lui,	luĭtum,	*laver, expier.*
mĭnuĕre,	minui,	minūtum,	*diminuer.*
ab-nuĕre,	abnui,	abnuĭtum,	*refuser.*
ruĕre,	rui,	ruĭtum,	*se précipiter.*
spuĕre,	spui,	spūtum,	*cracher.*
stătuĕre,	statui,	statūtum,	*établir.*
trĭbuĕre,	tribui,	tribūtum,	*accorder.*
mĕtuĕre,	metui,	»	*craindre.*
solvĕre,	solvi,	solūtum,	*délier.*
volvĕre,	volvi,	volūtum,	*rouler.*
scandĕre,	scandi,	scansum,	*monter.*
pandĕre,	pandi,	passum *et* pansum,	*étendre.*
accendĕre,	accendi,	accensum,	*allumer.*
dēfendĕre,	defendi,	defensum,	*défendre.*
offendĕre,	offendi,	offensum,	*offenser.*
prĕhendĕre,	prehendi,	prehensum,	*saisir.*
vertĕre,	verti,	versum,	*tourner.*
vellĕre,	velli *ou* vulsi,	vulsum,	*arracher.*
sīdĕre,	sidi,	»	*s'asseoir.*
bĭbĕre,	bĭbi,	bibĭtum,	*boire.*

Remarques. — I. La plupart des verbes de cette catégorie ont un radical terminé par **u, v,** ou **nd** : *acu-ĕre, solv-ĕre, scand-ĕre.*

II. Les composés de *luĕre*, comme *abluĕre*, laver, *polluĕre*, souiller, etc., ont le supin en *ūtum : ablūtum, pollūtum.*

Les composés de *ruĕre* qui ont un supin, le font en *ŭtum : diruĕre*, détruire, *dirŭtum.*

Les composés de *statuĕre* changent **ă** en **ĭ**, et ceux de *scandĕre* changent **a** en **e** : *constĭtuĕre*, établir ; *descendĕre*, descendre.

Les composés de *sīdĕre* font *sedi, sessum : considĕre, consēdi, consessum*, s'asseoir ensemble.

2. Parfait avec allongement de la voyelle radicale.

ăgĕre,	ēgi,	actum,	*conduire, faire.*
făcĕre,	fēci,	factum,	*faire.*
jăcĕre,	jēci,	jactum,	*jeter.*
frangĕre,	frēgi,	fractum,	*briser.*
căpĕre,	cēpi,	captum,	*prendre.*
ĕmĕre,	ēmi,	emptum,	*acheter.*
ĕdĕre,	ēdi,	ēsum,	*manger.*
lĕgĕre,	lēgi,	lectum,	*lire.*
fŏdĕre,	fōdi,	fossum,	*creuser.*
fŭgĕre,	fūgi,	fugĭtum,	*fuir.*
fundĕre,	fūdi,	fusum,	*répandre.*
vincĕre,	vīci,	victum,	*vaincre.*
rumpĕre,	rūpi,	ruptum,	*rompre.*
linquĕre,	līqui,	lictum,	*laisser.*

Remarques. — I. Les composés de *agĕre*, de *frangĕre*, de *emĕre* et de *legĕre* changent **a** et **e** en **i** au présent : *adigĕre*, pousser; *confringĕre*, briser ensemble; *redimĕre*, racheter; *colligĕre*, recueillir. Il faut excepter *circumagĕre*, *peragĕre*, *allegĕre*, *perlegĕre*, *relegĕre* et *sublegĕre*.

II. *Diligĕre*, aimer; *intelligĕre*, comprendre; *negligĕre*, négliger, composés de *legĕre*, font au parfait *dilexi*, *intellexi*, *neglexi*.

III. Les composés de *facĕre*, *facio* et d'une préposition font *ficio*, *feci*, *fectum*, et au passif *ficior* : *perficĕre*, achever; *perfēci*, *perfectum*, *perficior*.
Les composés d'un verbe ou d'un adverbe font *facio*, *feci*, *factum* et au passif *fio* : *tepefacĕre*, rendre tiède, *tepefio*; *satisfacĕre*, satisfaire.

IV. Les composés de *jacĕre*, *jacio*, et de *capĕre*, *capio*, changent l'**ă** en **ĭ** au présent, et en **e** au supin : *rejicĕre*, rejeter, *rejeci*, *rejectum*; *accipĕre*, recevoir, *accepi*, *acceptum*.

3. Parfait avec voyelle radicale abrégée.

findĕre,	fĭdi,	fissum,	*fendre.*
scindĕre,	scĭdi,	scissum,	*couper.*
sistĕre,	stĭti, *rar.* stēti,	stătum,	*placer, se placer.*

Remarque. — Les composés de *sistĕre* font au supin *stĭtum*, et *circumsistere*, entourer, a pour parfait *circumstēti*.

4. Parfait avec redoublement.

cădĕre,	cĕcĭdi,	cāsum,	*tomber.*
cædĕre,	cĕcīdi,	cæsum,	*couper.*
cănĕre,	cĕcĭni,	cantum,	*chanter.*
currĕre,	cŭcurri,	cursum,	*courir.*
discĕre,	dĭdĭci,	»	*apprendre.*
fallĕre,	fĕfelli,	falsum,	*tromper.*
pangĕre,	pĕpĭgi,	pactum,	*ficher.*
parcĕre,	pĕperci,	parsum,	*épargner.*
părĕre,	pĕpĕri,	partum, *p.f.* pariturus,	*enfanter.*
pellĕre,	pĕpŭli,	pulsum,	*pousser.*
pendĕre,	pĕpendi,	pensum,	*peser.*
poscĕre,	pŏposci,	»	*demander.*

tangĕre,	tĕtĭgi,	tactum,	*toucher.*
tendĕre,	tĕtendi,	tensum *et* tentum,	*tendre.*
tollĕre,	tetuli, *ord.* sustuli,	sublatum,	*élever.*

Remarques. — I. Les composés de *discĕre* et de *poscĕre* gardent toujours le redoublement; les composés de *currĕre* peuvent aussi le garder; mais l'usage le plus général est de le supprimer.

II. Les composés de *cădĕre* et de *tangere* changent l'**ă** en **ĭ** au présent: *occĭdĕre*, tomber; *attingĕre*, atteindre; les composés de *cædĕre* changent l'**æ** en **ī** et se distinguent par la quantité des composés de *cădere* : *occīdĕre*, tuer.

Verbes déponents.

amplecti,	amplexus sum,	*embrasser.*
frŭi,	fructus *et* fruĭtus sum (*p. f.* fruĭturus),	*jouir.*
grădi,	gressus sum,	*marcher.*
lābi,	lapsus sum,	*tomber.*
lŏqui,	locutus sum,	*parler.*
nīti,	nīsus *et* nixus sum,	*s'efforcer.*
păti,	passus sum,	*souffrir.*
quĕri,	questus sum,	*se plaindre.*
ŭti,	usus sum,	*se servir.*
mŏri,	mortuus sum (*p. f.* morĭturus),	*mourir.*
ădĭpisci,	adeptus sum,	*acquérir.*
īrasci,	irātus sum,	*se fâcher.*
nancisci,	nactus *et* nanctus sum,	*obtenir.*
nasci,	nātus sum (*p. f.* nasciturus),	*naître.*
oblivisci,	oblītus sum,	*oublier.*
păcisci,	pactus sum,	*conclure un traité.*
pasci,	pastus sum,	*se repaître.*
prŏficisci,	profectus sum,	*partir.*
ulcisci,	ultus sum,	*se venger.*

Remarque. — Les composés de *gradi*, *gradior*, changent l'**ă** en **ĕ** : *ingredi*, *ingressus sum*, entrer.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

147. Les verbes réguliers de la quatrième conjugaison ont le parfait en **vi** et le supin en **tum**, comme ceux de la première.

audī-re, **audī-vi,** **audī-tum.**

Verbes irréguliers.

Conjugaison active.

I. PARFAIT EN **ŭi** ET EN **i.**

ăpĕrīre,	aperŭi,	apertum,	*ouvrir.*
ŏpĕrīre,	operui,	opertum,	*couvrir.*
compĕrīre,	comperi,	compertum,	*apprendre.*
rĕpĕrīre,	repĕri *et* reppĕri,	repertum,	*trouver.*
sălīre,	salui,	saltum,	*sauter.*
vĕnīre,	vēni,	ventum,	*venir.*

Remarque. — Les composés de *salīre* font *silīre*, *silui*, rar. *silii*, *sultum* : *desilīre*, sauter de, *desilui*, *desultum*.

II. PARFAIT EN **si**.

fulcīre,	fulsi,	fultum,	*appuyer.*
haurīre,	hausi,	haustum,	*puiser.*
sancīre,	sanxi,	sancītum *et* sanctum,	*ordonner.*
sarcīre,	sarsi,	sartum,	*raccommoder.*
sĕpīre,	sepsi,	septum,	*entourer d'une haie.*
vincīre,	vinxi,	vinctum,	*enchaîner.*
sentīre,	sensi,	sensum,	*comprendre.*

Remarque. — **Sĕpĕlīre**, ensevelir, parfait *sepelīvi*, est irrégulier au supin *sepultum.*

Verbes déponents.

assentīri,	assensus sum,	*donner son assentiment.*
experīri,	expertus sum,	*éprouver.*
mētīri,	mensus sum,	*mesurer.*
ordīri,	orsus sum,	*commencer.*
ŏrīri,	ortus sum (*p. f.* orĭturus),	*naître.*

Remarque. — *Orĭor* suit ordinairement la troisième conjugaison au présent de l'indicatif : *orĕris*, *orĭtur*, *orĭmur*. L'imparfait du subjonctif est *orīrer*, rarement *orĕrer*.

Les composés de *orĭor* se conjuguent de la même manière, excepté *adorīri*, attaquer, qui suit toujours la quatrième conjugaison.

SECONDE CLASSE DES VERBES IRRÉGULIERS.

148. Les verbes qui, outre le supin et le parfait, ont d'autres formes irrégulières sont **sum** déjà conjugué et son composé **possum; edo, fero, volo, nolo, malo; eo** et ses composés **queo nequeo; fio.**

1. Possum, pŏtŭi, posse, *pouvoir.*

149. Le verbe *possum*, je peux, est composé de *pot*, racine de l'adjectif *pot-is*, puissant, et du verbe *sum.*

Devant **s**, le **t** final s'assimile et devient **s** : *possum* de (pot-sum); après le **t** la lettre **f** du parfait et des autres temps se retranche; *potui* de (pot-fui); *possem* et *posse* sont des formes abrégées de (pot-essem, pot-esse).

INDICATIF.	SUBJONCTIF.
Présent.	
Je peux ou *je puis.*	*Que je puisse.*
S. possum, pŏtĕs, pŏtest.	possim, possīs, possĭt.
P. possŭmus, pŏtestis, possunt.	possīmus, possītis, possint.

Imparfait.

	Je pouvais.	*Que je pusse, je pourrais.*
S.	pŏtĕram, poterās, poterat,	possem, possēs, posset,
P.	poterāmus, poterātis, poterant.	possēmus, possētis, possent.

Futur.

	Je pourrai.	
S.	pŏtĕro, poterĭs, poterit,	*manque.*
P.	poterĭmus, poteritis, poterunt.	

Parfait.

	J'ai pu, je pus.	*Que j'aie pu.*
S.	pŏtui, potuisti, potuit,	pŏtuĕrim, potuerĭs, potuerit,
P.	potuimus, potuistis, potuerunt.	potuerĭmus, potuerĭtis, potuerint.

Plus-que-parfait.

	J'avais pu.	*Que j'eusse* ou *j'aurais pu.*
S.	pŏtuĕram, potuerās, potuerat,	pŏtuissem, potuissēs, potuisset,
P.	potuerāmus, potuerātis, potuerant.	potuissēmus, potuissētis, potuissent.

Futur antérieur.

	J'aurai pu.	*Que j'aie pu.*
S.	pŏtuĕro, potuerĭs, potuerit,	potuĕrim, potuerĭs, potuerit, etc.
P.	potuerĭmus, potuerĭtis, potuerint.	(comme au parfait).

INFINITIF.

Présent. posse, *pouvoir.* *Parfait.* pŏtuisse, *avoir pu.*

Remarque. — Le verbe *posse* n'a pas d'impératif; le participe présent *potens*, puissant, est toujours employé comme adjectif.

2. Edo, ēdi, ēsum, ĕdĕre et esse, *manger.*

150. A côté des formes régulières le verbe *ĕdĕre*, manger, a des formes abrégées semblables, à la quantité près, à celles du verbe *sum* qui commencent par *es.*

Indicatif présent.

S.	ĕd-o, *je mange,*	ed-ĭ-s *ou* ēs,	ed-ĭ-t *ou* est,
P.	ed-ĭ-mus,	ed-ĭ-tis *ou* estis,	ed-u-nt.

Subjonctif imparfait.

Je mangerais ou *que je mangeasse.*

S.	ĕd-ĕ-rem *ou* essem,	ed-ĕ-res *ou* esses,	ed-ĕ-ret *ou* esset,
P.	ed-ĕ-remus *ou* essemus,	ed-ĕ-retis *ou* essetis,	ed-ĕ-rent *ou* essent.

Impératif.

S.	ĕd-ĕ *ou* ēs,	ed-ĭ-to *ou* esto,	*mange,*	3. p. ed-ĭ-to *ou* esto.
P.	ed-ĭ-te *ou* este,	ed-ĭ-tote *ou* estote,	*mangez,*	3. p. ed-u-nto.

Infinitif présent.

ĕd-ĕ-re *ou* esse, *manger.*

Remarques. — I. Ainsi se conjuguent les composés de *edĕre*, comme *comedĕre*, manger; *peredĕre*, consumer, etc.

II. Au passif les formes sont régulières, excepté *estur*, *esseretur*, syncopés de *edĭtur*, on mange; *edĕretur*, on mangerait.

III. Dans ces formes du verbe *ed-ĕre*, les voyelles de liaison **i** et **e** sont supprimées; alors **d** se retranche devant **s** : *ed-ĭ-s*, (ed-s) *ēs*, et se change en **s** devant **t** : *ed-ĭ-t* (ed-t) *est*.

A l'infinitif la désinence primitive **se**, changée en **re** dans *ed-ĕ-re* (§ 106, rem. III), donne (ed-se), d'où par assimilation *esse*.

3. Fĕro, tŭli, lātum, ferre, *porter*.

151. Le verbe *fĕro,* je porte, qui appartient comme *ĕdo* à la troisième conjugaison, perd dans quelques formes les voyelles de liaison **ĭ** et **ĕ**.

INDICATIF.

Présent.

ACTIF.	PASSIF.
fĕr-o, *fer-s, fer-t,* fer-ĭ-mus, *fer-tis,* fer-u-nt.	fĕr-ŏr, *fer-ris, fer-tur,* fer-ĭ-mur, fer-ĭ-mini, fer-u-ntur.
Imparfait.	
fĕr-ēbam, *je portais.*	fĕr-ēbar, *j'étais porté.*
Futur.	
fĕr-am, ēs, etc., *je porterai.*	fĕr-ar, ēris, *je serai porté.*
Parfait.	
tŭl-i, isti, etc., *j'ai porté.*	lātus sum, *j'ai été porté.*
Plus-que-parfait.	
tŭl-ĕram, *j'avais porté.*	lātus ĕram, *j'avais été porté.*
Futur antérieur.	
tŭl-ĕro, *j'aurai porté.*	lātus ĕro, *j'aurai été porté.*

SUBJONCTIF.

Présent.	
fĕr-am, ās, etc., *que je porte.*	fĕr-ar, āris, *que je sois porté.*
Imparfait.	
fer-rem, que je portasse.	*fer-rer, rēris,* que je fusse porté.
Parfait et *Futur antérieur.*	
tŭl-ĕrim, *q. j'aie porté.*	lātus sim, *que j'aie été porté.*
Plus-que-parfait.	
tul-issem, *que j'eusse porté.*	lātus essem, *que j'eusse été porté.*

IMPÉRATIF.

fĕr ou *fer-to,* porte,	*fer-re* ou *fer-tor,* sois porté,
fer-to, qu'il porte,	*fer-tor,* qu'il soit porté,
fer-te ou *fer-tote,* portez,	fer-ĭ-mini, *soyez portés,*
fer-u-nto, *qu'ils portent.*	fer-u-ntor, *qu'ils soient portés.*

INFINITIF.

Présent.

fer-re, porter.	*fer-ri,* être porté.

Futur.

lātūrum esse, etc., *devoir porter.*	lātum iri, *devoir être porté.*

Parfait.

tŭl-isse, *avoir porté.*	lātum esse, *avoir été porté.*

PARTICIPE.

Présent. fĕr-ens, *portant.*	*Parfait.* lātus, a, um, *porté.*
Futur. lāturus, *devant porter.*	*Futur.* fĕrendus, *dev. être porté.*

GÉRONDIF.	SUPIN.
fĕr-endi, etc., *de porter.*	lātum, *pour porter;* lātu, *à porter.*

Remarque. — I. Dans *fĕro*, les voyelles de liaison **ĭ** et **ĕ** se retranchent devant les consonnes **s**, **t**, **r**, au présent et à l'imparfait.

L'**ĕ** se retranche à l'impératif *fer*, et l'infinitif présent au passif est *fer-ri.* Les autres formes sont régulières.

Ainsi se conjuguent les composés :

(ad)	*affero,*	*attuli,*	*allatum,*	*afferre,*	apporter.
(ab)	*aufero,*	*abstuli,*	*ablatum,*	*auferre,*	emporter.
(ex)	*effero,*	*extuli,*	*elatum,*	*efferre,*	enlever.
(in)	*infero,*	*intuli,*	*illatum,*	*inferre,*	porter dans.
(ob)	*offero,*	*obtuli,*	*oblatum,*	*offerre,*	offrir.

Remarque. — II. *Differo,* dans le sens de *différer, remettre,* fait *distuli, dilatum;* mais dans le sens intransitif de *être différent,* il n'a ni parfait ni supin.

Suffero, souffrir, supporter, emprunte à *sustineo* son parfait *sustinui,* et prête les formes *sustuli, sublatum* au verbe *tollĕre*, enlever.

Rĕfero, rapporter, supin *relatum,* fait au parfait *rettŭli* mieux que *retŭli.*

4. Vŏlo, vŏlui, velle, *vouloir.*

152. Le verbe *vŏlo*, je veux, perd les voyelles de liaison **i** et **e** comme *ĕdo* et *fĕro,* et modifie son radical verbal (vol) qui devient (vel) à plusieurs temps.

INDICATIF.	SUBJONCTIF.
Présent.	
vŏl-o, *vīs, vul-t,*	*vĕl-im, vel-īs, vel-ĭt,*
vol-ŭ-mus, *vul-tis*, vol-u-nt.	*vel-īmus, vel-ītis, vel-int.*
Imparfait.	
vŏl-ēbam *je voulais,*	*vel-lem,* que je voulusse,
vol-ēbas, etc., *tu voulais.*	*vel-lēs*, etc., que tu voulusses.

Futur.

vŏl-am, ēs, ĕt, *je voudrai.* — Manque.

Parfait.

vŏlu-i, isti, etc. *j'ai voulu.* — vŏlu-erim, *que j'aie voulu.*

Plus-que-parfait.

vŏlu-ĕram, *j'avais voulu.* — vŏlu-issem, *que j'eusse voulu.*

Futur antérieur.

vŏlu-ĕro *j'aurai voulu.* — vŏlu-ĕrim, *que j'aie voulu.*

INFINITIF.

Présent. *vel-le*, vouloir. — *Parfait.* vŏlu-isse, *avoir voulu.*

PARTICIPE.

Présent. vŏl-ens, entis, *voulant.*

Remarques.—I. Le verbe *vŏlo* n'a pas d'*impératif*, de *gérondif* ni de *supin.*

II. Les formes anciennes *volt*, *voltis*, sont remplacées par *vult, vultis*, et dans *vol-ŭ-mus*, la voyelle de liaison **ĭ** est remplacée par **ŭ**.

III. Le subjonctif présent *vel-im* a les mêmes terminaisons que le subjonctif *sim* du verbe *esse.*

IV. A l'infinitif *vel-le* pour (vel-se, § 106, rem. III), la lettre **s** s'est changée en **l** par assimilation.

5. Nōlo, *je ne veux pas;* mālo, *j'aime mieux.*

153. A la conjugaison de *vŏlo* se rattache celle de ses deux composés *nōlo* (pour *ne volo*), je ne veux pas, et *mālo* (pour *mage volo*), j'aime mieux.

INDICATIF.

Présent.

nōl-o, non vīs, non vult, nol-ŭ-mus, non vultis, nol-u-nt. — māl-o, mav-īs, mavult, mal-u-mus, mavultis, mal-u-nt.

Imparfait.

nōl-ēbam, *je ne voulais pas,* nol-ēbas, nol-ēbat, etc. — māl-ēbam, *j'aimais mieux,* mal-ēbas, mal-ēbat, etc.

Futur.

(nōl-am), *je ne voudrai pas,* nōl-ēs, nol-ĕt, etc. — (māl-am), *j'aimerai mieux,* māl-ēs, mal-ĕt, etc.

Autres temps.

nōlu-ī, nōlu-ĕram, nōlu-ĕro. — mālu-i, mālu-ĕram, mālu-ĕro.

SUBJONCTIF.

Présent.

nōl-im, *que je ne veuille pas,* nōl-īs, nol-ĭt, etc. — māl-im, *que j'aime mieux,* māl-īs, māl-ĭt, etc.

Imparfait.

nol-lem, *que je ne voulusse pas,*	mal-lem, *que j'aimasse mieux.*
nol-lēs, nol-lĕt, etc.	mal-lēs, mal-lĕt, etc.

Autres temps.

nōlu-ĕrim, nōlu-issem.	mālu-ĕrim, mālu-issem.

INFINITIF.

Présent. nol-le, *ne vouloir pas.*	mal-le, *aimer mieux.*
Parfait. nōlu-isse, *n'avoir pas voulu.*	mālu-isse, *avoir mieux aimé.*

PARTICIPE.

nōl-ens, *ne voulant pas.*	manque.

Remarques. — I. De ces trois verbes, *nolo* seul a un impératif :

nōl-ī *ou* nol-īto, *ne veuille pas,*	nol-īte *ou* nol-ītote, *ne veuillez pas,*
nol-īto, *qu'il ne veuille pas.*	nol-u-nto, *qu'ils ne veuillent pas.*

II. Les premières personnes du futur (nolam *et* malam) sont inusitées.

6. Eo, īv-i, ĭ-tum, ī-re, *aller.*

154. Le verbe *ī-re,* qui appartient à la quatrième conjugaison, a quelques formes irrégulières.

La voyelle radicale **ī** s'abrége au supin *ĭ-tum,* et se change en **ĕ** devant **a, o, u.**

L'imparfait est *ī-bam* par contraction pour (i-ebam), le futur est en *bo, i-bo,* et non en *am.*

INDICATIF.	SUBJONCTIF.
Présent.	
ĕ-o (*je vais*), īs, ĭt,	*ĕ-am,* que j'aille,
ī-mus, ī-tis, *ĕ-unt.*	*e-ās, e-ăt, e-āmus,* etc.
Imparfait.	
ī-bam, j'allais,	ī-rem, *que j'allasse, j'irais,*
i-bās, i-bat, i-bāmus, etc.	i-rēs, i-rĕt, i-rēmus, etc.
Futur.	
ī-bo (j'irai), *i-bĭs, i-bit,*	*ĭ-tūrus* sim, etc., *que j'aille,*
i-bĭmus, i-bĭtis, i-bunt.	*ĭ-tūri* simus, sitis, sint.
Parfait.	
īv-i (*j'allai*), iv-īsti, iv-it,	īv-ĕrim, *que je sois allé,*
iv-ĭmus, iv-istis, iv-erunt *ou* ēre.	iv-eris, iv-erit, iv-erĭmus, etc.
Plus-que-parfait.	
īv-ĕram, *j'étais allé,*	īv-issem, *que je fusse, je serais allé,*
iv-erās, iv-erăt, iv-erāmus, etc.	iv-issēs, iv-isset, iv-issēmus, etc.
Futur antérieur.	
īv-ĕro, *je serai allé,*	īv-ĕrim, *que je sois allé,*
iv-eris, iv-erit, iv-erimus, etc.	iv-eris, iv-erit, iv-erimus, etc.

IMPÉRATIF.

S. ī, ī-to, *va,* i-to, *qu'il aille.* *P.* ī-te, ī-tote, *allez*, *e-unto,* qu'ils aillent.

INFINITIF.

Présent. ī-re, *aller.* *Futur.* *ĭ-tūrum esse*, devoir aller.
Parfait. iv-isse, *être allé.* *Fut. a.* *ĭ-tūrum fuisse,* avoir dû aller.

PARTICIPE.

Prés. ĭ-ens, gén. *ĕ-untis*, allant. *Fut.* *ĭ-tūrus, ra*, *rum*, devant aller.

GÉRONDIF.

ĕ-undi, d'aller, *e-undo*, (ad) *e-undum.*

SUPIN.

ĭ-tum, pour aller, *ĭ-tū*, à aller.

Ainsi se conjuguent les composés :

ab-eo, ab-īre,	s'en aller.	*præ-eo, præ-īre,*	aller en avant.
ad-eo, ad-īre,	aller trouver.	*præter-eo, præter-īre,*	omettre.
circum-eo, circum-īre,	aller autour.	*prod-eo, prod-īre,*	s'avancer.
ex-eo, ex-īre,	sortir.	*red-eo, red-īre,*	revenir.
in-eo, in-īre,	entrer.	*trans-eo, trans-īre,*	passer.
per-eo, per-īre,	périr.	*ven-eo, ven-īre,* etc.	être vendu.

Remarques. — I. *Eo* et ses composés qui sont intransitifs comme *abeo*, s'en aller; *redeo*, revenir, etc., ne s'emploient au passif qu'à la troisième personne du singulier : *ītur*, on va; *ibātur*, on allait; *ĭtum est*, on alla, etc. Mais les composés qui sont transitifs comme *adeo*, *ineo*, *prætereo*, *transeo*, ont le passif complet : *adĕor*, *adīris*, *adītur*, etc., je suis visité; *adĭtus*, *a*, *um*, visité; *adeundus*, *a*, *um*, qui doit être visité, etc.

II. Les composés de *eo* perdent le **v** au parfait et aux temps qui s'en forment : *adii, adieram*, *adierim*. Au parfait de l'infinitif et au plus-que-parfait du subjonctif **ii** se contracte ordinairement en **ī** : *redīsse*, *redīssem*.

III. *Ambio*, *ambīre*, aller autour, briguer, se conjugue comme *audio*; quelquefois il a l'imparfait contracte *ambībam*.

7. Queo, *je peux;* nĕqueo, *je ne peux pas.*

155. Les deux verbes *queo*, je peux, et *nequeo*, je ne peux pas, se conjuguent sur *eo*. Les formes comprises entre parenthèses sont inusitées dans la bonne prose.

	INDICATIF.		SUBJONCTIF.	
Présent.	quĕo,	nĕqueo,	quĕam,	nequĕam,
	(quīs),	nequīs,	queās,	nequeās,
	(quĭt),	nequĭt,	queăt,	nequeăt,
	(quīmus),	nequīmus,	queāmus,	nequeāmus,
	(quītis),	nequītis,	queātis,	nequeātis,
	(quĕunt).	nequĕunt.	queant.	nequeant.
Imparf.	(quībam).	nequībam.	(quīrem).	nequīrem.
Futur.	(quībo).	nequībo.	*manque.*	*manque.*
Parfait.	quīvi.	nequīvi.	quīvĕrim.	nequīvĕrim.

Pl.-q.-p.	quīvĕram.	nequīveram.	quīvissem.	nequīvissem.
Fut. ant.	quīvĕro.	nequīvĕro.	*manque.*	*manque.*
	INFINITIF.		PARTICIPE.	
Présent.	(quīre).	(nequīre).	(quiens),	nequĭens,
Parfait.	quīvisse.	nequīvisse.	*sans autres cas.*	nequĕuntis, etc.

Remarque. — Le verbe *queo* est rare et ne s'emploie guère qu'avec une négation. Au lieu de *nequeo,* on dit mieux *non queo.*

8. Fīo, factus sum, fiĕri, *devenir, être fait.*

156. Le verbe *fīo*, devenir, être fait, arriver, sert de passif à *facio,* auquel il emprunte le participe parfait et les temps qui en sont composés, ainsi que le participe futur en *ndus.*

INDICATIF.	SUBJONCTIF.
Présent.	
Je deviens, je suis fait.	*Que je devienne.*
fīo, fīs, fīt,	fīam, fīas, fīat,
fīmus, fītis, fīunt.	fīamus, fīatis, fīant.
Imparfait.	
Je devenais, j'étais fait.	*Que je devinsse, je deviendrais.*
fīebam, fīebas, fīebat,	fīĕrem, fīeres, fīeret,
fīebamus, fīebatis, fīebant.	fīeremus, fīeretis, fīerent.
Futur.	
Je deviendrai.	
fīam, fīes, fīet,	manque.
fīemus, fīetis, fīent.	
Autres temps.	
factus sum, *je suis devenu.*	factus sim, *que je sois devenu.*
factus eram, *j'étais devenu.*	factus essem, *que je fusse devenu.*
factus ero, *je serai devenu.*	factus sim, *que je sois devenu.*
IMPÉRATIF.	INFINITIF.
Sing. fī, *deviens* ou *sois fait.*	*Prés.* fīĕrī, *devenir*, *être fait.*
Plur. fīte, *devenez.*	*Futur.* factum iri, *devoir être fait.*

Remarques. — I. Le futur de l'infinitif *factum iri*, n'a pas le sens de *devoir devenir,* il est remplacé par *futurum esse* ou par *fore.* De même *faciendus* signifie toujours *devant être fait.*

II. Dans *fīo,* l'**i** est toujours long devant une voyelle, contre la règle générale, excepté dans *fĭerem*, etc., et *fĭeri.*

III. Les composés de *facio* et d'un verbe ou d'un adverbe qui ont un passif, sont les seuls à suivre la conjugaison de *fio : patefacio,* rendre évident; *patefio,* devenir évident.

Cependant *confici,* être achevé *ou* accablé, a les formes *confit*, *confiat*, *confieret*, et *defici*, manquer, a les formes *defit*, *defiunt*, *defiat*, *defiet*.

TROISIÈME CLASSE DES VERBES IRRÉGULIERS.

Verbes défectifs.

157. Les verbes *défectifs* sont ceux qui manquent d'un grand nombre de formes. Les verbes *défectifs* se divisent en verbes *impersonnels* et verbes *défectifs proprement dits.*

I. Verbes impersonnels.

158. Les verbes *impersonnels* sont ceux qui ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier, et n'ont jamais pour sujet une *personne déterminée.*

Tels sont *tonat*, il tonne; *oportet*, il faut; *rēfert*, il importe.

159. Il y a deux sortes de verbes impersonnels : les verbes *essentiellement* impersonnels et les verbes *accidentellement* impersonnels.

I. Les verbes *essentiellement* impersonnels expriment un *phénomène* de la nature ou un *sentiment de l'âme.* Tels sont :

tŏnat,	tonuĭt,	tonāre,	*il tonne.*
fulgŭrat,	fulgurāvit,	fulgurāre,	*il éclaire.*
grandĭnat,	grandinävit,	grandināre,	*il grêle.*
gĕlat,	gelāvit,	gelāre,	*il gèle.*
pluit,	pluit,	pluĕrĕ,	*il pleut.*
ningit,	ninxit,	ningĕre,	*il neige.*
ŏportet,	oportuit,	oportēre,	*il faut.*
rēfert,	»	rēferre,	*il importe*, etc.

A ces verbes il faut ajouter : 1° Cinq verbes impersonnels en latin qui se traduisent en français par des verbes personnels :

mĭsĕret,	miserĭtum est,	(manque), *avoir pitié.*
pĭget,	piguit *ou* pigĭtum est,	pigēre, *être fâché.*
pœnĭtet,	pœnituit,	pœnitēre, *se repentir.*
pŭdet,	puduit *ou* pudĭtum est,	pudēre, *avoir honte.*
tædet,	pertæsum est,	tædēre, *s'ennuyer.*

Le complément de ces verbes qui se met à l'accusatif en latin devient le sujet en français. Ainsi l'on dit :

me miseret,	*j'ai pitié.*	nos pœnitet,	*nous nous repentons.*
te miseret,	*tu as pitié.*	vos pudet,	*vous avez honte.*
illum piget,	*il est fâché.*	illos tædet,	*ils s'ennuient.*

2° Quatre verbes le plus souvent impersonnels, mais qui ont quelquefois pour sujet un pronom ou un adjectif neutre :

dĕcet,	decuit,	decēre,	*il convient.*
dēdĕcet,	dedecuit,	dedecēre,	*il ne convient pas.*
lĭbet,	libuit *ou* libĭtum est,	libēre,	*il plaît.*
lĭcet,	licuit *ou* licĭtum est,	licēre,	*il est permis.*

Ainsi l'on trouve : *hoc nos decet*, cela nous convient; *omnia non licent*, tout n'est pas permis.

II. Les verbes *accidentellement* impersonnels sont empruntés à des verbes employés personnellement; mais ils ont une signification différente. Tels sont :

accĭdit,	*il arrive;*	pătet,	*il est évident;*	constat,	*il est établi;*
plăcet,	*il plaît;*	præstat,	*il vaut mieux;*	interest,	*il importe.*

Remarques. — I. Les verbes impersonnels suivent la conjugaison à laquelle ils appartiennent; ainsi *tonāre* se conjugue sur *amāre; oportēre,* sur *monēre*, etc. ; mais en général ils n'ont ni *impératif,* ni *participe*, ni *gérondif*, ni *supin*.

On supplée à l'impératif par le subjonctif présent : *misereat te pauperum*, aie pitié des pauvres.

II. Un petit nombre de verbes impersonnels ont un participe présent, ordinairement employé comme adjectif : *pœnitens*, repentant; *libens*, volontiers; *pudens*, qui a de la pudeur, réservé.

Pœnitet et *pudet* ont un gérondif : *pœnitendi, pudendi,* et un participe futur en *ndus : pœnitendus*, dont on doit se repentir, regrettable; *pudendus*, dont on doit avoir honte, honteux.

VERBES IMPERSONNELS PASSIFS.

160. Aux verbes *accidentellement* impersonnels se rattachent les verbes *impersonnels passifs*, qui répondent aux verbes transitifs français avec le pronom indéfini *on* pour sujet.

Tels sont : *dicĭtur,* on dit, *dicebatur*, on disait, *dicatur*, qu'on dise, *dictum est*, on a dit, *dictum erat*, on avait dit, etc.

Cantātur, on chante, *cantabatur*, on chantait; *bibĭtur*, on boit; *bibetur*, on boira, etc.

Remarques. — I. Quelques verbes intransitifs, qui d'ailleurs n'ont pas de passif, peuvent cependant prendre la forme *impersonnelle passive : ĭtur,* on va ; *venītur,* on vient; *ventum est,* on vint; *pugnātur*, on combat; *pugnabātur*, on combattait; *currĭtur*, on court; etc.

II. Sur les formes impersonnelles, *scribendum est*, il faut écrire; *pugnandum est*, on doit combattre; (voir § 140, rem.).

II. Verbes défectifs proprement dits.

161. Il y a en latin un petit nombre de verbes défectifs proprement dits; nous allons donner les plus usités avec les formes ordinairement employées.

1. **Mĕmĭni,** *je me souviens*; **ōdi,** *je hais.*

162. Les deux verbes *mĕmĭni,* je me souviens, et *ōdi*, je hais, ne sont guère usités qu'au parfait et aux temps qui s'en forment. Comme le parfait a le sens du présent, le plus-que-parfait a le sens de l'imparfait, et le futur antérieur, celui du futur simple.

INDICATIF.

Parfait.

mĕmĭni, *je me souviens,*	ōdi, *je hais,*
meministi, meminit, etc.	odisti, odit, odimus, etc.

Plus-que-parfait.

mĕmĭnĕram, *je me souvenais,*	ōdĕram, *je haïssais,*
memineras, meminerat, etc.	oderas, oderat, oderamus, etc.

Futur antérieur.

mĕmĭnĕro, *je me souviendrai,*	ōdĕro, *je haïrai,*
memineris, meminerit, etc.	oderis, oderit, oderimus, etc.

SUBJONCTIF.

Parfait et *Futur antérieur.*

mĕmĭnĕrim, *que je me souvienne,*	ōdĕrim, *que je haïsse,*
memineris, meminerit, etc.	ōderis, oderit, etc.

Plus-que-parfait.

mĕmĭnissem, *que je me souvinsse,*	ōdissem, *que je haïsse,*
meminisses, meminisset, etc.	odisses, odisset, etc.

INFINITIF.

Parfait.

mĕmĭnisse, *se souvenir.*	ōdisse, *haïr.*

Remarque. — Outre les formes tirées du parfait, *memini* a l'impératif *memento*, souviens-toi *ou* qu'il se souvienne; *mementōte*, souvenez-vous. *Odi* a le participe futur *osurus*, devant haïr, et l'infinitif futur *osurum, am, um esse*, devoir haïr.

2. **Cœpi,** *j'ai commencé.*

163. Le verbe *cœpi,* j'ai commencé, se conjugue à peu près comme *mĕmĭni* et *ōdi*; mais il conserve le sens du parfait.

Indicatif. cœpi, *j'ai commencé;* cœperam, *j'avais commencé;* cœpero, *j'aurai commencé.*
Subjonctif. cœperim, *que j'aie commencé;* cœpissem, *que j'eusse commencé.*
Infinitif. cœpisse, *avoir commencé.*

Remarques. — I. Outre les formes tirées du parfait, *cœpi* a le participe *cœpturus*, devant commencer; l'infinitif futur *cœpturum esse*, devoir commencer, et le participe parfait passif *cœptus*, commencé.

II. Pour le présent et les temps qui manquent à *cœpi*, on a recours au verbe *incipio*, je commence; mais il faut éviter de construire le parfait *incēpi* et les temps qui en dérivent avec un infinitif actif. Ainsi l'on dit : *Cœpit* (et non *incepit*) *loqui*, il commença à parler.

3. **Inquam,** *dis-je.*

164. Le verbe *inquam*, comme en français *dis-je*, se place après un ou plusieurs mots du discours que l'on cite. Il a les formes suivantes :

INDICATIF.

Présent. *S.* inquam, *dis-je;* inquĭs, *dis-tu;* inquit, *dit-il;*
P. inquĭmus, *disons-nous;* inquĭtis, *dites-vous;* inquiunt, *disent-ils.*
Imparfait. inquiēbat, *disait-il.*
Futur. inquiēs, *diras-tu;* inquiet, *dira-t-il.*
Parfait. inquisti, *dis-tu;* inquit, *dit-il.*

IMPÉRATIF.

inquĕ *ou* inquĭto, *dis;* inquĭto, *qu'il dise.*

Remarque. — *Inquam* et *sum* sont les seuls verbes qui conservent à l'indicatif présent la désinence **m** de la première personne.

4. **Aio,** *je dis, j'affirme.*

165. Le verbe *āio*, je dis, a aussi le sens de *je dis oui* ou *j'affirme*. Entre deux voyelles l'*i* équivaut à un *j*.

INDICATIF.

Présent. āio, *je dis;* ăĭs, *tu dis;* ait, *il dit;* āiunt, *ils disent.*
Imparfait. āiēbam, *je disais;* aiebās, ăt, āmus, ātis, ant.
Parfait. ăit, *il dit.*

SUBJONCTIF.

āias, *que tu dises;* aiat, *qu'il dise;* aiant, *qu'ils disent.*

Remarque. — La forme interrogative *aisne?* dis-tu? penses-tu? s'abrège quelquefois et devient *ain'*. Le participe *aiens* est adjectif et signifie *affirmatif.*

5. **Fari, fatus sum,** *dire, parler.*

166. Le verbe *fāri*, dire, ne se rencontre guère qu'en poésie. Il a les formes suivantes :

INDICATIF.

Présent.	fātur, *il dit.*
Futur.	fābor, *je dirai;* fabitur, *il dira.*
Parfait.	fātus sum, *je dis;* fatus es, est; fati sumus, estis, sunt.
Plus-q.-parf.	fātus eram, *j'avais dit;* fatus eras, erat; fati eramus, etc.

SUBJONCTIF.

Parfait.	fātus sim, *que j'aie dit;* fatus sis, sit; fati simus, etc.
Plus-q.-parf.	fātus essem, *que j'eusse dit;* fatus esses, esset, etc.

IMPÉRATIF.	INFINITIF.	SUPIN.
fāre, *dis.*	fāri, *dire.*	fātu, *à dire.*

PARTICIPE.

Prés. (fans, *inusité*), fantis, etc., *disant. Parf.* fātus, a, um, *ayant dit.*
Futur passif. fandus, a, um, *devant être dit.*

GÉRONDIF.

fandi, *de dire;* fando, *en disant.*

Remarques. — I. On rencontre en prose l'expression *fando audire*, qui signifie *savoir par ouï-dire.*

II. Les composés de *fari* (*affari, effari, præfari, profari*) ont plusieurs formes qui manquent au verbe simple. Ainsi l'on trouve *affamur, affamini*, l'imparfait *affabar*, etc., subjonctif *affarer*, etc., le futur *affaberis, affabimur.*

6. Autres verbes défectifs.

167. Les verbes *défectifs* suivants, excepté *quæso*, sont des impératifs. Quelques-uns ont de plus l'infinitif présent.

quæso, *je vous prie;* quæsŭmus, *nous vous prions.*
ăpăge, *va-t'en*, avec l'accusatif, apage te, *retire-toi.*
ăve (*ou* have), *salut*, avēto, avēte, *inf.* avēre.
salve, *salut*, *bonjour*, salvēto, salvēte, *inf.* salvēre.
văle, *adieu, porte-toi bien,* valēto, valēte, *inf.* valēre.

CHAPITRE IV

DU PARTICIPE.

168. Il y a en latin trois *participes :* le participe présent, le participe parfait et le participe futur.

Tous les participes présents se déclinent sur *prudens, prudentis;* mais ils ont toujours l'ablatif singulier en **e**, à moins qu'ils ne soient employés comme adjectifs. Les participes parfaits et les participes futurs se déclinent sur *bonus*, *bona*, *bonum.*

I. Les verbes à la voix active n'ont que deux participes : le participe présent, comme *amans*, *monens*, *scribens*, *audiens*, et le participe futur, comme *amātūrus*, *monĭtūrus*, *scriptūrus*, *audītūrus.*

II. Les verbes passifs n'ont également que deux participes : le participe parfait comme *amātus*, *monĭtus, scriptus*, *audītus*, et le participe futur en *ndus* marquant obligation, comme *amandus*, *monendus*, *scribendus*, *audiendus.*

III. Les verbes déponents sont les seuls qui aient les trois participes : le participe présent actif, comme *imitans*, *pollicens;* le participe parfait actif, comme *imitātus*, *pollicĭtus;* le participe futur, actif et passif, comme *imitātūrus*, *pollicĭtūrus* et *imitandus*, *pollicendus.*

Remarques. — I. Les verbes déponents intransitifs n'ont pas le participe futur passif en *ndus*. Les sept verbes *frui*, jouir; *fungi*, s'acquitter; *potīri*, se rendre maître; *vesci*, se nourrir; *uti*, se servir; *gloriari*, se glorifier; *lætari*, se réjouir, font exception, parce qu'ils étaient transitifs à l'origine. Ordinairement ils se construisent avec l'ablatif.

II. Quelques verbes déponents ont simultanément au participe parfait la signification active et passive. Les plus usités sont *adeptus*, ayant acquis *et* acquis; *expertus*, ayant éprouvé *et* éprouvé; *meditātus*, ayant médité *et* médité; *partītus*, ayant distribué *et* distribué; *pactus*, ayant convenu *et* convenu.

III. Quelques verbes intransitifs ont un participe parfait en *us*, comme les verbes déponents: ce sont : *cœnare*, dîner; *cœnatus*, ayant dîné; *prandēre*, déjeuner; *pransus*, ayant déjeuné; *potāre*, boire; *pōtus*, ayant bu; *jurāre*, jurer; *jurātus,* ayant juré; *conjurāre*, conjurer; *conjurātus*, ayant conjuré.

IV. Un petit nombre de participes futurs en *rus* sont irréguliers, et se forment non du supin, mais du radical verbal par l'addition de *tūrus* ou *ĭ-tūrus* ; ce sont : *juvāturus,* de *juvā-re*, aider; *secāturus,* de *secā-re*, couper; *sonāturus*, de *sonā-re,* sonner; *parĭturus*, de *par-ĕre*, enfanter; *morĭturus,* de *mor-i,* mourir; *nascĭturus,* de *nasci*, naître; *orĭturus*, de *orī-ri*, se lever.

LIVRE III

MOTS INVARIABLES

CHAPITRE I

DE LA PRÉPOSITION.

169. Il y a en latin quarante-trois prépositions; vingt-neuf se construisent avec l'*accusatif*, dix avec l'*ablatif*, quatre avec l'*accusatif* ou l'*ablatif*.

I. Prépositions avec l'accusatif.

ăd,	*auprès, chez, pour.*	juxtā,	*auprès de.*
adversŭs	(adversum), *envers, contre, en face de.*	ŏb,	*pour, devant, à cause de.*
antĕ,	*avant, devant.*	pĕnĕs,	*en la puissance de.*
ăpŭd,	*auprès de, chez.*	pĕr,	*par, au travers de, pendant.*
circā,	*auprès, environ.*	pōnĕ,	*derrière, après.*
circĭtĕr,	*vers, environ.*	post,	*après, depuis.*
circum,	*autour de.*	prætĕr,	*excepté, le long de.*
cis *et* citrā,	*en deçà de.*	prŏpĕ,	*près de.*
contrā,	*contre, vis-à-vis de.*	proptĕr,	*près de, à cause de.*
ergā,	*envers, à l'égard de,*	sĕcundum,	*selon, le long de.*
extrā,	*hors de, outre.*	suprā,	*au-dessus de, sur.*
infrā,	*au-dessous de.*	trans,	*au delà de.*
intĕr,	*entre, parmi.*	versŭs,	*vers, du côté de.*
intrā,	*au dedans de.*	ultrā,	*au delà de.*

Remarque. — *Versus* se construit après son régime : *Orientem versus*, du côté de l'orient.

Avec *ad*, vers, et *in*, contre, on dit *ad Oceanum versus,* du côté de l'Océan; *in Italiam versus*, vis-à-vis de l'Italie.

II. Prépositions avec l'ablatif.

ăb, ā, abs,	*par, de, depuis.*	ex, ē,	*de, par.*
absquĕ,	(rare) *sans.*	præ,	*devant. en comparaison de.*
cōram,	*devant, en présence de.*	prō,	*pour, devant.*
cum,	*avec.*	sĭnĕ,	*sans.*
dē,	*de, sur, touchant.*	tĕnŭs,	*jusqu'à.*

Remarques. — I. *Ab* s'emploie devant une voyelle; *a* ou *ab* devant une consonne, et *abs* devant *te* seulement.

II. *Ex* s'emploie devant une voyelle ou une consonne; *e* devant une consonne.

III. *Cum* se construit toujours après l'ablatif des pronoms personnels *me, te, se, nobis, vobis : mecum*, avec moi ; *vobiscum,* avec vous.

Avec l'ablatif du pronom relatif ou interrogatif, on construit *cum* avant, et plus souvent après : *quocum*, avec lequel ; *cum quibus*, avec lesquels.

IV. *Tenus* se construit toujours après son régime : *capulo tenus,* jusqu'à la garde. On rencontre quelquefois cette préposition avec un génitif pluriel : *aurium tenus*, jusqu'aux oreilles.

III. Prépositions avec l'accusatif et l'ablatif.

ĭn, *dans, sur* } avec l'accusatif, lorsqu'il y a mouvement.
sŭb *sous* } avec l'ablatif, lorsqu'il n'y a pas mouvement.
subtĕr, *sous, au-dessous de* (ordinairement avec l'accusatif).
sŭpĕr, *sur, au-dessus de* (accusatif) ; *sur, touchant* (ablatif).

170. Comme à l'origine les prépositions étaient des adverbes, elles s'emploient quelquefois adverbialement, et alors elles n'ont pas de régime : *ante,* auparavant ; *post*, après ; *circum,* alentour ; *super*, au-dessus ; *prope,* proche ; etc.

D'autres mots au contraire qui sont de véritables adverbes, deviennent prépositions lorsqu'ils ont un régime : *clam*, secrètement ; *clam patrem*, rarement *patre,* à l'insu du père ; *palam,* ouvertement ; *palam populo*, devant le peuple ; *procul,* au loin ; *procul mari*, plus souvent *procul a mari*, loin de la mer.

Prépositions dans les mots composés.

171. Les prépositions entrent souvent en composition avec des noms, des adjectifs ou des verbes ; dans ce cas la consonne finale est sujette à se modifier d'après les principes de l'assimilation, ou à se retrancher.

Assimilation. — I. L'assimilation est complète :

1° Dans **ad**, devant **c**, **g**, **p**, **t** : *ac-cedĕre*, s'approcher ; *ag-gerĕre*, entasser ; *ap-parēre*, apparaître ; *at-tingĕre*, atteindre.

2° Dans **cum** (primitivement *com*), et dans **in**, devant une *liquide : col-ligĕre*, rassembler ; *con-nectĕre*, rattacher ensemble ; *cor-ripĕre*, saisir ; *im-mittĕre*, envoyer dans ; *il-lidĕre*, briser sur ; *ir-ruĕre,* se précipiter.

3° Dans **ob** et **sub**, devant **c**, **f**, **g**, **p** : *oc-currĕre*, courir au-devant ; *of-ferre*, offrir ; *op-ponĕre*, opposer ; *suc-currĕre*, secourir ; *suf-ferre*, souffrir ; *sug-gerĕre*, suggérer ; *sup-ponĕre*, supposer.

4° Dans **ex** devant **f** : *ef-fugĕre*, éviter ; *ef-ferre,* emporter.

Remarque. — L'assimilation complète a ordinairement lieu dans **per** devant **l** : *pel-lucidus*, très-limpide ; dans **sub** devant **m** et **r** : *sum-mittĕre*, mettre sous ; *sur-ripĕre*, soustraire ; dans **ad** devant **f**, **l**, **n**, **r**, **s** : *af-ferre*, apporter ; *al-ligāre*, attacher ; *an-nuĕre,* consentir ; *ar-ridēre*, sourire à ; *as-sidēre*, être assis auprès ; mais on écrit aussi *per-lucidus*, *sub-mittĕre*, *ad-ferre, ad-sidēre*, etc.

II. L'assimilation est incomplète :

1° Dans **cum** (*com*), devant toutes les consonnes, excepté les liquides et les labiales **b, p**; alors **m** se change en **n** : *con-ducĕre*, conduire; *con-trahĕre*, contracter ; *con-vocāre*, convoquer.

2° Dans **in** devant les labiales **b, p**; alors **n** se change en **m** : *im-buĕre*, imbiber; *im-portāre*, importer.

3° Dans **ab** devant **f**; alors **b** se change en **u** : *au-ferre*, enlever.

Remarque. — Souvent **ad** change **d** en **c** devant **qu** : *ac-quirĕre*, acquérir.

Suppression. — La suppression de la consonne finale de la préposition a lieu :

1° Dans **ad** devant **sp, sc, st** : *a-spicĕre*, regarder; *a-scendĕre*, monter; *a-stringĕre*, resserrer, au lieu de *ad-spicĕre*, *ad-scendĕre*, *ad-stringĕre*, que l'on rencontre quelquefois.

2° Dans **ex** (ec-s) devant **s** : *expirare*, pour *ex-spirare*, forme plus usitée.

3° Dans **trans** devant **s** : *tran-scribĕre*, transcrire. On écrit même avec *tra* : *tra-dĕre*, livrer; *tra-jicĕre*, traverser.

Remarques. — I. La préposition **pro** reparaît sous sa forme primitive (*prod*) dans les composés qui commencent par une voyelle : *prod-īre*, s'avancer.

De même **sub** et **ob** reprennent leur forme primitive (*subs*, *obs*) devant **c, p** et **t**; mais alors ces prépositions perdent le **b** : *sus-cipĕre*, entreprendre; *sus-tinĕre*, soutenir; *os-tendere*, montrer.

II. Dans les composés les voyelles **ă** et **ĕ** du simple se changent ordinairement en **ĭ** bref, et la diphthongue **æ** se change en **ī** long : *cor-rĭpere*, de *răpere*; *ob-stĭnere*, de *tĕnere*; *ac-quīrere*, de *quærere*.

CHAPITRE II

DE L'ADVERBE ET DES PARTICULES.

172. Il y a quatre espèces d'adverbes proprement dits : les adverbes de *lieu*, de *temps*, de *quantité* et de *manière*.

Aux trois premières espèces d'adverbes se rattachent des adverbes *corrélatifs* qui, comme les adjectifs ou pronoms corrélatifs (§ 95) se partagent en *démonstratifs, relatifs*, *interrogatifs* et *indéfinis*.

Adverbes de lieu.

173. Les adverbes de lieu répondent aux quatre questions suivantes :

ŭbi? *où ?* indiquant le lieu où l'on est, où l'on fait une chose.
quō? *où?* indiquant le lieu où l'on va.
undĕ? *d'où?* indiquant le lieu d'où l'on vient.
quā? *par où?* indiquant le lieu par où l'on passe.

Ces adverbes tirés des pronoms *corrélatifs*, prennent différentes formes selon la question à laquelle ils appartiennent.

	1. Question **ubi?**	2. Question **quo?**
démonst.	ĭbi, *là, en ce lieu.*	eō, *là, vers ce lieu.*
	hīc, *ici (où je suis).*	hūc, *ici (où je suis).*
	istīc, *là (où tu es).*	istūc, *là (où tu es).*
	illīc, *là (où il est).*	illūc, *là (où il est).*
relatifs.	ŭbi, *où.*	quō, *où.*
	ŭbicumque, *partout où.*	quōcumque, *partout où.*
interrog.	ŭbi? *où?*	quō? *où?*
indéfin.	ălicŭbi, usquam, *qq. part.*	ăliquō, quōquam, *qq. part.*
	ubīque, *partout.*	quōvis, quōlibet, *partout.*
	ibīdem, *au même lieu.*	eōdem, *vers le même lieu.*
	ălibi, *ailleurs.*	aliō, *ailleurs.*
	nusquam, *nulle part.*	
	utrŏbīque, *des deux côtés.*	utrōque, *des deux côtés,*

	3. Question **unde?**	4. Question **quā?**
démonst.	indĕ, *de là.*	eā, *par là.*
	hinc, *d'ici (où je suis.)*	hāc, *par ici (où je suis).*
	istinc, *de là (où tu es).*	istāc, *par là (où tu es).*
	illinc, *de là (où il est).*	illāc, *par là (où il est).*
relatifs.	undĕ, *d'où.*	quā, *par où.*
	undecumque, *de qq. lieu que.*	quācumque, *partout où.*
Interrog.	unde? *d'où?*	quā? *par où?*
indéfin.	ălĭcunde, *de quelque part.*	aliquā, *par quelque endroit.*
	undīque, *de toutes parts.*	quālibet, *par tous les chemins.*
	indĭdem, *du même lieu.*	eādem, *par le même lieu.*
	ălĭunde, *d'ailleurs.*	aliā, *par un autre endroit.*
	utrimque, *des deux côtés.*	

Remarques. — I. D'autres adverbes de lieu tirés des noms et des adjectifs, indiquent par leur désinence à quelle question ils appartiennent : *forīs*, dehors (sans mouv.) et du dehors (à la question *unde*) ; *forās*, dehors (avec mouv.) ; *rectā*, tout droit ; *dextrā*, à droite (à la question *quā*) ; et les adverbes en *ĭtus*, comme *cœlitus*, du ciel ; *funditus*, à partir du fond ; *antiquitus*, dès les temps anciens, qui se rattachent à la question *unde*.

II. A la question *ubi* se rattache un ancien cas en ī appelé *locatif*, qui marque le lieu ou l'on est : *domi*, à la maison ; *ruri*, à la campagne ; *Carthagini*, à Carthage ; *Lacedæmoni*, à Lacédémone.

Les formes *Romæ* pour (Romai) et *Lugduni* pour (Lugdunoi), de la première et de la deuxième déclinaison (§ 23), doivent être également considérées comme des locatifs, lorsqu'elles sont employées à la question *ubi*.

Adverbes de temps.

174. Les principaux adverbes de temps répondent aux questions *quando?* quand? et *quandiu*, combien de temps ; ce sont :

hŏdĭē,	*aujourd'hui.*	rursus,	*de nouveau.*
hĕrī,	*hier.*	sæpĕ,	*souvent.*
crās,	*demain.*	tandem,	*enfin.*
prīdĭē,	*la veille.*	ădhūc,	*jusqu'ici, encore.*
postrīdĭē,	*le lendemain.*	sĭmŭl.	*en même temps.*
mānĕ,	*le matin.*	quŏtīdĭē,	*tous les jours.*
vespĕrī,	*le soir.*	quŏtannis,	*chaque année.*
interdĭū.	*de jour.*	deindĕ, dein,	*ensuite,*
noctū,	*de nuit.*	anteā,	*auparavant.*
noctū dĭūque,	*jour et nuit.*	posteā,	*dans la suite*
nunc,	*maintenant.*	antehāc,	*ci-devant.*
jam,	*déjà.*	posthāc,	*désormais.*
mox,	*bientôt.*	intĕrēā,	*pendant ce temps.*
nondum,	*pas encore.*	intĕrim,	*en attendant.*
nūpĕr,	*dernièrement.*	prōtĭnŭs,	*aussitôt.*
dūdum,	*depuis longtemps.*	stātim,	*sur-le-champ.*
ōlim,	*autrefois.*	dĭū,	*longtemps.*
quondam,	*un jour, jadis.*	tandiu,	*si longtemps.*
unquam,	*jamais.*	sempĕr,	*toujours.*
nunquam,	*jamais ne.*	părumpĕr,	*pour peu de temps.*

Remarques. — I. Quelques adverbes de lieu sont employés comme adverbes de temps : *hic*, là *et* alors ; *hinc*, de là *et* ensuite ; *inde*, de là *et* c'est pourquoi, etc.

II. Les adverbes *corrélatifs* de temps sont pour les questions *quando* et *quandiu :*

démonst.	tum, *alors.* tandiū, *aussi longtemps.*	*relatifs.*	quum, *que.* quandiū, *que.*
interrog.	quando? *quand?* quandiū? *combien de temps?*	*indéfin.*	ălĭquando, *un jour.* ălĭquandiū, *quelque temps.*

Adverbes de quantité.

175. I. Les adverbes qui indiquent la quantité d'une *manière générale* sont : *parum,* peu ; *satis,* assez ; *nimis*, trop ; et le neutre pris adverbialement de plusieurs adjectifs indéfinis, comme *multum,* beaucoup ; *plus,* plus ; *minus*, moins, etc.

Tels sont encore les adverbes *corrélatifs* de quantité.

démonst.	tantum, *autant.*	*relatif.*	quantum, *que.*
interrog.	quantum? *combien?*	*indéfin.*	aliquantum, *un peu.*

II. Les adverbes de quantité qui indiquent le *nombre de fois,*

sont généralement tirés des adjectifs cardinaux ou des adjectifs indéfinis. Tels sont :

sĕmĕl,	*une fois.*	novies,	*neuf fois.*
bĭs,	*deux fois.*	decies,	*dix fois.*
tĕr,	*trois fois.*	undecies,	*onze fois.*
quătĕr,	*quatre fois.*	duodecies,	*douze fois.*
quinquiēs,	*cinq fois.*	vicies,	*vingt fois.*
sexies,	*six fois.*	tricies,	*trente fois.*
septies,	*sept fois.*	centies,	*cent fois.*
octies,	*huit fois.*	millies,	*mille fois*, etc.

Tels sont encore les adverbes *corrélatifs* suivants :

démonst. toties, *autant de fois.* *relatif.* quoties, *que (de fois).*
interrog. quoties? *combien de fois?* *indéfin.* aliquoties, *quelquefois.*

Remarque. — On trouve dans de bons auteurs la terminaison *ens* au lieu de *es : quinquiens, totiens, quotiens.*

Quand les adverbes en *es* sont suivis du génitif pluriel *sestertium,* on sous-entend toujours le nombre *centena millia*, cent mille. Ainsi *quinquies sestertium* signifie *cinq fois cent milliers de sesterces* ou *cinq cent mille sesterces.*

III. Les adverbes de quantité qui indiquent *l'ordre* ne sont autre chose que l'accusatif ou l'ablatif neutre des adjectifs ordinaux : *primum*, pour la première fois ; *primō,* d'abord ; *tertium,* pour la troisième fois ; *tertiō,* en troisième lieu, etc. — Comme *secundum* et *secundo* sont inusités, on les remplace par *ĭtĕrum,* de nouveau, pour la deuxième fois.

Dans la narration, on exprime ordinairement *premièrement, deuxièmement, troisièmement*, par *primum, deinde, tunc.*

IV. Aux adverbes de quantité se rattachent les adverbes *d'intensité* qui indiquent jusqu'à quel point une action peut aller. Tels sont :

quantŏpĕrĕ, *jusqu'à quel point ?* mŏdŏ, duntaxat, *seulement.*
magnŏpere, valde, *beaucoup.* saltem, certē, *du moins.*
ădĕō, tam, *si, tant, tellement.* fĕrē, pænĕ, *presque.*
omnīnō, prorsŭs, *tout à fait.* vix, *à peine.*

Adverbes de manière ou de qualité.

176. La plupart des adverbes de manière ou de qualité sont formés d'adjectifs ou de participes, et répondent à nos adverbes français en *ment.*

Ils se forment de la manière suivante :

1° Dans les adjectifs et les participes de la première classe, on change la terminaison **i** du génitif en **ē**.

doctus, docti, *savant ;* doctē, *savamment.*
liber, liberi, *libre ;* liberē, *librement.*

Benĕ, bien, de *bonus*, bon, et *malĕ*, mal, de *malus*, mauvais, ont ĕ bref.

Remarque. — Plusieurs adjectifs et participes de cette classe forment des adverbes dérivés en **ō** : *falsō*, faussement; *rarō*, rarement; *crebrō*, fréquemment; *subitō*, tout à coup. Quelquefois les deux formes d'adverbes ont une signification différente : *certō*, certainement et *certē*, du moins; *verō*, en vérité et *verē*, véritablement.

2° Dans les adjectifs et les participes de la seconde classe, on ajoute **tĕr** au radical du génitif singulier.

Les radicaux terminés en **nt, rt** perdent le **t** final devant celui du suffixe **ter**.

prudens, prudent-is, *prudent;*	pruden-ter, *prudemment.*
sollers, sollert-is, *industrieux;*	soller-ter, *industrieusement.*

Les radicaux terminés en **c** ou en **r** et ceux des adjectifs en **is** prennent la voyelle de liaison **ĭ**.

felix, felic-is, *heureux;*	felic-ĭter, *heureusement.*
celer, celer-is, *prompt;*	celer-ĭter, *promptement.*
fortis, fort-is, *courageux;*	fort-ĭter, *courageusement.*

Audax, audacieux, fait plus souvent *audacter* que *audaciter*, et *difficilis*, difficile, fait *difficiliter* et *difficulter;* mais plus souvent on emploie le neutre de l'adjectif, *difficile*, difficilement.

Remarques. — I. Quelques adverbes formés d'adjectifs en **us** ont la double forme en **ē** et en **ter** avec la voyelle de liaison **ĭ** :

humanus, *humain;* humanē *et* humanĭter, *humainement.*

II. D'autres adverbes, tirés d'adjectifs de la deuxième classe, ne sont autre chose que le neutre de l'adjectif :

facilĕ, *facilement;* recens, *récemment.*

177. Un assez grand nombre d'adverbes en **im** (*ātim, ītim*) sont dérivés non d'un adjectif, mais du supin d'un verbe ou d'un substantif. Tels sont :

cursim, *en courant;*	raptim, *rapidement.*
certātim, *à l'envi;*	stătim, *aussitôt.*
vicissim, *tour à tour.*	virītim, *par homme, par tête.*

Remarques. — I. Quelques adverbes sont formés de l'ablatif d'un substantif : *vulgō*, vulgairement, ordinairement; *fortĕ*, par hasard; *jurĕ*, à bon droit, etc.

II. Plusieurs adjectifs n'ont pas d'adverbe correspondant. Alors on a recours à l'adverbe tiré d'un adjectif de même signification. Ainsi *fidus*, fidèle; *amens*, insensé, empruntent les adverbes *fideliter* et *dementer* aux adjectifs *fidelis* et *demens*.

Comparatifs et superlatifs des adverbes.

178. Les adverbes de manière formés d'un adjectif ont un comparatif et un superlatif.

Le comparatif de l'adverbe n'est autre chose que le comparatif neutre de l'adjectif correspondant.

Le superlatif se tire de celui de l'adjectif par le changement de **us** en **ē**.

doctus, *savant*,	doctē, doctiŭs, doctissĭmē.
rarus, *rare*,	rarō, rarius, rarissimē.
prudens, *prudent*,	prudenter, prudentius, prudentissimē.
fortis, *courageux*,	fortiter, fortius, fortissimē.

Comparatifs et superlatifs irréguliers.

179. Un petit nombre d'adverbes ont un comparatif et un superlatif irréguliers; quelques-uns de ces adverbes ne sont pas tirés d'un adjectif.

benĕ, *bien*;	mĕlius, *mieux*;	optĭmē, *très-bien*.
mălĕ, *mal*;	pējus, *plus mal*;	pessimē, *très-mal*.
multum, *beaucoup*;	plūs, *plus*;	plūrimum, *le plus*.
non multum, *peu*;	mĭnŭs, *moins*;	mĭnimē, *point du tout*.
propĕ, *près*;	propius, *plus près*;	proximē, *très-près*.
sæpĕ, *souvent*;	sæpius, *plus souvent*;	sæpissimē, *très-souvent*.
diū, *longtemps*;	diūtius, *plus longtemps*;	diūtissimē, *très-longtemps*.

Remarque. — A ces adverbes irréguliers, il faut ajouter : 1° ceux qui manquent de *positif*, comme *magis*, plus; *maximē*, très, le plus ; *ōcius*, plus vite; *ōcissimē*, très-vite; *priŭs*, auparavant; *prīmum* ou *prīmo*, d'abord.

2° Ceux qui manquent de *comparatif* ou de *superlatif*, comme *nūpĕr*, récemment; *nuperrimē*, très-récemment; *sătĭs*, assez; *satius*, mieux, plutôt.

Particules adverbiales.

180. Les principales particules adverbiales marquent :

1° L'*interrogation*, comme *ăn*, *nĕ* (après un mot), *num*, est-ce que? *nonne*, est-ce que ne pas? *cūr*, *quārē*, *quĭd*, pourquoi? *ūtrum*, laquelle des deux choses?

2° L'*affirmation*, comme *ĭtă*, ainsi; *ĕtĭam*, aussi, oui; *næ*, *sānē*, *prŏfecto*, certes, assurément; *ŭtĭquĕ*, certainement; *herclĕ*, *hercŭlĕ*, *mĕherclĕ*, *mĕhercŭlĕ*, par Hercule, certes.

3° La *négation*, comme *non*, *nē*, *haud*, non, ne... pas; *nēquāquam*, *haudquāquam*, *mĭnimē*, nullement, point du tout.

4° Le *doute*, comme *fortassĕ*, *forsĭtan*, *forsăn*, peut-être.

5° Diverses *circonstances*, comme *sīc*, *ĭtă*, ainsi; *quŏquĕ*, aussi; *ĭtem*, de même; *frustrā*, en vain, etc.

Particules inséparables.

181. Quelques particules, jouant le rôle d'adverbes, ne peuvent se séparer du mot qu'elles modifient.

Les principales particules inséparables sont :

1° **amb** (*am, an*) signifiant *autour, des deux côtés : amb-īre*, aller autour; *am-plecti*, embrasser; *an-ceps*, douteux.

2° **dĭs** (*dī*), marquant *séparation, distinction : dĭs-jungĕre*, disjoindre; *dī-mittĕre*, congédier; *dif-ferre* (par assimilation), différer.

3° **rĕ** (*red* devant une voyelle et un *h*) signifiant *en arrière : rĕ-mittĕre*, renvoyer; *rĕd-īre*, revenir.

4° **sē** (*sed* devant une voyelle), signifiant *de côté, à l'écart : sē-jungĕre*, séparer; *sē-cūrus*, sans souci, sûr; *sed-itio*, désunion, sédition.

5° **in** et **nĕ**, négatifs, diversement modifiés : *in-justus*, injuste; *im-prōbus*, méchant; *i-gnārus*, ignorant; *ne-scire*, ne pas savoir; *nĕc-opīnans*, qui ne s'y attend pas; *nĕg-ōtium*, affaire, négoce.

Remarque. — Comme on le voit par ces exemples, ces particules se retrouvent avec le même sens dans les mots français dérivés du latin.

CHAPITRE III

DE LA CONJONCTION.

182. Il y a deux espèces de conjonctions : les conjonctions de *coordination* et les conjonctions de *subordination*.

I. Les principales conjonctions de coordination marquent :

1° L'*union :* ĕt, quĕ, ac, ātquĕ, *et;* (avec négation) nĕquĕ, nĕc, *ni, et ne.. pas.*

2° La *disjonction :* aut, vĕl, vĕ, *ou;* (avec négation) nĕve, neu, *ou ne... pas.*

3° L'*opposition :* ăt, sĕd, vērum, vērō, *mais;* tămĕn, attamen, *cependant;* atquī, *or.*

4° *La raison :* nam, ĕnim, ĕtĕnim, nempĕ, quippĕ, *car.*

5° La *conséquence :* ergo, ĭgĭtur, *donc;* ĭtăquĕ, *c'est pourquoi.*

6° La *comparaison :* quam, *que.*

Remarques. — I. Les conjonctions *que* et *ve* sont enclitiques, c'est-à-dire se joignent au mot précédent, de manière à faire corps avec lui.

II. Les conjonctions *verō, autem, enim,* se placent après le premier ou le second mot de la proposition à laquelle ils appartiennent : *ego vero,* mais moi.

II. Les principales conjonctions de subordination marquent :

1° La *déclaration :* quŏd, *que.*

2° L'*intention*, le *but*, le *résultat:* ŭt, *que, afin que, en sorte que;* quō, *afin que par là.*

3° La *cause* : quŏd, quĭă, quŏnĭam, *parce que;* — quum *ou* cum, *puisque*, *comme*.

4° Le *temps* : quum *ou* cum, quando, ubi, *lorsque ;* — dum, *tandis que*, *jusqu'à ce que;* donĕc, *jusqu'à ce que;* — antĕquam, priusquam, *avant que ;* — postquam, *après que;* — ut prīmum, ŭbi primum, *dès que*.

5° La *condition* ou la *supposition*: sī, *si;* — nĭsĭ, *à moins que;* — si mŏdŏ, dum mŏdŏ, dum, mŏdŏ, *pourvu que*.

6° La *concession* : etsī, ĕtĭamsi, tametsi, quanquam, quamvīs, lĭcĕt, *quoique*.

7°. La *comparaison* : ŭt, sīcŭt, *comme*, quăsĭ, *comme si*.

Remarques. — I. La plupart de ces conjonctions sont des adverbes *relatifs* devant lesquels le *démonstratif* antécédent quelquefois exprimé est le plus souvent sous-entendu. Ainsi *quum* signifie simplement *que;* mais avec *tum*, *alors*, exprimé ou sous-entendu, il signifie *alors que* ou *lorsque*.

II. Nous verrons dans la syntaxe que plusieurs autres adverbes relatifs sont également employés comme conjonctions.

CHAPITRE IV

DE L'INTERJECTION.

183. Les principales interjections latines sont :

ô, (devant le vocatif) *ô*.	hei! heu! *ah! hélas!*
proh! pro! *oh! ah!*	væ! *malheur à*.
ĕiă! eugĕ! *courage!*	ohe, heus! *holà! ho!*

Remarque. — L'impératif *ăgĕ*, plur. *ăgĭtĕ*, et le vocatif *mactĕ*, pluriel *macti*, s'emploient comme interjections dans le sens de *allons! courage!*

CHAPITRE V

DÉRIVATION ET COMPOSITION DES MOTS.

184. On distingue dans une langue les mots *primitifs*, les mots *dérivés* et les mots *composés*.

Les mots *primitifs* se forment immédiatement d'une racine : *duc-ĕre*, conduire, de la racine (*duc*).

Les mots *dérivés* se forment d'un autre mot au moyen d'une terminaison qui, ordinairement, se compose d'un suffixe et d'une désinence : *duc-tu-s*, conduite, formé de la racine (*duc*), du suffixe (*tu*) et de la désinence *s*.

Les mots *composés* sont formés de deux ou plusieurs mots : *magnanimus*, magnanime, de *magnus*, grand, et *animus*, âme.

Remarques. — I. Dans les dérivés la consonne finale du primitif est souvent modifiée d'après les règles générales : *scrib-ĕre*, écrire, *scrip-tor*, écrivain ; *mov-ēre*, mouvoir ; *mō-tus*, mouvement.

II. Plus rarement la voyelle radicale est modifiée : *pend-ĕre*, peser ; *pond-us*, poids ; *teg-ĕre*, couvrir ; *tŏg-a*, toge.

DÉRIVATION DES MOTS.

Substantifs dérivés.

185. Les substantifs dérivent des verbes, des adjectifs ou des substantifs.

I. SUBSTANTIFS DÉRIVÉS DES VERBES.

1. Les terminaisons **tor** et **sor** formées comme le supin, désignent *la personne qui fait l'action* exprimée par le verbe.

amā-tor (amā-re, amā-tum), *amateur*.
cur-sor (curr-ĕre, cur-sum), *coureur*.

Remarques. — I. Quelques substantifs en **tor** dérivent d'un autre substantif : *via-tor*, voyageur, de *via* ; *jan-itor*, portier, de *janua*.

II. Les substantifs en **tor** forment souvent un féminin en **trix** : *adjutor*, qui aide, *adjutrix* ; *victor*, victorieux, *victrix*, victorieuse.

2. Les terminaisons **tio** et **sio**, **tus** et **sus** (gén. *ūs*) et **tūra** et **sūra**, formées comme le supin, indiquent l'*action* exprimée par le verbe.

actio *et* actus (ago, actum), *action, acte*.
consensio *et* consensus (consentīre, consensum), *consentement*.
pictūra (pingĕre, pictum), *peinture* ; sculptura, *sculpture*.

3. Les terminaisons **or** et **ium**, dérivées du radical verbal, indiquent une *action* ou un *état*.

amor (amāre), *amour* ; dolor (dolēre), *douleur*.
gaudium (gaudēre), *joie* ; odium (odisse), *haine*.

4. Les terminaisons **men, mentum, ŭlum** (**bŭlum** et **cŭlum**), indiquent le *moyen*, l'*instrument* ou le *lieu* de l'action.

levā-men (levā-re), *soulagement* ; alĭ-mentum (al-ĕre), *aliment*.
jac-ŭlum (jac-ĕre), *javelot* ; pā-bŭlum (pa-sc-ĕre), *nourriture*.
stā-bŭlum (stā-re), *étable* ; cubĭ-cŭlum (cubā-re), *lit*.

5. Les terminaisons **crum** et **trum** indiquent le *lieu* ou l'*instrument* de l'action.

sepul-crum (sepel-īre), *sépulcre;* arā-trum (arā-re), *charrue.*

II. SUBSTANTIFS DÉRIVÉS DES ADJECTIFS.

Dans les substantifs dérivés d'un adjectif, qui sont tous du féminin, les terminaisons indiquent la *qualité*. Ce sont :

1. **ĭa, ĭtĭa** (1re décl.), rarement **ĭtĭes** (5e déclinaison).

audac-ĭa (audax), *audace;* gratĭa (gratus), *faveur.*
just-ĭtĭa (justus), *justice;* segn-ĭtĭes (segnis), *paresse.*

2. **ĭtās, ĭtūdo** (3e déclinaison).

bon-ĭtas (bonus), *bonté;* crudel-ĭtas (crudelis), *cruauté.*
alt-ĭtūdo (altus), *hauteur;* simil-ĭtudo (similis), *ressemblance.*

Remarque. — Des adjectifs en **ĭus** on forme les substantifs en **ĭĕtās** : *pĭĕtas* (*pĭus*), piété; *ebrĭĕ-tas* (*ebrĭus*), ivresse.

III. SUBSTANTIFS DÉRIVÉS DES SUBSTANTIFS.

1. Les terminaisons **dēs, ĭdēs**, gén. **æ** (fém. **ĭs, ĭdos**), indiquent la *descendance* et forment des noms *patronymiques.*

Æneădes (Æneas), *fils* ou *descendant d'Énée;* Ænēis, *fille d'Énée.*
Tantal-ĭdes (Tantalus), *fils de Tantale;* Tantalis, *fille de Tantale.*

Remarque. — Les primitifs en **eus** font **īdes** : *Pelīdes* (de *Peleus*), fils de Pélée; les primitifs en **ius** et quelques autres font **ĭădes** : *Thestĭădes* (de *Thestius*), fils de Thestius; *Laertĭădes* (de *Laertēs*), fils de Laërte.
On a de même au féminin: *Nerēis* (de *Nereus*), fille de Nérée, et *Thestiăs* (de *Thestius*), fille de Thestius.

2. La terminaison **ārium** indique le *contenant;* la terminaison **ētum**, le *lieu où croît une plante*, et la terminaison **īle**, la *demeure* des animaux.

pom-ārium (pomum), *verger;* columb-ārium (columba), *colombier.*
vin-ētum (vinea), *vignoble;* querc-ētum (quercus), *chênaie.*
ov-īle (ovis), *bergerie;* bub-īle (bos), *étable à bœufs.*

Remarque. — Dans les noms tirés d'un verbe, la terminaison **īle** indique le *lieu* de l'action : *cub-īle* (de *cubare*, être couché), lit; *sed-īle* (de *sedere*, être assis), siége.

3. La terminaison **ium**, dans les substantifs dérivés d'un nom de personne, indique l'*état*, la *condition* ou une *réunion* de personnes.

sacerdot-ium (sacerdos), *sacerdoce;* conviv-ium (conviva), *banquet,*
servit-ium (servus), *servitude, esclaves;* *réunion de convives.*

4. Les terminaisons **ŭlus** (**ŏlus** après une voyelle), **cŭlus, ellus**, rarement **illus, a, um** forment des *diminutifs* qui sont en général du même genre que leurs primitifs.

nid-ŭlus (nidus), *petit nid;* silv-ŭla (silva), *petite forêt.*
fili-ŏlus (filius) *petit fils;* fili-ŏla (filia), *petite fille.*
avi-cŭla (avis), *petit oiseau;* opus-cŭlum (opus), *petit ouvrage.*
lib-ellus (liber), *petit livre;* angu-illa (anguis), *anguille.*

Adjectifs dérivés.

186. Les adjectifs dérivent ordinairement des substantifs et des verbes, plus rarement des adjectifs et des adverbes.

I. Adjectifs dérivés des substantifs.

(*a*) DES SUBSTANTIFS COMMUNS.

1. Les terminaisons **ĭus, ĭcus, ĭcius, nus, īvus, ārius** marquent la *relation*.

reg-ĭus (rex), *relatif au roi, royal;* bell-ĭcus (bellum), *de la guerre.*
tribun-ĭcius (tribunus) *tribunitien;* pater-nus (pater), *paternel.*
æst-īvus (æstas), *d'été.* legion-ārius (legio), *legionnaire.*

Il en est de même des terminaisons **īlis, ālis, āris, ensis.**

serv-īlis (servus), *d'esclave, servile;* nav-ālis (navis), *naval.*
milit-āris (miles), *militaire;* for-ensis (forum), *du forum.*

2. La terminaison **ĕus** indique la *matière* ou la *ressemblance.*

aur-ĕus (aurum), *d'or;* niv-ĕus (nix), *blanc comme la neige.*

3. Les terminaisons **ōsus** et **entus** indiquent l'*abondance,* la *plénitude.*

aqu-ōsus (aqua), *plein d'eau;* fructu-ōsus (fructus), *fructueux.*
fraud-ŭl-entus (fraus), *frauduleux;* vin-ŏl-entus (vinum), *plein de vin.*

4. Les terminaisons **ātus, ītus, ūtus** indiquent la *possession* d'une chose.

al-ātus (ala), *pourvu d'ailes, ailé;* aur-ātus (aurum), *doré.*
aur-ītus (auris), *pourvu d'oreilles;* nas-ūtus (nasus), *qui a du nez, fin.*

5. Les terminaisons **ānus** et **īnus** indiquent une relation de *lieu* ou *d'origine.*

urb-ānus (urbs), *de la ville, urbain;* mar-īnus (mare), *marin.*
hum-ānus (homo), *humain;* div-īnus (divus), *divin.*

(*b*) DES SUBSTANTIFS PROPRES.

1. Les terminaisons **iānus**, plus rarement **ānus, īnus** forment des adjectifs dérivés des noms d'*hommes.*

Cicero-ianus (Cicero), *de Cicéron;* Mari-ānus, *de Marius*
Sull-ānus, *de Sulla;* Verr-īnus, *de Verrès*

Remarques.— I. Les noms de famille en *ius* d'origine romaine gardent cette forme comme adjectifs pour désigner *une œuvre* exécutée par un membre de la famille : *lex Julia,* la loi Julia; *via Appia,* la voie Appienne; *domus Appiana,* signifie la maison d'Appius, qui appartient à Appius.

II. Dans les adjectifs formés de *noms grecs,* on trouve les terminaisons **ēus** et **ĭcus** : *Epicur-ēus,* d'Épicure; *Socrat-ĭcus,* de Socrate; *Isocrat-ĭcus,* d'Isocrate.

2. Les terminaisons **ānus, īnus, ensis, ās** (gén. **ātis**), forment des adjectifs dérivés des noms de *villes* et de *villages.*

Rom-ānus (Roma), *de Rome, romain;* Caud-īnus, *de Caudium.*
Cann-ensis (Cannæ), *de Cannes;* Arpin-ās, *d'Arpinum.*

Remarque. — Dans les adjectifs formés de *noms grecs*, on trouve les terminaisons **ius** et **æus** : *Corinth-ius*, corinthien; *Smyrn-æus*, de Smyrne.

3. Les terminaisons **ĭcus**, rarement **ĭus** forment des adjectifs dérivés des noms de *peuples*.

Gall-ĭcus (Gallus), *des Gaulois* ; Syr-ĭus (Syrus), *des Syriens.*

4. Les terminaisons **iensis, ĭcānus** forment des adjectifs dérivés de noms de *pays*, qui indiquent *ce qui se trouve dans le pays.*

Hispan-iensis (Hĭspania) *d'Espagne* ; Gall-ĭcānus (Gallia) *des Gaules.*

Remarque. — D'après ce que nous venons de voir, *legiones Gallicæ* signifie les légions gauloises (composées de Gaulois), et *legiones Gallicanæ* les légions de la Gaule (qui sont en Gaule, mais non composées de Gaulois) ; *exercitus Hispanicus*, l'armée espagnole ; *exercitus Hispaniensis*, l'armée (romaine) d'Espagne.

II. Adjectifs dérivés des verbes.

1. Les terminaisons **bundus** et **cundus** expriment *l'action* ou *l'état*, comme le participe présent, mais avec plus d'*intensité.*

læta-bundus (lætari), *plein de joie* ; ira-cundus (ira-sc-i), *plein de colère.*

2. La terminaison **ĭdus** marque une *qualité* durable.

cal-ĭdus (calēre), *chaud* ; val-ĭdus (valēre), *valide, robuste.*

3. Les terminaisons **ax** et **ŭlus** marquent une *inclination* souvent *blâmable.*

aud-ax (audēre), *audacieux* ; fall-ax (fallĕre), *trompeur.*
cred-ŭlus (credĕre), *crédule* ; garr-ŭlus (garrīre), *bavard.*

4. Les terminaisons **ĭlis** et **bĭlis** marquent la *possibilité*, la *facilité* de l'action dans le sens passif :

fac-ĭlis (facĕre), *facile* ; doc-ĭlis (docēre), *facile à instruire, docile.*
ama-bĭlis (amāre), *aimable.*

III. Adjectifs dérivés des adjectifs et des adverbes.

1. Les terminaisons **ŭlus**, **ŏlus**, **cŭlus** et **ellus** forment, comme dans les noms, des *diminutifs* tirés du *positif de l'adjectif*, plus rarement du *comparatif* :

parv-ŭlus (parvus), *tout petit* ; levi-cŭlus (levis), *un peu léger.*
mis-ellus (miser), *pauvret* ; melius-culus (melius), *un peu meilleur.*

2. Les terminaisons **tĭnus** (**tīnus**) et **ernus** (**urnus**) forment des adjectifs dérivés d'*adverbes*, qui indiquent le *temps* :

cras-tĭnus (cras), *de demain* ; repen-tīnus (repentē), *subit.*
hodi-ernus (hodie), *d'aujourd'hui* ; noct-urnus (noctu), *nocturne.*

Verbes dérivés.

187. Les verbes dérivent des substantifs, des adjectifs ou des verbes.

I. Verbes dérivés des substantifs et des adjectifs.

Les verbes dérivés des substantifs et des adjectifs appartiennent aux trois conjugaisons contractes.

1. Les verbes dérivés de la première conjugaison sont ordinairement *transitifs* ou *actifs*.

vocāre (vox), *appeler*; liberāre (liber), *délivrer*.

2. Les verbes dérivés de la deuxième conjugaison sont *intransitifs* ou *neutres*.

florēre (flos), *fleurir*; flavēre (flavus), *jaunir*.

3. Les verbes de la quatrième conjugaison sont les uns *transitifs* ou *actifs*, comme :

finīre (finis), *finir*; lenīre (lenis), *adoucir*.

Les autres *intransitifs* ou *neutres*, comme :

sitīre (sitis), *avoir soif*; sævīre (sævus), *être cruel*.

II. Verbes dérivés des verbes.

1. Les terminaisons **ĭtāre, tāre, sāre** marquent des verbes *fréquentatifs*, qui indiquent la *fréquence* ou l'*intensité* de l'action.

Ces verbes se forment du supin par le changement de *ātum* en *ĭtare*, dans la première conjugaison :

clam-ĭtāre (clamo, clamātum), *crier à plusieurs reprises*;
rog-ĭtāre (rogo, rogātum), *demander souvent*;

et par le changement de *tum* ou *sum*, en *tare* ou *sare*, dans les autres conjugaisons :

jac-tāre (jacio, jactum), *jeter souvent*;
cur-sāre (curro, cursum), *courir çà et là*.

Remarques. — I. Quelques verbes dont le supin est en *tum* ou en *sum*, ont des *fréquentatifs* en *t-ĭtāre, s-ĭtāre* : *lec-tĭtāre*, lire souvent (de *lego, lectum*); *hæ-sĭtāre*, être arrêté (de *hæreo, hæsum*).

II. Quelques verbes forment leur fréquentatif en ajoutant *ĭtāre* au radical verbal : *ag-ĭtāre*, agiter (de *ag-ĕre*, pousser).

III. Un petit nombre de fréquentatifs en forment d'autres qui ont la même signification : *cantitāre*, de *cantāre*, chanter souvent, fréquentatif de *canĕre*; *visitāre*, de *visĕre*, visiter, fréquentatif de *vidēre*.

2. La terminaison **scĕre** (**iscĕre**, quand le radical verbal finit par une consonne) forme des verbes *inchoatifs*, qui indiquent le *commencement* d'un état ou d'une action.

laba-scĕre (labā-re), *s'ébranler*; are-scĕre (ar-ēre), *devenir sec*.
ingem-iscĕre (ingem-ĕre), *se mettre à gémir*; obdormi-scĕre (obdormī-re), *s'endormir*.

Remarques. — I. Plusieurs verbes inchoatifs en **ascĕre** et **escĕre** dérivent de substantifs ou d'adjectifs : *puer-ascĕre* (*puer*), devenir enfant; *mit-escĕre* (*mitis*), devenir doux, s'adoucir.

II. Les verbes *inchoatifs*, dérivés d'un autre verbe, empruntent à leur primitif le parfait et le supin : *obdormisco, obdormivi, obdormitum*.

Ceux qui dérivent d'un nom ou d'un adjectif manquent de supin et ordinairement de parfait.

3. La terminaison **illāre** avec le radical verbal forme des verbes *diminutifs*, et la terminaison **urīre**, avec le radical du supin, forme des verbes *désidératifs*.

cant-illāre (cantāre), *chanter à voix basse.*
es-urīre (edĕre, esum), *vouloir manger.*

COMPOSITION DES MOTS.

188. Lorsque le premier élément du mot composé est un substantif ou un adjectif, il se rattache ordinairement au second au moyen de la voyelle **i**.

agr-i-cola (*ager*, *colĕre*), laboureur;
art-i-fex (*ars*, *facĕre*), artisan.

Mais la voyelle de liaison manque quand le second mot commence lui-même par une voyelle.

magn-animus (*magnus animus*), magnanime.

Remarque. — Nous avons exposé (§ 171 et 181) les modifications des *prépositions* et des particules *inséparables* dans les mots composés.

DEUXIÈME PARTIE

SYNTAXE

189. La *syntaxe* a pour objet de joindre ensemble les mots d'une proposition et les propositions entre elles.

La syntaxe comprend donc deux parties : la syntaxe de la *proposition simple* et la syntaxe des *propositions*.

SYNTAXE DE LA PROPOSITION SIMPLE.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

Homo est mortalis.

190. Une proposition est l'énonciation d'un jugement.

La proposition renferme essentiellement trois termes : *sujet, verbe, attribut.*

Ex. : *Homo est mortalis*, l'homme est mortel (sujet *homo;* verbe, *est;* attribut, *mortalis*).

Souvent le verbe et l'attribut sont exprimés par un seul mot, un verbe attributif :

Ex. : *Rosa floret*, la rose fleurit.

Le sujet d'un verbe à un mode personnel se met toujours au *nominatif;* mais le sujet d'une proposition infinitive se met à l'*accusatif*, et le sujet d'une proposition participe, à *l'ablatif.*

Ex. : *Scio te esse beatum*, je sais que tu es heureux.
Romulo regnante, Romulus régnant.

OMISSION DU SUJET.

Audio, doces, legit.

191. En latin le pronom sujet est généralement sous-entendu.

Ex. : *Audio*, j'entends; *doces*, tu enseignes; *legit,* il lit.

On ne l'exprime que si on veut le faire ressortir d'une manière particulière.

Ex. : *Tu rides*, *ego fleo*, toi, tu ris; moi, je pleure.

Dicunt, tradunt.

192. Le sujet *homines*, les hommes, est quelquefois sous-entendu au présent de l'indicatif surtout avec les verbes qui expriment *un bruit de la renommée*, *une opinion générale;* en français ce sujet se traduit par *on*.

Ex. : *Dicunt* (s.-ent. *homines*) les hommes disent, on dit; — *ferunt, tradunt, perhibent,* on rapporte ; — *narrant*, *memorant*, on raconte.

Remarques. — I. Le pronom *on* peut encore se rendre en latin :

1° Par la forme passive personnelle ou impersonnelle.

Ex. : *Laudor*, je suis loué, on me loue; *virtus laudatur*, on loue la vertu. *Traditur*, on rapporte; *itur*, on va; *ventum est*, on vint.

2° Par la première personne du pluriel, quand *on* a le sens de *nous*.

Ex. : *Quæ volumus, credimus libenter*; on croit volontiers ce que l'on désire.

3° Par la deuxième personne du singulier, quand *on* a le sens de *tu*.

Ex. : *Agere decet, quod agas, prudenter;* il convient de faire avec prudence ce que l'on fait.

De là les expressions *dicas*, on dirait; *credas*, on croirait; *diceres*, on aurait dit; *crederes*, on aurait cru.

4° Par *aliquis* (ou par *quis* après *ne*, *num*, *si*) quand *on* a le sens de *quelqu'un*.

Ex. : *Dicet aliquis*, on dira; *si quis roget*, si l'on demande.

II. Avec un infinitif passif pris impersonnellement, les verbes *posse*, pouvoir; *debēre*, devoir; *solēre*, avoir coutume, sont impersonnels.

Ex. : *Potest*, *debet vivi*, on peut, on doit vivre (de *vivitur*, on vit).

Mais avec un infinitif passif pris personnellement, ces mêmes verbes ont un sujet personnel.

Ex. : *Possumus*, *debemus laudari*, on peut, on doit nous louer (de *laudamur*, on nous loue).

OMISSION DU VERBE **esse**.

Omnia præclara rara.

193. Le verbe *esse,* être, rattachant l'attribut au sujet est souvent sous-entendu, particulièrement au présent de l'indicatif.

Ex. : *Omnia præclara rara*, toutes les belles choses sont rares.

Utendum exercitationibus modicis, il faut prendre un exercice modéré.

Il en est de même au parfait passif.

Ex. : *Deinde urbs capta,* ensuite la ville fut prise.

La syntaxe de la proposition simple comprend la *syntaxe d'accord* et la *syntaxe de dépendance*.

CHAPITRE I

SYNTAXE D'ACCORD.

I. Accord du verbe et de l'attribut avec le sujet.

1. ACCORD AVEC UN SEUL SUJET.

Rosa floret.

194. En latin, comme en français, le verbe s'accorde avec le sujet en nombre et en personne.

Ex. : *Rosa floret,* la rose fleurit.
Anni prætereunt, les années s'écoulent.

Captivi militum præda fuerunt.

195. Le *substantif* attribut s'accorde en cas avec le sujet.

Ex. : *Captivi militum præda fuerunt*, les prisonniers furent la proie des soldats.

Remarques. — I. Si le substantif attribut a deux formes, l'une pour le masculin, l'autre pour le féminin, il s'accorde aussi en genre.

Ex. : *Aquila est regina avium*, l'aigle est le roi des oiseaux.

II. Si le sujet est un pronom démonstratif et l'attribut un substantif, le pronom s'accorde avec l'attribut.

Ex. : *Ista* (et non *istud*) *est animi mollities*, c'est de la lâcheté.

Romani erant fortissimi.

196. L'attribut *adjectif* ou *participe* s'accorde en genre, en nombre et en cas avec le sujet.

Ex. : *Romani erant fortissimi*, les Romains étaient très-courageux.
Nix est candida, la neige est blanche.
Templum eversum est, le temple fut détruit.

Quand le sujet est un infinitif, l'adjectif attribut se met au singulier neutre parce que dans ce cas l'infinitif forme un véritable nom du singulier neutre.

Ex. : *Turpe est mentiri*, il est honteux de mentir.

Il en est de même quand le sujet est une proposition entière : *Mihi pergratum est quod vales*, il m'est très-agréable que tu te portes bien.

197. La règle d'accord du verbe avec un *seul sujet* admet quelques exceptions.

I. Quoique le sujet soit au singulier, on met quelquefois le verbe au pluriel.

1° Quand le sujet est un nom collectif, comme *pars*, une partie; *multitudo*, une multitude, etc.

Ex. : *Magna multitudo hominum convenerat* ou *convenerant*, une grande multitude d'hommes s'étaient rassemblés.

Dans ce cas l'adjectif ou le participe attribut, s'accordent en genre et en nombre avec le complément du collectif exprimé ou sous-entendu.

Ex. : *Pars navium haustæ sunt*, une partie des vaisseaux furent engloutis.
Pars per agros dilapsi sunt, une partie (des soldats) se dispersèrent dans les champs.

2° Quand le sujet a sous sa dépendance un autre nom à l'ablatif avec *cum*.

Ex. : *Ipse dux cum aliquot principibus capitur* ou *capiuntur*, le général lui-même avec quelques chefs est pris.

II. Quand le verbe est rapproché du substantif attribut, il peut s'accorder en nombre avec le substantif.

Ex. : *Hæ vestes sordida lana fuit*, ces vêtements furent une laine vile.

198. La règle d'accord de l'attribut avec un seul sujet admet quelques exceptions.

1° L'attribut, adjectif ou participe, s'accorde quelquefois par *syllepse* avec le mot que l'esprit a en vue.

Ex. : *Capita conjurationis virgis cæsi sunt* (pour *cæsa sunt*), les chefs de la conjuration furent battus de verges.

2° Comme le neutre exprime l'idée de *chose*, l'attribut se met quelquefois au singulier neutre au lieu de s'accorder avec le sujet.

Ex. : *Triste lupus stabulis*, le loup est funeste (chose funeste) aux étables.

2. ACCORD AVEC PLUSIEURS SUJETS.

Romulus et Remus Romam condiderunt.

199. Quand un verbe a plusieurs sujets du singulier, il se met au pluriel comme en français.

Ex. : *Romulus et Remus Romam condiderunt*, Romulus et Rémus fondèrent Rome.

Beneficium et gratia homines inter se conjungunt, le bienfait et la reconnaissance unissent les hommes entre eux.

200. Cette règle admet plusieurs exceptions :

1° Quand plusieurs sujets expriment des idées semblables, ou forment en quelque sorte un *tout*, le verbe peut se mettre au singulier.

Ex. : *Ratio et consilium in senibus est*, la raison et la prudence se trouvent dans les vieillards.

Dans ce cas, l'attribut, adjectif ou participe, s'accorde avec le dernier sujet : *Temeritas et ignoratio vitiosa est*, la légèreté et l'ignorance sont vicieuses.

2° Quelle que soit la nature des sujets, le verbe peut s'accorder avec le plus rapproché, et se sous-entendre avec les autres.

Ex. : *Condemnatur Philodamus et ejus filius*, Philodamus et son fils sont condamnés.

Ego et tu valemus.

201. Si les sujets sont de personnes différentes, le verbe s'accorde avec la première ; s'il n'y a pas de première personne, il s'accorde avec la seconde.

Ex. : *Ego et tu valemus*, toi et moi nous nous portons bien.
Tu et frater scribitis, toi et ton frère vous écrivez.

En français la première personne se nomme après les autres ; c'est le contraire en latin.

Remarque. — Quelquefois le verbe prend le nombre et la personne du sujet le plus proche : *Et tu hoc vides, et nos omnes* (s.-ent. *videmus*) et toi et nous tous nous voyons cela.

Cicero et Catilina erant inimici.

202. Quand l'attribut se rapporte à plusieurs sujets au singulier et du même genre, il se met comme en français au pluriel, et prend le genre des sujets.

Ex. : *Cicero et Catilina erant inimici*, Cicéron et Catilina étaient ennemis.

Mater et filia mortuæ sunt, la mère et la fille sont mortes.

Remarque. — Avec des noms de *choses inanimées* du même genre, l'attribut se met souvent au pluriel neutre : *Ira et avaritia perniciosæ* ou *perniciosa sunt* : la colère et l'avarice sont funestes *ou* choses funestes.

Pater mihi et mater cari sunt.

203. Quand les sujets sont de genres différents, et qu'ils désignent des *êtres animés*, l'attribut se met au masculin, s'il y a un sujet du masculin ; s'il n'y en a pas, il se met au féminin.

Ex. : *Pater mihi et mater cari sunt*, mon père et ma mère me sont chers.

Amici sunt pavones et columbæ, les paons et les colombes sont amis.

Fœminæ et mancipia servatæ sunt, les femmes et les esclaves furent sauvés.

Inter se contraria sunt beneficium et injuria.

204. Si les sujets sont de genres différents, et qu'ils désignent des *choses inanimées*, l'attribut se met au pluriel neutre.

Ex. : *Inter se contraria sunt beneficium et injuria,* le bienfait et l'injure sont opposés entre eux.

Cependant, l'attribut et le verbe peuvent s'accorder avec le sujet le plus proche.

Ex. : *Cingetorigi principatus atque imperium est traditum*, l'autorité et le commandement furent remis à Cingétorix.

Rex regiaque classis una profecti sunt.

205. Si les sujets sont des noms de *personnes* et des noms de *choses*, l'attribut reste au pluriel, et prend le genre des noms de personnes ou bien se met au neutre.

Ex. : *Rex regiaque classis una profecti sunt*, le roi et la flotte royale partirent ensemble.

Inimica sunt inter se libera civitas et rex, une cité libre et un roi sont ennemis.

Si Socrates aut Antisthenes dicerent *ou* **diceret.**

206. Quand les sujets sont rattachés par *aut*, ou, par *aut-aut*, *vel-vel*, ou-ou, et par *neque-neque*, ni-ni, on suit les règles précédentes.

Le verbe se met au pluriel, ou il s'accorde avec le sujet du singulier le plus proche.

Ex. : *Si Socrates aut Antisthenes dicerent* ou *diceret,* si Socrate ou Antisthène disaient.

Hæc neque ego, neque tu fecimus, ni toi, ni moi n'avons fait cela.

Verbes attributifs assimilés à esse.

Nemo nascitur dives.

207. Un certain nombre de verbes *intransitifs* ou *passifs* peuvent avoir un attribut substantif ou adjectif, modifiant l'attribut compris dans le verbe.

Tels sont les verbes *intransitifs* qui signifient *devenir*, *rester*, *paraître*, *naître*, *mourir*, etc., et les verbes *passifs* qui signifient *être appelé, être regardé comme, être créé, élu*, et autres semblables.

Cet attribut, substantif ou adjectif, s'accorde avec le sujet, et suit les règles de l'attribut avec *esse*.

Ex. : *Nemo nascitur dives*, personne ne naît riche.

Darius rex Persarum factus est, Darius devint roi des Perses.

Aristides justus appellatus est, Aristide fut appelé le juste.

Remarque. — Quand le sujet est un *nom de chose,* et l'attribut un *substantif,* le participe de ces verbes s'accorde avec le substantif attribut, s'il en est rapproché.

Ex. : *Paupertas mihi onus visum est,* la pauvreté m'a paru un fardeau.
Non omnis error stultitia est dicenda, toute erreur ne doit pas être appelée folie.

Mais on dira en rapprochant le participe du sujet : *Dicendus est non omnis error stultitia.*

II. Accord des modificatifs.

208. Un substantif peut être modifié par un *adjectif,* un *participe* ou un *substantif* mis en apposition.

I.

Vir bonus est beatus.

209. L'*adjectif* et le *participe* modifiant un ou plusieurs substantifs, suivent les règles d'accord de l'adjectif et du participe employés comme attributs.

Ex. : *Vir bonus est beatus,* l'honnête homme est heureux.
Urbs capta, *urbes captæ;* la ville prise, les villes prises.
Ingens turba circumfusa (ou rarement *circumfusi*), une grande foule s'étant répandue de tous côtés.

Cependant un même adjectif se rapportant à plusieurs substantifs se répète, avec chacun d'eux, ou plus souvent s'accorde avec le plus proche.

Ex. : *Romanis cunctæ terræ cunctaque maria,* ou *cunctæ terræ mariaque patebant,* toutes les terres et toutes les mers étaient ouvertes aux Romains.

Remarques. — I. Avec les substantifs neutres formés d'un participe parfait passif, comme *dictum,* parole ; *factum,* action ; *responsum,* réponse, etc. ; on emploie plus souvent un adverbe qu'un adjectif.

Ex. : *Præclara* ou *præclare facta,* les belles actions.
Catonis ou *a Catone acute dicta et sapienter responsa,* les mots fins et les sages réponses de Caton.

Les expressions latines *homo vere sapiens* (et non simplement *vere sapiens*), *homo vere Romanus,* correspondent aux expressions françaises *un vrai sage, un vrai Romain.*

II. Certains adjectifs exprimant la *manière, le temps, le lieu,* etc. et modifiant le verbe, se traduisent en français par un adverbe ou une locution adverbiale.

Ex. : *Socrates venenum lætus hausit,* Socrate but avec joie le poison.
Milites diversi fugerunt, les soldats s'enfuirent de différents côtés.

II.

Herodotus, pater historiæ.

210. Souvent un substantif sert à modifier un autre substantif et forme ainsi une *apposition*.

En latin le substantif apposé se met au même cas que le substantif modifié.

Ex. : *Herodotus, pater historiæ,* Hérodote, père de l'histoire.
Legimus apud Herodotum, patrem historiæ, nous lisons dans Hérodote, le père de l'histoire.
Cicero consul, le consul Cicéron.

Remarques. — I. Si le substantif apposé a deux formes, l'une pour le masculin, l'autre pour le féminin, il prend le genre du substantif modifié.

Ex. : *Usus, magister egregius*, l'expérience, excellent maître.
Philosophia, magistra vitæ, la philosophie, maîtresse de la vie.

II. Quelquefois les substantifs qui désignent une *dignité* ou les *âges* de la vie, au lieu de former une simple apposition, modifient l'attribut compris dans le verbe ; alors le sens n'est plus le même.

Ex. : *M. Antonius rempublicam constantissime consul defenderat*, sous son consulat *ou* étant consul, M. Antoine avait toujours défendu la République.
Cato senex historiam scribere instituit, Caton dans sa vieillesse se mit à écrire l'histoire.

Ce serait une faute de traduire : *le consul M. Antoine, le vieux Caton.*

Bactra, regionis caput, sita sunt sub monte.

211. Lorsque les deux substantifs ne sont pas du même genre ou du même nombre, le verbe et l'attribut s'accordent avec le substantif modifié.

Ex. : *Bactra, regionis caput, sita sunt sub monte*, Bactres, capitale du pays, est située au pied d'une montagne.

Cependant le verbe et l'attribut s'accordent avec les noms communs *urbs*, *civitas*, *oppidum,* s'ils sont en apposition avec des noms pluriels de villes.

Ex. : *Apiolæ, urbs Latinorum, a Tarquinio rege capta est*, Apiole, ville des Latins, fut prise par le roi Tarquin.

Urbs Roma, flumen Rhodanus.

212. En français le nom propre est souvent rattaché aux noms communs, *ville*, *fleuve*, *pays*, par la préposition *de;* en latin les deux noms forment une apposition et se mettent au même cas,

Ex. : *Urbs Roma*, la ville de Rome.
Flumen Rhodanus, le fleuve du Rhône.
Terra Italia, le pays de l'Italie.

Les exemples comme *oppidum Antiochiæ*, la ville d'Antioche ; *promontorium Miseni,* le cap de Misène, sont en prose des exceptions.

CHAPITRE II

SYNTAXE DE DÉPENDANCE.

213. Outre le complément modificatif, certains termes de la proposition peuvent avoir sous leur dépendance un *nom* ou un *infinitif* pris substantivement.

Les mots susceptibles de prendre ces compléments sont : le *nom*, l'*adjectif*, le *verbe*, l'*adverbe* et l'*interjection*.

Ces compléments se mettent au *génitif*, au *datif*, à l'*accusatif*, et à l'*ablatif* avec ou sans préposition.

COMPLÉMENT DU NOM.

Domus patris.

214. Le complément indirect du nom, se met ordinairement au génitif. En français ce complément est le plus souvent marqué par la préposition *de*.

Ex. : *Domus patris*, la maison du père. — *Fructus arboris*, le fruit de l'arbre. — *Metus supplicii*, la crainte du supplice.

Remarque. — Le rapport exprimé par le génitif latin se rend quelquefois par une préposition autre que *de*.

Ex. : *Cibaria trium mensium*, des vivres pour trois mois.

Benevolentia amicorum.

215. Le génitif complément du nom peut quelquefois avoir un double sens, le sens *actif* et le sens *passif*.

Ex. : *Benevolentia amicorum*, la bienveillance des amis (*sens actif*, les amis ont la bienveillance) et la bienveillance pour les amis (*sens passif*, les amis éprouvent la bienveillance).

On trouve les deux sens réunis dans l'expression *Helvetiorum injuriæ populi Romani*, les injustices des Helvétiens à l'égard du peuple romain.

Remarques. — I. Au lieu du génitif avec sens *actif* ou *passif*, on emploie souvent un adjectif qui a la même valeur.

Ex. : *Domus regia* pour *domus regis*, la maison du roi.
Bellum Romanum, la guerre contre les Romains.

Cette tournure est nécessaire avec les noms de villes et de pays : *Populus Atheniensis*, le peuple d'Athènes *ou* le peuple Athénien ; *senatus Romanus*, le sénat de Rome.

II. Au lieu du génitif avec sens *passif* on peut encore recourir aux prépositions *in*, *erga*, *adversus* ; mais seulement avec les noms d'êtres animés.

Ex. : *Amor in* ou *erga Deum*, l'amour pour Dieu.
Pietas erga ou *adversus parentes*, la piété à l'égard des parents.
Bellum adversus Romanos, la guerre contre les Romains.

Mais on dit toujours avec un nom de chose : *Amor libertatis*, l'amour de *ou* pour la liberté, et non *amor in libertatem*.

Obtemperatio legibus.

216. Les noms dérivés d'un verbe prennent quelquefois un complément au même cas que celui du verbe.

Ex. : *Obtemperatio legibus*, la soumission aux lois (de *obtemperare legibus*, être soumis aux lois).
Reditus Romam, le retour à Rome (de *redire Romam*, revenir à Rome).

Mais souvent le génitif remplace le cas gouverné par le verbe : *Obedientia legum*, l'obéissance aux lois ; *fiducia virium*, la confiance dans les forces ; *vacatio militiæ*, l'exemption du service militaire.

Vir summæ modestiæ *ou* **summā modestiā.**

217. Le complément du nom accompagné d'un adjectif, sert souvent à marquer la qualité d'une personne. Alors il se met au génitif ou à l'ablatif.

Ex. : *Vir summæ modestiæ* ou *summā modestiā*, un homme d'une grande modestie.

Ce génitif ou cet ablatif se construisent également avec le verbe *esse : Hic vir est summæ modestiæ* ou *summā modestiā,* cet homme a une grande modestie.

Pour exprimer les qualités des *choses,* on emploie également le génitif ou l'ablatif ; mais s'il s'agit des qualités *du corps* et de *ses parties,* on emploie toujours l'ablatif.

Ex. : *Navis inusitatæ magnitudinis* ou *inusitatā magnitudine*, un vaisseau d'une grandeur extraordinaire.

Homo humili staturā, albis capillis, un homme d'une petite taille, à cheveux blancs.

Remarque. — On dit quelquefois en français *un homme d'esprit*, *un homme de caractère.* On peut employer la même tournure en latin, mais il faut pour cela que le substantif soit accompagné d'un adjectif. *Un homme d'esprit* se traduira donc par *vir magni ingenii* ou *vir magno ingenio*; *un homme de caractère*, par *homo magnæ constantiæ.*

COMPLÉMENT DE L'ADJECTIF.

218. Le complément de l'adjectif se met au *génitif*, au *datif*, à l'*accusatif* ou à l'*ablatif*.

I. Adjectifs avec le génitif.

Avidus gloriæ. — Expers rationis.

219. Les adjectifs qui marquent le *désir*, le *savoir*, le *souvenir*, la *participation*, la *puissance*, l'*abondance* et les idées contraires, se construisent avec le génitif.

Tels sont : 1° *avidus*, avide ; *cupidus*, passionné pour ; *studiosus*, qui recherche ; *curiosus*, curieux de ; *incuriosus*, indifférent.

2° *Gnarus, prudens*, qui sait, qui connaît ; *peritus*, habile dans ; *ignarus*, *imprudens, rudis*, qui ne sait pas, ignorant ; *imperitus*, inhabile dans ; *insuetus, insolens*, qui n'a pas l'habitude.

3° *Memor*, qui se souvient ; *immemor*, qui ne se souvient pas.

4° *Particeps*, participant à ; *consors*, associé à ; *expers*, qui n'a point en partage.

5° *Compos*, *potens*, maître de ; *impotens*, non maître de.

6° *Plenus*, plein ; *inanis*, vide ; *inops*, dépourvu de.

Ex. : *Avidus gloriæ*, avide de gloire. — *Peritus musicæ*, habile dans la musique. — *Memor beneficii*, qui se souvient d'un bienfait.

Insuetus laboris, inaccoutumé au travail. — *Expers rationis*, dépourvu de raison. — *Impotens iræ*, qui n'est pas maître de sa colère.

Remarques. — I. *Plenus* et *inanis* se construisent quelquefois avec l'ablatif : *Plenus vino*, plein de vin ; *prudens*, *rudis* et *curiosus* peuvent prendre l'ablatif avec *in* : *Prudens in re*, habile en une chose.

On dit aussi *jure* ou *juris peritus*, habile dans le droit, comme *jure* ou *juris consultus*.

II. Les écrivains postérieurs à Cicéron, ainsi que les poëtes, construisent avec le génitif :

1° Certains adjectifs comme *dives*, riche ; *fertilis*, *fœcundus*, fertile, fécond, qui prennent régulièrement l'ablatif.

2° Les adjectifs en *ax*, comme *capax*, qui peut contenir, *tenax*, qui tient ferme, ordinairement employés sans complément.

Vir amans patriæ.

220. Plusieurs participes présents employés adjectivement et marquant une *habitude*, un état *permanent*, se construisent avec le génitif.

Tels sont : *Amans*, *diligens*, qui aime, ami de ; *appetens*, qui recherche ; *colens*, qui pratique ; *fugiens*, qui fuit ; *metuens*, qui craint ; *negligens*, qui néglige ; *patiens*, qui supporte ; *sitiens*, qui a soif, avide.

Ex. : *Vir amans patriæ*, un homme ami de la patrie.
Homo appetens gloriæ, *patiens frigoris*, un homme avide de gloire, habitué à supporter le froid.

Remarque. — *Homo patiens frigus*, signifie *un homme qui supporte le froid*, non habituellement, mais dans une circonstance donnée.

II. Adjectifs avec le génitif ou le datif.

Somnus mortis *ou* morti similis est.

221. Les adjectifs qui marquent la *ressemblance*, l'*égalité*, les idées contraires, et quelques autres de significations diverses, se construisent avec le génitif ou le datif.

Tels sont : 1° *similis*, semblable ; *par*, *æqualis*, égal ; *dissimilis*, *dispar*, différent.
2° *Communis*, commun ; *peculiaris*, particulier ; *proprius*, propre ; *superstes*, survivant.

Ex. : *Somnus mortis* ou *morti similis est*, le sommeil est semblable à la mort.
Superstes filii ou *filio*, survivant à son fils.

Remarque. — Les adjectifs *similis*, *dissimilis*, *par* et *dispar* veulent ordinairement le nom de *personne* au génitif : *Similis patris*, semblable au père.

De même on dit toujours avec le génitif des pronoms personnels : *meī*, *tuī*, *suī*, *nostrī*, *vestrī similis*, semblable à moi, à toi, à soi, etc.

Amicus regis *ou* regi.

222. Les adjectifs qui expriment l'*amitié* ou l'*inimitié*, le *voisinage*, l'*alliance* et la *parenté*, se construisent avec le datif, ou, s'ils sont employés substantivement, avec le génitif.

Tels sont : *amicus*, *familiaris*, ami ; *inimicus*, ennemi ; *vicinus*, voisin ; *propinquus*, proche ; *cognatus*, *consanguineus*, parent ; *affinis*, allié.

Ex. : *Amicus regis* ou *regi*, ami du roi.
Affinis facinoris ou *facinori*, complice d'un crime.

Remarque. — Le superlatif de *amicus*, *inimicus* et *familiaris*, peut aussi s'employer substantivement : *Amicissimus meus*, mon plus fidèle ami ; *amicissimus Cæsaris*, ami intime de César.

III. Adjectifs avec le datif ou l'accusatif.

Civis utilis patriæ.

223. Les adjectifs qui expriment l'*utilité*, l'*aptitude*, la *convenance* ou les idées contraires, et ceux qui marquent des dispositions *bienveillantes* ou *hostiles*, se construisent avec le datif.

Tels sont : 1° *utilis*, utile ; *inutilis*, inutile ; *commodus*, avantageux ; *necessarius*, nécessaire ; *aptus*, *idoneus*, apte, propre ; *natus*, né pour ; *consentaneus*, *accomodatus*, conforme ; *paratus*, prêt à.

2° *Benignus*, *benevolus*, bienveillant ; *gratus*, agréable, reconnaissant ; *æquus*, juste ; *comis*, doux ; *malevolus*, malveillant; *ingratus*, ingrat ; *iniquus*, injuste ; *crudelis*, *sævus*, cruel, et autres semblables.

Ex. : *Civis utilis patriæ*, citoyen utile à la patrie ; *benevolus amicis*, bienveillant pour ses amis.

Remarques. — I. Les adjectifs *utilis*, *commodus* et les suivants veulent ordinairement le nom de *chose* complément à l'accusatif avec *ad*, pour : *Utilis ad multas res*, utile pour beaucoup de choses ; *locus ad pugnam idoneus*, lieu propre au combat.

Noxius, nuisible, n'a jamais de complément.

II. Les adjectifs qui marquent des dispositions *bienveillantes* ou *hostiles*, se construisent souvent avec *erga*, *in* ou *adversus* et l'accusatif : *Indulgens in patrem*, *severus in filium*, indulgent pour le père, sévère pour le fils.

Pronus ad vitia.

224. Les adjectifs qui marquent un *penchant*, une *inclination* vers une chose, comme *pronus*, *propensus*, *proclivis*, enclin à, veulent leur complément à l'accusatif avec *ad*.

Ex. : *Pronus ad vitia*, enclin au vice.

IV. Adjectifs avec l'ablatif.

Homo contentus suā sorte.

225. Les adjectifs qui expriment *le contentement*, *la tristesse*, etc., la plupart de ceux qui marquent l'*abondance*, et quelques autres de significations diverses, se construisent avec l'ablatif.

Tels sont : 1° *contentus*, content ; *lætus*, joyeux ; *superbus*, orgueilleux ; *anxius*, inquiet; *mæstus*, triste.

2° *Præditus*, doué de ; *onustus*, chargé ; *plenus*, plein ; *fertilis*, fertile ; *dives*, riche.

3° *Dignus*, digne ; *indignus*, indigne ; *fretus*, appuyé sur ; *assuetus*, accoutumé à.

Ex. : *Homo contentus sua sorte*, un homme content de son sort ; *præditus virtute*, doué de vertu ; *dignus laude*, digne de louange.

Remarques. — I. Certains adjectifs qui marquent l'*abondance* se construisent avec le génitif seul, d'autres avec le génitif et l'ablatif (§ 219), d'autres avec l'ablatif seul.

II. Les participes *completus* et *refertus*, rempli, se construisent avec l'ablatif de la *chose*, et l'ablatif ou le génitif de la *personne* : *Maria referta prædonibus* ou *prædonum*, mers infestées de pirates.

III. *Assuetus*, accoutumé, se construit, mais non dans Cicéron, avec le datif sans préposition, ou avec *ad*, *in* et l'accusatif.

Liber curā *ou* **a curā.**

226. Les adjectifs qui marquent *exemption* ou *éloignement,* se construisent avec l'ablatif seul ou accompagné de *a, ab.*

Tels sont : *liber*, libre ; *immunis*, exempt ; *nudus*, *orbus*, dépouillé, privé ; *vacuus*, vide, exempt ; *alienus*, étranger à, indigne de, défavorable à, *extorris*, banni.

Ex. : *Liber curā* ou *a curā*, libre de souci.

Oppidum vacuum defensoribus ou *a defensoribus*, ville privée de défenseurs.

Remarques. — I. *Liber* et *alienus* veulent toujours le nom de la personne à l'ablatif avec *ab : Locus liber ab arbitris*, lieu où l'on est éloigné de tout témoin.

Alienus, signifiant *étranger à*, veut également la préposition *ab : Alienus a litteris*, étranger aux lettres.

II. *Immunis, vacuus* et *alienus* se construisent quelquefois avec le génitif, surtout en poésie.

Complément du comparatif.

227. Après un adjectif ou un adverbe au comparatif, il y a deux manières d'exprimer le second terme de la comparaison.

On emploie l'*ablatif de comparaison,* ou différents cas avec la conjonction *quam*, que.

I. Ablatif de comparaison avec un nom.

Virtus est pretiosior auro.

228. Si le premier terme de la comparaison est au *nominatif* ou à l'*accusatif*, on peut mettre le nom ou pronom du second terme à l'ablatif sans *quam.*

Ex. : *Virtus est pretiosior auro*, la vertu est plus précieuse que l'or (*litt.* plus précieuse en comparaison de l'or).

Nihil citius arescit lacrimā, rien ne sèche plus vite qu'une larme.

Auctorem locupletiorem Platone non novi, je ne connais pas d'auteur plus digne de foi que Platon.

Dans ces exemples, *virtus, nihil*, sont au nominatif, et *auctorem*, à l'accusatif.

Remarques. — I. Quand le second terme de la comparaison est un pronom relatif, il se met toujours à l'ablatif et se traduit généralement en français par une locution superlative.

Ex. : *Cato, quo nemo tum fuit doctior.* Caton le plus savant des hommes d'alors (*litt.* en comparaison duquel personne ne fut plus savant alors).

Amicitiam cole, quā nihil melius habemus, cultive l'amitié, le bien le plus précieux que nous ayons, *ou* car nous n'avons pas de bien plus précieux.

II. Avec un comparatif on rencontre fréquemment les ablatifs *exspectatione,* que l'attente ; *opinione,* que l'opinion ; *spe,* que l'espérance ; *justo, æquo,* qu'il n'est juste, etc.

Ex. : *Opinione celerius,* plus promptement qu'on ne pense.
Plus æquo lamentari, se désoler plus qu'il ne convient.

II. Emploi de quam avec un nom.

Virtus est pretiosior quam aurum.

229. Si l'on emploie *quam* avec un nom ou un pronom, il faut observer les deux règles suivantes.

1° Après *quam* on met le second nom ou pronom au même cas que le premier, si le verbe est commun aux deux termes.

Ex. : *Virtus est pretiosior quam aurum* (s.-ent. *est*), la vertu est plus précieuse que l'or.

Nemini plura beneficia tribuisti quam mihi (s.-ent. *tribuisti*), tu n'as rendu à personne plus de services qu'à moi.

Neminem potius mittam quam te (s.-ent. *mittam*), je n'enverrai personne plutôt que toi.

2° Si le verbe du premier terme ne peut se sous-entendre dans le second, on forme une nouvelle proposition avec *sum* et le nominatif.

Ex. : *Audisti verba hominis, quam fuit Claudius, doctioris,* tu as entendu les paroles d'un homme plus savant que Claudius *ou* que Claudius n'était.

Vicinus tuus meliorem equum habet quam tuus est, ton voisin a un cheval meilleur que le tien *ou* que n'est le tien.

Dans ce cas on peut aussi employer en français le verbe *être* accompagné de *ne.*

Cependant si le premier terme de la comparaison est à l'accusatif, on rencontre quelquefois le second terme au même cas par *attraction.*

Ex. : *Neminem vidi callidiorem quam Phormionem* ou *quam Phormio est,* je n'ai vu personne plus rusé que Phormion *ou* que n'est Phormion.

Remarques. — I. Après *plus, amplius,* plus ; *minus,* moins ; *longius,* plus loin, on peut toujours omettre *quam* devant un adjectif numéral :

Non amplius quam duo millia militum, ou *non amplius duo millia militum habet*, il n'a pas plus de deux mille soldats.

Si le second terme doit être au nominatif ou à l'accusatif, on peut recourir à l'ablatif de comparaison sans *quam : Non amplius duobus millibus militum habet.*

II. Après *magis*, plus, et *minus*, moins, suivis du positif, comme *magis necessarius*, plus nécessaire, *minus necessarius*, moins nécessaire, on emploie ordinairement *quam ;* plus rarement on met le nom ou pronom à l'ablatif sans *quam.*

III. Autres emplois de quam.

Disertus magis est quam sapiens.

230. On emploie encore *quam*, que, dans les comparaisons :

1° Quand le second terme est un adjectif ou un adverbe.

Ex. : *Disertus magis est quam sapiens*, il est plus éloquent que sage.

Diserte magis quam sapienter, plus éloquemment que sagement.

2° Quand le second terme est un verbe ; alors ce verbe est en français accompagné de *ne,* s'il est a un mode personnel.

Ex. : *Plura dixi quam volui*, j'ai plus parlé que je n'ai voulu.

3° Après les verbes de comparaison *malo,* j'aime mieux ; *præstat*, il vaut mieux.

Ex. : *Tacēre præstat quam inconsiderate loqui,* il vaut mieux se taire que de parler inconsidérément.

Remarque. — Quand le comparatif du premier terme est exprimé par un seul mot, l'adjectif ou l'adverbe se mettent aussi au comparatif après *quam : Disertior est quam sapientior ; disertius quam sapientius.*

Dans ces phrases, Cicéron emploie toujours *magis* avec le positif.

Longior sedulitas sæpe oneri est.

231. Quelquefois le second terme de la comparaison est sous-entendu ; alors le comparatif latin se traduit en français par *trop* ou par *assez, un peu* avec le positif.

Ex. : *Longior sedulitas sæpe oneri est*, un empressement trop prolongé est souvent à charge.

Hujus ducis virtus obscurior est, le mérite de ce général est assez obscur.

Senectus est naturā loquacior, la vieillesse est naturellement un peu causeuse.

Remarque. — Dans chacun de ces cas, on sous-entend *quam decet*, qu'il ne convient : *longior quam decet*, plus prolongé qu'il ne convient, *d'où* trop prolongé.

Complément du Superlatif.

Indus est omnium fluminum maximus.

232. Le complément du superlatif se met ordinairement au génitif, plus rarement à l'accusatif avec *inter*, ou à l'ablatif avec *ex*, *de*.

Ex. : *Indus est omnium fluminum maximus*, l'Indus est le plus grand de tous les fleuves.

Fortissimus omnium, *inter omnes* ou *ex omnibus*, le plus courageux de tous.

Comme on le voit par le premier exemple, le superlatif *attribut*, prend en latin le genre du substantif *sujet*.

Cependant dans les écrivains postérieurs au siècle d'Auguste, le superlatif *attribut* s'accorde quelquefois en genre avec le complément comme en français.

Ex. : *Velocissimum* (pour *velocissimus*) *omnium animalium est delphinus*, le dauphin est le plus rapide de tous les animaux.

Remarques. — I. Le superlatif ne s'accorde jamais avec le génitif complément, dans les phrases comme : *Plato totius Græciæ fuit doctissimus*, Platon fut le plus savant de toute la Grèce; *Harum urbium ditissimus*, (l'homme) le plus riche de ces villes.

II. *Clarissimus oratorum* signifie le plus illustre des orateurs; *clarissimus orator* se traduit par l'orateur le plus illustre, ou par un orateur très-illustre.

Validior manuum.

233. Lorsqu'il s'agit de deux personnes, de deux choses ou de deux classes d'hommes, le comparatif latin remplace le superlatif français.

Ex. : *Validior manuum* ou *ex manibus*, la plus forte des deux mains. — *Major pars diei*, la majeure partie du jour.

Minor Balearium, la plus petite des (deux) îles Baléares.

Nobiliores Romanorum, les plus illustres des Romains (par opposition aux moins illustres).

Remarque. — Le comparatif latin ainsi employé se traduit quelquefois en français par le positif : *Seniores militum*, les vieux soldats (opposés aux jeunes); *Phrygia major et minor*, la grande et la petite Phrygie; *Cato major*, Caton l'Ancien; *Cato minor*, Caton le Jeune.

Quam maximas potest copias armat.

234. Pour marquer le plus haut degré *possible*, on emploie en latin le superlatif avec *quam* et le verbe *posse*, pouvoir.

Ex. : *Quam maximas potest copias armat*, il arme le plus de troupes qu'il peut.

Hæc exposui quam brevissime potui, j'ai exposé ces faits le plus brièvement que j'ai pu.

Souvent le verbe *posse* est omis et l'on peut dire : *Quam maximas copias armat*, et *Hæc exposui quam brevissime.*

De là les expressions *quam primum*, le plus tôt possible ; *quam sæpissime*, le plus souvent possible ; *quam celerrime*, le plus promptement possible.

Remarques. — I. Au lieu de *quam*, on rencontre aussi *ut* avec un adverbe : *Ut diligentissime potui*, avec le plus de diligence que j'ai pu.

II. Après *tantus*, *quantus* remplace *quam* devant le superlatif *maximus.*

Complément des mots partitifs.

Multi militum.

235. Les mots partitifs veulent, comme le superlatif, le complément qui exprime le *tout* au génitif, plus rarement à l'accusatif avec *inter* ou à l'ablatif avec *ex* ou *de.*

Tels sont : 1° les adjectifs numéraux comme *unus*, un ; *duo*, deux ; *primus*, le premier ; *alter*, le second, l'autre, etc.

2° Les mots interrogatifs ou indéfinis *quis*, qui ? *uter*, lequel des deux ? *alius*, un autre ; *nullus*, aucun ; *ullus*, quelque ; *nemo*, personne ; *uterque*, l'un et l'autre ; *quis*, *aliquis*, quelqu'un, quelque ; *multi*, beaucoup ; *pauci*, un petit nombre ; *nonnulli*, quelques-uns, etc.

Ex. : *Multi militum*, un grand nombre des soldats.

Septimus regum Romæ, le septième des rois de Rome.

Nemo mortalium, aucun des hommes. — *Quis vestrum?* qui de vous ? — *Unus e* ou *de conjuratis*, un des conjurés.

Au lieu de se construire avec le génitif, les adjectifs partitifs peuvent s'accorder avec le nom, si l'on ne veut pas opposer le *tout* à la partie : *Multi milites,* beaucoup de soldats ; *nemo mortalis*, aucun homme ; *septimus rex,* le septième roi, etc.

Remarques. — I. *Uterque* avec un substantif s'accorde toujours ; avec un pronom, il veut le génitif : *Uterque exercitus*, l'une et l'autre armée, les deux armées ; *nostrum uterque*, l'un et l'autre de nous, nous deux.

II. Le partitif avec un *pronom possessif* ou avec un nom accompagné d'un *adjectif possessif*, prend l'ablatif avec *ex* ou *de*, et non le génitif : *Pauci ex* ou *de nostris cadunt*, un petit nombre des nôtres succombent.

Souvent aussi le partitif s'accorde avec le pronom ou le nom : *Pauci nostri*, un petit nombre des nôtres ; *multa instituta nostra*, plusieurs de nos institutions.

Multum temporis.

236. Les adjectifs de *quantité* et les adjectifs *pronominaux*, peuvent s'employer substantivement au nominatif et à l'accusatif singulier neutre; alors ils se construisent avec le génitif.

Tels sont : 1° *multum*, beaucoup; *plus*, plus; *plurimum*, le plus; *amplius*, plus; *paulum*, un peu; *minus*, moins; *minimum*, le moins; *tantum*, autant; *quantum*, que; *tantumdem*, autant; *nimium*, trop; *dimidium*, la moitié; *reliquum*, le reste.

2° *Hoc*, *id*, *illud*, cela; *idem*, la même chose; *quod*, que; *quid?* quoi? *quid*, *aliquid*, quelque chose; *nihil*, rien, etc.

Ex. : *Multum temporis, otii*, beaucoup de temps, de loisir. *Minus prædæ*, moins de butin. — *Plus virium*, plus de forces. — *Id negotii*, cette affaire. — *Nihil præmii*, aucune récompense.

Souvent on dit en employant l'adjectif : *Multum otium*, *minor præda*, *id negotium*.

L'adjectif est nécessaire à tous les cas autres que le nominatif et l'accusatif : *Cum multis victimis*, avec beaucoup de victimes; *cum minore prædā*, avec moins de butin; *in eo negotio*, dans cette affaire.

Remarques. — I. Avec ces mots on peut employer le génitif en **i** des adjectifs neutres en *um* pris substantivement : *Tantum mali*, autant de mal; *aliquid pulchri*, quelque chose de beau; *hoc commodi*, cela d'avantage, cet avantage.

Mais avec les autres adjectifs et les comparatifs, on dit : *Aliquid utile* (et non *utilis*), quelque chose d'utile; *nihil melius* (et non *melioris*), rien de meilleur.

Cependant on peut joindre un génitif en **is** et un génitif en **i** : *Quiddam divini et cœlestis*, quelque chose de divin et de céleste.

II. On trouve quelquefois, surtout après Cicéron, le neutre des adjectifs *qualificatifs* construit également avec le génitif : *Opportuna mœnium*, les parties favorables des remparts; *immensum loci*, un espace immense; *in occultis templi* dans les parties cachées du temple.

COMPLÉMENT DES VERBES.

237. En latin comme en français, les verbes peuvent avoir trois compléments : le complément *direct*, le complément *indirect*, le complément *circonstanciel*.

I. COMPLÉMENT DIRECT.

Deus creavit mundum.

238. Le complément direct propre aux verbes transitifs se met à l'accusatif.

Ex. : *Deus creavit mundum,* Dieu a créé le monde.
Boni cives amant patriam, les bons citoyens aiment la patrie.

Les verbes déponents transitifs se construisent également avec l'accusatif.

Ex. : *Imitor patrem*, j'imite mon père.
Cæsar agros hostium populatus est, César ravagea les champs des ennemis.

Populus Romanus Numam regem creavit.

239. Les verbes qui signifient *nommer*, *créer*, *élire*, *choisir*, *tenir* ou *avoir pour*, *regarder comme* et autres semblables, ont souvent à côté du complément direct à l'accusatif, un autre accusatif mis en apposition.

Ex. : *Populus Romanus Numam regem creavit*, le peuple romain choisit Numa pour roi.
Senatus Antonium hostem patriæ declaravit, le sénat déclara Antoine ennemi de la patrie.
Pericles præceptorem habuit Anaxagoram, Périclès eut Anaxagore pour maître.

Remarques. — I. Avec le passif de ces verbes, les deux accusatifs se mettent au nominatif (§ 207) : *Numa rex creatus est*, Numa fut choisi pour roi.

II. Avec les verbes *habēre*, *ducĕre*, *putāre*, dans le sens de *regarder comme*, on trouve souvent *pro*, pour, avec l'ablatif; *in loco* ou *loco*, au lieu de; *in numero* ou *numero*, au nombre de, avec le génitif.

Ex. : *Pro certo habere* ou *ducere*, tenir pour certain. — *Habere aliquem in parentis loco*, *in numero hostium*, regarder quelqu'un comme un père, comme un ennemi.

III. On dit aussi avec *se præbere*, *se præstare*, se montrer : *Se præbere superbum*, se montrer orgueilleux; *præsta te virum*, montre-toi un homme, etc. Dans ce sens on n'emploie pas *se ostendere, se monstrare*.

Tuum casum doleo.

240. Quelques verbes intransitifs qui expriment pour la plupart une *émotion de l'âme*, peuvent s'employer transitivement et se construire avec l'accusatif.

Tels sont : *dolēre*, *mœrēre*, s'affliger; *lugēre*, *flēre*, pleurer; *gemĕre, lamentāri*, gémir, se lamenter; *queri*, *conqueri*, se plaindre; *horrēre*, *reformidāre*, être saisi d'horreur, redouter; *sitīre*, avoir soif.

Ex. : *Tuum casum doleo*, je déplore ton sort.
Queri injuriam, se plaindre d'une injure. — *Horrēre dolorem,* craindre la douleur. — *Sitīre honores*, avoir soif des honneurs.

Remarques. — I. Ces verbes n'ont du passif que le participe futur en *ndus : dolendus, lugendus*, etc.

II. On dit aussi *dolēre re* ou *de re*, *mœrēre re*, s'affliger d'une chose ; *flēre de re*, pleurer sur une chose ; *queri de re*, se plaindre d'une chose, et toujours, *queri de aliquo*, se plaindre de quelqu'un.

III. Les verbes *olēre*, *redolēre*, exhaler une odeur, et *sapĕre*, *resipĕre*, avoir du goût, peuvent également prendre un accusatif pour complément : *Olēre crocum*, sentir le safran ; *picem sapĕre*, avoir le goût de la poix.

Annibal transiit Alpes.

241. Les verbes intransitifs qui marquent *mouvement*, comme *īre*, *vadĕre*, aller ; *gradi*, marcher, etc., deviennent transitifs en composition avec les prépositions *trans, per*, *circum*, *præter*, et se construisent avec l'accusatif.

Ex. : *Annibal transiit Alpes*, Annibal franchit les Alpes.
Percurrĕre agros, parcourir les champs. — *Circumvenire hostes,* entourer les ennemis. — *Præterire muros*, passer sous les murs.

Remarques. — I. Les composés de *trans* et d'un verbe transitif, comme *trajicĕre*, *traducĕre*, peuvent se construire avec deux accusatifs, l'un complément du verbe et l'autre régime de la préposition.

Ex. : *Cæsar exercitum Rhodanum traduxit*, César fit passer son armée au delà du Rhône.
On dit au passif : *Exercitus Rhodanum traductus est.*

II. Les verbes intransitifs de *mouvement* combinés avec les prépositions *ad, in, cum, ob*, etc., forment des verbes tantôt transitifs, tantôt intransitifs : *Adire aliquem* ou *ad aliquem*, aller trouver quelqu'un ; *inire urbem* ou *in urbem*, entrer dans la ville ; *egredi fines* ou *ex finibus*, franchir les frontières.
Ces derniers verbes, comme les composés de *trans*, *per*, etc., ont ordinairement un passif : *adeor*, *ineor*, *transeor*, *circumvenior*.

Vires nos deficiunt.

242. Les verbes *deficĕre,* manquer à, abandonner ; *manēre*, être réservé, attendre ; *juvāre*, *delectāre*, faire plaisir, charmer, qui ont pour sujet un nom de chose, veulent le nom de la personne à l'accusatif.

Ex. : *Vires nos deficiunt,* les forces nous manquent.
Mors victos manet, la mort attend les vaincus.
Musica me juvat ou *delectat*, la musique me charme, j'aime la musique.

Remarque. — Les verbes *juvāre*, *delectāre* ainsi construits traduisent élégamment le verbe français *aimer*, lorsqu'il a pour complément un nom de chose ou un infinitif.

Me decet. — Me fugit, fallit, præterit.

243. Les verbes impersonnels *decet*, il convient ; *dedecet*, il ne

convient pas; *fugit, fallit, præterit,* il échappe; *latet*, il est caché, veulent également le nom de la personne à l'accusatif.

Ex. : *Me decet*, il me convient. — *Me dedecet*, il ne me convient pas.

Me fugit, fallit, præterit, il m'échappe, il m'est inconnu.

Remarques. — I. Ces verbes peuvent se construire personnellement avec un nom de choses et plus souvent avec un pronom neutre pour sujet.

Ex. : *Hæc nos non decent*, cela ne nous convient pas.
Id nos non fugit, fallit, præterit, cela ne nous échappe pas, nous n'ignorons pas cela.

Comme on le voit, les verbes *fugĕre, fallĕre, præterīre,* ainsi construits, traduisent élégamment le verbe français *ignorer*.

II. La locution *latet me*, il m'est caché, j'ignore, ne se rencontre pas dans la bonne prose.

II. COMPLÉMENT INDIRECT.

244. Les verbes *actifs*, soit *transitifs*, soit *intransitifs,* les verbes *déponents* et les verbes *impersonnels* peuvent avoir un complément indirect.

Le complément indirect des verbes se met à l'*accusatif*, au *datif*, à l'*ablatif* ou au *génitif*. L'accusatif et l'ablatif peuvent être accompagnés d'une préposition.

En latin comme en français le complément indirect de l'actif peut se rencontrer également au passif.

1. Complément indirect à l'accusatif.

Doceo pueros litteras.

245. Un certain nombre de verbes transitifs veulent à l'accusatif le nom de la chose qui sert de complément indirect.

Ces verbes se construisent alors avec deux accusatifs.

Tels sont : 1° *docēre, edocēre*, instruire; *dedocēre*, faire oublier; *celāre*, cacher.
2° *Orāre*, prier; *rogāre*, prier, interroger; *interrogāre,* interroger.
3° *Poscĕre, reposcĕre, flagitāre*, réclamer.

Ex. : *Doceo pueros litteras,* j'enseigne les lettres aux enfants.
Auxilia socios oravit, il demanda du secours aux alliés.
Pacem te poscimus, nous te demandons la paix.

Remarques. — I. Au passif on peut dire : *Doceor litteras*, on m'enseigne les lettres; mais plus souvent les Latins emploient en ce sens *disco litteras*, j'apprends les lettres.

Avec *docēre, edocēre,* dans le sens de *instruire, informer de*, le nom de la chose se met toujours à l'ablatif avec *de : Docuit ducem de adventu hostium*, il instruisit le général de l'arrivée des ennemis.

On dit de même avec *celare* et surtout avec le passif *celari : De tuo adventu celatus sum*, on m'a caché ton arrivée.

II. Avec *orare, rogare* et *interrogare*, on ne trouve guère à l'accusatif qu'un pronom neutre : *Id te rogavi*, je t'ai demandé cela.

Ordinairement le nom de la chose se met à l'ablatif avec *de : Me rogas de rebus molestis*, tu m'interroges sur des choses désagréables.

Il y a exception dans la formule consacrée : *Rogare* ou *interrogare aliquem sententiam*, demander (officiellement) à quelqu'un son avis.

III. Avec *poscĕre, reposcĕre* et *flagitāre*, le nom de la personne peut devenir complément indirect et se mettre à l'ablatif avec *ab : Hoc munus abs te posco*, je te demande ce service.

Unum vos moneo.

246. Avec quelques verbes transitifs ou intransitifs, le complément indirect se met à l'accusatif, quand il est exprimé par un *pronom neutre* comme *id*, *hoc*, *idem*, *quod*, *aliquid*, *aliud, utrumque*, ou un des adjectifs numéraux *unum*, *multa*, *pauca,* etc.

Tels sont : 1° *monēre, admonēre, commonēre,* avertir ; *hortāri*, exhorter ; *cogĕre*, forcer.

2° *Lætari*, se réjouir ; *gloriari*, se glorifier ; *irasci*, *succensēre*, se fâcher ; *assentiri*, donner son assentiment ; *dubitāre*, douter, etc.

Ex. : *Unum vos moneo*, je vous avertis d'une seule chose.

Idem glorior quod tu, je me glorifie de la même chose que toi.

Cetera vobis assentior, pour le reste je partage votre avis.

De là les accusatifs pris adverbialement comme *magnam partem*, en grande partie ; *id genus*, de cette espèce ; *id ætatis*, de cet âge.

Remarque. — Si le complément indirect est un nom, il se met au génitif, au datif ou à l'ablatif, selon le cas gouverné par chacun de ces verbes.

Nos virtus trahit ad verum decus.

247. Les verbes transitifs ou intransitifs qui expriment un *mouvement*, un *penchant*, une *inclination*, veulent, comme les adjectifs correspondants, leur complément indirect à l'accusatif avec *ad*.

Ex. : *Nos virtus trahit ad verum decus*, la vertu nous mène à la vraie gloire.

Ad fortitudinem milites hortabatur, il exhortait les soldats au courage.

Sententiæ inclinabant ad pacem, les avis inclinaient vers la paix.

Remarque. — Les verbes *spectare*, regarder, tendre à; *attinēre*, *pertinēre*, avoir rapport, appartenir, se construisent aussi avec *ad* et l'accusatif.

Ex. : *Ad arma res spectat*, la chose tend à la guerre.
Quod ad me attinet, pour ce qui me regarde.

2. Complément indirect au datif.

Solon leges dedit Atheniensibus.

248. Un grand nombre de verbes transitifs et de verbes intransitifs veulent leur complément indirect au *datif*.

Ce complément est ordinairement marqué en français par la préposition *à*.

Tels sont : 1° *dăre*, donner; *tribuĕre*, assigner; *concedĕre*, accorder; *promittĕre*, *pollicēri*, promettre; *debēre*, devoir; *præbēre*, fournir; *monstrāre*, montrer; *narrāre*, raconter; *præcipĕre*, ordonner; *mandāre*, confier, etc.

2° *Parēre*, *obedīre*, *obtemperāre*, obéir; *placēre*, plaire; *displicēre*, déplaire; *nocēre*, nuire; *adversāri*, s'opposer; *resistĕre*, résister, etc.

Ex. : *Solon leges dedit Atheniensibus*, Solon donna des lois aux Athéniens.
Vobis mercedem polliceor, je vous promets une récompense.
Boni cives parent legibus, les bons citoyens obéissent aux lois.

Les verbes intransitifs *accidit*, *evenit*, *contingit*, il arrive; *conducit*, *expedit*, il est avantageux; *placet*, il plaît, veulent également le nom de la personne au datif.

Ex. : *Id mihi accidit*, *evenit, contigit*, cela m'est arrivé.
Hoc vobis expedit, cela vous est avantageux.

Ordinairement *accidit* se dit des événements fâcheux, *contingit*, des événements heureux, *evenit*, des uns et des autres; mais cette distinction n'est pas toujours observée.

Les verbes intransitifs *irasci*, *succensēre*, se fâcher contre, se construisent aussi avec le datif : *Irascitur mihi*, il se fâche contre moi.

Favemus juventuti.

249. Quelques verbes transitifs en français sont intransitifs en latin et se construisent avec le datif.

Tels sont : *favēre*, favoriser; *studēre*, étudier, rechercher; *servīre*, servir; *benedicĕre*, bénir; *maledicĕre*, maudire; *supplicāre*, supplier; *subvenīre*, *succurrĕre*, *auxiliāri*, *opitulāri*, secourir; *blandīri*, flatter, caresser : *parcĕre*, épargner; *medēri*, guérir.

Ex. : *Favemus juventuti*, nous favorisons la jeunesse.
Succurre, *auxiliare miseris*, secours les malheureux.
Infans blanditur matri, l'enfant caresse sa mère.

Minatur mortem homini.

250. Les verbes *minări*, *minitări*, menacer ; *gratulări*, féliciter ; *invidēre*, envier, qui veulent le nom de la *personne* au datif, prennent le nom de la *chose* à l'accusatif.

Ex. : *Minatur homini*, il menace l'homme. — *Minatur mortem homini*, il menace l'homme de la mort.
Victoriam tibi gratulor, je te félicite de la victoire.
Invideo sortem amico, j'envie le sort de mon ami.

On dit souvent *de victoriā tibi gratulor*, et ordinairement dans la bonne prose, *invideo sorti amici*.

Le verbe français *menacer* dans le sens figuré de *menacer par sa proximité*, *être près d'attaquer*, *de fondre sur*, se traduit par *imminēre*, *impendēre*, *instāre* avec le datif.

Le sujet peut être un nom de personne ou un nom de chose.

Ex. : *Hostis imminet urbi*, l'ennemi menace la ville.
Mors nobis impendet, *instat*, la mort nous menace.

Anteponamus virtutem divitiis.

251. La plupart des verbes transitifs ou intransitifs composés des prépositions *ad*, *ante*, *cum* (*com*), *in*, *inter*, *ob*, *post*, *pro*, *præ*, *sub* et *super*, prennent leur complément indirect au datif.

Tels sont : 1° *addĕre*, ajouter; *anteponĕre*, *præferre*, préférer; *comparāre*, *conferre*, comparer; *inferre*, porter dans ; *objicĕre*, *opponĕre*, opposer ; *postponĕre*, mettre après, etc.

2° *Assuescĕre*, s'accoutumer; *incidĕre*, tomber sur; *succumbĕre*, succomber, et la plupart des composés de *sum* : *adesse*, être auprès, secourir; *deesse*, manquer à; *interesse*, prendre part à; *obesse*, s'opposer; *præesse*, être à la tête; *prodesse*, être utile; *inesse*, être dans; *subesse*, être sous.

Ex. : *Anteponamus virtutem divitiis*, préférons la vertu aux richesses.
Incidit timor exercitui, la crainte s'empara de l'armée.
Defuit officio, il a manqué à son devoir.
Objicĕre se telis hostium, s'exposer aux traits des ennemis. — *Subjicĕre ignem tectis*, mettre le feu aux maisons. — *Insistere vestigiis*, marcher sur les traces. — *Succumbĕre oneri*, succomber sous le fardeau. — *Præesse exercitui*, être à la tête de l'armée.

Remarques. — I. Avec la plupart de ces verbes, on peut répéter la préposition qui entre en composition, ou employer une préposition équivalente, surtout pour exprimer l'idée de *lieu*.

Alors le complément indirect se met au cas régi par la préposition.

Ex. : *Admovēre copias ad urbem, in locum*, faire avancer les troupes vers la ville, dans un lieu.

Se projicĕre ante pedes, ad genua alicujus, se jeter aux pieds, aux genoux de quelqu'un.

II. La préposition est ordinairement répétée avec les composés de *ad, in, cum.*

Ex. : *Appellĕre navem ad ripam*, faire aborder un vaisseau au rivage.
Incumbere in gladium, se jeter sur son épée.
Concurrere, congredi cum hoste, en venir aux mains avec l'ennemi.

III. Les verbes *anteīre, antecedĕre, præcedĕre*, marcher devant, surpasser, l'emporter sur, se construisent avec le datif ou l'accusatif : *Præcedĕre aliquem* ou *alicui*, surpasser quelqu'un. *Excellĕre, antecellĕre, præstāre*, prennent le datif dans la bonne prose : *Præstare alicui*, l'emporter sur quelqu'un ; l'accusatif se rencontre dans les auteurs postérieurs à Cicéron.

Imperium uni sibi quæsivit.

252. Avec les verbes transitifs ou intransitifs, on met au datif le complément indirect qui marque *pour qui* ou *pour quoi*, *à l'avantage* ou *au désavantage de qui* se fait une action.

Ex. : *Imperium uni sibi quæsivit*, il rechercha le pouvoir pour lui seul.

Homo non sibi soli natus est, sed patriæ, sed suis, l'homme n'est pas né pour lui seul, mais pour sa patrie et pour les siens.

Remarques. — I. A cette construction se rattache l'emploi du datif dépendant d'un verbe, au lieu du génitif dépendant d'un nom.

Ex. : *Annibal pollicitus est caput Italiæ omni Capuam fore*, Annibal promit que Capoue serait la capitale de toute l'Italie (*litt.* pour toute l'Italie).

II. De là l'emploi du datif des pronoms personnels dans les phrases suivantes : *Sit mihi orator tinctus litteris*, je veux que l'orateur ait une teinture de littérature; *alter tibi descendit de Palatio*, l'autre (te) descend du mont Palatin. On dit de même en français : *Prends-moi le bon parti.*

III. *Pour* signifiant *pour la défense de* se traduit par *pro* : *Mori pro patriā*, mourir pour la patrie; *dicere pro Roscio*, plaider pour Roscius.

Sunt mihi multi libri.

253. Avec le verbe *esse*, être à, le nom du *possesseur* se met ordinairement au datif. Alors *esse* se traduit en français par *avoir*.

Ex. : *Sunt mihi multi libri*, j'ai (*litt.* à moi sont) beaucoup de livres.

Fuere Lydis multi ante Crœsum reges, les Lydiens eurent plusieurs rois avant Crésus.

Remarques. — I. En ce sens *esse* se construit avec *in* et l'ablatif pour exprimer les qualités d'une personne : *Maxima in eo eloquentia est*, il a une grande éloquence.

II. A cette construction se rattachent les locutions *est, datur, inditur mihi nomen* ou *cognomen*, j'ai nom, je suis surnommé, avec lesquelles le nom propre ou le surnom se mettent au nominatif ou au datif.

Ex. : *Est mihi nomen Cæsar* ou *Cæsari*, j'ai nom César.

Scipioni cognomen fuit Africanus ou *Africano*, Scipion fut surnommé l'Africain.

Avec les locutions *dăre, indĕre nomen* ou *cognomen alicui*, le nom ou le surnom se mettent au datif ou à l'accusatif : *Dare alicui nomen Ascanio* ou *Ascanium*, donner à quelqu'un le nom d'Ascagne.

Dans la bonne prose on ne dit pas *Dare alicui Macedonici nomen, cognomen Pii*, donner à quelqu'un le nom de Macédonique, le surnom de Pieux.

Hoc erit tibi exitio.

254. Outre le datif de la personne, on emploie encore le datif de la chose avec *esse* et *fieri* dans le sens de *être à, être imputé à*.

Alors ces verbes se traduisent souvent en français par *causer, apporter*, *procurer*.

Ex. : *Hoc erit tibi exitio,* cela causera ta perte (*litt.* sera à perte à toi).

Esse laudi, procurer de la gloire. — *Esse cordi*, être à cœur. — *Esse prædæ alicui,* devenir la proie de quelqu'un. — *Esse admirationi, odio alicui,* être admiré, haï par quelqu'un.

Les verbes *dăre, tribuĕre, ducĕre, habēre*, *vertĕre,* signifiant *imputer à, tourner à,* et au passif, *être imputé* ou *tourné à,* se construisent également avec deux datifs.

Ex. : *Mihi calamitatem meam crimini dedisti,* tu m'as fait un crime de mon malheur (*litt.* tu m'as imputé à crime mon malheur).

Id tibi laudi dabitur ou *ducetur,* on t'en fera une gloire (*litt.* cela te sera imputé à gloire).

Remarques. — I. On rencontre encore avec deux datifs les verbes *dăre, donāre*, donner; *accipĕre*, recevoir; *venīre,* venir ; *mittĕre*, envoyer; *relinquĕre*, laisser, et autres semblables.

Ex. : *Aliquid dono alicui dare,* faire présent d'une chose à quelqu'un.

Auxilio exercitui venire ou *mitti*, venir *ou* être envoyé au secours de l'armée. — *Præsidio castris milites relinquere*, laisser des soldats pour garder le camp.

Les constructions *in auxilium venire, mittere alicui; ad auxilium alicujus mittere*, ne se rencontrent pas dans la bonne prose.

Scripsi tibi *ou* **ad te epistolam.**

225. Les verbes *scribĕre*, écrire; *mittĕre*, envoyer; *ferre*, porter, et les composés *afferre, referre, deferre*, prennent leur complément indirect au datif ou avec *ad* à l'accusatif.

Ex. : *Scripsi tibi* ou *ad te epistolam,* je t'ai écrit une lettre.

Mittĕre subsidium alicui, envoyer du renfort à quelqu'un.

Mittĕre legatos ad ducem, envoyer des députés au général.

Remarque. — Lorsque *scribĕre* n'a pas de complément direct, il se construit toujours avec *ad* et l'accusatif : *Scribam ad te*, je t'écrirai.

Adulatur amicis *ou* amicos.

256. Quelques verbes, la plupart composés d'une préposition se construisent avec le datif ou l'accusatif.

Tels sont : *adulāri,* flatter; *præcurrĕre*, précéder; *desperāre,* désespérer; *illudĕre,* se jouer, se moquer; *insultāre*, insulter; *præstolāri,* attendre; *adjacēre,* être adjacent.

Ex. : *Adulatur amicis* ou *amicos;* il flatte ses amis.

Desperāre saluti (ou *de salute*), *pacem,* désespérer du salut, de la paix.

Remarque. — *Comitāri*, accompagner, employé au propre, gouverne l'accusatif : *Comitāri amicum*, accompagner un ami ; pris au figuré, il se construit dans la bonne prose avec le datif : *Illi fortuna comitatur*, la fortune l'accompagne.

Donavit populo frumentum *ou* populum frumento.

257. Plusieurs verbes transitifs qui ont deux compléments, admettent deux constructions : l'accusatif et le datif, ou, en changeant de complément, l'accusatif et l'ablatif.

Voici les principaux :

Donāre, donner, gratifier de : *Donavit populo frumentum* ou *populum frumento*, il a donné du blé au peuple.

Adspergĕre, répandre sur, arroser : *Adspergit salem carnibus* ou *sale carnes*, il saupoudre les viandes de sel.

Circumdăre, mettre autour, entourer : *Circumdedit murum urbi* ou *urbem muro*, il entoura la ville d'un mur.

Exuĕre, enlever, dépouiller : *Exuit ei clipeum* ou *eum clipeo*, il lui enleva (le dépouilla de) son bouclier.

Induĕre, mettre, revêtir : *Induit ei vestem* ou *eum veste*, il le revêtit d'un habit.

Intercludĕre, intercepter, priver de : *Intercludit commeatus exercitui* ou *exercitum commeatibus*, il coupe les vivres à l'armée.

Remarque. — *Interdicĕre*, interdire, est un verbe neutre, et veut toujours dans la bonne prose le nom de la personne au datif, et le nom de la chose à l'ablatif.

Ex. : *Ariovistus omni Galliā Romanis interdixit*, Arioviste interdit la Gaule entière aux Romains.

Ces compléments restent au passif qui ne peut s'employer qu'impersonnellement : *Ei aquā et igni interdictum erat*, on lui avait interdit l'eau et le feu.

Consulĕre alicui *ou* aliquem.

258. Un certain nombre de verbes changent de sens, selon qu'ils sont construits avec le datif, l'accusatif, l'ablatif avec ou sans préposition.

Voici les principaux :

Consulĕre alicui, s'occuper de, veiller sur quelqu'un ; *consulere aliquem*, consulter quelqu'un; *consulere in aliquem*, sévir contre quelqu'un.

Convenīre alicui, convenir à quelqu'un; *convenīre aliquem*, aller trouver, rencontrer quelqu'un; *mihi tecum convenit*, il est convenu entre nous.

Cavēre alicui, veiller sur quelqu'un, le défendre; *cavēre aliquem* ou *aliquid*, *cavēre ab aliquo*, *ab aliqua re*, se mettre en garde contre, chercher à éviter quelqu'un *ou* quelque chose.

Cupĕre, *velle alicui*, faire des vœux pour, favoriser quelqu'un; *cupere aliquid*, désirer une chose.

Imperāre alicui, commander à quelqu'un; *imperāre milites provinciæ*, lever des soldats dans une province.

Manet mihi illud, cela me reste; *id me manet*, cela m'attend.

Moderāri et *temperāre rei*, modérer, mettre un frein à une chose; *moderāri*, *temperāre rem*, régler, administrer une chose; *a re*, s'abstenir d'une chose.

Petĕre aliquid alicui, demander une chose pour quelqu'un; *petĕre aliquid ab aliquo*, demander une chose à quelqu'un; *petere locum*, se rendre dans un lieu.

Prospicĕre, *providēre rei*, pourvoir à une chose; *prospicĕre*, *providēre rem*, prévoir une chose; *rem alicui*, procurer une chose à quelqu'un.

Timēre, *metuĕre alicui*, *rei* ou *de re*, craindre pour quelqu'un, pour une chose ; *timēre*, *metuĕre aliquid*, *aliquem*, craindre une chose, quelqu'un ; *timēre*, *metuĕre ab aliquo*, craindre quelque chose de la part de quelqu'un.

Vacāre rei, être libre pour une chose, s'en occuper ; *vacāre re*, être libre *ou* exempt d'une chose.

---

3. Complément indirect à l'ablatif.

Expulit hostes silvā *ou* **e silvā.**

259. Les verbes transitifs ou intransitifs qui marquent *éloignement*, *séparation* ou *empêchement*, veulent leur complément indirect à l'ablatif avec ou sans *ab*, *de*, *ex*, si c'est un nom de *chose*, et à l'ablatif avec *ab*, si c'est un nom de *personne*.

Tels sont : 1° *pellĕre*, *depellĕre*, *expellĕre*, chasser, expulser; *dejicĕre*, *deturbāre*, déloger, chasser ; *movēre*, *amovēre*, *demovēre*, *removēre*, *arcēre*, *abstinēre*, éloigner, écarter ; *prohibēre*, *excludĕre*, empêcher, exclure ; *liberāre*, *levāre*, *solvĕre*, *exsolvĕre*, délivrer, affranchir.

2° *Cedĕre*, *abscedĕre*, *decedĕre*, *excedĕre*, se retirer; *exīre*, *abīre*, s'en aller, sortir ; *abstinēre*, s'abstenir ; *desistĕre*, renoncer.

Ex. : *Expulit hostes silvā* ou *e silvā*, il chassa les ennemis de la forêt, *ab urbe*, *de mœnibus*, de la ville, des remparts.

Liberavit patriam a tyrannis, il délivra la patrie des tyrans.

Cedĕre urbe ou *ex urbe*, *vitā* ou *de vitā*, sortir de la ville, de la vie.

Remarques. — I. Les verbes *liberāre, levāre, solvĕre, exsolvĕre*, délivrer, veulent ordinairement le nom de la *chose*, complément indirect, à l'ablatif sans préposition : *Liberāre aliquem metu*, délivrer quelqu'un de la crainte.

II. Les composés de *dis* et de *se*, comme *discernĕre, distinguĕre*, distinguer; *distāre*, être éloigné; *differre, discrepāre, dissidĕre, dissentīre*, différer, être en désaccord avec; *secernĕre, segregāre, sejungĕre, separāre*, séparer, ainsi que *alienāre*, éloigner, détacher, et *abhorrēre*, être éloigné, être différent de, veulent toujours, dans la bonne prose, leur complément indirect à l'ablatif avec *ab* : *Discernĕre verum a falso*, distinguer le vrai du faux; *distat ab urbe*, il est éloigné de la ville.

III. Les verbes *eripĕre, detrahĕre, demĕre*, etc..., enlever, arracher, ôter, veulent leur complément indirect au datif et non à l'ablatif, quand c'est un nom de personne : *Eripere puerum matri*, arracher un enfant à sa mère.

Athenienses auxilium a Lacedæmoniis petiverunt.

260. Plusieurs verbes transitifs qui signifient *demander, attendre, obtenir*, veulent leur complément indirect à l'ablatif avec *ab*.

Tels sont : *petĕre*, demander (une chose), *postulāre*, exiger; *precāri*, demander en priant; *exspectāre*, attendre; *impetrāre*, obtenir; *accipĕre*, recevoir: *mutuāri*, emprunter.

Ex. : *Athenienses auxilium a Lacedæmoniis petiverunt*, les Athéniens demandèrent du secours aux Lacédémoniens.

Civitatem a Cæsare impetravit, il obtint de César le droit de cité.

Id audivi ab *ou* **ex amico meo.**

261. Les verbes *audīre, cognoscĕre, accipĕre*, apprendre, connaître de; *quærĕre, sciscitāri*, s'informer; *haurīre*, puiser à, tirer de, veulent leur complément indirect à l'ablatif avec *ab* ou *ex*.

Ex. : *Id audivi ab* ou *ex amico meo*, j'ai appris cela de mon ami.

Id quæro a ou *ex te*, je te demande cela.

Remarques. — I. Avec *cognoscĕre*, apprendre, *capĕre* et *accipĕre* dans le sens de *ressentir*, le nom de la chose se met à l'ablatif avec *ex*, par suite de : *Magnum dolorem accepi ex morte amici*, j'ai ressenti une grande douleur de la mort de mon ami.

II. Avec *audīre, quærĕre, sciscitāri* et *haurīre*, on trouve l'ablatif avec *de*, dans le sens de *a* ou *ex* : *Quæro de te*, je te demande.

III. Avec *percontāri*, interroger, demander, on dit : *Percontari aliquem de aliquā re* ou *aliquid ex* ou *ab aliquo*, demander une chose à quelqu'un.

Implevit pateram vino.

262. Les verbes transitifs ou intransitifs qui marquent *abondance* ou *privation* veulent leur complément indirect à l'ablatif.

Tels sont : 1° *implēre, complēre, explēre, refercīre*, remplir ; *cumulāre*, combler ; *onerāre*, charger ; *orbāre, privāre*, priver ; *spoliāre, nudāre*, dépouiller, *fraudāre*, priver par fraude.

2° *Abundāre, redundāre, affluĕre*, abonder ; *carēre, vacāre*, manquer de ; *egēre, indigēre*, avoir besoin.

Ex. : *Implevit pateram vino,* il remplit la coupe de vin.

Ægritudo me somno privat, la maladie me prive de sommeil.

Abundāre divitiis, regorger de biens. — *Carēre ambitione,* être exempt d'ambition.

Remarques. — I. Les verbes *implēre, complēre, egēre, indigēre*, se construisent aussi avec le génitif : *Egēre, indigēre medicinæ,* avoir besoin de remède.

II. Le verbe transitif *afficĕre,* atteindre, combler, veut également le nom de la chose à l'ablatif : *afficĕre aliquem honore,* honorer quelqu'un ; *afficĕre lætitiā, gaudio,* combler de joie ; *afficĕre præmio,* récompenser ; *afficĕre pœnā, ignominiā,* punir, outrager.

Mihi opus est amico.

263. Avec l'impersonnel *opus est,* il est besoin, on met au datif le nom de la personne qui a besoin, et à l'ablatif le nom de la personne ou de la chose dont on a besoin.

Ex. : *Mihi opus est amico,* j'ai besoin (*litt.* besoin est à moi) d'un ami.

Mais on peut aussi employer *opus est* personnellement, et alors l'objet dont on a besoin devient le sujet et se met au nominatif.

Ex. : *Duces nobis opus sunt,* nous avons besoin de guides.

Remarque. — L'ablatif est nécessaire dans les phrases négatives et interrogatives : *Nihil opus est, quid opus est simulatione?* il n'est pas besoin, qu'est-il besoin de feinte ?

Le nominatif est nécessaire avec les adjectifs et les pronoms neutres : *Multa nobis opus sunt*, nous avons besoin de beaucoup de choses ; *quod opus est*, ce dont il est besoin.

Fruor otio.

264. Neuf verbes déponents et leurs composés veulent leur complément indirect à l'ablatif.

Ce sont : *frui*, jouir ; *uti*, se servir ; *fungi*, s'acquitter ; *potīri*, se rendre maître ; *vesci*, se nourrir ; *lætāri*, se réjouir ; *gloriāri*, se glorifier ; *niti*, s'appuyer sur ; *dignāri*, juger digne.

Ex. : *Fruor otio,* je jouis du repos. — *Utor libris,* je me sers de livres. — *Potitus sum urbe,* je suis maître de la ville.

Haud tali me dignor honore, je ne m'estime pas digne d'un tel honneur.

Remarques. — I. *Uti* se construit souvent avec deux ablatifs : *Uti aliquo amico, magistro,* avoir quelqu'un pour ami, pour maître.

II. *Potiri* gouverne quelquefois le génitif : *potīri totius Galliæ*, s'emparer de toute la Gaule. On dit toujours *potīri rerum*, se rendre maitre de l'autorité suprême.

III. On trouve aussi *lætāri in re*, se réjouir d'une chose; *gloriāri in* ou *de re*, se glorifier d'une chose; *niti in re,* s'appuyer, reposer sur une chose; *niti ad gloriam*, aspirer à la gloire.

Gaudet æquitate.

265. Les verbes semi-déponents *gaudēre,* se réjouir de, aimer, *fidĕre, confidĕre,* se fier, compter sur, veulent le nom de la chose à l'ablatif.

Ex. : *Gaudet æquitate,* il aime la justice.
Fidĕre, confidĕre prudentiā, se fier sur sa prudence.

Remarques. — I. Avec *fidĕre* et *confidĕre,* le nom de la personne se met toujours au datif : *Fidĕre, confidĕre sibi*, se fier à soi. Quelquefois on trouve aussi le nom de la chose au datif au lieu de l'ablatif : *Confidere virtuti militum,* compter sur le courage des soldats.

II. *Diffidĕre*, se défier de, se construit dans la bonne prose avec le datif de la personne ou de la chose : *Diffidĕre sibi patriæque,* se défier de soi et de la patrie.

Complément indirect au génitif.

Admonuisti eum sui sceleris.

266. Les verbes transitifs et intransitifs qui signifient *faire souvenir*, *se souvenir, oublier,* veulent ordinairement au génitif le nom de la chose ou de la personne qui sert de complément indirect.

Tels sont : *admonēre*, *commonēre*, *commonefacĕre*, faire souvenir, rappeler; *certiorem facĕre*, informer; *meminisse*, *recordāri*, *reminisci*, se souvenir, se rappeler; *oblivisci*, oublier.

Ex. : *Admonuisti eum sui sceleris,* tu lui as rappelé le souvenir de son crime.

Memini vivorum, je me souviens des vivants; *præteritorum*, des choses passées.

Oblivisci officii, oublier son devoir.

Remarques. — I. Les verbes transitifs qui signifient *faire souvenir, informer*, prennent aussi le nom de la chose à l'ablatif avec *de* : *De avaritiā tuā commonēmur*, on nous rappelle ton avarice.

II. Les verbes qui signifient *se souvenir, oublier*, veulent souvent le nom de la *chose* à l'accusatif : *Meminisse, oblivisci injurias*, se rappeler, oublier les injures.

Meminisse aliquem signifie se rappeler quelqu'un que l'on a connu; *meminisse de aliquo*, faire mention de quelqu'un.

Recordāri, qui veut le plus souvent le nom de la chose à l'accusatif, prend le nom de la personne à l'ablatif avec *de : De te recordor*, je me souviens de toi, ou plus rarement à l'accusatif.

III. Lorsque le complément de tous ces verbes est un pronom ou un adjectif numéral du genre neutre (§ 246), il se met toujours à l'accusatif : *Illud me admones*, tu me rappelles cela.

Cicero Verrem avaritiæ insimulavit.

267. Les verbes qui signifient *accuser, convaincre, condamner, absoudre,* veulent au génitif le complément indirect qui exprime le *crime* ou la *faute.*

Tels sont : *accusāre, incusāre, insimulāre, arguĕre*, accuser ; *arcessĕre, postulāre, reum facĕre*, accuser en justice ; *coarguĕre, convincĕre*, convaincre ; *damnāre, condemnāre*, condamner ; *absolvĕre, liberāre*, absoudre.

Ex. : *Cicero Verrem avaritiæ insimulavit*, Cicéron accusa Verrès d'avarice.

Accusāri ou *damnāri repetundarum*, être accusé de concussions, condamné pour concussions. — *Convinci, absolvi, culpæ,* être convaincu, être absous d'une faute.

Cependant avec ces verbes, on met toujours à l'ablatif les noms *crimen, nomen,* accusation, grief : *Accusatus est, damnatus est proditionis crimine,* il fut accusé de trahison, condamné pour trahison.

Au lieu du génitif de la *faute*, on trouve aussi l'ablatif avec *de : Accusare de vi*, accuser de violences; *damnari de majestate*, être condamné pour le crime de lèse-majesté.

Avec les verbes *condamner, absoudre,* le nom de la *peine capitale* (caput), se met au génitif : *Capitis damnari*, être condamné à mort ; *capitis absolvi*, être absous d'un crime capital.

On trouve rarement *capite damnari.*

Remarques. — I. L'*amende* exprimée par un terme général se met au génitif : *Quadrupli damnari*, être condamné au quadruple ; mais si la somme est déterminée, on emploie l'ablatif : *Decem millibus æris damnāri*, être condamné à une amende de dix mille as.

II. Le verbe *multāre* (*mulctāre*), condamner à, punir par la perte de, veut toujours son complément indirect à l'ablatif : *Multari morte*, être condamné à mort ; *pecuniā*, à une amende ; *bonis*, à la perte de ses biens.

III. Dans les écrivains postérieurs au siècle d'Auguste, on trouve *damnare ad mortem, ad bestias*, condamner à mort, aux bêtes; *ad metalla, in metallum*, aux mines; *in expensas*, aux dépens.

Tota Syria Macedonum erat.

268. Le verbe *esse* dans le sens de *être*, *appartenir à*, et le verbe *fiĕri* dans le sens de *devenir la possession de,* se construisent avec le génitif.

Ex. : *Tota Syria Macedonum erat,* toute la Syrie appartenait aux Macédoniens.

Petulantia est adolescentium, la pétulance appartient aux jeunes gens.

Omnia quæ mulieris sunt viri fiunt, tout ce qui appartient à la femme devient la possession du mari.

Remarque. — On dit de même avec *facere*, actif de *fieri : Asiam ditionis suæ fecit*, il réduisit l'Asie en son pouvoir.

Avec ces verbes, au lieu du génitif des pronoms personnels *mei*, *tui, sui*, etc., on emploie les adjectifs possessifs correspondants.

Ex. : *Hic liber est meus*, ce livre est à moi (*litt.* le mien).
Hæc tua sunt, ces choses t'appartiennent.

Viri probi est verum dicere.

269. L'impersonnel *est* dans le sens *il est de*, *c'est le propre* ou *le devoir de, il appartient à,* se construit aussi avec le génitif.

Ex. : *Viri probi est verum dicere*, c'est le devoir d'un honnête homme de dire la vérité.

On dit de même *stulti est*, il est d'un sot; *stultitiæ est*, c'est de la sottise, au lieu de *stultum est*, il est sot; *stultitia est*, c'est une sottise. Avec un adjectif de la deuxième classe, comme *sapiens*, *prudens*, on emploie toujours le génitif masculin, et non le nominatif neutre. On dit donc : *Sapientis est* (et non *sapiens est*) *hoc facere*, il est sage de faire cela.

Avec l'impersonnel *est,* au lieu du génitif des pronoms personnels *mei*, *tui, sui,* etc., on emploie le neutre des adjectifs possessifs *meum, tuum, suum, nostrum*, *vestrum;* mais s'il y a un substantif mis en apposition, il reste au génitif.

Ex. : *Meum est consulis vigilare,* c'est à moi consul de veiller.

Remarque. — Ce génitif se trouve aussi avec les verbes qui signifient *penser*, *regarder comme*, *tenir pour* et autres semblables.

Ex. : *Superstitionem imbecilli animi puto*, je pense que la superstition est le propre d'un esprit faible.

Tempori cedere semper sapientis est habitum, se prêter aux circonstances a toujours été regardé comme le fait d'un homme sage.

Me pœnitet consilii.

270. Les cinq verbes impersonnels *me pœnitet*, je me repens ; *me piget*, je suis fâché de ; *me pudet*, j'ai honte ; *me tædet*, je m'ennuie ; *me miseret*, j'ai pitié, prennent à l'accusatif le nom de la *personne qui éprouve le sentiment*, et au génitif, le nom de la *personne* ou de la *chose qui est l'objet du sentiment*.

Ex. : *Me pœnitet consilii*, je me repens de ma résolution.

Me non solum piget stultitiæ meæ, sed etiam pudet, non-seulement je suis fâché de ma folie, mais j'en ai honte.

Remarques. — I. Avec *pœnitet, piget, pudet*, on trouve le neutre d'un pronom comme *hoc, illud, quod*, etc. : *Sapiens nihil facit quod pœnitere possit*, le sage ne fait rien dont il puisse se repentir.

II. Avec les infinitifs *pœnitēre, pigēre*, etc., les verbes auxiliaires *posse, debēre, incipĕre, desinĕre, solēre, vidēri*, deviennent impersonnels en latin : *Consilii nos pœnitere debet*, nous devons nous repentir de notre résolution.

III. Comme *me miseret*, le verbe *misereor* (rar. impers. *me miseretur*) se construit avec le génitif : *Miserere nostri*, aie pitié de nous ; mais *miserāri, commiserāri*, déplorer, sont transitifs, et prennent l'accusatif.

Interest patris, civitatis.

271. Avec les verbes impersonnels *interest, rēfert*, il importe, le nom de la *personne* ou de la *chose personnifiée* à qui il importe se met au génitif.

Ex. : *Interest patris, civitatis, reipublicæ*, il importe au père, au pays, à l'Etat.

Mais le nom de la *chose pour laquelle* il importe se met à l'accusatif avec *ad*.

Ex. : *Ad honorem nostrum interest*, il importe pour *ou* à notre honneur.

Au lieu du génitif des pronoms possessifs, *mei, tui, sui*, etc., on emploie l'ablatif féminin *meā, tuā, suā, nostrā, vestrā*, sous-entendu *causā*.

Ex. : *Refert meā*, il m'importe.

Mais s'il y a un nom ou un pronom mis en apposition, ils restent au génitif : *Refert meā Cæsaris, tuā unius*, il importe à moi César, à toi seul.

Remarques. — I. Ordinairement *rēfert* ne s'emploie pas avec un nom au génitif ; il faut éviter de dire *refert patris*.

II. Les impersonnels *interest, refert*, peuvent avoir pour sujet un pronom neutre, un infinitif ou une proposition tout entière.

Ex. : *Interest omnium recte facere*, il importe à tous de bien faire.

Mais ils n'ont jamais pour sujet un substantif comme en français. Ainsi, pour traduire *le salut de la république nous importe à tous*, on dira : *Interest nostrā omnium salvam esse rempublicam.*

COMPLÉMENT CIRCONSTANCIEL.

272. Le complément circonstanciel exprime : 1° la *matière*, la *partie*, la *cause*, la *manière*, etc.; 2° le *temps;* 3° le *lieu.*

Il se met ordinairement à l'*accusatif* ou à l'*ablatif* avec ou sans préposition.

MATIÈRE.

Statua ex ære facta.

273. Le nom qui exprime la *matière* se met à l'ablatif avec *ex,* s'il dépend d'un verbe.

Ex. : *Statua ex ære facta,* une statue faite d'airain.

Mais si le nom de *matière* dépend d'un substantif, il se traduit le plus souvent par un adjectif : *Statua ex ære,* ou mieux *statua ænea,* une statue d'airain. Cependant on dit toujours : *Vas ex auro solido,* un vase d'or massif.

ORIGINE.

Mercurius Jove et Maiā natus erat.

274. Le nom qui exprime l'*origine* se met ordinairement à l'ablatif sans préposition.

Ex. : *Mercurius Jove et Maiā natus erat,* Mercure était fils de Jupiter et de Maia.

Equestri loco ou *genere ortus,* sorti d'une famille équestre.

Remarques.— I. On emploie aussi *ex* quand il s'agit du *père* et de la *mère,* et l'on dit toujours *ortus ab,* quand il s'agit des *ancêtres : A Germanis orti sunt,* ils descendent des Germains.

II. Le nom du lieu d'où l'on sort par la naissance se met à l'ablatif avec *ex,* si c'est un nom de pays, et à l'ablatif sans *ex,* si c'est un nom de ville : *Negociator ex Africā, Capuā,* un négociant d'Afrique, de Capoue ; mais le plus souvent on emploie un adjectif, comme *Africanus, Capuanus.*

PARTIE ET RAPPORT.

Teneo lupum auribus.

275. Le nom qui exprime la *partie* se met à l'ablatif sans préposition.

Ex. : *Teneo lupum auribus,* je tiens le loup par les oreilles.

Claudus altero pede, boiteux d'un pied.

L'ablatif s'emploie à peu près dans le même sens pour marquer un *rapport* quelconque.

Ex. : *Homo natione Syrus,* un Syrien de nation.

Hamilcar cognomine Barcas, Hamilcar surnommé (par le surnom) Barcas. — *Centum numero,* au nombre de cent. — *Specie,* en apparence. — *Mea sententiā,* à mon avis. — *Vincĕre formā,* l'emporter en beauté.

Remarque. — Au lieu de l'ablatif, les poëtes font fréquemment usage de l'accusatif avec des *adjectifs*, des verbes *intransitifs* et des verbes *passifs*.

Ex. : *Nudus pedes* (nu quant aux pieds), ayant les pieds nus.
Turbatus pectora, troublé dans son âme.
Tremit artus, il tremble des membres (quant aux membres).

PRIX.

Duobus talentis domum vendidit.

276. Le nom qui exprime le *prix*, se met à l'ablatif sans préposition.

Ex. : *Duobus talentis domum vendidit,* il vendit une maison deux talents.

Multo sanguine Pœnis victoria stetit, la victoire coûta beaucoup de sang aux Carthaginois.

De là les ablatifs *magno,* cher; *parvo*, pas cher; *plurimo*, très-cher; *nimio*, trop cher, etc.

CAUSE.

Exercitus fame interiit.

277. Le nom qui exprime la *cause* d'une action, se met à l'ablatif sans préposition.

Ex. : *Exercitus fame interiit,* l'armée périt de faim.

Cupiditate ardēre, être enflammé d'ardeur. — *Lætitiā exsultāre,* être transporté de joie. — *Jussu, injussu alicujus,* par l'ordre, sans l'ordre de quelqu'un.

Remarque. — L'expression *à cause de* se traduit par l'ablatif ou plus souvent par *propter* ou *ob* avec l'accusatif : *Propter frigora*, à cause du froid.

Avec un verbe négatif on emploie *præ* et l'ablatif : *Non loqui præ mærore potuit*, à cause de sa douleur il ne put parler.

MANIÈRE.

Cum dignitate cecidit.

278. Le nom qui exprime la *manière,* se met ordinairement à l'ablatif avec *cum*, s'il n'est pas déterminé.

Ex. : *Cum dignitate cecidit*, il est tombé avec dignité.

Litteræ cum curā scriptæ, une lettre écrite avec soin.

Cum voluptate audire, entendre avec plaisir.

Mais si le nom de *manière* est déterminé par un adjectif ou un génitif, il se met odinairement à l'ablatif sans *cum.*

Ex. : *Summa vi insistĕre*, insister avec beaucoup de force.

Summa æquitate, avec une grande équité. — *Purā mente,* avec une intention pure. — *Magno periculo,* avec un grand péril. — *Periculo vitæ,* au péril de la vie. — *Nullo negotio,* sans embarras. — *Nullis impedimentis,* sans bagages.

Remarques. — I. Les substantifs qui par eux-mêmes marquent la *manière*, comme *modus, ratio*, manière; *mos, ritus,* coutume, ne se construisent jamais avec *cum* : *More*, selon l'usage; *Græco more*, à la manière des Grecs. On dit aussi avec l'ablatif seul : *Jure*, avec raison; *injuriā*, à tort; *ordine*, avec ordre; et encore *casū*, par hasard; *dolo*, par ruse; *vi,* par force, etc.; mais ces dernières expressions se confondent avec l'ablatif de *cause.*

II. On emploie *cum* avec un nom et un adjectif dans les phrases telles que: *Maximo cum labore urbem expugnavit,* il prit la ville avec beaucoup de peine; *multis cum lacrimis obsecravit,* il supplia avec beaucoup de larmes; mais ces compléments indiquent plutôt une *circonstance qui accompagne* l'action que la *manière.*

INSTRUMENT ET MOYEN.

Dente lupus petit.

279. Le nom qui exprime l'*instrument* ou le *moyen* dont on se sert pour faire une chose, se met à l'ablatif sans préposition.

Ex. : *Dente lupus petit,* le loup attaque avec les dents.

Gladio eum occidit, il le tua avec l'épée.

Veneno exstingui, mourir par le poison.

Quand le nom de moyen est un nom de *personne,* il se met à l'accusatif avec *per,* par, ou au génitif avec *operā,* par le soin de.

Ex. : *Cæsar per exploratores id cognovit,* César apprit cela par ses éclaireurs.

Ciceronis operā respublica conservata est, la république fut sauvée par Cicéron.

Mais avec un nom de chose, *per* indique la *manière : Per vim*, par violence; *per fraudem*, par fraude; *per litteras*, par lettre.

Pour exprimer l'*accompagnement*, on emploie l'ablatif avec *cum.*

Ex. : *Cum gladio ingressus est,* il entra avec son épée.

Cependant, lorsqu'il s'agit d'un *corps de troupes*, on rencontre l'ablatif avec ou sans *cum,* si le nom est déterminé.

Ex. : *Cum ingenti exercitu* ou *ingenti exercitu dux profectus est,* le général partit avec une armée considérable.

Mais avec *mittere* et ses composés, *cum* est nécessaire : *Neronem cum robore equitum emisit*, il fit sortir Néron avec l'élite des cavaliers.

MESURE.

Fossa pedes trecentos longa.

280. Le nom qui exprime la *mesure,* se met à l'accusatif, lorsqu'il dépend d'un adjectif, d'un verbe ou d'un adverbe.

Ex. : *Fossa pedes trecentos longa,* fossé long de trois cents pieds.

Terra duos pedes alte infossa est, la terre a été creusée à deux pieds de profondeur.

Planities tria millia passuum in longitudinem patet, la plaine a trois mille pas d'étendue en longueur.

Quand le nom de mesure est complément d'un nom, on le met au génitif.

Ex. : *Pedum decem fossa*, un fossé de dix pieds.

Avec un comparatif ou un verbe de comparaison, le nom de mesure se met à l'ablatif.

Ex. : *Sol multis partibus major est quam terra*, le soleil est plusieurs fois plus grand que la terre.

De là avec les expressions comparatives l'emploi des ablatifs *multo*, beaucoup; *paulo*, un peu; *tanto*, autant, etc.

DISTANCE.

Abest viginti passus *ou* **passibus.**

281. Le nom qui exprime la *distance,* se met à l'accusatif ou à l'ablatif sans préposition.

Ex. : *Abest* ou *distat viginti passus* ou *passibus*, il est éloigné de vingt pas.

Tria millia ou *tribus millibus passuum a castris consedit*, il s'arrêta à trois milles du camp.

Remarques. — I. Les noms *spatium, intervallum,* s'emploient toujours à l'ablatif pour indiquer à quelle distance un fait se passe : *Sex millium passuum intervallo ab hoste consedit,* il s'arrêta à la distance de six milles de l'ennemi.

II. On trouve *ab* dans le sens de *de là*, avec l'ablatif du nom de distance : *Ab duobus millibus passuum castra posuerunt,* ils campèrent à deux milles de là.

III. Les prosateurs postérieurs à Cicéron construisent les mots *lapis* ou *milliarium*; pierre milliaire, mille, de la manière suivante : *Ad quintum a Romā lapidem* (ou rar. *quinto a Romā lapide*) *castra posuit*, il campa à cinq milles de Rome.

LE TEMPS.

282. Il y a en latin cinq questions de temps :

Quando? Quand une chose se fait.

Quandiu? Pendant combien de temps.

Ex quo tempore? Depuis quand.

Quanto tempore? En combien de temps.

In quantum tempus? Pour combien de temps.

QUESTION **quando?**

Cæsar tertiā vigiliā profectus est.

283. Le nom qui marque *quand* une chose se fait, s'est faite ou se fera, se met à l'ablatif sans préposition.

Ex. : *Cæsar tertiā vigiliā profectus est,* César partit à la troisième veille.

Temporibus Pyrrhi, à l'époque de Pyrrhus. — *Nostrā ætate*, à notre époque. — *Memoriā patrum nostrorum,* au temps de nos pères.

On dit de même : *Ludis*, à l'époque des jeux; *comitiis*, à l'époque des comices; *Saturnalibus,* aux fêtes des Saturnales.

Cependant la plupart des noms qui ne désignent pas simplement le *temps,* comme *bellum, pax, pugna,* et les *âges* de la vie : *pueritia, juventus,* etc., se mettent à l'ablatif avec *in* lorsqu'ils sont seuls : *In pugnā,* dans le combat; *in pueritiā,* dans l'enfance.

S'ils sont déterminés, il se mettent à l'ablatif avec ou sans *in : Bello* ou *in bello Punico,* pendant la guerre punique; *bello Antiochi,* dans la guerre d'Antiochus.

Remarques. — I. Les expressions *tempore, in tempore* signifient en temps opportun; *in eo* ou *in tali tempore*, dans de telles circonstances (*et non*, en ce temps-là); *eo tempore quum, eo tempore quo, quo tempore*, dans le temps que.

II. A la question *quando*, les mots *heure, jour*, etc., accompagnés en français du nombre cardinal, le sont en latin du nombre ordinal : *Proficiscetur tertiā horā*, il partira à trois heures.

III. Pour marquer le retour périodique d'une action, on emploie le nombre ordinal suivi de *quisque*, chaque : *Ambulat tertio quoque die*, il se promène tous les trois jours (*litt.* chaque troisième jour).

Mais on dit : *bis*, *ter anno* ou *in anno*, deux, trois fois par an.

Tribus annis ante profectus erat.

284. A cette question, *ante* avant, et *post,* après, peuvent s'employer comme *adverbes* ou comme *prépositions.*

Dans les deux cas on se sert du nombre cardinal ou du nombre ordinal.

1° Si *ante* et *post* sont employés comme adverbes, ils se construisent entre l'adjectif et le substantif, ou après l'adjectif et le substantif qui se mettent à l'ablatif.

Ex. : *Tribus ante annis* ou *tertio anno ante profectus erat,* il était parti trois ans auparavant.

2° Si *ante* et *post* sont employés comme prépositions, ils se construisent au commencement, ou entre l'adjectif et le substantif qui se mettent à l'accusatif.

Ex. : *Post tres annos* ou *tertium post annum mortuus est,* il est mort trois ans après.

Remarques. — I. *Ante* et *post* placés après l'ablatif de temps peuvent avoir un accusatif pour régime : *Multis annis ante* ou *post Romulum*, plusieurs années avant *ou* après Romulus.

Mais dans la numération des jours, au lieu de *quarto die ante nonas*, *idus*, *calendas*, les Latins disent en omettant *die* et *ante : Quarto nonas*, *idus*, etc., ou plus souvent *ante diem quartum nonas*, *idus*, *calendas*, quatre jours avant les nones, les ides, les calendes.

II. *Post* avec l'accusatif du nom de temps sert à traduire les expressions françaises *dans*, *au bout de : Post tres dies proficiscar*, je partirai dans trois jours.

Cependant avec les noms *biduum*, *triduum*, *quatriduum*, le même rapport s'exprime par l'ablatif : *Biduo venies*, tu viendras dans deux jours.

III. *Ante* avec l'accusatif du nom de temps s'emploie encore pour exprimer *combien de temps* avant le moment présent une chose s'est passée : *Ante sex menses* ou *ante hos sex menses maledixisti mihi*, il y a six mois que tu as médit de moi.

On se sert aussi dans le même sens de *abhinc* immédiatement suivi d'un accusatif : *Quæstor fui abhinc annos quatuordecim*, je fus questeur il y a quatorze ans.

IV. *Ante* et *post*, avec un nom de temps, peuvent être suivis de *quam*, que : *Tribus annis* ou *tertio anno postquam venerat*, *post annum tertium* ou *post tres annos quam venerat*, trois ans après qu'il fut arrivé.

Devant *quam* avec un plus-que-parfait, *post* est souvent omis : *Sexto anno quam expulsus erat*, six ans après qu'il avait été chassé.

QUESTION **quandiu ?**

Decem annos urbs oppugnata est.

285. Le nom qui marque *pendant combien de temps* une chose dure, a duré ou durera, se met à l'accusatif sans préposition.

Ex. : *Decem annos urbs oppugnata est,* la ville fut assiégée pendant dix ans.

Remarques. — I. On emploie aussi *per*, pendant, avec l'accusatif : *Per noctem*, pendant la nuit ; *per triennium*, pendant trois ans.

II. L'ablatif au lieu de l'accusatif est une exception : *Triginta annis vixit*, il vécut trente ans.

QUESTION **ex quo tempore ?**

Tertium jam annum regnat.

286. Le nom qui marque *depuis combien de temps* une chose se fait ou se faisait, se met à l'accusatif, et l'on emploie généralement le nombre ordinal.

Ex. : *Tertium jam annum regnat*, il règne depuis trois ans.

Multos annos utebar familiariter patre tuo, depuis bien des années j'étais lié avec ton père.

Remarques. — I. Si l'on compte le temps à partir d'une époque écoulée, le nom qui marque *depuis combien de temps* une chose *s'est faite* rentre dans la question *quando* (§ 284).

II. A cette question, on emploie l'ablatif avec *ex* ou *ab* quand il n'y a pas d'adjectif numéral : *Ex eo die*, à partir de ce jour; *ab Urbe conditā*, depuis la fondation de Rome.

Annos natus unum et viginti.

287. Pour exprimer l'*âge*, on emploie *natus* avec l'accusatif et le nombre cardinal.

Ex. : *Annos natus unum et viginti*, âgé de vingt et un ans (*litt.* né depuis vingt et un ans).

Mais on peut encore exprimer l'*âge :*

1° Par le génitif de *qualité* dépendant d'un nom : *Decessit quadraginta annorum,* il mourut à quarante ans.

2° Par *agere annum* avec le nombre ordinal : *Quartum annum agebat,* il était dans sa quatrième année.

Remarque. — Les expressions *âgé de plus, âgé de moins*, se traduisent par *major*, *minor* avec l'ablatif ou le génitif : *Major*, *minor viginti annis* ou *viginti annorum*, âgé de plus, de moins de vingt ans.

On peut aussi employer *natus major, natus minor*, avec l'ablatif ou avec l'accusatif sans *quam* : *Natus major viginti annis* ou *viginti annos,* âgé de plus de vingt ans.

QUESTION **quanto tempore?**

Sex diebus urbem cepit.

288. Le nom qui marque *en quel espace de temps* une chose se fait, s'est faite ou se fera, se met à l'ablatif seul ou rarement avec *in*.

Ex. : *Sex diebus urbem cepit,* il prit la ville en six jours.

Legati in diebus proximis decem Italiâ decedent, les députés quitteront l'Italie dans les dix premiers jours.

Au lieu de l'ablatif, on rencontre *intra,* dans l'espace de, avec l'accusatif et le nombre cardinal.

Ex. : *Intra sex dies*, en six jours.

Mais *intra* avec le nombre ordinal signifie *en dedans de, avant la fin de : Intra decimum diem urbem cepit,* il prit la ville avant la fin du dixième jour *ou* en moins de dix jours.

QUESTION **in quantum tempus?**

Currum in diem rogavit.

289. Le nom qui marque *pour combien de temps* ou *pour quel temps* une chose se fait, s'est faite ou se fera, se met à l'accusatif avec *in*.

Ex. : *Currum in diem rogavit,* il demanda le char pour un jour.

Ad cœnam invitatus sum in posterum diem, on m'invita à dîner pour le lendemain.

On dit aussi avec le génitif de qualité dépendant d'un nom : *Trium mensium cibaria*, des vivres pour trois mois.

LE LIEU.

290. Il y a quatre questions de lieu :

Ubi? Où l'on est, où l'on fait quelque chose.

Quo? Où l'on va, où l'on vient.

Unde? D'où l'on vient, d'où l'on sort.

Quâ? Par où l'on passe.

L'*ablatif* indique le lieu *où l'on est*, et avec un verbe de mouvement le lieu d'*où l'on vient;* l'*accusatif*, le lieu *où l'on va*. Mais ces deux cas sont souvent accompagnés d'une préposition, qui sert à déterminer d'une manière plus précise les divers rapports de lieu.

Le lieu *par où l'on passe* est marqué par *per* avec l'accusatif, et quelquefois par l'*ablatif* sans préposition.

QUESTION **ubi?**

Sum in Italia, in urbe.

291. Le nom du lieu *où l'on est*, *où l'on fait quelque chose*, se met à l'ablatif avec *in*, quand c'est un nom de pays ou un nom commun.

Ex. : *Sum in Italiā*, *in urbe*, je suis en Italie, dans la ville.
Ambulat in horto, il se promène dans le jardin.

Cependant la préposition *in* est omise :

1° Dans les expressions *terrā*, sur terre, opposé à *marī*, sur mer ; *terrā marique*, sur terre et sur mer ; *dextrā*, à droite ; *lævā*, à gauche.

2° Avec un substantif déterminé par *totus* ou *omnis : Fama totā urbe discurrit*, une rumeur se répandit dans toute la ville.

La préposition *in* est ordinairement omise avec *locus* accompagné d'un adjectif : *Hoc loco*, dans ce lieu ; *multis locis*, dans plusieurs endroits ; *castra opportuno loco collocare*, établir un camp dans un endroit favorable.

Habitat Narbone, Romæ.

292. A la question *ubi*, les noms propres de *villes* se mettent à l'ablatif sans *in*.

Ex. : *Habitat Narbone*, *Athenis*, il habite à Narbonne, à Athènes.

Cependant les noms propres de villes du *singulier* qui appartiennent à la première ou à la deuxième déclinaison, prennent la *forme* du génitif.

Ex. : *Habitat Romæ*, *Lugduni*, il habite à Rome, à Lyon.

Remarque. — Cette forme du génitif marquant le *lieu*, n'est autre chose que le *locatif*, ancien cas terminé en **i** (§ 173, *Rem.* II). On le trouve, quoique rarement, à la question *ubi*, dans quelques noms de villes de la troisième déclinaison, comme *Carthagini*, *Tiburi*, *Anxuri*, et dans *humi*, *domi*, *ruri*.

Annibal Romanos ad ou **apud Cannas devicit.**

293. A la question *ubi*, on emploie *ad* ou *apud*, auprès de, et l'accusatif, même avec les noms de villes, pour marquer le lieu *près duquel* on est, *près duquel* une chose se passe.

Ex. : *Annibal Romanos ad* ou *apud Cannas devicit,* Annibal vainquit les Romains à Cannes.

Ad ou *apud focum sedebam,* j'étais assis près du feu.

On dit de même *pugna ad* ou *apud Marathonem,* le combat de Marathon, ou en employant un adjectif, *Marathonia pugna,* et non *pugna Marathonis* ou *Marathone.*

A la question *ubi;* le nom de la personne se met également à l'accusatif avec *apud*, auprès de, chez.

Ex. : *Cœnabam apud patrem,* je dînais chez mon père.

QUESTION **quo ?**

Eo in Italiam, Romam.

294. Le nom du lieu *où l'on va*, *où l'on entre*, se met à l'accusatif avec *in*, dans, quand c'est un nom de pays ou un nom commun.

Ex. : *Eo in Italiam*, je vais en Italie ; *in urbem*, à la ville.

Mais quand c'est un nom propre de *ville,* il se met à l'accusatif sans *in.*

Ex. : *Eo Romam*, je vais à Rome. — *Athenas proficiscitur*, il part pour Athènes. — *Misit legatos Syracusas*, il envoya des ambassadeurs à Syracuse.

Ad Genevam pervenit.

295. A la question *quo*, on emploie *ad*, vers, auprès, même avec les noms de *villes,* pour marquer que l'on *va auprès* d'un lieu sans y entrer, ou que l'on se *dirige vers* un lieu.

Ex. : *Ad Genevam pervenit,* il arriva près de Genève.

Ad eundem rivum venerunt, ils vinrent au même ruisseau.

Iter dirigere ad Capuam, se diriger vers Capoue.

A la question *quo,* le nom de la *personne* se met également à l'accusatif avec *ad*, auprès de, chez.

Ex. : *Ivit ad Cæsarem*, il alla chez César.

QUESTION **unde ?**

Redeo ex Italiā, Romā.

296. Le nom du lieu d'*où l'on vient,* d'*où l'on sort,* se met à l'ablatif avec *ex*, de, quand c'est un nom de pays ou un nom commun.

Ex. : *Redeo ex Italiā*, je reviens d'Italie ; *ex urbe*, de la ville.

Mais quand c'est un nom propre de *ville*, il se met à l'ablatif sans *ex*.

Ex. : *Redeo Romā, Athenis*, je reviens de Rome, d'Athènes.
Corintho fugit, il s'enfuit de Corinthe.

Cæsar a Gergoviā discessit.

297. A la question *unde*, on emploie *ab*, d'auprès de, même avec les noms de *villes*, surtout pour marquer que l'*on vient des environs* d'un lieu.

Ex. : *Cæsar a Gergoviā discessit*, César s'éloigna des murs de Gergovie.
A theatro venit, il vient d'auprès du théâtre.

A la question *unde*, le nom de la *personne* se met également à l'ablatif avec *ab*, d'auprès de.

Ex. : *Redeo a Cæsare*, je reviens de chez César.

QUESTION **quā**.

Iter per Thessaliam fecit.

298. Le nom du lieu *par où l'on passe*, se met à l'accusatif avec *per*, à travers, par, même quand c'est un nom propre de *ville*.

Ex. : *Iter per Thessaliam fecit*, il passa par la Thessalie ; *per agros*, par les champs ; *per Thebas*, par Thèbes.

Cependant le nom du lieu par *où l'on passe* se met ordinairement à l'ablatif, lorsqu'il s'agit d'une *porte*, d'un *chemin*, d'une *voie quelconque* que l'on suit.

Ex. : *Portā Collinā urbem intravit*, il entra dans la ville par la porte Colline.
Viā Appiā profectus est, il partit par la voie Appienne.

On dit de même : *Viā breviore proficisci*, partir par le chemin le plus court ; *terrā iter facĕre*, voyager par terre ; *mari vehi*, être transporté par mer ; *Pado frumentum subvehĕre*, transporter du blé sur le Pô.

Observations sur les questions de lieu.

Conon Cypri vixit.

299. Les noms de *petites îles* suivent aux différentes questions de lieu les mêmes règles que les noms propres de villes.

Ex. : *Conon Cypri vixit*, Conon vécut à Chypre.
Rhodum se contulit, il se transporta à Rhodes.

Mais les noms de grandes îles comme *Britannia, Eubœa*, *Sardinia, Sicilia,* se construisent comme les noms de pays ordinaires.

Remarque. — A la question *ubi* et à la question *quo*, les noms de pays en *us* tirés du grec, comme *Ægyptus*, *Epirus*, *Bosporus*, *Chersonesus*, *Hellespontus*, *Peloponnesus*, se construisent quelquefois comme les noms propres de villes.
Ex. : *Ægyptum proficisci*, partir pour l'Égypte.
Chersonesi domum habere, avoir sa demeure dans la Chersonèse.

Rus, domus, humus.

300. Les noms communs *domus*, maison, patrie ; *rus,* campagne ; *humus,* terre, suivent la règle des noms propres de villes.

A la question *ubi*, on emploie les locatifs *domi*, *ruri, humi;* à la question *quo*, les accusatifs *domum, rus ;* à la question *unde,* les ablatifs *domo*, *rure, humo,* sans préposition

Ex. : *Domi*, *ruri remanēre*, rester à la maison, à la campagne. — *Domum*, *rus reverti,* retourner à la maison *ou* dans sa patrie, à la campagne. — *Domo, rure redīre,* revenir de la maison, de la campagne.

Humi jacēre, être étendu à terre. — *Humo surgĕre,* se lever de terre.

Remarques. — I. De ces trois noms employés en ce sens, *domus* seul, dans la prose classique, peut être déterminé.

1° Si *domus* est déterminé par un adjectif *qualificatif*, il prend la préposition, et suit la règle des autres noms communs.

Ex. : *In domum veterem remigrare e nova*, revenir d'une nouvelle maison dans une ancienne.

2° Si *domus* est déterminé par un adjectif *possessif*, par *alienus*, d'autrui, ou par le génitif du *possesseur*, il admet les deux constructions.

Ex. : *Sum domi tuæ* ou *in domo tuā*, je suis dans ta maison. — *Eo domum* ou *in domum tuam*, je vais dans ta maison; *domum* ou *in domum Cæsaris* dans la maison de César.

Redeo domo ou *e domo Manlii*, je reviens de la maison de Manlius.

II. A la question *ubi* on emploie aussi les locatifs *domi belli que*, *domi militiæque*, en temps de paix et en temps de guerre, dans la ville et dans les camps ; mais si ces expressions ne sont pas opposées l'une à l'autre, on dit : *in pace, in bello*, *in militiā*.

Cimon in oppido Citio mortuus est.

301. Aux trois premières questions de lieu, les noms communs *urbs*, *oppidum*, ville; *colonia*, colonie; *locus*, lieu, etc., peuvent se construire avec un nom propre de ville ou d'île, et ils prennent la préposition, d'après la règle générale. Alors:

1° Si le nom propre *suit* le nom commun, il se met, par *apposition* au même cas que ce nom commun.

Ex. : *Cimon in oppido Citio mortuus est,* Cimon mourut dans la ville de Citium.

Pervenit in oppidum Cirtam, il arriva dans la ville de Cirta.

Expulsus est ex oppido Gergoviā, il fut chassé de la ville de Gergovie.

2° Si le nom propre *précède* le nom commun, il suit la règle des noms propres de *villes*.

Ex. : *Milites Albæ constiterunt, in urbe opportunā*, les soldats s'arrêtèrent à Albe, ville bien située.

Se contulit Tarquinios, *in urbem Etruriæ*, il se rendit à Tarquinies, ville d'Etrurie.

Remarques. — I. Dans la dernière construction, *in* est souvent supprimé devant le nom commun à la question *ubi*, plus rarement à la question *quo*.

Ex. : *Antiochiæ natus est, celebri quondam urbe,* il naquit à Antioche, ville autrefois très-peuplée.

II. Cette même construction est nécessaire en prose, quand un nom propre de ville est déterminé en français par un adjectif. Ainsi : *Il partit pour l'opulente Corinthe*, se traduira par *profectus est Corinthum*, *in urbem opulentissimam.*

Cependant à la question *ubi,* on trouve à l'ablatif, avec ou sans *in*, les noms propres de villes accompagnés de certains adjectifs déterminatifs : *Ipsā Romā* ou *in ipsā Romā*, à Rome même; *totā Corintho*, dans tout Corinthe.

On dit de même *Albā longā*, à Albe-la-longue; *Carthagine novā*, à Carthagène.

COMPLÉMENT DU VERBE PASSIF.

Liberi a parentibus amantur.

302. Outre le complément indirect et le complément circonstanciel, le verbe *passif* a un complément particulier marqué en français par *de* ou *par*.

En latin le complément du verbe passif se met :

1° A l'ablatif avec *ab,* quand c'est un nom *d'être animé* ou de *chose personnifiée.*

Ex. : *Liberi a parentibus amantur*, les enfants sont aimés de leurs parents.

Mundus a Providentiā administratur, le monde est gouverné par la Providence.

Ejectus est a senatu, il fut banni par le sénat.

2° A l'ablatif sans *ab*, quand c'est un nom de *chose non personnifiée.*

Ex. : *Mœrore conficior,* je suis accablé de chagrin.

Sole mundus illustratur, le monde est éclairé par le soleil.

Remarque. — Avec les verbes *audīri*, être entendu; *cognosci*, être connu ; *intelligi*, être compris; *probāri*, être approuvé; *quæri*, être cherché, et quelques autres, on rencontre quelquefois le datif au lieu de l'ablatif avec *ab*, surtout lorsqu'ils sont employés au participe passé ou à un temps qui en est formé.

Ex. : *Cui non sunt auditæ Demosthenis vigiliæ ?* de qui les veilles de Démosthène sont-elles ignorées ?

Nobis virtus colenda est.

303. Le nom de *personne* qui sert de complément particulier au participe en *ndus*, se met au datif et non à l'ablatif avec *ab*.

Ex. : *Nobis virtus colenda est* (il nous faut) nous devons pratiquer la vertu.

Etiam seni discendum est, le vieillard même doit apprendre.

Remarque. — On met le nom de la personne à l'ablatif avec *ab* pour éviter une équivoque ou pour faire ressortir ce nom.

Ex. : *Ei a me* (et non *mihi) referenda est gratia*, je dois lui rendre grâces.

Hæc a me prætereunda non sunt, ces choses ne doivent pas être omises par moi.

COMPLÉMENT EXPRIMÉ PAR L'INFINITIF.

Volo scribere.

304. En latin comme en français, l'infinitif présent sert de complément à un grand nombre de verbes.

Les plus usités sont : *velle*, vouloir; *nolle*, ne pas vouloir; *posse*, pouvoir; *cupĕre*, désirer ; *audēre*, oser ; *incipĕre*, commencer; *desinĕre*, cesser; *maturāre*, se hâter; *statuĕre*, *constituĕre*, prendre la résolution; *scīre*, savoir, et autres semblables.

Ex. : *Volo scribĕre*, je veux écrire.

Vincere scis, tu sais vaincre. — *Incipit loqui,* il commence à parler. — *Maturat proficisci*, il se hâte de partir.

Quelques verbes transitifs prennent à côté de l'infinitif un autre complément à l'accusatif.

Tels sont : *docēre*, instruire ; *cogĕre*, forcer ; *arguĕre*, *insimulāre*, accuser ; *prohibēre*, *impedīre*, empêcher, etc.

Ex. : *Doceo te scribĕre*, je t'enseigne à écrire.

Arguo ou *insimulo te rempublicam prodidisse*, je t'accuse d'avoir trahi la république.

Au passif l'infinitif reste : *Doceor scribere ; arguor rempublicam prodidisse.*

Remarque. — Avec un infinitif passif *cœptum esse* (de *cœpi*) signifie avoir commencé, et *desitum esse* (de *desinĕre*), avoir cessé.

Ex. : *Urbs ædificari cœpta est* (et non *cœpit*), on commença à bâtir la ville.
Pugnari desitum est (et non *desiit*), on cessa de combattre.

Cependant on emploie *cœpi* et *desii* avec le verbe *fieri* et les verbes passifs à sens intransitif ou réfléchi.

Ex. : *Plebi injuriæ fieri cœperunt*, on commença à faire des injustices au peuple.
Afflictari cœpisse, avoir commencé à se désoler.

COMPLÉMENT EXPRIMÉ PAR LE GÉRONDIF.

305. Le gérondif est un véritable nom verbal et supplée aux cas qui manquent à l'infinitif présent.

Il s'emploie comme complément au *génitif* en *ndi*, au *datif* en *ndo*, à l'*accusatif* en *ndum* avec une préposition, et à l'*ablatif* en *ndo* avec ou sans préposition.

Comme l'infinitif auquel il se rattache, le gérondif est susceptible de recevoir un ou plusieurs compléments.

Occasio legendi.

306. Le *génitif* du gérondif sert de complément indirect aux noms et aux adjectifs qui gouvernent le génitif.

Ex. : *Occasio legendi*, l'occasion de lire.

Studiosus audiendi, désireux d'entendre. — *Peritus equitandi*, habile à aller à cheval. — *Scientia vitandi sumptus supervacuos*, l'art d'éviter des dépenses inutiles.

Si, comme dans le dernier exemple, le verbe latin a un complément direct, on met généralement ce complément au génitif, et l'on remplace le gérondif en *ndi* par le participe en *ndus*, qui s'accorde avec le nom.

Ex. : *Ratio pecuniæ quærendæ* (pour *pecuniam quærendi*), la manière de gagner de l'argent.

Studiosus Platonis audiendi, désireux d'entendre Platon.

Remarques. — I. On emploie le gérondif en *ndi* et non le participe, quand le complément direct est un pronom ou un adjectif neutre, parce que le neutre ne se distingue pas du masculin.

Ex. : *Cupiditas aliquid faciendi*, le désir de faire quelque chose, *plura habendi*, de posséder plus.

II. Si, au lieu de l'accusatif des pronoms personnels, on emploie le génitif *meī*, *tuī*, *suī*, *nostrī*, *vestrī*, ces pronoms se construisent avec la forme *ndi*, sans distinction de genre ou de nombre.

Ex. : *Cupidus vos audiendi* ou *vestrī audiendi*, désireux de vous entendre.
Se ou *suī conservandi causā*, pour se sauver.

III. Certains substantifs qui, joints à l'auxiliaire *esse*, équivalent à un verbe attributif, se construisent souvent avec l'infinitif au lieu du gérondif en *ndi*.

Tels sont : *consilium est*, *animus est* (= volo) ; *consilium cepi* (= decrevi) ; *tempus est* (= opportunum est) ; *mihi mos est* (= soleo) ; *ratio est*, *jus est* (= licet), et quelques autres.

Ex. : *Tempus est abire*, il est temps de s'en aller.
Consilium ceperunt profugere, ils résolurent de s'enfuir.

Hostes pugnando pares.

307. Le *datif* du gérondif sert de complément indirect aux adjectifs qui gouvernent le datif, et aux verbes ou locutions qui se construisent avec le datif.

Ex. : *Hostes pugnando pares*, ennemis capables de combattre.

Civitates non sunt solvendo, les cités ne sont pas capables de payer.

Si le verbe latin a un complément direct, on met *toujours* ce complément au datif, et l'on se sert du participe en *ndus*, qui s'accorde avec le nom.

Ex. : *Par oneri sustinendo* (et non *onus sustinendo*), capable de porter un fardeau.

Studēre reipublicæ conservandæ, s'occuper à sauver la république.

Locum capĕre castris muniendis, choisir un lieu pour établir un camp.

Remarque. — Cette dernière construction se rencontre même avec des *noms de magistrats* et quelques autres, pour indiquer le *but* : *Decemviri legibus scribundis*, décemvirs pour faire les lois ; *comitia regi creando*, comices pour créer un roi.

Ad discendum propensi sumus.

308. L'*accusatif* du gérondif sert de complément indirect aux adjectifs et aux verbes qui se construisent avec *ad* et l'accusatif.

Ex. : *Ad discendum propensi sumus*, nous sommes portés à nous instruire.

Te hortor ad laborandum, je te conseille de travailler.

Si le verbe latin a un complément direct, on met *toujours* ce complément à l'accusatif avec *ad* et l'on se sert du participe en *ndus*.

Ex. : *Sensus sunt idonei ad res percipiendas* (et non *ad percipiendum res*), les sens sont capables de percevoir les choses.

Cette construction avec *ad* marque souvent le *but* et répond à *pour* suivi de l'infinitif français.

Ex. : *Ad beate vivendum,* pour vivre heureux.

Homo multa habet instrumenta ad adipiscendam sapientiam, l'homme a beaucoup de ressources pour acquérir la sagesse.

Remarque. — On rencontre encore l'accusatif du gérondif avec *in*, *inter*, et plus rarement avec *ob*, *ante*, *circa* : *Inter ludendum*, en jouant.

Dans ce cas encore, si le verbe a un complément direct, le participe en *ndus* est nécessaire : *Ob rem judicandam pecuniam accipĕre*, recevoir de l'argent pour juger une affaire.

Mens discendo alitur.

309. L'*ablatif* du gérondif s'emploie sans préposition comme complément de *manière*.

Ex. : *Mens discendo alitur*, l'intelligence se nourrit en apprenant.

Injurias ferendo majorem laudem, quam ulciscendo, merebere, tu acquerras plus de gloire en supportant les injures qu'en les vengeant.

Si, comme dans le dernier exemple, le verbe latin a un complément direct, on met ordinairement ce complément à l'ablatif avec le participe en *ndus*.

Ex. : *Superstitione tollendā, religio non tollitur,* en détruisant la superstition, on ne détruit pas la religion.

Comme on le voit, l'ablatif du gérondif sert à traduire *en* suivi d'un infinitif français et marquant la *manière*.

S'il s'agit d'une action passée, le participe parfait remplace le

participe futur : *Urbe defensā magnam sibi peperit gloriam,* en défendant la ville, il s'acquit une grande gloire.

Si *en* et l'infinitif, au lieu de marquer la *manière,* indiquent simplement une action qui a lieu en même temps qu'une autre, on emploie en latin le participe présent ou *dum*, tandis que, avec l'indicatif : *Pugnans* ou *dum pugnat occiditur*, il est tué en combattant.

Me deterruit a scribendo.

310. L'*ablatif* du gérondif avec *ab*, *ex*, *in*, *de*, sert de complement indirect aux verbes qui se construisent avec ces prépositions.

Ex. : *Me deterruit a scribendo,* il m'a détourné d'écrire.

Summa voluptas ex discendo capitur, on éprouve une grande joie à s'instruire.

Si le verbe latin a un complément direct, on met *toujours* ce complément à l'ablatif avec le participe en *ndus*.

Ex. : *Me de faciendis versibus rogas* (et non *de faciendo versus*), tu me pries de faire des vers.

Remarque. — En latin la préposition *sine*, sans, ne peut se construire avec l'ablatif du gérondif. Pour traduire *sans* suivi d'un infinitif, on peut employer :

1° Un participe avec une négation : Je le dis sans hésiter, *non dubitans dico*; la vie s'écoule sans qu'on y pense, *vita non sentientibus effluit*; sans tarder, *nullā interpositā morā*.

2° Un adjectif négatif : Passer la nuit sans dormir, *noctem insomnem ducĕre*; sans savoir : *ignarus, inscius, insciens*.

3° Une conjonction, comme *neque* dans le sens de *et-ne pas*, ou *nisi* dans le sens de *si-ne pas* : Ils disent sans hésiter, *dicunt neque dubitant*; on ne danse guère à jeun sans être fou, *nemo fere saltat sobrius, nisi forte insanit*.

COMPLÉMENT EXPRIMÉ PAR LE SUPIN.

Veniunt spectatum ludos.

311. Le supin, comme le gérondif, supplée aux cas de l'infinitif. Le supin en *um* est un accusatif, et sert de complément circonstanciel aux verbes de mouvement pour marquer le *but*.

Ex. : *Veniunt spectatum ludos,* ils viennent voir *ou* pour voir les jeux.

Missi sunt oraculum consultum, on les envoya consulter l'oracle.

Avec un verbe de mouvement on rencontre encore au lieu du supin les constructions suivantes :

Veniunt ad ludos spectandos, — ludos spectandi causā, — ut ludos spectent, — plus rarement *ludos spectaturi*.

Remarque. — Avec *venīre*, le participe présent remplace le participe futur : *Legati venerunt pacem petentes*, des ambassadeurs vinrent demander la paix.

Incredibile dictu.

312. Le supin en *u* est un ablatif, et sert de complément à plusieurs adjectifs qui se construisent en français avec la préposition *à* et l'infinitif.

Tels sont : *honestus*, honnête ; *turpis*, honteux ; *jucundus*, agréable ; *facilis*, facile ; *difficilis*, difficile ; *incredibilis*, incroyable ; *mirabilis*, admirable ; *utilis*, utile ; *dignus*, digne, et quelques autres.

Ex. : *Incredibile dictu*, chose incroyable à dire. — *Jucundum cognitu atque auditu*, chose agréable à connaître et à entendre. — *Memoratu dignum*, chose qui mérite d'être mentionnée.

Remarques. — I. On emploie encore le supin en *u* avec *fas*, *nefas* et *opus est* : *Si hoc fas est dictu*, s'il est permis de le dire ; *quod opus est scitu*, ce qu'il est besoin de savoir.

Cependant avec *opus est*, on construit ordinairement l'infinitif, et plus rarement le participe passé passif à l'ablatif neutre du singulier : *Non opus est tam multa dicere*, il n'est pas besoin de dire tant de choses ; *mature facto opus est*, il faut agir avec promptitude.

II. Le nombre des verbes qui ont le supin en *u* est très-restreint, et plusieurs des adjectifs cités précédemment admettent d'autres constructions. Ainsi *facilis*, *difficilis* et *jucundus* prennent fréquemment le gérondif en *dum* avec *ad* : *Res est facilis ad cognoscendum*, la chose est facile à connaître.

La même phrase peut encore être rendue par *Facile est rem cognoscere*, *res facile cognoscitur*, *rei cognitio facilis est*.

COMPLÉMENT

DE L'ADVERBE ET DE L'INTERJECTION.

Convenienter naturæ vivere.

313. Quelques adverbes gouvernent le même cas que les adjectifs ou les participes dont ils sont formés.

Ex. : *Convenienter* (de *conveniens*) *naturæ vivĕre*, vivre conformément à la nature.

Ire obviam (de *obvius*) *hosti*, aller au devant de l'ennemi.

Ubi terrarum sumus?

314. Quelques adverbes de *lieu* comme *ubi, unde*, *eo*, *quo*, *aliquo*, *hic*, *huc*, *usquam, nusquam,* se construisent avec un des génitifs *gentium, terrarum, loci, locorum.*

Ex. : *Ubi terrarum sumus?* en quel lieu de la terre sommes-nous?

Unde gentium venis? de quel pays viens-tu?

Remarque. — On trouve aussi avec le génitif d'un nom abstrait : *Eo amentiæ, impudentiæ processit*, il en est venu à ce degré de folie, d'impudence, expressions que Cicéron rend par : *Ad eam amentiam, ad tantam impudentiam processit*, ou par *tantum impudentiā processit.*

Pridie iduum *ou* **idus.**

315. Les adverbes *pridie,* la veille; *postridie,* le lendemain, se construisent avec le génitif ou l'accusatif.

Ex. : *Pridie iduum* ou *idus,* la veille des ides.

Postridie ejus diei ou *eum diem*, le lendemain de ce jour.

Nimis insidiarum.

316. Les adverbes de quantité, *satis*, assez; *affatim,* suffisamment; *nimis,* trop; *parum,* trop peu, se construisent avec le génitif, comme les adjectifs de quantité pris substantivement.

Ex. : *Nimis insidiarum,* trop de piéges.

Habebat satis eloquentiæ, il avait assez d'éloquence.

Remarques. — I. Comme les adjectifs de quantité pris substantivement, ces adverbes ne peuvent être ainsi employés qu'au nominatif ou à l'accusatif sans préposition. Aux autres cas, on a recours à l'adjectif correspondant : *Cum nimio studio*, avec trop de zèle.

II. Avec les noms de *qualité*, on emploie ordinairement en latin un adjectif au singulier pour exprimer la quantité.

De là les expressions : *Tanta doctrina*, autant, tant de science; *quanta doctrina!* que de science! *parva*, *magna doctrina*, peu, beaucoup de science,

Satis magna doctrina, assez de science; *nimia doctrina*, trop de science; *major*, *minor doctrina*, plus, moins de science.

III. Avec les noms susceptibles de *se compter*, on emploie ordinairement en latin un adjectif au pluriel pour exprimer la quantité.

De là les expressions : *Tot* ou *tam multi libri*, autant de livres; *quot* ou *quam multi libri!* que de livres! *pauci*, *multi libri*, peu, beaucoup de livres,

Satis multi libri, assez de livres; *nimis multi libri*, trop de livres; *plures*, *pauciores libri*, plus, moins de livres.

O fallacem hominum spem !

317. Les interjections *o ! heu ! pro !* se construisent avec l'accusatif.

Ex. : *O fallacem hominum spem!* ô trompeuses espérances des hommes !

Heu me miserum ! (ou simplement) *me miserum !* que je suis malheureux !

Cependant ces interjections se joignent souvent au vocatif.

Ex. : *O fortunate adolescens!* ô heureux jeune homme.

Les deux interjections *hei!* et *væ!* se construisent avec le datif.

Ex. : *Hei mihi!* malheur à moi ! *ou* malheureux que je suis !
Væ victis! malheur aux vaincus !

En, ecce, voici, voilà, se construisent avec le nominatif dans Cicéron, et avec l'accusatif dans d'autres auteurs.

Ex. : *Ecce nova rixa,* voici une nouvelle querelle.

SUPPLÉMENT

A LA SYNTAXE DE LA PROPOSITION

CHAPITRE I

DU NOM ET DE L'ADJECTIF EN GÉNÉRAL.

Juventus convenerant.

318. En latin, plus souvent qu'en français, on rencontre :

1° Des noms *abstraits* mis pour des noms *concrets*.

2° Des noms au singulier pris dans un sens *collectif*.

Ex. : *Juventus* (pour *juvenes*) *convenerant*, les jeunes gens s'étaient réunis.

Pedes sequebatur (pour *pedites sequebantur*), l'infanterie suivait *ou* les fantassins suivaient.

On dit de même : *nobilitas*, la noblesse, les nobles ; *vicinitas*, les voisins ; *servitium*, les esclaves ; *legatio*, les ambassadeurs ; *conjuratio*, les conjurés ; *latrocinium*, les brigands ; *levis armatura*, les troupes légères.

Miles, les soldats ; *eques*, les cavaliers, la cavalerie ; *hostis*, les ennemis ; *Romanus* (pour *miles Romanus*), les soldats romains ; *fabam*, *lentem serere*, semer des fèves, des lentilles.

Milites terga dederunt.

319. En latin on emploie le pluriel dans certains cas où en français on fait usage du singulier, bien qu'il y ait idée de pluralité.

Ex. : *Milites terga dederunt*, les soldats tournèrent le dos (*litt.* les dos).

Multorum civium neces, la mort (*litt.* les morts) d'un grand nombre de citoyens.

Remarque. — Les substantifs *animus* et *corpus* forment souvent des locutions dans lesquelles on ne les traduit pas littéralement en français : *Animos militum confirmare*, encourager les soldats ; *animum coercere*, se contenir ; *corpus lavare*, se baigner ; *corpus humi prosternere*, s'étendre à terre.

Relinquebatur una per Sequanos via.

320. Les noms de peuples au pluriel sont souvent employés pour les noms de pays.

Ex. : *Relinquebatur una per Sequanos via*, il ne restait qu'un chemin par le pays des Séquanais.

On dit de même *in Persas proficisci*, partir pour la Perse ; *in Sabinis natus*, né dans le pays des Sabins ; *vastare Samnites*, dévaster le pays des Samnites.

Boni, bonum, bona.

321. Les adjectifs sont employés substantivement :

1° Au *masculin pluriel* pour désigner une classe d'hommes.

Ex. : *Boni*, les bons ; *improbi*, les méchants ; *pauperes*, les pauvres ; *divites*, les riches ; *omnes*, tous ; *ceteri*, les autres.

2° Au *neutre singulier* pour exprimer une idée abstraite.

Ex. : *Bonum*, le bien ; *malum*, le mal ; *utile*, l'utile ; *verum*, le vrai ; *in tuto esse*, être en sûreté ; *sine dubio*, sans aucun doute.

3° Au *neutre pluriel* pour exprimer l'idée de choses.

Ex. : *Bona*, les choses bonnes, les biens ; *mala*, les choses mauvaises, les maux ; *utilia*, les choses utiles ; *vera*, les choses vraies, la vérité ; *omnia*, toutes choses, tout.

Remarques. — I. On ne dit guère au singulier *doctus*, le savant, *improbus*, le méchant, *stultus*, le sot, excepté dans les locutions comme *docti est*, il appartient à un savant. Ordinairement on emploie avec l'adjectif le substantif *homo* ou *vir* : *Homo doctus*, l'homme savant.

II. Aux cas où les genres pourraient se confondre, au lieu du neutre pluriel on a ordinairement recours au mot *res*, choses : *futura*, l'avenir ; *rerum futurarum scientia*, la science de l'avenir ; *turpia*, les choses honteuses, gén. *rerum turpium*, dat. et abl. *rebus turpibus*.

On dit toujours *duæ res*, deux choses, et non *duo* au neutre.

Cato, homo doctissimus.

322. En latin un adjectif formant un *surnom* peut qualifier immédiatement un nom propre, comme dans la locution *Alexander magnus*, Alexandre le grand.

Dans les autres cas on met en apposition avec le nom propre un des noms communs *homo*, *vir*, *urbs*, *oppidum*, *civitas*, etc.

Ex. : *Cato*, *homo doctissimus*, le savant Caton.

Corinthus, urbs opulentissima, Corinthe, ville si opulente *ou* l'opulente Corinthe.

Remarques. — I. Le superlatif latin ainsi construit avec un nom propre se rend ordinairement en français par le positif avec ou sans *si*.

II. Les adjectifs qui marquent la nationalité suivent la règle des surnoms : *Epaminondas Thebanus*, le Thébain Epaminondas; mais *un Thébain* se traduira par *homo Thebanus* ou selon le sens par *Thebanus quidam*, un certain Thébain.

Summus mons.

323. Quelques adjectifs latins, lorsqu'ils sont employés pour désigner la *partie* d'un objet, se traduisent en français par un adjectif pris substantivement ou par un substantif.

Tels sont : *summus*, le haut, le sommet; *medius*, le milieu; *imus*, le bas, le fond; *intimus*, le cœur; *primus*, le commencement; *ultimus*, *extremus*, *postremus*, la fin, l'extrémité; *reliquus*, le reste.

Ex. : *Summus mons* (pour *summa pars montis*), le haut, le sommet de la montagne.

Media urbs, le milieu de la ville. — *In imo mari*, au fond de la mer. — *Intima Macedonia*, le cœur de la Macédoine. — *Primo vere*, au commencement du printemps. — *In ultimā plateā*, à l'extrémité de la place. — *Extremā hieme*, à la fin de l'hiver. — *Reliquum tempus*, le reste du temps.

Remarques. — I. En ce sens, les adjectifs dont il s'agit se construisent ordinairement avant le substantif : *Media platea*, le milieu de la place; *platea media* signifie *la place du milieu*.

II. On trouve surtout dans les auteurs postérieurs à Cicéron ces adjectifs employés substantivement avec un génitif : *ima maris*, le fond de la mer ; *reliquum temporis*, le reste du temps.

CHAPITRE II

ADJECTIFS OU PRONOMS DÉTERMINATIFS

I. ADJECTIFS OU PRONOMS DÉMONSTRATIFS

Ipse veni.

324. Lorsque le pronom sujet est sous-entendu, *ipse*, même, servant de sujet appartient à la même personne que le verbe, et se traduit par *moi-même*, *toi-même*, *lui-même*, etc.

Ex. : *Ipse veni,* je vins moi-même ; *ipse venit*, il vint lui-même : *ipsi venistis,* vous vîntes vous-mêmes.

Remarque.— Quelquefois *ipse* signifie, 1° seul, seulement : *Ipso nomine socios défendit ;* son nom seul défend les alliés ; 2° précisément, juste : *Athenis decem ipsos dies fui,* je suis resté à Athènes juste dix jours ; 3° de soi-même, spontanément : *Valvæ se ipsæ aperuerunt,* les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes.

Caïus se ipse laudat.

325. *Ipse* accompagné d'un pronom personnel s'accorde avec le sujet ou avec le pronom complément, suivant que l'on veut insister sur l'un ou sur l'autre.

Ex. : *Caïus se ipse laudat,* Caïus lui-même (et non un autre) se loue.

Caïus se ipsum laudat, Caïus se loue lui-même (et non un autre que lui).

Cependant au lieu de faire accorder *ipse* avec le pronom complément, les Latins le mettent souvent au nominatif.

Ex. : *Medici ipsi se curare non possunt*, (pour *se ipsos*), les médecins ne peuvent se guérir eux-mêmes.

Remarque. — Avec un adjectif possessif *ipse* se met ordinairement au génitif : *Meā ipsius operā,* (et non *meā ipsā operā*) par mes propres soins.

Cependant *ipse* peut s'employer au nominatif, si le sujet est de la même personne que le pronom possessif : *Vestrā ipsi* ou *ipsorum virtute vicistis*, vous avez vaincu par votre propre courage.

Hæc urbs ; iste liber ; illud mare.

326. *Hic*, *iste* et *ille* indiquent les objets en faisant connaître leur situation par rapport à l'espace et au temps.

Hic signifie, celui qui est près de moi ; *iste*, celui qui est près de toi ; *ille*, celui qui est éloigné.

Ex. : *Hæc urbs*, cette ville-ci, notre ville ; *hæc tempora*, ce temps-ci, notre temps.

Iste liber, ce livre qui est à toi, un livre comme le tien.

Illud mare, cette mer-là, cette mer éloignée *ou* dont il a été parlé.

Remarques. — I. Comme l'orateur désignait son adversaire par *iste,* ce mot est souvent pris en mauvaise part : *Ubi sunt isti qui iracundiam utilem dicunt ?* où sont ces gens qui disent que la colère est utile ?

Ille, au contraire désigne avec emphase des objets connus ou des personnes très-célèbres : *Medea illa*, la fameuse Médée.

II. *Hic* annonce ce que l'on va dire : *Locutus est in hunc modum,* il parla en ces termes : mais on rencontre en ce sens *ille* pour attirer davantage l'attention.

Illa maturam senectutem, hic longam adolescentiam reddit.

327. Lorsqu'il s'agit de deux objets dont on a parlé, *hic* répond ordinairement au français *celui-ci,* le *second*, et rappelle l'objet le plus proche, et *ille* à *celui-là*, *le premier*, et rappelle le plus éloigné.

Ex. : *Ignavia corpus hebetat, labor firmat; illa maturam senectutem, hic longam adolescentiam reddit,* la paresse affaiblit le corps, le travail le fortifie; celle-là avance la vieillesse, celui-ci prolonge la jeunesse.

Cependant *hic* se rapporte quelquefois à l'objet le plus éloigné dans le discours, mais le plus proche par rapport au temps, et *ille* à l'objet le plus proche dans le discours, et le plus éloigné par rapport au temps.

Ex. : *Cave Catoni anteponas Socratem: hujus enim facta, illius dicta laudantur*, garde-toi de préférer à Caton Socrate; celui-là (Caton) est loué pour ses actes, celui-ci (Socrate) pour ses paroles.

Remarque. — Dans une énumération, *hic... ille* signifient *l'un... l'autre.*

Unam rem explicabo, eamque maximam.

328. Les expressions *et is*, *atque is*, *isque*, et celui-ci, s'accordant avec un nom précédemment exprimé, peuvent se traduire par une conjonction suivie du nom répété.

Ex. : *Unam rem explicabo*, *eamque maximam*, je développerai un seul point, mais un point très-important (*litt.* et celui-ci très-important).

Vincula, *eaque sempiterna*, des liens, et des liens éternels.

La locution *et id*, *atque id*, *idque* se rapportant à un verbe ou a une proposition se traduit par *et cela.*

Ex. : *Annum jam audis Cratippum*, *idque Athenis,* voici un an que tu étudies sous Cratippe, et cela à Athènes.

Remarques. — I. Avec une négation on dit *neque* ou *nec is*, *neque* ou *nec id* : *Certa merces, nec ea parva*, salaire certain, et salaire non petit.

II. *Et is*, *atque is*, etc. peuvent encore se traduire par *et certes*; ainsi dans le dernier exemple on pourrait dire: *salaire certain et certes non petit.*

Quidquid honestum est, idem est utile.

329. *Idem*, le même, se rapportant à un nom ou pronom précédemment exprimé, répond aux expressions, *de même, également, en même temps, au contraire.*

Ex. : *Quidquid honestum est, idem est utile,* tout ce qui est honnête est également utile.

Multi qui vulnera fortiter tulerunt, iidem dolorem morbi ferre non possunt, plusieurs qui ont supporté courageusement des blessures, ne peuvent au contraire supporter les souffrances de la maladie.

Animi lineamenta sunt pulchriora quam corporis.

330. Au lieu d'employer un des pronoms *is, ille, hic,* suivis d'un génitif dans le sens de *celui,* on sous-entend en latin le nom exprimé précédemment.

Ex. : *Animi lineamenta sunt pulchriora quam corporis* (s.-ent. *lineamenta*), les traits de l'âme sont plus beaux que ceux du corps.

Si le nom doit être mis à un autre cas, on l'exprime une seconde fois.

Ex. : *Nulla est celeritas quæ possit cum animi celeritate contendere,* il n'y a pas de vitesse qui puisse lutter avec celle de la pensée.

Excepté après la préposition *cum* construite avec *conferre, comparare,* comparer.

Ex. : *Non conferam vitam tuam cum illius,* je ne comparerai pas ta vie avec celle de cet homme.

Remarques. — I. Au lieu du second nom au génitif, on peut employer un adjectif dérivé de ce nom, ou recourir à une comparaison abrégée : *Terentii fabulis plus delector quam Plautinis* ou *quam Plauto,* j'aime mieux les pièces de Térence que celles de Plaute.

II. Dans les phrases où les pronoms *hic, ille,* sont suivis d'un génitif, ils n'ont pas le sens de *celui,* mais le sens démonstratif de *ce, cette* : *Cum omnis arrogantia odiosa est, tum illa ingenii,* toute prétention est odieuse, surtout *cette* prétention à l'esprit.

II. Adjectifs ou pronoms relatifs.

Vos, qui affuistis, testes esse poteritis.

331. Le pronom relatif s'accorde en genre, en nombre et en personne avec son antécédent.

Ex. : *Vos, qui affuistis, testes esse poteritis,* vous, qui avez été présents, vous pourrez être témoins.

Ii vestrum qui affuerunt, testes esse poterunt, ceux d'entre vous qui ont été présents, pourront être témoins.

Dans le premier exemple *qui* est du masculin pluriel et de la seconde personne, parce que *vos,* son antécédent, est du masculin pluriel et de la seconde personne.

Dans le second exemple *qui* s'accorde également en genre, en nombre et en personne avec son antécédent *ii.*

Pater et mater, qui mihi cari sunt

332. Quand le relatif a plusieurs antécédents, il suit pour le genre et le nombre les règles d'accord de l'adjectif attribut avec plusieurs sujets (§§ 202 et suivants).

Ex. : *Pater et mater*, *qui mihi cari sunt,* mon père et ma mère, qui me sont chers.

Divitiæ et honores, quæ caduca sunt, les richesses et les honneurs, qui sont périssables.

Eæ fruges atque fructus, quos terra gignit, (accord de *quos* avec l'antécédent le plus proche) les moissons et les fruits que produit la terre.

L'accord du relatif en genre et en nombre présente plusieurs exceptions.

1° Le relatif placé entre deux noms auxquels il se rapporte également, s'accorde plutôt avec le second nom qu'avec l'antécédent.

Ex. : *Est locus in carcere, quod Tullianum appellatur,* il y a dans la prison un lieu qu'on appelle Tullianum.

Mais le relatif s'accorde avec l'antécédent, si cet antécédent est accompagné d'un adjectif déterminatif.

Ex. : *Est genus quoddam hominum, quod Helotes vocatur*, il y a une race d'hommes qu'on appelle Ilotes.

2° Par *syllepse*, le relatif s'accorde en genre et en nombre, non avec l'antécédent, mais avec le mot que l'esprit a en vue.

Ex. : *Equitatum præmittit, qui videant*, il envoie la cavalerie en avant pour observer (*qui videant*, comme si l'antécédent était *equites*).

Vestrā interest, qui patres estis, il importe à vous qui êtes pères (accord du relatif comme s'il y avait *vestrum*).

3° Lorsque l'antécédent a un substantif en apposition, le relatif peut s'accorder avec l'un ou l'autre substantif.

Ex. : *Flumen Rhenus, quod* ou *qui agrum Helvetium a Germanis dividit,* le fleuve du Rhin, qui sépare le pays des Helvétiens de celui des Germains.

Deus est, qui omnem hunc mundum regit.

333. Le relatif se met au cas voulu par le rôle qu'il remplit dans la proposition dont il fait partie.

Sujet d'un verbe à un mode personnel, il se met au nominatif.

Ex. : *Deus est, qui omnem hunc mundum regit*, il est un Dieu, qui gouverne tout ce monde.

Complément d'un nom, il se met au génitif.

Ex. : *Arbores seret diligens agricola, quarum adspiciet bacam ipse nunquam*, le laboureur diligent plantera des arbres, dont il ne verra jamais lui-même les fruits.

Complément d'un adjectif, il se met au cas régi par cet adjectif.

Ex.: : *Merces quā dignus es tibi dabitur,* la récompense dont tu es digne te sera donnée.

Complément direct d'un verbe transitif, il se met à l'accusatif.

Ex. : *Hostes quos fugaverat, prœlium redintegrarunt,* les ennemis qu'il avait mis en fuite, recommencèrent le combat.

Complément particulier d'un verbe passif, il se met à l'ablatif avec *ab*, s'il représente un nom de personne.

Ex. : *Romulus, a quo Roma condita est*, *rex erat bellicosus*, Romulus, par qui Rome fut fondée, était un roi belliqueux.

Et de même pour les autres cas qui peuvent se présenter.

Remarque. — Lorsque l'antécédent est à l'*ablatif*, le relatif qui devrait être à l'*accusatif* se met quelquefois au même cas que cet antécédent ; c'est ce qu'on appelle attraction.

Ex. : *Quibus poterat sauciis ductis secum*, pour *sauciis quos poterat* (s.-ent. *ducere*) *ductis secum*, *ad urbem pergit*, ayant emmené avec lui les blessés qu'il pouvait emmener, il s'avance vers la ville.

Plus rarement et en poésie seulement, c'est le relatif qui attire l'antécédent au cas où il se trouve lui-même ; il y a alors attraction inverse.

Ex. : *Urbem* (pour *urbs*) *quam statuo vestra est,* la ville que je bâtis est à vous.

III. Adjectifs ou pronoms interrogatifs.

Quis potentior ? Quid dicam ?

334. *Quis ?* et *quid ?* interrogatifs s'emploient au singulier comme pronoms et signifient *qui ? quoi ? quelle chose ;* mais *qui, quæ, quod ?* sont adjectifs, et signifient *quel ? quelle ?*

Ex. : *Quis potentior ?* qui est plus puissant? — *Quid dicam ?* que dirai-je ? — *Quem vocas ?* qui appelles-tu ?

Qui cantus ? quel chant? — *Quæ mater ?* quelle mère? — *Quod facinus commisit ?* quel crime a-t-il commis ?

Remarques. — I. *Quis ?* est quelquefois adjectif, et *qui ?* pronom ; de plus *quis ?* interroge sur le nom : *Quis philosophus ?* quel philosophe ? et *qui ?* sur la qualité : *Qui philosophus ?* quel philosophe ? un philosophe de quelle secte ?

II. *Quid* pris adverbialement signifie *pourquoi ? Quid plura disputo ?* pourquoi discuter davantage ? *Quid ? quod* se traduit par *que dirai-je de ce que ? que dis-je ? de plus.*

III. Quand il s'agit de deux on emploie *uter ?* comme adjectif et comme pronom : *Uter dignior ?* lequel des deux est le plus digne ?

Alors le superlatif français répond au comparatif latin (§ 233).

Qualis est istorum oratio ?

335. *Qualis ?* interroge sur la qualité, la nature, *quotus ?* sur la quotité, le quantième, *quot ?* combien, sur la quantité.

Ex. : *Qualis est istorum oratio ?* quel est le langage de ceux-là ?
Quota hora est ? quelle heure est-il ?

Remarques. — I. *Quotus* joint à *quisque* signifie *combien peu*, et se traduit ordinairement par *combien : Quotus quisque est disertus ?* combien y en a-t-il qui soient éloquents ?

II. Quelquefois les mots interrogatifs sont employés dans des phrases exclamatives : *Quot calamitates hausit !* que de malheurs il a essuyés, *ou* que de malheurs n'a-t-il pas essuyés !

Dans ces phrases les Latins n'emploient jamais la négation dont on peut se servir en français.

Quis dixit ? — Magister.

336. Après un interrogatif, le verbe de la demande est sous-entendu dans la réponse, et le second terme se met au même cas que le premier.

Ex. : *Quis dixit ? — Magister* (s.-ent. *dixit*), qui l'a dit ? — Le maître.

Ex. : *Cui rei studes? — Grammaticæ* (s.-ent. *studeo*), qu'étudies-tu? — La grammaire.

Quem vidisti? — Regem, (s.-ent. *vidi*), qui as-tu vu? — Le roi.

Cependant il peut arriver que le verbe sous-entendu dans la réponse exige son complément à un autre cas que dans la demande.

Ex. : *Cujus est loqui? — Meum*, à qui appartient-il de parler? — A moi.

Cujusnam interest discere? — Meā, à qui importe-t-il d'apprendre? — A moi.

Quā in urbe sumus? — Romæ, dans quelle ville sommes-nous? — A Rome.

IV. Adjectifs ou pronoms indéfinis.

Dicat aliquis. — Aliqui sensus.

337. *Aliquis* et *aliquid* s'emploient comme pronoms, et signifient *quelqu'un*, *quelque chose*; mais *aliqui*, *aliqua*, *aliquod* sont adjectifs et signifient *quelque*.

Ex. : *Dicat aliquis*, quelqu'un pourra dire; *aliquid dicere*, dire quelque chose.

Aliqui sensus, quelque sentiment; *aliquod periculum*, quelque danger.

Remarques. — I. Le pronom *aliquis*, *aliquid* s'emploie aussi dans un sens emphatique, comme en français *quelqu'un*, *quelque chose* : *Ego quoque aliquid sum*, et moi aussi je suis quelque chose.

II. Le neutre *aliquid* pris adverbialement signifie *en quelque chose*.

Si te in judicium quis adducat.

338. Au lieu de *aliquis* pronom et de *aliqui* adjectif, on emploie ordinairement les formes simples *quis*, *qui* après les conjonctions *si, nisi, ne, neve* ou *neu, num,* après *qui,* les adverbes *quo, quanto* et les autres relatifs.

Ex. : *Si te in judicium quis adducat,* si l'on te citait en justice.

Si qua sapientia est in me, si j'ai quelque sagesse.

Cependant pour faire ressortir l'idée de *quelqu'un* ou de *quelque chose*, on emploie dans ce cas *aliquis* et non *quis*.

Ex. : *Timebat Pompeius omnia, ne aliquid vos timeretis,* Pompée craignait tout, pour vous éviter de craindre quelque chose.

Remarques. — I. Après les conjonctions *si*, *nisi*, *ne*, *num*, on emploie indifféremment *quis* et *qui* comme pronoms ou comme adjectifs : *Ne quis* ou *ne qui* ; *si quis dux* ou *si qui dux*.

II. De même après *si*, *nisi*, *ne*, *num*, au lieu de *aliquando*, *alicubi*, *aliquo* et *alicunde*, on emploie *quando*, *ubi*, *quo*, *unde* : *Si quando*, *num quo* : toutefois après *si* et *ne*, les adverbes *ubi* et *unde* prennent leur forme primitive (*cubi*, *cunde*) d'où *sicubi*, *sicunde*, *necubi*, *necunde*.

Noli quidquam sequi.

339. *Quisquam*, pronom, signifiant *quelqu'un*, *un*, et *ullus*, adjectif, signifiant *quelque*, *aucun*, s'emploient particulièrement dans les phrases négatives ou ayant un sens négatif.

Ex. : *Noli quidquam sequi, quod assequi non queas*, garde-toi de poursuivre une chose que tu ne pourrais atteindre.

Neque amicitia, *neque ulla res*, ni l'amitié, ni aucune chose.

Remarques. — I. Les phrases avec sens négatif dans lesquelles on trouve *quisquam* et *ullus* sont certaines propositions interrogatives, conditionnelles et comparatives avec *quam*.

II. *Quisquam* est employé comme adjectif particulièrement avec les adjectifs pris substantivement : *Nec quisquam Romanus*, et aucun Romain. *Ullus* est plus rarement employé comme pronom dans le sens de *quelqu'un*.

Nemo ei anteponitur.

340. *Nemo*, pronom, signifiant *personne ne*, et *nullus*, adjectif, signifiant *aucun ne*, s'emploient l'un et l'autre dans le sens négatif, et sont opposés à *quisquam* et à *ullus*.

Ex. : *Nemo ei anteponitur*, personne ne lui est préféré.

Nulla persona videbatur aptior, aucun personnage ne paraissait plus convenable.

Remarques. — I. *Nemo* s'emploie comme adjectif avec un substantif : *Nemo scriptor*, aucun écrivain ne ; *nemo homo*, aucun homme ne ; on dit toujours avec un adjectif pris substantivement : *Nemo* (et non *nullus*) *mortalis*, aucun mortel ne, *nemo Romanus*, aucun Romain ne.

II. *Nullus* est aussi employé comme pronom, particulièrement au génitif *nullius* et à l'ablatif *nullo*, qui remplacent *neminis* et *nemine*, cas de *nemo* inusités dans la bonne prose.

III. *Nullus* a quelquefois le sens de *non*, surtout avec un nom propre : *Philotimus nullus venit*, Philotime n'est pas venu. On dit aussi en poésie *nullus sum*, je ne suis plus, je suis perdu, me voilà mort.

Doctissimus quisque.

341. Le pronom *quisque*, chacun, chacun en particulier, se construit souvent après un superlatif au singulier ou au pluriel neutre pour exprimer la *totalité*.

Ex. : *Doctissimus quisque,* tous les hommes savants *ou* les hommes les plus savants.

Optimum quidque ou *optima quæque,* ce qu'il y a de meilleur, les meilleures choses.

Remarque. — Construit avec *sui, sibi, se, suus* ou un relatif, *quisque* se place ordinairement après ces mots : *Pro se quisque,* chacun de son côté.

Uterque dux clarissimus fuit.

342. *Uterque,* l'un et l'autre, et *neuter,* ni l'un ni l'autre, s'emploient ordinairement au singulier comme adjectifs et comme pronoms, et alors le verbe et l'attribut se mettent au singulier.

Ex. : *Uterque dux clarissimus fuit,* l'un et l'autre général furent très-illustres.

Uterque populus, l'un et l'autre peuple. — *Neuter exercitus,* aucune des deux armées.

Le pluriel *utrique, neutri* s'emploie avec les noms qui n'ont pas de singulier, ou quand des deux côtés il y a plusieurs objets. Dans ce dernier cas, *utrique* signifie *les uns et les autres,* et *neutri, aucun des deux.*

Ex. : *Utraque castra,* les deux camps.

Utrique crudeliter victoriam exercebant, les uns et les autres usaient cruellement de la victoire.

Remarque. — On rencontre quelquefois *utrique* pour *uterque,* lorsqu'il s'agit de deux objets seulement : *Utræque naves,* l'un et l'autre vaisseau, les deux vaisseaux.

Alius exercitus. — Alter pes.

343. *Alius* signifie un autre, différent, *alter* signifie l'autre, l'un des deux.

Ex. : *Alius exercitus,* une autre armée. — *Alter pes,* l'un des deux pieds, l'autre pied. — *Alter consulum,* l'un des deux consuls, l'autre consul.

Alter... alter ou *unus... alter* signifient l'un... l'autre ; *alteri... alteri,* les uns... les autres, en parlant de deux classes d'individus, et *alii... alii,* les uns... les autres, en parlant d'un nombre indéterminé.

Ex. : *Consulum alter exercitum perdidit, alter vendidit,* l'un des consuls perdit l'armée, l'autre la vendit.

Alteri dimicant, alteri fugiunt, les uns combattent, les autres fuient.

Proferebant alii purpuram, tus alii, gemmas alii, ils présentaient les uns de la pourpre, les autres de l'encens, d'autres des pierreries.

Remarques. — I. Dans les énumérations, le *second* se traduit régulièrement par *alter; alius* est une exception.

II. *Alter ego* signifie *un autre moi-même.* On dit aussi *alter* (rarement *alius*) *Demosthenes*, un autre *ou* un second Démosthène.

III. *Alter* a encore le sens de *les autres, autrui : Alterum inducere in errorem*, induire les autres en erreur.

Alius alio more vivebat.

344. Une même proposition peut renfermer deux cas différents de *alius* ou de *alter*.

1° Dans un sens *distributif;* alors en français l'on peut faire deux propositions.

Ex. : *Alius alio more vivebat,* l'un vivait d'une manière, l'autre d'une autre, *ou* ils vivaient d'une manière différente.

Alter alterā de causā, l'un pour une cause, l'autre pour une autre.

Et de même avec un adverbe dérivé de *alius : Alii alio dilapsi sunt,* ils se dispersèrent les uns d'un côté, les autres d'un autre.

2° Pour marquer la *réciprocité;* alors en français comme en latin, il n'y a qu'une proposition.

Ex. : *Milites alius alium* ou *alii alios increpabant,* les soldats se gourmandaient les uns les autres *ou* réciproquement.

Fratres alter alterum adjuvant, deux frères s'aident l'un l'autre *ou* réciproquement.

La *réciprocité* peut encore s'exprimer par *inter se* (*nos, vos*), ou par la répétition du sujet à un autre cas.

Ex. : *Homines inter se diligunt,* les hommes s'aiment entre eux *ou* réciproquement.

Adhortati inter nos sumus, nous nous sommes mutuellement exhortés.

Manus manum lavat; une main lave l'autre. — *Homines hominibus maxime utiles esse possunt,* les hommes peuvent être très-utiles les uns aux autres.

Remarques. — I. Après *uter,* la réciprocité s'exprime par *uter;* après *uterque* et *neuter*, elle s'exprime généralement par *alter : Uter utri insidiatur?* lequel des deux dresse des embûches à l'autre? *Uterque alterum diligit,* tous deux s'aiment l'un l'autre; *neuter alteri favet,* ils ne se favorisent ni l'un ni l'autre.

II. *Invicem* au lieu de *inter se*, comme *invicem oderunt,* ils se haïssent mutuellement, pour *inter se oderunt*, n'appartient pas à la bonne latinité.

V. ADJECTIFS OU PRONOMS POSSESSIFS.

Patrem vidi.

345. Les adjectifs possessifs peuvent ne pas s'exprimer en latin, quand le sens ne donne lieu à aucune équivoque.

Ex. : *Patrem* (s.-ent. *meum*) *vidi,* j'ai vu mon père.

Gloriā invidiam vicisti, par ta gloire tu as vaincu l'envie.

Pater filio bona caduca reliquit, le père a laissé à son fils des biens périssables.

Remarques. — I. Les adjectifs possessifs peuvent avoir le sens *actif* ou le sens *passif.* Ainsi *amor meus*, mon amour, signifie ordinairement *l'amour que j'ai* (sens actif), et quelquefois *l'amour pour moi* (sens passif). Cependant dans le sens passif on emploie généralement, au lieu de l'adjectif, le génitif des pronoms *meī, tuī, suī, nostrī, vestrī : Odium nostri*, la haine pour nous.

II. Aux adjectifs possessifs on peut ajouter le génitif d'un nom, d'un pronom ou d'un adjectif : *Meā consulis operā*, par mes soins à moi consul; *tuā unius operā*, par tes soins à toi seul.

EMPLOI DE **suus** OU DE **ejus**.

346. *Suus,* ou le génitif des pronoms *is*, *ille*, *iste*, etc., correspondent aux adjectifs français *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*.

L'emploi de *suus* ou de *ejus*, *eorum, earum*, etc., est déterminé par les règles suivantes.

Dignus erat Hortensius majoribus suis.

347. Première règle. — Lorsque, dans la même proposition, l'objet possédé se rapporte au sujet possesseur, on emploie *suus, sua, suum.*

Ex. : *Dignus erat Hortensius majoribus suis,* Hortensius était digne de ses ancêtres (objet possédé *majoribus*, sujet possesseur *Hortensius*).

Fabius diligitur propter suam humanitatem, Fabius est aimé à cause de sa bonté.

Quelquefois le possesseur, au lieu d'être sujet, est complément direct ou indirect; dans ce cas on emploie encore *suus.*

Ex. : *Spoliavit virtutem suo decore*, il a dépouillé la vertu de sa beauté.

Suam regibus majestatem servaverat populus, le peuple avait conservé aux rois leur majesté.

Hannibalem sui cives e civitate ejecerunt, les concitoyens d'Hannibal le bannirent (*litt.* ses concitoyens bannirent Hannibal).

Remarque.—Lorsque le possesseur est complément, l'objet possédé intimement lié à ce complément par les prépositions *cum*, *inter*, plus rarement par *in*, *ad*, se construit avec *suus*.

Ex. : *Magonem cum classe sua in Italiam mittunt*, ils envoient Magon et sa flotte en Italie.

Consules hostem in suâ sede inveniunt, les consuls trouvent l'ennemi dans sa demeure.

Mais on dira en employant *is* avec les autres prépositions : *Ciceronem pro ejus merito laudat*, il loue Cicéron pour son mérite ; *Deum agnoscis ex operibus ejus,* tu reconnais Dieu à ses œuvres.

Homerum Colophonii civem esse suum dicunt.

348. Deuxième règle. — Lorsque, dans une phrase, le possesseur est sujet de la proposition principale, et que l'objet possédé se trouve dans une proposition subordonnée intimement liée à la principale, on emploie encore *suus*, *sua*, *suum*.

Ex. : *Homerum Colophonii civem esse suum dicunt*, les habitants de Colophon prétendent qu'Homère est leur compatriote.

Orator pervestiget, quid sui cives cogitent, que l'orateur cherche à deviner ce que pensent ses concitoyens.

Cassius constituit, ut ludi fierent suo nomine, Cassius régla que les jeux seraient célébrés en son nom.

Iphicrates vixit ad senectutem, *placatis in se suorum civium animis*, Iphicrate vécut jusqu'à la vieillesse, les dispositions de ses concitoyens lui étant favorables.

Mais si la proposition subordonnée n'est pas intimement liée à la principale, on emploie *ejus*, *eorum*.

Ex. : *Ita se gessit, ut omnes ejus fortitudinem mirarentur*, il se comporta de telle sorte que tous admirèrent son courage.

Ambiorix in Aduaticos, *qui erant ejus regni finitimi, proficiscitur,* Ambiorix part pour le pays des Aduatiques, peuple qui était voisin de son royaume.

Remarques. — I. Les propositions subordonnées dans lesquelles on emploie ainsi *ejus*, *eorum*, etc., sont les propositions circonstancielles de *temps*, de *lieu* ; celles qui marquent la *conséquence*, la *cause*, et celles qui sont introduites par le relatif *qui*, *quæ*, *quod* ou la conjonction *quod*, que, parce que, si le verbe est à l'indicatif.

II. Dans une proposition intimement liée à la principale, *suus* peut se rapporter au sujet de la proposition subordonnée.

Ex. : *Cæsar milites cohortatus est*, *ut suæ pristinæ virtutis memoriam retinerent,* César engagea ses soldats à conserver le souvenir de leur antique courage.

III. Pour éviter une équivoque, on remplace *suus* par le génitif de *ipse*, qui se rapporte toujours au sujet du verbe principal.

Ex. : *Dux quæsivit cur milites de suā virtute aut de ipsius diligentia desperarent*, le général demanda pourquoi les soldats désespéraient de leur courage ou de son activité (*suā* se rapporte à *militcs*, *ipsius* à *dux*).

Novi Ciceronem, ejusque admiror ingenium.

349. Troisième règle. — Lorsque le possesseur n'est ni placé dans la même proposition que l'objet possédé, ni sujet du verbe de la proposition principale, on emploie toujours *ejus*, *eorum, illius, illorum*, etc.

Ex. : *Novi Ciceronem, ejusque admiror ingenium*, je connais Cicéron, et j'admire son génie.

Magister promisit puero se laborem ejus remuneraturum, le maître a promis à l'enfant de récompenser son travail.

D'après cette règle on emploie *ejus* avec deux sujets ou deux compléments unis par *et*, *que*, parce qu'il y a deux propositions.

Ex. : *Dux ejusque exercitus capti sunt,* (pour *dux captus est*, *ejusque exercitus*), le général et son armée furent pris.

Vidi Socratem et discipulos ejus, j'ai vu Socrate et ses disciples.

Remarque. — En général *suus* s'emploie quand *son* a en français le sens de *son propre*, *leur propre*, et *ejus*, *eorum*, quand *son* a le sens de *de celui-ci*, *de ceux-ci*.

Ex. : *Pater amat suos liberos, at eorum vitia odit*, un père aime ses enfants (ses propres enfants), mais il hait leurs défauts (les défauts de ceux-ci).

CHAPITRE III

PRONOMS PERSONNELS.

Tibi promisi librum, hunc tibi dabo.

350. Les pronoms personnels, comme les pronoms déterminatifs, s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils représentent, et se mettent au cas voulu par le rôle qu'ils remplissent dans la proposition dont ils font partie.

Ex. : *Tibi promisi librum, hunc tibi dabo*, je t'ai promis un livre, je te le donnerai.

Te amat, il t'aime. — *Nobis paruit,* il nous a obéi. — *Dices ei,* tu lui diras. — *Hunc puerum diligo et ab eo diligor,* j'aime cet enfant et j'en suis aimé. — *Hoc vobis utile erit,* cela vous sera utile.

Remarque. — Souvent le pronom complément se sous-entend, surtout lorsqu'il devrait être au même cas que le nom qu'il représente : *Pater amat liberos, at tamen castigat,* un père aime ses enfants, cependant il les châtie.

Multi nostrum. — Miserere nostrī.

351. Les génitifs *nostrum, vestrum,* sont pris dans un sens partitif, et signifient *d'entre nous, d'entre vous,* tandis que les génitifs *nostrī, vestrī,* sont pris dans un sens collectif, et signifient *de nous tous, de vous tous,* ou *de chacun de nous, de vous.*

Ex. : *Multi nostrum,* beaucoup d'entre nous. — *Primus vestrum,* le premier d'entre vous.

Miserere nostri, aie pitié de nous. — *Melior pars nostri est animus,* la meilleure partie de nous (de chacun de nous) est l'âme.

Remarque. — Le génitif de *nos, vos omnes,* nous, vous tous, est toujours *nostrum, vestrum omnium : Voluntati vestrum omnium parui,* j'ai obéi à la volonté de vous tous.

EMPLOI DE **sui** ET DE **is.**

352. Le pronom réfléchi *sui, sibi, se,* répond à notre pronom *se, soi : Se laudat,* il se loue ; *sibi blanditur,* il se flatte. Mais souvent *sui* se traduit en français, comme les pronoms non réfléchis *is, ille,* etc., par *il, elle, le, la, les, eux, lui, leur.*

Les règles pour l'emploi de *sui, sibi, se* et de *is,* sont les mêmes que pour l'emploi de *suus* et de *ejus, eorum* (§ 346 et suivants).

Cæsar Labienum ad se vocat.

353. PREMIÈRE RÈGLE. — Lorsque le pronom de la troisième personne est dans la même proposition que le nom qu'il représente, il se traduit par *sui, sibi, se.*

Ex. : *Cæsar Labienum ad se vocat,* César appelle Labienus auprès de lui.

Marius percussorem contra se missum deterruit, Marius effraya l'assassin envoyé contre lui.

Camillus mihi scripsit te secum locutum esse.

354. DEUXIÈME RÈGLE. — Lorsque, dans une phrase, le nom est sujet de la proposition principale, et que le pronom de la troisième personne se trouve dans une proposition subordonnée, intimement liée à la principale, il se traduit encore par *sui, sibi, se.*

Ex. : *Camillus mihi scripsit te secum locutum esse*, Camille m'a écrit que tu t'étais entretenu avec lui.

Ubii orabant ut sibi Cæsar auxilium ferret, les Ubiens demandaient que César les secourût.

Themistocles domino navis multa pollicitus est, *si se conservasset,* Thémistocle promit une grande récompense au maître du vaisseau, s'il le sauvait.

Mais si la proposition subordonnée n'est pas intimement liée à la principale (§ 348), on emploie *is* ou *ille.*

Ex. : *Cæsar ita hortatus est milites*, *ut omnes eum libenter sequerentur*, César exhorta ses soldats, de telle sorte que tous le suivirent volontiers.

Remarques. — I. Pour éviter une équivoque, on remplace *sui*, *sibi*, *se* par *ipse,* qui se rapporte toujours au sujet du verbe principal.

Ex. : *Jugurtha legatos ad consulem mittit*, *qui ipsi vitam peterent,* Jugurtha envoya au consul des ambassadeurs, chargés de demander la vie pour lui.

Sibi aurait pu se rapporter à *qui*, représentant les ambassadeurs, et signifier *pour eux.*

II. Avec *refert*, *interest,* au lieu de *suī* on emploie *suā,* et avec l'impersonnel *est* on emploie *suum : Magister credit suā referre,* le maître croit qu'il lui importe, *suum esse*, qu'il est de son devoir.

Pollicitus est illum Græciam oppressurum.

355. Troisième règle. — Lorsque le pronom de la troisième personne ne se rapporte pas au sujet de la proposition principale, il se traduit toujours par *is, ille*, *hic,* etc.

Ex. : *Themistocles regi pollicitus est illum Græciam bello oppressurum,* Thémistocle promit au roi qu'il soumettrait la Grèce.

Illum représente *regi* qui n'est pas sujet de la proposition principale.

Amicus meus mortuus est; semper ejus memor ero, mon ami est mort, je me souviendrai toujours de lui.

Ejus se rapporte au sujet de la première proposition, *amicus;* mais cette proposition n'est pas principale, par rapport à la seconde.

Remarque. — En général, *is*, *ille,* etc., s'emploient quand le pronom a le sens de *celui-ci*, et *sui* s'emploie dans les autres cas.

CHAPITRE IV

DU VERBE

I. DES VOIX

356. La voix active comprend, comme en français, des verbes *transitifs* et des verbes *intransitifs*.

Ex. : *Amāre,* aimer ; *scribĕre,* écrire ; *currĕre,* courir ; *florēre,* fleurir.

Remarques. — I. Un certain nombre de verbes sont tantôt transitifs, tantôt intransitifs : *præcipitāre,* précipiter *et* se précipiter ; *mutāre,* changer ; *vertĕre,* tourner ; *minuĕre,* diminuer.

II. Lorsque en français deux verbes ont le même complément, et qu'en latin ils gouvernent des cas différents, on met le nom au cas voulu par le premier verbe, et l'on donne un pronom pour complément au second. Ex. : Nous aimons et nous favorisons les jeunes gens, *amamus adolescentes eisque favemus.*

Omnes homines se amant.

357. Pour exprimer une action qui se réfléchit sur le sujet, on emploie :

1° Un verbe actif (ou déponent) avec un pronom de la même personne que le sujet pour complément.

Ex. : *Omnes homines se amant*, tous les hommes s'aiment eux-mêmes.

Me laudo, je me loue ; *te laudas*, tu te loues ; *sibi nocet*, il se nuit ; *vobis blandimini,* vous vous flattez.

2° Un verbe passif ou un verbe intransitif.

Ex. : *Congregantur*, ils se rassemblent ; *lavantur*, ils se baignent ; *exerceor*, je m'exerce ; *delector*, je me réjouis ; *fallor*, je me trompe.

Erro, je me trompe ; *tacet*, il se tait ; *queritur*, il se plaint.

Remarques. — I. Lorsqu'un verbe réfléchi en français peut se tourner par un verbe passif sans que le sens soit changé, on emploie le passif en latin : Le brave ne s'émeut pas (n'est pas ému) du danger, *vir fortis periculo non movetur.*

Cette construction a lieu particulièrement quand le sujet est un nom de chose : Cela ne se comprend pas (n'est pas compris), *id non intelligitur.*

II. Souvent un verbe passif latin peut se traduire par *se laisser* avec l'infinitif actif : *Opinionibus vulgi rapimur*, nous nous laissons entraîner par l'opinion publique.

Nostris rebus favet fortuna.

358. Quand un verbe passif en français n'a pas de passif en latin, il faut donner au verbe la forme active en faisant du complément le sujet, et du sujet le complément.

Ex. : Nos entreprises sont favorisées de la fortune (*tournez* la fortune favorise nos entreprises), *nostris rebus favet fortuna.*

Il est admiré de tout le monde (*tournez* tout le monde l'admire) *illum omnes admirantur.*

S'il n'y a point de complément dont on puisse faire le sujet, on emploie la troisième personne du pluriel, en sous-entendant *homines* avec les verbes déponents.

Ex. : Cicéron était admiré, *admirabantur Ciceronem.*

Mais avec les verbes intransitifs qui ont la forme active, on peut recourir au passif impersonnel.

Ex. : Nous sommes enviés, *nobis invidetur.*

Remarque. — Si le verbe qui n'a pas de passif en latin se trouve joint à d'autres verbes qui ont un passif, il faut les tourner tous par l'actif : Cicéron était admiré et loué de tout le monde, *omnes admirabantur et laudabant Ciceronem.*

II. DES TEMPS.

359. Les temps ont en général la signification qui leur a été donnée dans la conjugaison. Cependant leur emploi présente quelques particularités qu'il importe de connaître.

Présent.

Maturat ab urbe proficisci.

360. Les Latins emploient fréquemment le *présent* de narration au lieu du parfait, pour donner plus de vivacité au récit.

Ex. : *Cæsari cum id nuntiatum esset, maturat ab urbe proficisci*, lorsque César eut appris cette nouvelle, il se hâta de partir de la ville.

Provinciæ quam maximum potest militum numerum imperat, pontem jubet rescindi, il lève dans la province le plus de soldats qu'il peut, il ordonne de couper le pont.

Remarque. — Après la conjonction *dum* signifiant *pendant que*, *tandis que*, on rencontre ordinairement le présent pour l'imparfait.

Ex. : *Cato, dum dimicat, equo delapsus est*, tandis qu'il combattait, Caton tomba de cheval.

Imparfait.

Hostes se in oppida receperunt, murisque se tenebant.

361. L'*imparfait* à côté d'un parfait, exprime une action qui se prolonge, et se traduit quelquefois par notre passé défini.

Ex. : *Hostes se in oppida receperunt*, *murisque se tenebant*, les ennemis se retirèrent dans leurs places fortes et restaient (*ou* et restèrent) derrière leurs murs.

Remarque. — L'imparfait marque quelquefois l'*intention*, la *volonté* : *Num dubitas id facere, quod jam diu faciebas ?* hésites-tu à faire ce que tu voulais faire depuis longtemps ?

Parfait et Plus-que-parfait.

Scripsi epistolam.

362. Le *parfait* latin répond :

1° A notre parfait *indéfini*, et alors on l'appelle *parfait présent*.

Ex. : *Scripsi epistolam*, j'ai écrit une lettre.

Mundus a Deo creatus est, le monde a été créé par Dieu. — *Vixi*, j'ai vécu ; *dixi*, j'ai parlé. — *Cognovi*, j'ai appris, d'*où* je sais. — *Consuevi*, je me suis accoutumé, d'*où* j'ai coutume.

2° A notre parfait *défini*, et alors on l'appelle *parfait historique*.

Ex. : *Heri scripsi epistolam*, hier j'écrivis une lettre.

Corinthus deleta est a L. Mummio consule, Corinthe fut détruite par le consul L. Mummius.

3° A notre parfait *antérieur,* après certaines conjonctions qui marquent le temps.

Ex. : *Postquam ista mandata scripsi*, *domum redii*, après que j'eus mis ces ordres par écrit, je retournai à la maison.

Remarque. — Avec certains verbes le participe parfait passif joint à l'auxiliaire *sum* indique un état qui subsiste au moment où l'on parle, et se traduit en français par un présent.

Ex. : *Navis ornata est*, le vaisseau est équipé.

Gallia divisa est in partes tres, la Gaule est divisée en trois parties.

On dira de même *navis ornata erat*, le vaisseau était équipé; *navis ornata fuit*, le vaisseau a été équipé; *navis ornata fuerat*, le vaisseau avait été équipé.

Quum ad villam veni, nihil agere me delectat.

363. Lorsqu'il s'agit d'une action *habituelle* ou *répétée*, les Latins emploient le *parfait* et le *plus-que-parfait* dans des cas où en français nous nous servons ordinairement du *présent* et de l'*imparfait*.

Ex. : *Quum ad villam veni, nihil agere me delectat*, lorsque je viens (je suis venu) à ma campagne, j'aime à ne rien faire.

Simul ac se remiserat, luxuriosus reperiebatur, aussitôt qu'il se relâchait, on le voyait intempérant.

Cette construction se rencontre dans les propositions introduites par *quum,* lorsque, *ubi*, *simul ac*, dès que, *quoties*, chaque fois que ; *si,* si, *ubicunque*, *quocunque,* partout où, et autres semblables.

Remarque. — Dans le style épistolaire, on rencontre souvent l'*imparfait* pour le présent et le *plus-que-parfait* pour le parfait : *Nihil habebam quod scriberem; neque enim novi quidquam audieram, et ad tuas omnes epistolas rescripseram pridie*, je n'ai rien à t'écrire, car je n'ai appris aucune nouvelle, et j'ai répondu hier à toutes tes lettres.

Futur.

Faciam, si potero.

364. Le *futur simple* exprime une action future ; mais quelquefois il se traduit en français par un présent.

Ex. : *Faciam, si potero*, je le ferai, si je le puis.

Qui adipisci veram gloriam volet, justitiæ fungatur officiis, que celui qui veut acquérir la vraie gloire observe les règles de la justice.

Quelquefois le *futur antérieur* répond à notre futur simple : *Satis cito te videro, si valebis,* je te verrai assez tôt, si tu te portes bien.

III. DES MODES.

365. Les modes sont employés dans les propositions *simples* ou *indépendantes* et dans les propositions *subordonnées*. Il ne sera question ici que de l'emploi des modes dans les propositions *simples*.

1. Indicatif.

Multos possum bonos viros nominare.

366. L'*indicatif* présente un fait comme *réel;* quelquefois il se traduit en français par le conditionnel.

C'est ce qui a souvent lieu : 1° Avec les verbes qui signifient *pouvoir*, *devoir*, *falloir* comme *posse*, pouvoir; *debēre*, devoir; *decēre*, *convenīre*, convenir; *oportēre*, falloir; *necesse esse*, être nécessaire.

2° Avec les expressions impersonnelles, *æquum*, *par*, *justum est*, il est juste; *consentaneum*, *conveniens est*, il est convenable; *melius*, *satius*, *utilius est*, il vaut mieux; *longum est*, il est long, etc., et le participe en *ndus* avec *sum*.

Ex. : *Multos possum bonos viros nominare*, je pourrais nommer beaucoup de gens de biens.

Longum est enumerare, il serait long d'énumérer.

Hoc facere debebas, tu aurais dû faire cela.

Melius fuerat promissum non esse servatum, il eût mieux valu que la promesse n'eût pas été tenue.

Dans ces exemples, le présent de l'indicatif répond à notre conditionnel présent; l'imparfait, au conditionnel présent ou passé; le parfait et le plus-que-parfait au conditionnel passé.

2. Subjonctif.

367. Le *subjonctif*, qui s'emploie surtout dans les propositions subordonnées, se rencontre aussi dans certaines propositions *principales* ou *indépendantes*.

Amemus patriam.

368. Le subjonctif *présent* s'emploie dans le sens de l'*impératif* pour *exhorter*, pour *commander*, et avec *ne* ou un mot négatif comme *nemo, nihil*, pour *défendre*.

Ex. : *Amemus patriam*, aimons la patrie. — *Ne difficilia optemus*, ne désirons pas des choses difficiles.

Feras, quod vitare non potes, supporte ce que tu ne peux éviter.

Proditor abeat, que le traître s'en aille. — *Servus telum ne habeat,* qu'un esclave ne porte pas de javelot.

Remarque. — Pour défendre on se sert du subjonctif présent à la 2° personne, si l'on parle d'une manière générale : *Ne mentiare*, qu'on ne mente

pas ; mais si l'on s'adresse directement à quelqu'un, on se sert du subjonctif futur antérieur : *Ne mentitus sis,* ne mens pas ; *a me nihil timueris*, ne crains rien de ma part.

Hic quærat quispiam.

369. Le subjonctif *présent* ou *futur antérieur* sert à exprimer une *possibilité,* une *probabilité,* ou même une *affirmation adoucie.*

Ex. : *Hic quærat quispiam,* ici quelqu'un pourrait demander.
Forsitan aliquis dixerit, peut-être dira-t-on.

On a de même *velim,* je voudrais ; *malim,* j'aimerais mieux ; *dicas,* on dirait ; *credas,* on croirait, etc., et avec l'*imparfait* qui se traduit par le conditionnel passé : *vellem*, j'aurais voulu ; *diceres,* on aurait dit ; *crederes*, on aurait cru ; *cerneres,* on aurait vu, etc.

Remarque. — Le *présent* et le *futur antérieur* du subjonctif expriment aussi une *supposition :* alors la négation est *ne.*

Ex. : *Sit hoc verum*, supposé que cela soit vrai.
Ne sit sane summum malum dolor, malum certe est, supposé que la douleur ne soit pas un mal très-grand, c'est néanmoins un mal.

Quelquefois le subjonctif est accompagné de *ut : Ut sit hoc verum.*

Quid faciam ?

370. Dans les *interrogations délibératives*, le subjonctif *présent* répond à notre conditionnel présent, et le subjonctif *imparfait*, à notre conditionnel passé.

Ex. : *Quid faciam ?* que ferais-je ? que faire ? — *Quo me vertam ?* où me tournerais-je.
Quid facerem (et non *fecissem*), qu'aurais-je fait ?

Dans ces propositions, on emploie la négation *non.*

Ex. : *Hæc quum viderem, non contenderem contra tribunum plebis ?* lorsque je voyais cela, je n'aurais pas résisté au tribun du peuple ?

Deus a nobis hanc calamitatem prohibeat !

371. Le subjonctif *à tous les temps* s'emploie avec ou sans *utinam* pour exprimer un *souhait.*

Le *présent* et le *parfait* expriment un souhait qui peut se réaliser.

Ex. : *Deus a nobis hanc calamitatem prohibeat !* que Dieu éloigne de nous ce malheur !

Utinam frater venerit, puisse mon frère être arrivé.

L'*imparfait* et le *plus-que-parfait* expriment un souhait qui ne s'est pas réalisé ou ne peut se réaliser.

Ex. : *Utinam amicus adesset!* plût au ciel que mon ami fût présent!

Utinam ne nimis vitæ cupidi fuissemus! plût aux dieux que nous n'eussions pas été trop attachés à la vie!

Remarques. — I. Avec *utinam* on emploie la négation *ne*, plus rarement la négation *non*.

II. A cette règle se rattache l'emploi du subjonctif dans les *imprécations* : *Moriar, si verum non dico*, que je meure, si je ne dis pas la vérité; *ne vivam si*, que je ne vive pas si...

3. Impératif.

372. L'*impératif* qui exprime un commandement, un ordre, une prière, a deux formes; l'une pour le présent : *ama*, *amate;* au passif, *amare*, *amamini;* l'autre pour le futur : *amato*, *amatote, amanto;* au passif, *amator, amantor.*

Parce viribus tuis.

373. L'impératif *présent* n'a que la seconde personne, et exprime souvent un conseil, un désir.

Ex. : *Parce viribus tuis*, épargne tes forces.

Vivite felices, vivez heureux.

L'impératif *futur* a la deuxième et la troisième personne, et s'emploie principalement dans la rédaction des lois, dans les testaments, dans les sentences.

Ex. : *Ignoscito alteri*, pardonne aux autres.

Servus meus liber esto, que mon esclave soit libre.

Regio imperio duo sunto, iique consules appellantor, le pouvoir royal appartiendra à deux, et ils seront appelés consuls.

Remarques. — I. Pour défendre on emploie avec l'impératif les négations *ne* ou *neve*.

Ex. : *Hominem mortuum in urbe ne sepelito neve urito*, qu'un homme mort ne soit ni enseveli ni brûlé dans la ville.

Mais à la seconde personne, l'impératif est toujours en prose remplacé par le subjonctif (§ 368); ainsi *ne timete*, pour *ne timueritis*, ne craignez pas, est poétique.

II. Au lieu de *ne* avec l'impératif ou le subjonctif, on se sert souvent de *noli* avec l'infinitif.

: *Nolite discedere*, n'allez pas vous retirer, ne vous retirez pas.

4. INFINITIF.

Verres laudare, mirari.

374. Souvent pour donner plus de vivacité à un récit, on emploie en latin le présent de l'infinitif avec un sujet au nominatif, au lieu de l'imparfait de l'indicatif.

Ex. : *Verres unumquodque vas in manus sumĕre, laudāre, mirāri; rex gaudēre*, Verrès prenait chaque vase dans ses mains, il louait, il admirait; le roi était enchanté.

5. PARTICIPE.

Felicitas virtute parta.

375. Dans la proposition simple, le participe remplit le rôle d'un adjectif; souvent il peut se traduire par un pronom relatif suivi d'un mode personnel.

Ex. : *Felicitas virtute parta*, un bonheur acquis par la vertu.

Verum dicentibus facile cedam, je céderai facilement à ceux qui disent la vérité.

Le participe ainsi employé n'est jamais accompagné d'un pronom et l'on ne peut dire : *iis dicentibus*.

Remarque. — Les participes *appelé*, *dit*, *nommé*, *intitulé*, se traduisent en latin par un relatif avec un verbe personnel, et non par les participes correspondants.

Ex. : *Græcia quæ Magna dicta est* (et non *Græcia Magna dicta*), le pays appelé Grande Grèce.

Liber ille, qui inscribitur (et non *inscriptus*) *Lælius*, le livre intitulé Lélius.

Comprimendæ sunt libidines.

376. Le participe en *ndus* au nominatif ou à l'accusatif avec *esse* marque obligation, nécessité, et se traduit généralement par *falloir* avec l'infinitif actif.

Ex. : *Comprimendæ sunt libidines,* il faut réprimer ses passions.

Censeo delendam esse Carthaginem, je suis d'avis qu'il faut détruire Carthage.

On emploie la forme neutre impersonnelle en *ndum* avec *esse*, exprimé ou sous-entendu, quand le verbe est intransitif, ou qu'il n'a point de complément direct.

Ex. : *Etiam post malam segetem serendum est,* il faut semer, même après une mauvaise récolte.

Carendum est suspicione, il faut être exempt de soupçon.

Mais on ne pourrait dire *comprimendum est libidines,* parce que le verbe a un complément direct. Dans ce cas il faut recourir au participe en *ndus.*

Remarques. — I. Quelquefois le participe en *ndus* marque une simple convenance, alors il se traduit souvent en français par un adjectif : *optandus*, *petendus*, désirable; *admirandus*, admirable; *laudandus*, louable; *æstimandus*, estimable; *timendus*, redoutable.

II. Comme nous l'avons vu (§ 306 et suiv.), à tous les cas excepté au nominatif, le participe en *ndus* remplace le gérondif.

Pueris sententias ediscendas damus.

377. Après les verbes qui se rapportent à l'idée de *donner, permettre*, *prendre*, *recevoir*, le participe en *ndus* indique le but, et se rend souvent en français par *à* ou *de* suivi de l'infinitif.

Tels sont : *dăre,* donner; *tradĕre*, livrer; *mandāre*, confier; *mittĕre,* envoyer; *proponĕre*, proposer; *permittĕre*, permettre; *accipĕre*, recevoir; *suscipĕre*, entreprendre; *curāre,* avoir soin, et autres semblables.

Ex. *Pueris sententias ediscendas damus,* nous donnons aux enfants des maximes à apprendre.

Alexander Achillem sibi imitandum proposuerat, Alexandre s'était proposé d'imiter Achille.

Urbs diripienda data est, on permit de piller la ville.

Alors *curāre* se traduit généralement par *faire : Cæsar pontem in Arari faciendum curat,* César fait construire un pont sur la Saône.

Remarque. — Au lieu du participe, on rencontre aussi *ad* et le gérondif en *ndum*, et l'on peut dire *aliquem sibi ad imitandum proponere*, se proposer d'imiter quelqu'un.

Hæ litteræ recitatæ magnum luctum fecerunt.

378. Le participe passé et le participe futur du passif servent à remplacer des noms verbaux qui manquent en latin, ou du moins qui sont peu usités.

Ex. : *Hæ litteræ recitatæ magnum luctum fecerunt,* la lecture de cette lettre causa un grand deuil.

Ab urbe oppugnandā Hannibalem absterruere conspecta mœnia, la vue des murs détourna Hannibal du siége de la ville.

On dit de même : *Ante Epaminondam natum,* avant la naissance d'Epaminondas; *post reges exactos*, après l'expulsion des

rois; *ab urbe condita*, depuis la fondation de la ville; *propter Africam domitam,* à cause de la conquête de l'Afrique.

Remarques. — I. Le participe passé ainsi employé se traduit quelquefois par l'infinitif parfait.

Ex. : *Hannonem pœnitebat belli suscepti adversus Romanos,* Hannon se repentait d'avoir entrepris la guerre contre les Romains.

II. Le participe passé de quelques verbes se construit avec *habēre* pour exprimer la durée, la permanence d'un acte accompli : *Bellum habet indictum diis*, il a déclaré la guerre aux dieux.

On dit de même avec le neutre : *Persuasum habeo*, je suis persuadé ; *statutum, constitutum, deliberatum habeo*, j'ai résolu ; *expertum, exploratum habeo*, j'ai éprouvé ; j'ai la certitude.

CHAPITRE V

DE LA PRÉPOSITION.

379. Les prépositions servent à préciser les rapports que les cas à eux seuls ne pourraient exprimer.

Comme nous l'avons vu, les prépositions forment avec leur régime un complément indirect ou un complément circonstanciel. Nous allons exposer ici les principales significations des prépositions les plus *importantes,* en ajoutant quelques exemples qui les feront mieux comprendre et retenir.

380. PRÉPOSITIONS AVEC L'ACCUSATIF.

1. Ad, vers, auprès de, chez : *Redire ad suos*, revenir vers les siens ; *esse ad urbem*, être près de la ville ; *ire ad aliquem*, aller chez quelqu'un ; *pugna ad Cannas*, la bataille (livrée auprès) de Cannes ; *ad judicem agere,* parler devant le juge ; — vers, jusque, environ : *Ad hiemem,* vers l'hiver *ou* jusqu'à l'hiver ; *a castris ad flumen*, du camp au fleuve ; *ad ducentos*, environ deux cents ; *omnes ad unum*, tous jusqu'au dernier ; — selon, quant à, à l'égard de : *Nihil ad rem*, cela ne fait rien à l'affaire ; *ad hunc modum*, de cette manière ; *ad verbum*, mot à mot ; — pour, en vue de : *Utilis ad rem*, utile pour une chose ; *ad speciem*, pour la montre.

2. Adversus, (*adversum*), devant, en face de : *Adversus pedites*, vis-à-vis de l'infanterie ; — envers, à l'égard de, contre : *Adversus aliquem pugnare*, combattre contre quelqu'un ; *odium*

adversus aliquem, la haine contre quelqu'un; *adversus majores reverentia*, le respect pour les vieillards.

3. **Apud,** auprès de, chez : *Sedere apud Cæsarem,* siéger auprès de César; *esse apud exercitum*, être à l'armée; *legimus apud Ciceronem* (jamais *in Cicerone*), nous lisons dans Cicéron; *pugna apud* (ou *ad*) *Mantineam*, la bataille de Mantinée; — parmi, devant, en présence de : *Concionari apud milites*, faire une harangue devant les soldats; *verba facere apud senatum, populum, judices,* parler au sénat, devant le peuple, devant les juges. — En ce sens on emploie aussi *ad*, mais jamais *ante*.

4. **Ante,** devant: *Ante portas*, devant les portes; *ante cohortes procurrere*, courir devant les cohortes; — avant : *Ante noctem,* avant la nuit; *ante omnia*, avant tout.

5. **Contra,** vis-à-vis, en face de : *Contra portum,* en face du port; — contre : *Facere contra legem,* agir contre la loi.

6. **Erga,** envers, à l'égard de : *Meus erga te amor,* mon amour pour toi; rar. *odium erga aliquem,* la haine contre quelqu'un.

7. **Inter,** parmi, au milieu de, entre : *Inter hostium tela*, au milieu des traits des ennemis; *inter reges opulentissimus*, le plus riche d'entre les rois; — pendant : *Inter epulas*, pendant le festin.

8. **Ob,** devant : *Ob* (plus souv. *ante*) *oculos*, devant les yeux; — à cause de : *Ob eam rem*, à cause de cela; *quam ob rem,* c'est pourquoi.

9. **Per,** à travers, par : *Per forum*; à travers le forum; *per manus tradere,* faire passer de main en main; *disponere vigilias per muros,* placer des sentinelles sur les murs; — pendant : *Per triennium,* pendant trois ans; *per somnum*, pendant le sommeil; — par le moyen de, par : *Per fraudem,* par fraude; *per vim*, par violence; *per illum,* par son entremise; *per te,* par toi-même; — au nom de, par : *Jurare per matrem,* jurer par sa mère; *per deos,* au nom des dieux.

10. **Post,** derrière : *Post montem*, derrière la montagne; — après, depuis, à partir de : *Post cœnam*, après le dîner ; *post hominum memoriam*, de mémoire d'homme.

11. **Præter,** devant, le long de : *Præter castra*, devant le

camp; *præter ripam*, le long de la rive; — au delà de, contre : *Præter castra ferri*, être emporté au delà du camp; *præter naturam,* contre les lois de la nature; *præter modum,* outre mesure.

12. **Prope,** près de : *Prope oppidum,* près de la ville; (on dit aussi *prope ab oppido*). — *Propius* et *proxime* se construisent de même.

13. **Propter,** près de : *Propter Siciliam*, près de la Sicile; — à cause de, pour : *Propter multas causas,* pour plusieurs causes.

14. **Secundum,** (de *sequi* suivre), après : *Secundum te*, après toi; *secundum prælium,* après le combat; — en suivant, le long de : *Iter secundum mare facere*, suivre les bords de la mer; — suivant, selon : *Secundum naturam vivere,* vivre conformément à la nature; *secundum legem*, aux termes de la loi.

15. **Versus,** dans la direction de, vers : *Ambraciam versus iter facere,* se mettre en marche vers Ambracie. Avec les noms autres que ceux qui désignent une ville, on ajoute ordinairement *ad* ou *in* : *In Galliam versus*, vers la Gaule; *ad Oceanum versus proficisci*, se diriger vers l'Océan.

381. PRÉPOSITIONS AVEC L'ABLATIF.

1. **A, (ab, abs),** de, loin de, de chez, hors de : *Ab urbe profectus*, parti de la ville; *deterrere ab studio*, détourner de l'étude; — du côté de : *A fronte,* par devant; *a tergo,* par derrière; *a latere,* de côté, de flanc; *a dextra*, *a læva,* à droite, à gauche; *stare ab aliquo*, être du parti de quelqu'un; — de, à partir de, depuis : *Ab eo flumine*, à partir de ce fleuve; *ab urbe condita*, depuis la fondation de la ville; *a puero*, dès l'enfance; — de, de la part de, par suite de : *Ab Hannibale periit*, il a été tué par Hannibal; *laborare a frigore,* souffrir du froid; — sous le rapport de, quant à : *Dux ab equitatu firmus,* général qui a une cavalerie solide; *invictus a cupiditatibus*, invincible du côté des passions; *servus a pedibus*, esclave messager; *esse ab epistolis*, être secrétaire.

2. **De,** de, hors de, d'entre : *Decedere de vitā*, sortir de la vie; *de muro dejicere,* jeter en bas du mur; *homo de plebe*, un homme de la populace; *poeta de populo*, un poëte du peuple; — sur, touchant, relativement à : *Lex de ambitu,* loi sur la brigue; *negotium de quo agitur,* l'affaire dont il s'agit; *actum est de me,* c'en

est fait de moi; — d'après, selon : *De more*, suivant l'usage; — de, pendant, dans le cours de : *De die*, dans le jour; *de nocte*, de nuit; *de tertiā vigiliā*, à la troisième veille.

3. E, ex, de, hors de, du haut de : *Exire e portu*, sortir du port; *tollere amicitiam e vitā*, ôter l'amitié de la vie; — de, venant de, issu de : *Ex infimo genere*, de basse naissance; *scire ex aliquo*, savoir de quelqu'un; — de, du haut de, à : *Pugnare ex equo*, combattre à cheval; *ex arbore pendēre*, pendre à un arbre; — de, depuis, à partir de, après : *Ex eo tempore*, depuis ce temps; *ex quo*, depuis que; *ex consulatu*, aussitôt après son consulat; *ex itinere*, chemin faisant; — de, d'entre, parmi : *Unus e septem*, un des sept; — de, à cause de, par suite de : *Laborare ex renibus*, souffrir des reins; *perire ex vulneribus*, mourir de ses blessures; *ex invidia*, par envie; — d'après, selon, conformément à : *Ex omnium sententiā*, de l'avis de tout le monde; *ex lege*, conformément à la loi; *ex fœdere*, aux termes du traité; *e republicā*, dans l'intérêt de la république; *ex improviso*, *ex inopinato*, à l'improviste.

4. Præ, devant : *Præ se agere*, chasser devant soi; *præ se ferre*, porter devant soi, présenter, (au fig.) annoncer, manifester, affecter, afficher, — en comparaison de : *Præ nobis beatus*, heureux en comparaison de nous; — à cause de, par suite de (dans les propositions négatives) : *Præ lacrimis non possum*, je ne puis à cause de mes larmes.

5. Pro, devant, sur le devant de : *Pro oppido*, devant la ville; *pro concione*, devant l'assemblée, devant l'armée; *pro suggestu*, à la tribune; *pro tectis*, du haut des toits; — pour, en faveur de : *Mori pro patriā*, mourir pour la patrie; *dicere pro aliquo*, parler pour, en faveur de quelqu'un; — pour, au lieu de : *Pro imperio servitium*, l'esclavage au lieu de la souveraineté; — pour, en qualité de : *Esse pro præmio*, servir de récompense; *pro amico*, en qualité d'ami; — pour, selon, suivant : *Pro viribus*, selon ses forces; *pro temporibus*, eu égard aux circonstances; *pro tuā prudentiā*, suivant tes lumières, dans ta sagesse; *pro eo quantum sit ponderis*, en raison du poids.

382. PRÉPOSITIONS AVEC L'ACCUSATIF ET L'ABLATIF.

1. In, *avec l'accusatif marque mouvement*, dans, en, à, pour : *Venire in Macedoniam*, aller en Macédoine; *in urbem*, à la ville;

in Græciam proficisci, partir pour la Grèce; *incurrere in morbum*, tomber malade; — pour (en parlant du temps) : *Invitare in posterum diem,* inviter pour le lendemain; *in tempus,* pour un temps; *in diem,* au jour le jour; *in dies,* de jour en jour; — pour, en vue de : *In voluptatem*, en vue du plaisir; — pour, envers, contre : *Liberalis in amicos,* généreux à l'égard de ses amis; *amor in patriam,* amour de la patrie; *odium in malos*, haine contre les méchants; — en, en forme de, suivant : *In latitudinem,* en largeur; *mirum in modum,* d'une manière surprenante; *in eas conditiones,* à ces conditions.

In, *avec l'ablatif marque le repos ou l'action dans un lieu,* dans, en, sur, chez, à, etc. : *Esse in Sicilia,* être en Sicile; *in conventu,* dans l'assemblée; *sedere in equo,* être à cheval; *pons in flumine,* pont sur un fleuve; — dans, pendant, durant, après : *In eo anno*, dans le cours de cette année; *in senectā,* dans la vieillesse; — forme encore un grand nombre de locutions particulières : *Esse in armis,* être en armes; *in oculis civium esse,* être sous les yeux des citoyens; *hoc in te laudo*, je loue cela en toi; *quantum in me est*, autant qu'il est en moi; *in his,* parmi ceux-ci.

Remarque. — Parmi les verbes qui marquent mouvement et se construisent avec *in* et l'accusatif, il faut compter ceux qui signifient *envoyer*, *arriver*, *réunir* et *se réunir* : *Se congregare in locum*, se réunir dans un lieu. De même ceux qui signifient *aborder* prennent *ad* et l'accusatif : *Appelli ad oram*, aborder au rivage.

2. Sub *avec l'accusatif marque mouvement*, sous, aux environs de : *Sub murum succedere*, s'avancer au pied du mur; *sub jugum mittere*, envoyer sous le joug; — vers, aux approches de : *Sub occasum solis*, vers le coucher du soleil; *sub idem tempus*, vers le même temps; — après : *Sub eas litteras,* après ces lettres.

Sub *avec l'ablatif marque repos :* sous, aux environs de : *Sub terrā habitare*, habiter sous terre; *sub muro consistere*, s'arrêter sous les murailles; *sub armis esse*, être sous les armes, en armes; — pendant, au moment de : *Sub luce*, au point du jour; *sub ipsā profectione*, au moment même du départ.

Construction des Prépositions.

In patriamque rediit.

383. Les prépositions se construisent naturellement devant leur régime; cependant elles peuvent en être séparées par certaines conjonctions, comme *que*, *ve, ne*, etc.

Ex. : *In patriamque* ou *inque patriam rediit,* et il revint dans sa patrie.

Remarques. — I. Les prépositions, surtout les prépositions monosyllabiques, se construisent entre l'adjectif et le nom, si l'on veut faire ressortir l'adjectif : *Multis de causis*, pour plusieurs causes ; *summā cum curā*, avec un grand soin.

Plus rarement la préposition est placée entre un génitif et le nom : *Deorum in mente*, dans l'esprit des dieux.

II. Les prépositions peuvent être séparées de leur régime par les mots qui déterminent ce régime : *Ad beate vivendum*, pour vivre heureusement; *in bella gerentibus*, dans ceux qui font la guerre.

III. Sur la construction de *cum*, *tenus*, etc. (Voir § 169).

Diligor a te et a tuis.

384. Les prépositions sont généralement répétées devant les substantifs régimes que l'on veut faire ressortir, qui indiquent des idées bien distinctes ou opposées entre elles.

Ex. : *Diligor a te et a tuis*, je suis aimé de toi et des tiens.

C'est ce qui a toujours lieu avec *et*, *vel*, *aut, nec* répétés : *Et ex urbe et ex agris,* et de la ville et de la campagne.

Dans le cas contraire, la préposition est exprimée devant le premier substantif seulement : *In labore ac dolore*, dans la peine et la douleur.

Remarques. — I. Souvent on ne répète pas la préposition devant un *pronom relatif*, dans les *interrogations* et les *réponses*, enfin dans le second terme d'une *comparaison.*

Ex. : *Incidit in eandem invidiam quam* (pour *in quam*) *pater suus*, il tomba dans la même impopularité que son père.

A Jove incipiendum. — Quo Jove? Il faut commencer par Jupiter. — Par quel Jupiter?

II. En latin un même substantif ne peut servir de régime à deux prépositions; on ne dit pas *ante postve aciem*, mais *ante aciem postve eam*, devant ou derrière l'armée.

Dans ce cas le pronom *is* peut être omis avec les prépositions qui s'emploient adverbialement : *In urbe et extra eam* ou *in urbe et extra*, dans la ville et hors de la ville.

CHAPITRE VI

DE L'ADVERBE.

I. ADVERBES DE QUANTITÉ.

Multum te amamus.

385. Les adverbes de quantité formés d'un adjectif s'emploient à l'accusatif neutre avec les *verbes ordinaires*.

Tels sont *multum*, beaucoup; *paulum*, un peu; *minus*, moins; *nimium*, trop; *tantum*, autant; *quantum*, que *ou* combien; *plus*, plus; *plurimum*, le plus, etc.

Ex. : *Multum te amamus*, nous t'aimons beaucoup.

Multo doctior.

386. Quand ils se rapportent à un *comparatif*, à un *superlatif* ou a un verbe d'*excellence*, de *supériorité*, comme *præstare*, valoir mieux; *anteponere*, préférer, etc., les adverbes de quantité comme noms de mesure (§ 280) prennent la forme de l'ablatif.

Tels sont *multo*, beaucoup; *paulo*, un peu; *aliquanto*, quelque peu; *nimio*, trop; *nihilo*, en rien; *tanto*, autant; *quanto*, que *ou* combien; *hoc* ou *eo*, d'autant; *quo*, que.

Ex. : *Multo doctior*, beaucoup plus savant.
Multo doctissimus, de beaucoup le plus savant.
Multo præstat virtus divitiis, la vertu l'emporte de beaucoup sur les richesses.

Remarques. — I. On emploie également la forme de l'ablatif avec les prépositions ou les adverbes qui renferment une comparaison comme *ante*, avant; *post*, après; *infra*, au-dessous; *supra*, au-dessus; *citra*, en deçà; *ultra*, au delà; *secus*, autrement : *Paulo ante*, un peu auparavant.

II. Avec les verbes d'*excellence* on rencontre aussi l'accusatif.

Magni putat honores.

387. Avec les verbes qui marquent l'*estime*, le *cas* que l'on fait d'une personne ou d'une chose, comme *æstimāre, facĕre, putāre, habēre, ducĕre, pendĕre*, apprécier; *esse*, être estimé; les adverbes de quantité prennent la forme du génitif.

Tels sont *magni*, beaucoup; *pluris*, plus; *permagni*, extrêmement; *plurimi, maximi*, le plus; *parvi*, peu; *minoris*, moins; *minimi*, point du tout; *tanti, tantidem*, autant; *quanti*, que; *nihili*, en rien, nullement.

Ex. : *Magni putat honores,* il fait grand cas des honneurs.
Parvi te facio, je t'estime peu.

Remarques. — I. Le verbe *estimer* signifiant avoir de l'estime pour, se rend non par *æstimare*, apprécier, mais par *magni æstimare* ou *magni facere.*

II. Au lieu de *nihili*, on emploie ordinairement *pro nihilo* avec les deux verbes *putare*, *ducere.*

Est tanti avec un infinitif signifie *il vaut la peine de.*

Conduxit non magno domum.

388. Avec les verbes de prix, comme *emĕre*, *redimĕre*, *mercāri*, acheter; *vendĕre,* vendre; *venīre*, être vendu; *stāre*, *constāre,* coûter; *locāre, collocāre,* donner à loyer; *conducĕre*, prendre à loyer, les adverbes de quantité s'emploient les uns à l'ablatif, les autres au génitif.

1° Ablatif : *magno,* cher; *permagno, plurimo*, très-cher; *parvo,* peu cher; *minimo*, très-peu cher; *nihilo*, pour rien.

2° Génitif : *tanti*, autant; *quanti*, que *ou* combien; *pluris,* plus *ou* plus cher; *minoris*, moins, moins cher.

Ex. : *Conduxit non magno domum,* il ne loua pas cher sa maison.

Vendidit hortos tanti, *quanti voluit*, il vendit les jardins aussi cher qu'il voulut.

Multum, magni, magnopere interest.

389. Avec les verbes *refert, interest*, il importe, les adverbes de quantité s'emploient sous les formes suivantes :

1° Accusatif : *multum*, beaucoup; *plus*, plus; *plurimum, permultum*, le plus; *tantum*, autant; *quantum*, que; *aliquantum*, un peu; *nihil*, en rien; *aliquid*, en quelque chose; *minus*, moins, *minimum*, point du tout.

2° Génitif: *magni*, beaucoup; *permagni*, extrêmement; *pluris,* plus; *parvi*, peu; *nihili*, en rien; *tanti,* autant; *quanti,* que.

3° Adverbes ordinaires : *magnopere,* beaucoup; *magis*, plus; *maxime*, le plus; *minime*, le moins; *parum*, peu.

Ex. : *Multum*, *magni, magnopere interest*, il importe beaucoup.

II. ADVERBES INTERROGATIFS.

390. Les principaux adverbes employés dans l'interrogation directe sont *ne*, *num*, *nonne* dans l'interrogation simple, et *utrum, ne... an*, dans la double interrogation.

Venitne pater meus?

391. Quand on interroge sans savoir si la réponse sera négative ou affirmative, on se sert de *ne*, que l'on place après le mot principal de la phrase.

Ex. : *Venitne pater meus?* mon père est-il venu?

Omnisne pecunia debita soluta est? tout l'argent dû est-il payé?

Num negare audes?

392. Quand on suppose que la réponse sera négative, on se sert de *num*, rarement de *numne*.

Ex. : *Num negare audes?* oses-tu le nier?

Num quis Epaminondæ par fuit eloquentiā? quelqu'un fut-il en éloquence l'égal d'Épaminondas?

Remarque. — Au lieu de *num quis*, on peut se servir de *ecquis*, *ecquid*. Le neutre de ces deux mots *numquid*, *ecquid*, s'emploie adverbialement : *Numquid duas habetis patrias?* avez-vous deux patries?

Canis nonne similis lupo est?

393. Quand on attend au contraire une réponse affirmative, on se sert de *nonne*, et dans ce cas, en latin comme en français, la proposition renferme une négation.

Ex. : *Canis nonne similis lupo est?* le chien n'est-il pas semblable au loup.

Remarques. — I. On trouve *vides ne? videmus ne? videtis ne?* dans le sens de *nonne vides?* ne vois-tu pas? etc.

II On interroge quelquefois en latin sans aucune particule interrogative.

Ex. : *Tu id nesciebas?* tu ignorais cela?

Hæc te vox non perculit? cette parole ne t'a pas frappé?

Utrum sol mobilis est, an immobilis?

394. La double interrogation s'introduit en latin par *utrum* ou *ne* dans le premier membre, et *an*, ou, ou bien, dans le second.

Ex. : *Utrum sol mobilis est an immobilis?* le soleil est-il mobile ou immobile?

Unus ne mundus est, an plures? y a-t-il un seul monde ou plusieurs?

Quelquefois *utrum* ou *ne* ne sont pas exprimés.

Ex. : *Eloquar an sileam?* parlerai-je ou me tairai-je?

Remarques. — I. Après *uter* on emploie *ne... an* : *Uter est doctior, tu ne an frater?* lequel est le plus savant de toi ou de ton frère?

II. *An non* ou *necne*, dans le second membre de l'interrogation, signifient *ou non* : *Isne est quem quæro, annon* ou *necne?* est-ce celui que je cherche ou non?

III. Dans les phrases interrogatives employées pour des phrases négatives, on rencontre *an* pour introduire une interrogation simple.

Ex. : *Invitus te offendi. An putas me delectari lædendis hominibus?* Je t'ai offensé sans le vouloir. Penses-tu donc que j'aime à blesser les gens?

Vidisti ne eum? — Vidi.

395. La réponse après une interrogation directe se fait :

1° Par la répétition du verbe ou du mot principal de la demande.

Ex. : *Vidisti ne eum? — Vidi,* l'as-tu vu? — Je l'ai vu.
Solus ne venisti? — Non solus, es-tu venu seul? — Non.

2° Par, *ita*, *ita est*, *ita vero est,* oui, il en est ainsi; *etiam*, *sane, sane quidem,* certainement, et par *non ĭta*, non; *minime, minime vero,* pas du tout.

III. ADVERBES NÉGATIFS.

396. Les latins ont trois négations principales : *non, haud* et *ne.* Ces trois négations ne s'emploient pas indifféremment dans les propositions simples.

Hoc non credo.

397. *Non* nie l'idée exprimée par un verbe, par un adjectif ou par un adverbe.

Ex. : *Hoc non credo*, je ne crois pas cela.
Non malus, non méchant, *non bene*, non bien, mal.

Ne s'emploie généralement avec l'impératif et le subjonctif dans les *défenses,* dans les *souhaits,* etc. (§ 368 et suiv.).

Ex. : *Ne difficilia optemus*, ne désirons pas des choses difficiles.

Haud diffère de *non* en ce qu'il ne s'emploie guère qu'avec les adjectifs et les adverbes.

Ex. : *Haud magnus*, non grand; *haud procul,* non loin.

Remarques.— I. La négation se place ordinairement devant le mot qu'elle modifie; cependant pour lui donner plus de force on la met au commencement d'une proposition.

Ex. : *Non ergo erunt audiendi*, il ne faudra donc pas les écouter.

II. *Minus* (dans le sens de *moins qu'il ne faut*), s'emploie pour *non*, quand on veut atténuer la négation, et *nihil*, en rien, a le sens de nullement : *Minus, nihil moti sunt*, ils ne furent pas, ils ne furent nullement ébranlés.

Ne patrem quidem veneratur.

398. La négation *ne* séparée de *quidem, certes,* par le mot que l'on veut faire ressortir, forme une locution qui a le sens de *ne... pas même.*

Ex. : *Ne patrem quidem veneratur,* il ne respecte pas même son père.

NÉGATIONS REDOUBLÉES.

Non nihil laudis assecutus est.

399. En latin deux négations se détruisent et valent une affirmation ; toutefois l'affirmation est particulière ou générale suivant que *non* est placé avant ou après le mot négatif qu'il accompagne.

Affirmation particulière.	Affirmation générale.
non nihil, quelque chose.	*nihil non*, tout.
non nemo, quelqu'un.	*nemo non*, tout homme, tous.
non nullus, quelque.	*nullus non*, tout, toute.
non nunquam, quelquefois.	*nunquam non*, toujours.
non nusquam, quelque part.	*nusquam non,* partout.

Ex. : *Non nihil laudis assecutus est*, il acquit quelque gloire (*litt.* non rien de gloire).

Nihil non tentavit, il n'est rien qu'il n'ait tenté *ou* il a tout tenté.

De là l'expression *non possum non*, je ne puis ne pas, je ne puis *m'empêcher* de : *Non possum non loqui,* je ne puis m'empêcher de parler.

Remarque. — D'après cette règle, les deux négations *neque... non*, *nec... non* se détruisent, et équivalent à *et* en français : *Neque tamen non patior*, et cependant je souffre.

Mais si une expression négative, comme *nemo*, *nihil*, *nunquam*, est suivie de *neque... neque* ou de *ne... quidem*, la phrase reste négative, comme en français.

Ex. : *Nemo, neque poeta, neque orator, tam clarus fuit*, personne, ni poëte ni orateur, ne fut si distingué.

Nunquam te ne minima quidem in re offendi, jamais je ne t'ai offensé, pas même en la moindre chose.

PRINCIPALES LOCUTIONS NÉGATIVES.

400. Aux négations se rattachent quelques locutions négatives.

1° *Nequaquam, haudquaquam,* en rien, nullement.

2° *Nondum,* ne... pas encore : *Nondum venit*, il n'est pas encore arrivé.

3° *Non jam*, ne... plus : *Non jam vivunt*, ils ne vivent plus.

4° *Non item,* non de même ; à la fin d'une phrase pour *non : Spectaculum tibi jucundum, ceteris non item*, spectacle agréable pour toi, et non pour les autres.

5° *Tantum non, modo non,* seulement ne... pas, c'est-à-dire, presque : *Tantum non cecidit*, seulement il ne tomba pas, il tomba presque, il faillit tomber.

SYNTAXE DES PROPOSITIONS

401. La syntaxe des propositions comprend :
1° La *coordination* des propositions ;
2° La *subordination* des propositions.

PROPOSITIONS COORDONNÉES

402. Les propositions coordonnées sont ordinairement unies entre elles par les conjonctions de coordination énumérées (§ 182) ; nous donnerons ici sur l'emploi de quelques-unes d'entre elles les notions qu'il est important de posséder.

Et, que, ac, atque.

403. Les conjonctions qui marquent l'*union* sont *et*, *que, ac*, *atque*.

1. *Que* se place après le premier mot d'une proposition, ou après le mot que cette conjonction sert à unir : *Noctes diesque*, les nuits et les jours.

Cependant si ce mot est une préposition, *que* se met ordinairement après le régime : *In templisque*, et dans les temples. On ne dit jamais *adque, cumque*.

2. *Ac* ne se place jamais devant une voyelle ou un *h,* mais *atque* se construit indifféremment devant une voyelle ou une consonne. On ne dira donc pas *ac ille,* mais *atque ille*, et lui.

3. Pour donner plus d'énergie à la phrase, les latins redoublent souvent ces conjonctions de la manière suivante ; *et-et : Et ratio et lex*, et la raison et la loi ; *que... que*, surtout en poésie : *Seque remque publicam perdiderunt,* ils se perdirent eux et la république.

On trouve aussi dans le même sens *que-et* et *et-que.*

Remarques. — I. *Et* s'emploie pour *etiam* dans le sens de aussi, même ; *Timeo Danaos et dona ferentes,* je crains les Grecs, même lorsqu'ils font des présents.

II. Souvent pour donner plus de vivacité à la phrase, la conjonction *et* n'est pas exprimée : *Veni, vidi, vici*, je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.

EMPLOI PARTICULIER DE **ac, atque, et.**

404. Les conjonctions *ac, atque* s'emploient dans un sens spécial, et se traduisent ordinairement par *que*.

1° Après les adjectifs et les adverbes qui marquent la *ressemblance* ou la *différence*.

Tels sont : *similis*, semblable; *dissimilis*, dissemblable; *par*, égal; *dispar*, inégal; *contrarius*, contraire; *alius*, différent; *similiter*, semblablement; *pariter*, *æque*, également; *proinde*, *perinde*, pareillement, comme; *aliter*, *secus*, autrement; *contra*, contrairement.

Ex. : *Simili fortunā uteris atque ego,* tu éprouves le même sort que moi.

Non alius sum atque olim, je ne suis pas autre que j'étais jadis.

Amicos æque ac semetipsos diligere oportet, il faut aimer ses amis comme soi-même.

2° Quelquefois après *talis*, tel, *totidem,* aussi nombreux, au lieu des relatifs *qualis*, *quot*.

Ex. : *Miltiades cum totidem navibus atque erat profectus Athenas rediit,* Miltiade revint à Athènes avec autant de vaisseaux qu'il en avait en partant.

Remarques. — I. Après *contra* et *secus*, on rencontre *quam* au lieu de *atque*.

II. Après *alius* ou *aliter* accompagnés d'une négation ou d'une interrogation, au lieu de *atque* on trouve souvent *quam* ou *nisi*, si ce n'est.

Ex. : *Virtus nihil aliud est quam* ou *nisi in se perfecta natura,* la vertu n'est autre chose que la nature amenée à sa perfection.

III. Au lieu de *alius ac*, *aliter ac*, on peut répéter *alius* ou *aliter*.

Ex. : *Aliud loquitur*, *aliud sentit*, il parle autrement qu'il ne pense (*litt.* il dit une chose, il en pense une autre.)

Aliter cum tyranno, *aliter cum amico vivitur*, avec un tyran on vit autrement qu'avec un ami.

IV. Après *idem*, le même, on emploie *ac* ou le relatif *qui* dans le sens de la conjonction française *que*.

Ex. : *Eadem mihi mens ac tibi* ou *quæ tibi est,* je suis du même sentiment que toi.

V. Avec *alius*, *par*, *idem*, etc. les conjonctions *et*, *que*, gardent le sens ordinaire de *et*.

Ex. : *Omnia fuerunt paria in Themistocle et in Coriolano,* tout était pareil dans Thémistocle et dans Coriolan.

Solet aliud sentire et loqui, il a coutume de penser d'une manière et de parler d'une autre.

Neque, et non.

405. *Et non,* et ne pas, qui sert à nier un mot particulier de la phrase, a pour synonyme *neque* qui s'emploie dans les cas suivants :

1° *Neque* sert à introduire une proposition négative :

Ex. : *Cæsar substitit, neque hostes lacessivit,* César s'arrêta et ne harcela pas les ennemis.

Mais dans ce cas on emploie *et non* pour nier avec plus de force.

Ex. : *Habet linguam et non loquitur,* il a une langue et il ne parle pas.

2° *Neque* s'emploie quelquefois au lieu de *et non,* pour nier un mot particulier de la phrase.

Ex. : *Via et certa neque* (pour *et non*) *longa*, une route sûre et non longue.

3° On dit ordinairement *neque quisquam,* et personne ne, *neque ullus*, et aucun ne ; *neque quidquam,* et rien ne ; *neque unquam*, et jamais ne, pour *et nemo*, *et nullus*, *et nihil, et nunquam.*

On dit aussi : *neque enim, neque vero*, *neque tamen*, *neque igitur* pour *non enim*, *non vero*, *non tamen*, *non igitur.*

Ex. : *Neque quisquam fuit illo modestior*, et personne ne fut plus modeste que lui.

Cependant on se sert de *et nemo*, *et nullus*, etc., et de *non enim*, *non tamen,* etc., (mais jamais de *non vero*), pour nier avec plus de force, ou pour nier un seul mot.

Ex. : *Domus temere et nullo consilio administratur*, la maison est gouvernée à l'étourdie et sans idée arrêtée.

Autres conjonctions de coordination.

406. Parmi les autres conjonctions de coordination, il faut remarquer les suivantes à cause de leur construction.

1° Les conjonctions *aut*, *vel*, *sive*, *seu*, qui signifient *ou*, se construisent avant le mot qu'elles unissent; mais *ve* se place après : *Duabus tribusve horis*, en deux ou trois heures.

Vel s'emploie comme adverbe dans le sens de *même : Vel minima sentire*, percevoir jusqu'aux moindres sons. Souvent il renforce un superlatif : *Vel optime,* le mieux du monde.

2° Des conjonctions *sed*, *autem*, *verum*, *vero*, qui signifient *mais,* deux, *autem* et *vero*, se placent après un mot : *Ego vero*, mais moi, pour moi.

Tamen, cependant, ne se met pas non plus au commencement d'une proposition, excepté quand il marque une forte opposition.

On peut dire *sed tamen*, *at tamen,* mais cependant; jamais on ne dit *tamen autem*, *tamen vero*, dans le même sens.

3° Les conjonctions *nam, namque, enim*, *etenim* signifient *car*. Elles se construisent au commencement d'une proposition, excepté *enim* qui se place après un mot : *Sum enim solus,* car je suis seul.

4° Parmi les conjonctions qui signifient *donc*, *itaque* se place au commencement d'une proposition; *ergo* se met au commencement ou après le mot que l'on veut faire ressortir : *Sequitur ergo,* il en résulte donc; mais *igitur* se construit ordinairement après un ou plusieurs mots.

LOCUTIONS CONJONCTIVES.

407. Aux conjonctions de coordination se rattachent un certain nombre de locutions conjonctives. Nous allons expliquer les plus importantes.

Non modo, non solum... sed, sed etiam.

408. *Non modo* ou *non solum* dans le premier membre d'une phrase, et *sed* ou *sed etiam, verum etiam* dans le second, signifient *non-seulement... mais encore*.

Ex. : *Non modo facta* ou *non facta solum*, *sed etiam dicta*, non-seulement les actes, mais encore les paroles.

Hoc non modo non laudari, *sed ne concedi quidem potest,* non-seulement on ne peut louer cela, mais on ne peut même pas l'accorder.

Remarques. — I. Dans ce dernier exemple, *non modo* est suivi de *non*, et *sed* de *ne... quidem;* alors on peut sous-entendre *non* après *modo,* et le sens est le même.

Ex. : *Non modo lacrimis prosequuntur mortuos, sed ne sepeliunt quidem*, non-seulement ils ne pleurent pas les morts, mais ils ne les enterrent même pas.

II. *Non modo* (*non*)... *sed ne... quidem* peuvent encore se traduire par *bien loin de... ne pas même*, et pour le dernier exemple on aurait : *bien loin* ou *loin de pleurer les morts, ils ne les enterrent même pas.*

Quum... tum ; tum... tum.

409. La locution *quum... tum* signifie aussi *non-seulement... mais encore,* quelquefois on peut traduire *tum* par *aussi* et *quum* par *que.*

Ex. : *Quum multa mala, tum tyrannis,* non-seulement beaucoup de maux, mais encore la tyrannie.

Pax quum jucunda, tum salutaris est, la paix est aussi salutaire qu'elle est agréable.

Mais *tum... tum* signifie ordinairement *tantôt... tantôt,* comme *modo... modo* ou *nunc... nunc.*

Ex. : *Tum græce, tum latine,* tantôt en grec, tantôt en latin.

Modo huc, modo illuc, tantôt par ici, tantôt par là.

Nunc hac parte, nunc illā, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

PROPOSITIONS SUBORDONNÉES

410. On appelle propositions *subordonnées,* celles qui sont sous la dépendance d'une autre proposition.

Comme on le verra, les propositions subordonnées servent de *sujet* ou de *complément* à la proposition dont elles dépendent.

Elles remplissent dans la phrase le même rôle que le *substantif,* l'*adjectif* et l'*adverbe* dans la proposition simple.

De là trois espèces de propositions subordonnées :

1° La PROPOSITION *substantive.*

2° La PROPOSITION *adjective* ou *relative.*

3° La PROPOSITION *adverbiale* ou *circonstancielle.*

PROPOSITION SUBSTANTIVE

411. La proposition *substantive* remplit dans la phrase le même rôle que le *substantif* dans la proposition simple.

Ainsi au lieu de dire : je vous promets *une récompense,* on peut dire, je promets *que vous serez récompensé.*

La proposition *substantive* sert :

1° De *sujet,* avec les verbes impersonnels.

Ex. : *Oportet nos virtuti studere,* il faut que nous recherchions la vertu.

Factum est ut hostes non resisterent, il arriva que les ennemis ne résistèrent pas.

2° De complément *direct* ou *indirect*, avec les verbes transitifs.

Ex. : *Sentimus calere ignem*, nous sentons que le feu est chaud (compl. direct).

Dic mihi quota hora sit, dis-moi quelle heure il est (compl. direct).

Te hortor ut discedas, je t'engage à te retirer (compl. indirect).

Il y a *trois* espèces de propositions substantives :

1° La proposition *infinitive*,

2° La proposition *conjonctive* avec *ut*, *ne*, *quominus*, *quod*, etc.

3° L'*interrogation indirecte.*

I. PROPOSITION INFINITIVE

Sentimus calere ignem.

412. Avec les verbes *transitifs* qui expriment une *perception*, une *opinion*, une *affirmation*, etc., et un grand nombre de verbes *impersonnels*, on emploie en latin la proposition infinitive.

Tels sont : 1° les verbes transitifs *vidēre*, voir; *audīre*, entendre; *sentīre*, sentir; *scīre*, savoir; *intelligĕre*, comprendre; *discĕre*, apprendre; *credĕre*, croire; *arbitrāri*, penser; *judicāre*, juger; *sperāre*, espérer; *dicĕre*, dire; *affirmāre*, affirmer; *narrāre*, raconter; *nuntiāre*, annoncer; *promittĕre*, *pollicēri*, promettre, et autres semblables.

2° Les verbes impersonnels *apparet*, il est clair; *constat*, il est établi; *conducit*, *expedit*, *prodest*, il est avantageux, etc.; *æquum*, *par*, *justum est*, il est juste; *fama est*, le bruit se répand; *opinio est*, on pense; *spes est*, il y a espoir, et beaucoup d'autres.

Alors le sujet et l'attribut se mettent à l'accusatif, et le verbe à l'infinitif.

Ex. : *Sentimus calere ignem*, *nivem esse albam*, nous sentons que le feu est chaud, que la neige est blanche.

Nuntiatum est Ciceronem consulem creatum esse, on annonça que Cicéron avait été créé consul.

Omnibus bonis expedit salvam esse rempublicam, il est avantageux à tous les gens de bien que la république soit sauvée.

Remarques. — I. Avec un verbe *transitif* à la voix active, la proposition infinitive sert de complément direct; mais avec un verbe *impersonnel* elle sert de sujet.

Lorsque la proposition infinitive sert ainsi de sujet, le sujet de l'infinitif est

sous-entendu, quand c'est un terme général comme *aliquem*, quelqu'un, et l'adjectif qui s'y rapporte se met à l'accusatif.

Ex. : *Virum bonum esse semper est utile*, il est toujours utile d'être honnête homme.

Senem ante tempus fieri miserum est, il est triste de devenir vieux avant le temps.

II. Avec *licet*, il est permis, qui veut son complément au datif, l'attribut de la proposition infinitive se met ordinairement au datif par *attraction*, au lieu de rester à l'accusatif.

Ex. : *Licet illis esse beatis* (rar. *beatos*), il leur est permis d'être heureux. Mais l'accusatif est nécessaire, si *licet* n'a pas de complément au datif: *Medios esse jam non licebit*, il ne sera plus permis d'être neutres.

III. Dans les phrases exclamatives on trouve une proposition infinitive indépendante avec ou sans *nĕ* interrogatif.

Ex. : *Mene incepto desistere victam !* moi vaincue renoncer à mon projet! *ou* faut-il que vaincue je renonce à mon projet !

Credo me esse beatum.

413. Quand le sujet des deux propositions est le même, en français il n'est ordinairement exprimé que dans la proposition principale : *je crois être heureux,* pour *je crois que je suis heureux*. En latin ce sujet est représenté dans la proposition infinitive par un pronom à l'accusatif.

Ex. : *Credo me esse beatum*, je crois être heureux (*litt.* je crois moi être heureux).

Existimas te errasse, tu crois t'être trompé *ou* que tu t'es trompé.

Rex simulabat se breviorem loricam habere, le roi feignait d'avoir (*litt.* soi avoir) une cuirasse trop courte.

Remarques. — I. Lorsque le sujet principal est de la troisième personne, comme dans le dernier exemple, il est toujours représenté par *se* dans la proposition infinitive, et non par *eum*, *eam*, *eos*, *eas*, etc.

II. Quelquefois le pronom sujet est sous-entendu : *Ei respondere posse* (s.-ent. *me*) *diffido*, je désespère de pouvoir lui répondre.

III. Lorsque l'infinitif appartient à un verbe impersonnel, il n'a pas de sujet à l'accusatif : *Credo oportere,* je crois qu'il faut.

Dicitur Homerus cæcus fuisse.

414. Avec plusieurs verbes passifs qui veulent la proposition infinitive comme *dicitur*, on dit, *fertur,* on rapporte, etc., au lieu de la construction *impersonnelle*, on emploie ordinairement la

construction *personnelle*, dans laquelle le sujet de l'infinitif devient sujet de la proposition principale.

Ex. : *Dicitur Homerus cæcus fuisse,* (pour *dicitur Homerum cæcum fuisse*) on dit qu'Homère fut aveugle.

Adesse equites nuntiabantur, on annonçait que les cavaliers étaient présents (*litt.* les cavaliers étaient annoncés être présents).

Remarques. — I. Outre les verbes qui signifie *dire*, *raconter*, *annoncer*, *penser*, le verbe *videri*, paraître, sembler, admet cette construction : *Videris nescire,* tu parais ignorer, il semble que tu ignores; *mihi videor hoc fecisse,* il me semble que j'ai fait cela.

II. Cependant avec ces verbes, excepté *videri*, on emploie ordinairement la forme impersonnelle aux temps composés du participe parfait ou futur avec *esse*, comme *traditum est*, on a rapporté; *dicendum est*, il faut dire.

Ex. : *Nuntiatum est adesse Scipionem cum legionibus,* on annonça que Scipion était arrivé avec ses légions.

Philonem existimandum est disertum fuisse, il faut croire que Philon était disert.

Emploi des temps de l'infinitif.

Credo eum legĕre, legisse, lecturum esse.

415. 1° L'infinitif *présent* exprime une action *présente*, par rapport à l'action principale.

Ex. : *Credo eum legere,* je crois qu'il lit.

Non credo eum legere, je ne crois pas qu'il lise. — *Credebam eum scribere,* je croyais qu'il écrivait. — *Non credebam eum scribere*, je ne croyais pas qu'il écrivît (maintenant).

2° L'infinitif *parfait* exprime une action *passée* par rapport à l'action principale.

Ex. : *Credo eum legisse*, je crois qu'il a lu.

Non credo eum legisse, je ne crois pas qu'il ait lu.—*Credebam eum scripsisse,* je croyais qu'il avait écrit. — *Non credebam eum scripsisse*, je ne croyais pas qu'il eût écrit.

3° L'infinitif *futur* exprime une action *future* par rapport à l'action principale.

Ex. : *Credo eum lecturum esse,* je crois qu'il lira.

Non credo eum lecturum esse, je ne crois pas qu'il lise. — *Credebam eum scripturum esse,* je croyais qu'il écrirait. —

Non credebam eum scripturum esse, je ne croyais pas qu'il écrivît (dans l'avenir).

Credo discipulum pigrum punitum iri, je crois que l'élève paresseux sera puni.

Mais *credo discipulum pigrum puniendum esse* signifie, je crois qu'il faut punir l'élève paresseux.

Remarques. — I. L'infinitif *esse* est souvent sous-entendu, particulièrement avec le participe futur : *Puto me mox rediturum*, je pense que je reviendrai bientôt.

II. Après les verbes *sperare*, espérer, *polliceri*, *promittere*, promettre, etc., l'infinitif présent français a souvent le sens du futur; il se rend alors en latin par le futur de l'infinitif : Il espère bientôt partir, *sperat se brevi profecturum.*

Cependant *posse*, pouvoir, reste alors à l'infinitif présent, en latin comme en français : *Totius Galliæ sese potiri posse sperant*, ils espèrent pouvoir s'emparer de toute la Gaule.

Credo fore ut hujus facti te pœniteat.

416. Au lieu de l'infinitif futur, on rencontre souvent *fore ut* ou *futurum esse ut*, devoir arriver que, avec le présent du subjonctif, après un verbe principal au présent ou au futur, et avec l'imparfait du subjonctif, après un verbe principal au passé.

Ces circonlocutions sont nécessaires, lorsque le verbe qui doit se mettre au futur de l'infinitif n'a pas de *supin.*

Ex. : *Credo fore* ou *futurum esse ut hujus facti te pœniteat*, je crois que tu te repentiras de cette action.

Credebam fore ut te pœniteret, je croyais que tu te repentirais.

Remarque. — Au passif le futur *um iri* est peu usité, et au lieu de *Romani putabant Gallos a Cæsare victum iri*, les Romains pensaient que les Gaulois seraient vaincus par César, on dit mieux : *Romani putabant fore ut Galli a Cæsare vincerentur.*

Existimo te, si hoc diceres, erraturum esse.

417. Dans les phrases conditionnelles avec *si*, l'infinitif futur ou *futurum esse ut*, avec l'imparfait du subjonctif répondent à notre conditionnel présent.

Ex. : *Existimo te, si hoc diceres, erraturum esse*, je pense que, si tu disais cela, tu te tromperais.

Existimo, si hoc faceres, futurum esse ut mulctareris, (rar. *te mulctatum iri*), je pense que, si tu faisais cela, tu serais puni.

Dans les mêmes phrases, l'infinitif futur antérieur ou *futurum fuisse ut* avec l'imparfait du subjonctif, répondent à notre conditionnel passé de l'actif.

Ex. : *Existimo te erraturum fuisse, si hoc dixisses,* je pense que tu te serais trompé, si tu avais dit cela.

Existimo, si hoc fecisses, futurum fuisse ut te facti pœniteret, je pense que, si tu avais fait cela, tu te serais repenti de ton action.

Mais au passif la circonlocution *futurum fuisse ut* est nécessaire :

Si hoc fecisses, existimo futurum fuisse ut mulctareris, si tu avais fait cela, je pense que tu aurais été puni.

Dans ces phrases conditionnelles avec *si,* on ne peut employer *fore ut* au lieu de *futurum esse ut.*

Credis fore ut illud negotium brevi confecerit.

418. Les circonlocutions *fore ut* ou *futurum esse ut* avec le subjonctif futur antérieur, répondent à notre futur antérieur.

Ex. : *Credis fore ut illud negotium brevi confecerit,* tu crois qu'il aura bientôt terminé cette affaire.

Non credo fore ut cras redierit, je ne crois pas qu'il soit revenu demain.

RÈGLES PARTICULIÈRES

Jussit exercitum exspectare.

419. Les verbes *jubēre* ordonner; *vetāre*, défendre; *sinĕre*, *pati,* permettre, souffrir, se construisent avec la proposition infinitive.

Ex. : *Jussit* (*vetuit*) *exercitum exspectāre*, il ordonna (il défendit) à l'armée d'attendre.

Mercatores ad se vinum importare non sinunt, ils ne permettent pas aux marchands d'importer du vin chez eux.

Lorsque la personne qui reçoit l'*ordre*, la *défense*, la *permission* n'est pas nommée, on a recours au passif pour avoir un sujet à l'accusatif. Ainsi au lieu de *jussit*, *vetuit facere pontem*, on dit en latin *jussit, vetuit pontem fieri*, il ordonna (il défendit) de faire un pont.

Cependant on trouve le sujet sous-entendu avec l'infinitif actif

quand ce sujet est facile à suppléer : *Cæsar castra munire jussit* (s.-ent. *milites*), César ordonna de fortifier le camp.

Remarques. — I. Au passif *juberi*, signifie recevoir l'ordre; *vetāri*, recevoir la défense; *sini*, recevoir la permission, être autorisé, et alors ces verbes se construisent avec l'infinitif.

Ex. : *Jubeor*, *vetor scribere*, je reçois l'ordre, je reçois la défense d'écrire, *ou* on m'ordonne, on me défend d'écrire.

Discedere jussi sunt, *vetiti sunt, siti sunt,* ils ont reçu l'ordre, la défense, la permission de se retirer.

II. *Imperare*, commander, et *postulare*, demander, se construisent aussi avec la proposition infinitive, si le verbe est *passif* ou *déponent : Impero eum proficisci*, j'ordonne qu'il parte; mais si le verbe a la forme active, on emploie toujours *ut* avec la subjonctif : *Impero ut abeat*, j'ordonne qu'il s'en aille.

III. *Jubeo ut* est rare en prose, et *vetare ne* est poétique.

Memini Catonem mecum disserere.

420. Après *meminisse, memoriā tenēre*, se souvenir, garder dans sa mémoire, on met en latin le *présent* de l'infinitif au lieu du *parfait*, si la personne qui se souvient a été l'auteur ou le témoin de l'action.

Ex. : *Memini Catonem mecum disserere,* je me souviens que Caton discutait avec moi.

Mais on emploie le parfait, si la personne qui se souvient n'a pas été l'auteur ou le témoin de l'action.

Ex. : *Meministis Demosthenem fortiter mortem obisse*, vous vous rappelez que Démosthène mourut courageusement.

Remarque. — Quelquefois même on trouve le parfait pour marquer l'accomplissement de l'action, dans des phrases où le présent aurait pu être employé : *Meministis me ita initio distribuisse causam*, vous vous souvenez qu'en commençant j'ai ainsi divisé mon sujet.

Video arbores florere.

421. Les verbes *vidēre*, *cernĕre*, etc., voir, et *audīre*, entendre, veulent la proposition infinitive, lorsqu'ils signifient *voir que, entendre* ou *apprendre que.*

Ep. : *Video arbores florēre*, je vois que les arbres fleurissent.

Audio te contumeliose de me loqui, j'apprends que tu dis contre moi des paroles offensantes.

Après ces mêmes verbes on construit ordinairement le participe dans le sens de l'infinitif français.

Ex. : *Video pueros ludentes*, je vois les enfants jouer.

Audio te loquentem ou *quum loqueris*, je t'entends parler.

Remarque. — Dans les deux derniers exemples on pourrait aussi, sans modifier beaucoup le sens, employer la proposition infinitive : *Video pueros ludere*, je vois que les enfants jouent; *audio te loqui*, j'entends que tu parles.

Dico hostes a te vinci posse.

422. Un infinitif peut être construit avec deux accusatifs, l'un sujet l'autre complément; mais s'il en résulte une équivoque, il faut changer l'actif en passif.

Ainsi, « je dis que tu peux vaincre les ennemis » ne se traduira pas par *dico te hostes vincere posse,* parce que l'on peut prendre *te* ou *hostes* pour sujet de *posse.*

Il faut dire : *Dico hostes a te vinci posse* (*litt.* je dis que les ennemis peuvent être vaincus par toi).

II. PROPOSITION CONJONCTIVE.

423. Les principales conjonctions qui unissent une proposition substantive à la proposition principale sont *ut*, *ne*, *quominus*, *quin, quod.*

Ces conjonctions se construisent avec le subjonctif, excepté *quod* qui prend tantôt l'indicatif, tantôt le subjonctif.

EMPLOI DE **ut.**

424. Dans les propositions substantives, *ut* marque le *but,* la *fin*, ou le *résultat,* la *conséquence*, et se construit toujours avec le subjonctif.

Cura ut valeas.

425. *Ut* marquant le *but,* la *fin*, s'emploie avec les verbes qui signifient *avoir soin, désirer*, *prier, exhorter*, *permettre*, *obtenir.*

Tels sont : 1° *curāre*, avoir soin; *consulĕre*, *prospicĕre, providēre*, veiller à; *laborāre*, *niti*, *operam dăre*, s'efforcer, tendre à.

2° *Velle*, vouloir; *optāre*, désirer; *postulāre, flagitāre*, réclamer; *orāre, rogāre*, *petĕre*, *precāri*, demander, prier; *mandāre*, *præcipĕre*, ordonner; *impellĕre*, *incitāre*, *movēre*, pousser, exciter; *hortāri*, exhorter; *monēre*, avertir; *suadēre*, conseiller.

3° *Concedĕre*, *permittĕre*, permettre; *facĕre*, *efficĕre*, faire, causer; *adipisci*, *assequi*, *consequi*, *impetrāre*, atteindre, obtenir.

Ex. : *Cura ut valeas*, aie soin de te bien porter. — *Enitere ut vincas,* efforce-toi de vaincre.

Opto ut venias, je désire que tu viennes. — *Oro te ut diligens sis*, je te prie d'être diligent. — *Dux milites cohortatus est ut fortiter pugnarent*, le général exhorta ses soldats à combattre courageusement.

Sol efficit ut omnia floreant, le soleil fait que tout fleurit. — *Impetravit ut hostes discederent*, il obtint que les ennemis se retirassent.

Remarque. — Plusieurs de ces verbes admettent d'autres constructions, comme nous le verrons plus loin.

Mihi accidit ut caderem.

426. *Ut* marquant le *résultat,* la *conséquence* s'emploie avec les verbes impersonnels qui signifient, il *arrive*, il *résulte*, et quelques autres.

Tels sont : 1° *accidit, evenit, contingit, fit,* il arrive ; *futurum est,* il arrivera ; *sequitur,* il suit ; *restat, relinquitur, reliquum est, superest,* il reste ; *in eo est,* la chose en est au point, et autres verbes semblables.

2° *Rēfert, interest,* il importe ; *verum, rectum, justum est,* il est juste ; *expedit,* il est avantageux ; *mos* ou *moris est,* c'est la coutume, et quelques autres locutions qui, comme celles-ci, se construisent également avec la proposition infinitive.

Ex. : *Mihi accidit ut caderem*, il m'est arrivé de tomber. — *Restat ut vincamus*, il ne nous reste qu'à vaincre. — *In eo est* (et non *sum*) *ut proficiscar*, je suis sur le point de partir.

Meā interest ut salvus sis ou *te salvum esse*, il m'importe que tu sois sain et sauf. — *Mos erat ut captivi necarentur* (ou *captivos necari*), on avait coutume d'égorger les prisonniers.

Remarque. — La locution *tantum abest,* tant s'en faut, est ordinairement suivie de deux propositions avec *ut : Tantum abest ut placeat mihi hic liber, ut contra displiceat,* tant s'en faut que ce livre me plaise, qu'au contraire il me déplaît, *ou* bien loin de me plaire, ce livre au contraire me déplaît.

Mais les locutions négatives *nihil abest,* il ne manque rien, *non multum* ou *paulum abest,* il s'en faut peu, se construisent avec *quin,* que... ne, et le subjonctif : *paulum abest* (et non *parum abest*) *quin sim miserrimus*, peu s'en faut que je ne sois très-malheureux.

Verbes qui admettent ut ou une autre construction.

Volo ut mihi respondeas *ou* te mihi respondere.

427. Après les verbes qui marquent la volonté comme *velle, malle, cupĕre,* on emploie *ut* ou mieux la proposition infinitive.

Ex. : *Volo ut mihi respondeas* ou plus souvent *te mihi respondere,* je veux que tu me répondes.

Cependant lorsque le sujet des deux propositions est le même, on se sert de l'infinitif sans sujet : *Volo hoc facere*, je veux faire cela. Mais si le second verbe est *esse* ou un verbe passif, on trouve souvent la proposition infinitive : *Cupio me esse clementem*, je désire être clément.

Après *velle*, l'infinitif parfait passif avec ou sans *esse* remplace l'infinitif présent, si l'on veut exprimer une volonté ferme et invariable : *Hoc factum* (*esse*) *volo*, je veux que cela soit fait, est plus fort que *hoc fieri volo*, je veux que cela se fasse.

Nolle se construit comme *velle*, avec cette différence que, si le verbe est au subjonctif, *ut* est toujours sous-entendu : *Nolo venias*, je ne veux pas que tu viennes.

Remarques. — I. Les verbes *statuĕre*, *constituĕre*, *decernĕre*, prendre la résolution de, qui veulent *ut*, se construisent ordinairement avec l'infinitif seul, si le sujet des deux propositions est le même : *Statuit abire*, il résolut de s'en aller.

II. *Concedĕre*, *permittĕre*, permettre, prennent régulièrement *ut*; mais avec un datif on trouve aussi l'infinitif : *Permitto tibi discedere*, je te permets de te retirer.

Cogĕre, contraindre, forcer, est plus souvent suivi de l'infinitif que de *ut*.

III. *Refert*, *interest*, il importe, se construisent avec *ut*, l'infinitif ou la proposition infinitive.

Legem brevem esse *ou* **lex brevis sit oportet.**

428. Avec *oportet*, il faut; *necesse est*, il est nécessaire, on construit la proposition infinitive, ou le subjonctif sans *ut*.

Ex. : *Legem brevem esse* ou *lex brevis sit oportet*, il faut que la loi soit courte.

L'infinitif seul se rencontre dans les propositions générales : *Oportet hoc facere*, il faut faire cela.

Remarque. — Avec *necesse est*, on trouve le datif avec l'infinitif, pour attirer l'attention sur la personne : *Vobis necesse est fortibus viris esse*, il est nécessaire que vous soyez (*litt.* il vous est nécessaire d'être) des hommes courageux.

Mone illum ut sibi caveat, me advenisse.

429. Quelques verbes changent de construction en changeant de sens. S'ils indiquent une *volonté,* un *conseil*, ils veulent le subjonctif avec *ut.* S'ils sont *déclaratifs,* ils prennent la proposition infinitive.

Tels sont : *monēre*, *admonēre*, avertir de *ou* que; *persuadēre*, persuader de *ou* que; *concedĕre*, accorder de *ou* que; *dicĕre*, dire de *ou* que; *scribĕre*, écrire de *ou* que, et autres semblables.

Ex. : *Mone illum ut sibi caveat,* avertis-le de prendre garde à lui. — *Mone illum me advenisse,* avertis-le que je suis arrivé.

Frater mihi scripsit, ut domum redirem, patrem esse ægrotum, mon frère m'a écrit de revenir à la maison, et que mon père est malade.

Comme on le voit par ces exemples, ces verbes sont suivis de *de* ou de *que,* selon qu'en latin ils sont suivis de *ut* avec le subjonctif ou de la proposition infinitive.

Exspectas fortasse dum loquatur.

430. Après *exspectare*, attendre, on emploie *dum* avec le subjonctif dans le sens de *jusqu'à ce que*, *que*.

Ex. : *Exspectas fortasse dum loquatur*, tu attends peut-être qu'il parle.

Mais quelquefois aussi on trouve *ut: Exspectaverunt uti consul comitia haberet*, ils attendirent que le consul tînt les comices.

Nolo mihi irascaris.

431. Après les verbes *velle*, *nolle*, *malle*, particulièrement aux formes *velim*, *vellem*, etc., après les verbes qui signifient *prier, conseiller,* et les impératifs *fac,* fais en sorte, *sine*, permets, on rencontre souvent le subjonctif sans *ut.*

Nolo mihi irascaris, je ne veux pas que tu te fâches contre moi. — *Fac venias*, fais en sorte de venir.

Remarque. — Nous avons vu (§ 428), que *oportet, necesse est,* lorsqu'ils prennent le subjonctif, ne sont jamais accompagnés de *ut.*

EMPLOI DE **ne.**

Cura ne in morbum incidas.

432. Après les verbes qui se construisent avec *ut* marquant *le but* (§ 425), on emploie *ne,* si la proposition est négative.

Ex. : *Cura ne in morbum incidas,* aie soin de ne pas tomber malade.

Te oro ne proficiscaris, je te prie de ne pas partir.

Mais après les verbes construits avec *ut* marquant le *résultat*, la *conséquence* (§ 426), on se sert de *ut non*.

Ex. : *Sequitur ut non erraverit*, il résulte qu'il ne s'est pas trompé.

Remarques.— I. Avec ces verbes, *ne*, adverbe négatif, a le sens de *ut ne*, que ne pas, et devient conjonction; quelquefois *ut*, qui est ordinairement sous-entendu, se trouve exprimé.

Ex. : *Operam dat ut judicia ne fiant*, il fait en sorte que les jugements n'aient pas lieu.

II. Après *ne*, une proposition négative coordonnée est introduite par *neve* ou *neu*, mais non par *neque*.

Ex. : *Hoc te rogo ne demittas animum, neve te obrui magnitudine negotii sinas*, je te prie de ne pas perdre courage, et de ne pas te laisser écraser par la grandeur de l'entreprise.

Mais après *ut*, on peut employer *neve* ou *neque*.

Timeo ne pater veniat.

433. Après les verbes qui signifient *craindre*, comme *timēre*, *metuĕre*, *verēri*, et les locutions *metus est*, *periculum est*, il est à craindre, etc., *ne* répond à *que ne* ou à *que* avec un mode personnel, et à *de* suivi de l'infinitif.

Ex. : *Timeo ne pater veniat*, je crains que mon père ne vienne.

Non timeo ne pater veniat, je ne crains pas que mon père vienne.

Metuo ne in morbum incidam, j'ai peur de tomber malade.

Mais après ces verbes, *ne non* ou *ut* répondent à *que* ou *de* suivis de *ne pas*.

Ex. : *Timeo ne non* ou *ut pater veniat*, je crains que mon père ne vienne pas.

Remarques. — I. Lorsque les verbes qui signifient *craindre* sont accompagnés d'une négation, on emploie toujours *ne non* et non *ut*, dans le sens de *que... ne pas* : *Non vereor ne pater non veniat*, je ne crains point que mon père ne vienne pas.

II. Après *ne* on emploie les mots négatifs *nullus*, *nemo*, *nihil*, *nunquam*, *nusquam*, pour traduire *aucun*, *personne*, *rien*, *jamais*, *nulle part* : *Timeo ne veniat nemo*, je crains que personne ne vienne.

III. *Verēri*, plus rarement; *metuĕre*, *timēre*, suivis d'un infinitif, signifient *craindre de*, *ne pas oser*, *ne pas avoir le courage* : *Vereor te laudāre præsentem*, je n'ose pas te louer en ta présence.

Cavet ne decipiatur.

434. Les verbes *cavēre*, prendre garde; *interdicĕre*, interdire; *vitāre*, éviter, se construisent avec *ne* et le subjonctif.

Ex. : *Cavet ne decipiatur*, il prend garde d'être trompé.

Pythagoricis interdictum erat ne fabā vescerentur, il était interdit aux Pythagoriciens de se nourrir de fèves.

Remarques. — I. *Cavere* est souvent construit sans *ne*, particulièrement à l'impératif : *Cave cadas*, prends garde de tomber.

II. *Cavere ut* signifie, comme *curāre ut*, prendre garde que, avoir soin que : *Cave* ou *cura ut omnia sint parata*, aie soin que tout soit prêt.

EMPLOI DE **ne, quominus** OU **quin.**

Id casus ne facerem impedivit.

435. Après les verbes qui expriment l'idée d'*empêchement* ou d'*obstacle*, on emploie *ne* ou *quominus* avec le subjonctif, quand ces verbes ne sont pas accompagnés d'une négation ou d'une interrogation.

Tels sont : *impedīre*, *prohibēre*, empêcher ; *deterrēre*, détourner ; *recusāre*, refuser ; *obsistĕre*, *obstāre*, *resistĕre*, s'opposer, mettre obstacle.

Ex. : *Id casus ne facerem impedivit*, le hasard m'a empêché de faire cela.

Parmenio regem deterrere voluit, quominus medicamentum biberet, Parmenion voulut détourner le roi de prendre le breuvage.

Mais quand les verbes *empêcher*, *mettre obstacle*, etc., sont accompagnés d'une négation ou d'une interrogation, ils se construisent non plus avec *ne*, mais avec *quominus*, ou plus rarement avec *quin*.

Ex. : *Nihil obstat*, *quid obstat quominus sis beatus?* rien ne t'empêche, quelle chose t'empêche d'être heureux?

Non possumus quin alii a nobis dissentiant recusare, nous ne pouvons empêcher que les autres soient d'un avis différent du nôtre.

Remarques. — I. *Impedīre*, *recusare* et *prohibēre* se construisent aussi avec l'infinitif : *Impedior*, *recuso exire*, je suis empêché, je refuse de sortir ; *barbari nostros navibus egredi prohibebant*, les barbares empêchaient les nôtres de débarquer.

II. Après *per me stat*, il tient à moi, je suis cause, *ne*, *quominus* et *quin* ont le sens négatif de *que... ne pas* : *Per eum stetit quominus prælio dimicaretur*, il tint à lui, il fut cause que la bataille ne fut pas livrée.

EMPLOI DE **num** OU DE **quin.**

Dubito num idem tibi suadere debeam.

436. Après *dubitare,* douter, ne pas savoir, on emploie *num* avec le subjonctif dans le sens de *si* ou *que*.

Ex. : *Dubito num idem tibi suadere debeam,* je doute si je dois, je doute que je doive te donner le même conseil.

Mais si *dubitare* ou *dubium est* sont accompagnés d'une négation ou d'une interrogation, on se sert de *quin* en français *que ne*, avec le subjonctif.

Ex. : *Non dubito, quis dubitat quin tibi nemo præstiterit?* je ne doute pas, qui doute que tu ne sois supérieur à tous?

Remarques. — I. *Dubito an* signifie *je ne sais si... ne... pas.*

Ex. : *Dubito an Thrasybulum primum omnium ponam*, je ne sais si je ne placerai pas Thrasybule le premier de tous.

II. Avec *non dubitare, non dubium est*, ne pas douter, on rencontre la proposition infinitive au lieu de *quin.*

Ex. : *Non dubito id tibi probari*, je ne doute pas que cela ne soit approuvé de toi.

III. Lorsque *dubitare* signifie non plus *douter*, mais *hésiter*, *balancer à*, il veut l'infinitif.

Ex. : *Non dubitat id fateri*, il n'hésite pas à avouer cela.

Cependant, même dans ce sens, *non dubitare* se rencontre quelquefois avec *quin : Nolite dubitare quin huic uni credatis omnia*, n'hésitez pas à remettre tout entre ses mains.

Facere non possum quin ad te mittam litteras.

437. On emploie encore *quin* et le subjonctif après certaines expressions négatives.

1° Dans le sens de *ut non*, que l'on rencontre quelquefois, après *facere non possum*, je ne puis faire ; *fieri non potest*, il ne peut arriver.

Ex. : *Facere non possum quin* ou *ut non ad te mittam litteras,* je ne puis m'empêcher de t'envoyer une lettre.

2° Dans le sens de *pour* ou *pour que* après *nihil prætermitto* ou *intermitto*, je ne néglige rien.

Nihil prætermisi quin hoc fieret, je n'ai rien négligé pour que cela eût lieu.

3° Dans le sens de *de* suivi de l'infinitif avec *temperāre mihi non possum, retineri non possum, vix me contineo*, je ne puis m'empêcher.

Ex. : *Retineri non poterant quin tela conjicerent,* on ne pouvait les empêcher de lancer des traits.

Remarques. — I. Après une expression négative, *quin* peut souvent se traduire par *sans que, sans : Nunquam accedo, quin abs te abeam doctior*, je ne t'approche jamais, sans me retirer plus savant.

II. *Quin*, dans les propositions substantives, ne doit pas être confondu avec *quin*, employé pour *cur non ?* dans les phrases interrogatives : *Quin huc advolas ?* que n'accoures-tu ici?

Quin, sans verbe, signifie *même, plutôt, bien plus,* et l'on dit dans le même sens *quin etiam, quin imo.*

EMPLOI DE **quod**.

Gaudeo quod vales.

438. On emploie *quod* signifiant *que, de ce que,* avec les verbes qui marquent un *sentiment de l'âme,* comme *se réjouir, s'affliger, se glorifier,* et avec ceux qui signifient *louer, féliciter, blâmer, accuser.*

Tels sont : 1° *gaudēre, lætāri,* se réjouir; *dolēre, indignāri,* s'affliger, s'indigner; *ægre, moleste, graviter ferre,* supporter avec peine; *queri,* se plaindre; *mirāri, admirāri,* s'étonner; *gloriāri,* se glorifier, *pœnitēre,* se repentir, etc.

2° *Laudāre,* louer; *gratulāri,* féliciter; *gratias agĕre,* rendre grâces; *vituperāre,* blâmer; *reprehendĕre,* reprendre; *accusāre,* accuser.

Alors *quod* se construit avec l'indicatif, si l'on exprime la pensée de celui qui parle.

Ex. : *Gaudeo quod vales,* je me réjouis que tu te portes bien.

Quod viris fortibus honos habitus est laudo, j'approuve qu'on ait honoré les hommes courageux.

Mais *quod* se construit avec le subjonctif, si l'on exprime l'opinion d'un autre, ce qui a lieu surtout avec les verbes *louer, blâmer, accuser.*

Ex. : *Socrates accusatus est quod juventutem corrumperet,* Socrate fut accusé de corrompre la jeunesse.

Quod explique l'opinion des accusateurs de Socrate, et non celle de l'auteur.

Remarques. — I. Avec les verbes qui expriment *un sentiment de l'âme,* on trouve souvent la proposition infinitive au lieu de *quod : Gaudeo te valere.*

Le verbe *mirāri* se construit aussi avec *si* et l'indicatif : *Miror si amicum vel unum habet,* je m'étonne s'il a *ou* qu'il ait un seul ami.

II. Avec les verbes *pœnitet, piget, pudet, tædet,* on emploie l'infinitif plus souvent que *quod : Non me pœnitet vixisse,* je ne me repens pas d'avoir vécu.

III. Avec les verbes qui signifient *louer, féliciter,* etc., on rencontre *quum,* lorsque, en tant que, avec l'indicatif : *Gratulor tibi quum tantum vales,* je te félicite d'être si puissant.

Bene facis quod me adjuvas.

439. On emploie encore la conjonction *quod,* ordinairement avec l'indicatif, dans les deux cas suivants :

1° Après les verbes *facĕre,* faire; *accidit, evenit,* il arrive, accompagnés d'un adverbe de manière, comme *bene, male,* etc., et après la locution *gratum, pergratum facĕre,* faire une chose agréable.

Ex. : *Bene facis quod me adjuvas,* tu fais bien de me secourir.

2° Pour expliquer un démonstratif comme *hoc, id*, *illud*, *eo*, *ex eo, inde,* ou même un substantif exprimés dans la proposition principale.

Ex. : *Homines hac re* (ou *hoc*) *maxime belluis præstant, quod loqui possunt,* les hommes l'emportent surtout sur les bêtes, en ce qu'ils peuvent parler.

Magnum beneficium est naturæ, quod necesse est mori, c'est un grand bienfait de la nature, qu'il soit nécessaire de mourir.

Remarque. — Souvent les verbes qui se construisent avec la proposition infinitive ou avec une des conjonctions *ut, ne*, etc., sont également accompagnés d'un démonstratif, comme *hoc*, *id*, *illud*, ceci ; *ita*, *sic*, ainsi, qui sert à attirer l'attention sur la proposition subordonnée.

Ex. : *Illud intelligo omnium ora in me conversa esse*, je comprends une chose, c'est que tous les yeux se sont tournés vers moi.

Sic sentio non posse animum nostrum esse mortalem, ce que je pense, c'est que notre âme ne peut être mortelle.

Hoc te rogo ne demittas animum, ce dont je te prie, c'est de ne pas perdre courage.

En français ces démonstratifs se traduisent par une expression équivalente.

Observation sur UT, NE, QUOD.

440. Comme nous le verrons plus loin, dans d'autres propositions subordonnées, *ut* avec le subjonctif signifie *afin que, pour que;*

Ne avec le subjonctif signifie *afin que.. ne.. pas*, *de peur que;*

Quod avec l'indicatif ou le subjonctif signifie *parce que*

III. INTERROGATION INDIRECTE.

441. On appelle interrogation *indirecte* l'interrogation qui dépend d'une autre proposition, comme lorsque au lieu de dire : *Que voulez-vous?* on dit : Je vous demande *ce que vous voulez.*

L'interrogation indirecte est introduite soit par un adjectif, un pronom ou un adverbe interrogatifs, soit par une *particule interrogative* spéciale.

Dans l'interrogation indirecte, le verbe de la proposition subordonnée se met toujours au *subjonctif,* tandis qu'en français il est à l'indicatif.

Nescis quis ego sim.

442. Les adjectifs, les pronoms ou les adverbes qui servent à interroger directement, s'emploient également dans l'interrogation indirecte.

Tels sont : *quis* (*qui*), *quæ*, *quod*, *uter*, *qualis*, *quantus*, *quot*; — *ubi*, *unde*, *quo*, *qua*; — *cur*, *quare*, *quomodo*, *quando*, etc.

Ex. : *Nescis quis ego sim*, tu ne sais qui je suis.

Dic quid pater scripserit, dis ce que ton père a écrit. — *Nescio uter fuerit eloquentior*, je ne sais lequel des deux a été le plus éloquent. — *Scire velim ubi sis*, *unde venias*, je voudrais savoir où tu es, d'où tu viens. — *Vides quantum te amem*, tu vois combien je t'aime.

De là l'emploi de *cur* ou de *quod* avec le subjonctif dans les phrases suivantes : *Non fuit causa cur tantum laborem caperes*, il n'y avait pas de motif pour que tu prisses tant de peine. — *Non est cur* ou *quod gaudeant*, ils n'ont pas lieu de se réjouir.

Remarques. — I. Il ne faut pas confondre le relatif *qui*, *quæ*, *quod* avec l'interrogatif *quis* (*qui*), *quæ*, *quod*. Le propre de l'interrogatif placé entre deux verbes, c'est de n'avoir pas d'antécédent, tandis que le relatif a un antécédent exprimé ou sous-entendu.

Il y a donc une grande différence entre ces deux phrases : *Amicus tuus scit quæ tu nescias*, et *amicus tuus scit quæ tu nescis*.

La première signifie : ton ami sait *quelles choses* tu ne sais pas; *quæ* est interrogatif et n'a pas d'antécédent; le verbe est alors au subjonctif.

La seconde phrase veut dire : ton ami sait *des choses que* tu ne sais pas; *quæ* est relatif et a pour antécédent *ea* sous-entendu; le verbe est à l'indicatif.

II. Les locutions *nescio quis*, je ne sais qui; *nescio quid*, je ne sais quoi, dans le sens de *aliquis*, *aliquid*, formant un sujet composé, n'empêchent pas le verbe suivant de se mettre à l'indicatif : *Nescio quis venit*, je ne sais qui est venu.

On trouve de même avec l'indicatif : *nescio quo modo*, *nescio quo pacto*, je ne sais comment; *nescio quo casu*, je ne sais par quel hasard.

Quæsivit salvus ne *ou* num salvus esset clipeus.

443. L'interrogation indirecte simple est introduite, comme l'interrogation directe, par *ne* ou *num* dans le sens de *si*, et par *nonne*, dans le sens de *si... ne pas*.

Ex. : *Quæsivit salvus ne* ou *num salvus esset clipeus*, il demanda si son bouclier était sauvé.

Quæsieras ex me nonne frater meus profectus esset, tu m'avais demandé si mon frère n'était pas parti.

Remarques. — I. Après les verbes qui signifient *essayer*, *attendre*, on trouve *si* avec le subjonctif (en poésie avec l'indicatif), au lieu de *num*, dans le sens de *si par hasard*.

Ex. : *Si quam opem reipublicæ ferre posset, expertus est*, il essaya s'il pourrait porter quelque secours à la république.

Alors *si* se traduit souvent par *pour voir si* : *Paludem si nostri transirent, hostes exspectabant*, les ennemis attendaient pour voir si les nôtres traverseraient ce marais.

II. De même il faut quelquefois exprimer en français *pour savoir, de savoir*, devant l'interrogation indirecte introduite par un adjectif ou un pronom.

Ex. : *Nautæ certabant, quis eorum potissimum gubernaret*, les matelots se disputaient pour savoir qui tiendrait le gouvernail, *ou* à qui tiendrait le gouvernail.

Quæritur utrum unus mundus sit, an plures.

444. Quand l'interrogation indirecte est double et renferme une alternative, *utrum* ou *ne*, au premier membre se traduisent par *si*, et *an*, au second, par *ou*, *ou si*.

Ex. : *Quæritur utrum unus* ou *unus ne mundus sit*, *an plures*, on demande s'il y a un seul monde, ou plusieurs.

Comme dans la double interrogation directe, *utrum* ou *ne* peuvent être sous-entendus dans le premier membre.

Ex. : *Quæro verum id an falsum sit*, je demande si cela est vrai ou faux.

Alors *ne* peut remplacer *an* dans le second membre de l'interrogation : *In incerto fuit vicissent victi ne essent*, on ne sut s'ils étaient victorieux ou vaincus.

Remarque. — Après *refert*, *interest*, on emploie ordinairement en français *que... ou que : Quid refert utrum non incipias, an desinas ?* qu'importe que tu ne commences pas, ou que tu cesses?

Nescio an rarissima sit virtutum modestia.

445. Les locutions *nescio an, haud scio an,* n'ont pas dans la bonne prose le sens négatif de *je ne sais si,* mais elles signifient *je ne sais si ne... pas, je croirais presque, il est probable que.*

Ex. : *Nescio an rarissima sit virtutum modestia,* je croirais presque que la modestie est la plus rare des vertus.

Les locutions *nescio an*, *haud scio an*, peuvent aussi se traduire par *peut-être.*

Ex. : *Nescio an divitiæ non sint optandæ*, peut-être les richesses ne sont-elles pas désirables.

Remarques. — I. Avec ces locutions prises dans ce sens on emploie, dans la proposition subordonnée, les pronoms et les adverbes *nemo*, *nullus*, *nunquam*, etc., sous la forme négative : *Non sæpe, atque haud scio an nunquam*, pas souvent, et peut-être jamais.

II. Dans les auteurs postérieurs à Cicéron, *nescio an*, signifie quelquefois *je ne sais si : An profecturus sim*, *nescio*, je ne sais si je réussirai.

Alors on emploie dans la proposition subordonnée les pronoms et les adverbes *aliquis*, *ullus*, *unquam*, etc., sous la forme affirmative : *Nescio an ullum tempus jucundius exegerim*, je ne sais si j'ai passé aucun temps plus agréablement.

CONCORDANCE DES TEMPS.

446. Pour savoir quel temps du subjonctif il faut employer dans les propositions substantives, il faut comparer l'action exprimée par le verbe principal avec l'action exprimée par le verbe subordonné.

Règles générales.

Opto ut venias, ut veneris.

447. Avec un verbe principal au présent ou à l'un des deux futurs, on emploie dans la proposition subordonnée :

1° Le *présent,* si l'action exprimée par le verbe subordonné n'est pas accomplie par rapport à celle du verbe principal.

Ex. : *Opto ut venias*, je désire que tu viennes. — *Tibi suadebo ut legas*, je te conseillerai de lire. — *Nescio quid agas, unde venias*, je ne sais ce que tu fais, d'où tu viens.

2° Le *parfait,* si l'action exprimée par le verbe subordonné est accomplie par rapport à celle du verbe principal.

Ex. : *Opto ut veneris,* je désire que tu sois venu. — *Quod non scripserim, facile ignosces,* tu me pardonneras facilement de ne pas avoir écrit. — *Dic quid amicus tuus fecerit,* dis ce qu'a fait ton ami.

Remarque. — D'après cette règle on dira : *Quis nescit quanto in honore apud Græcos musica fuerit?* qui ne sait en quel honneur la musique était *ou* fut chez les Grecs?

En français on a l'imparfait ou le parfait de l'indicatif; en latin le parfait du subjonctif est nécessaire, parce que le verbe principal, *nescit,* est au présent.

Optabam ut venires, ut venisses.

448. Avec un verbe principal à l'imparfait, au parfait ou au plus-que-parfait, on emploie dans la proposition subordonnée :

1° L'*imparfait,* si l'action exprimée par le verbe subordonné n'est pas accomplie par rapport à celle du verbe principal.

Ex. : *Optabam ut venires*, je désirais que tu vinsses. — *Dux imperavit militibus ut discederent,* le général ordonna aux soldats de se retirer. — *Nesciebam unde venires*, je ne savais d'où tu venais.

2° Le *plus-que-parfait,* si l'action exprimée par le verbe subordonné est accomplie par rapport à celle du verbe principal.

Ex. : *Optabam, optaveram ut venisses,* je désirais, j'avais désiré que tu fusses venu.—*Nemo dubitabat quin hostes urbem expugnassent,* personne ne doutait que les ennemis eussent pris la ville. — *Narravit quomodo urbs capta esset*, il raconta comment la ville avait été prise.

Remarques. — I. Avec un parfait qui est l'équivalent d'un présent, comme *audivi*, *cognovi*, j'ai entendu dire, j'ai appris, *d'où* je sais; *oblitus sum,* j'ai oublié, *d'où* je ne sais, on se sert, comme après un présent, du *présent* ou du *parfait* du subjonctif.

Ex. : *Audivi quid agas*, j'ai entendu dire ce que tu fais.

Oblitus es quid initio dixerim, tu as oublié ce que j'ai dit au commencement.

II. Avec un verbe à l'*imparfait* du subjonctif dans le sens du *conditionnel*, on met le présent ou le parfait du subjonctif, parce que cet imparfait a le sens du présent.

Ex. : *Dicere possem quid agat*, *quid egerit*, je pourrais (je puis) dire ce qu'il fait, ce qu'il a fait.

III. Avec un présent de narration employé pour un parfait, on rencontre souvent l'*imparfait* ou le *plus-que-parfait*, surtout quand la proposition subordonnée précède le verbe principal.

Ex. : *Athenienses creant decem prætores*, *qui exercitui præessent*, les Athéniens créent dix généraux pour commander l'armée.

Nulli, *quid scriptum esset*, *enunciat*, il ne fait connaître à personne ce qui était écrit.

IV. Si le verbe dont dépend la proposition subordonnée est à un mode impersonnel, on se règle sur le verbe de la proposition principale.

Ex. : *Erat iniquum postulāre*, *ut Cæsar exercitum dimitteret*, il était injuste de demander que César congédiât son armée.

Règles particulières.

449. Les règles précédentes s'appliquent aux propositions substantives introduites par une conjonction quelconque, comme *ut*, *ne,* *quominus*, *quin*, etc., et à l'interrogation indirecte.

Les règles suivantes sur l'emploi du participe en *rus*, *ra*, *rum* avec *sim, essem*, et de *futurum sit* ou *esset ut*, sont particulières aux propositions introduites par *quin* et à l'interrogation indirecte.

Nescio, dubito num venturus sit.

450. Le participe futur en *rus, ra*, *rum* avec *sim* répond à notre futur simple, et avec *essem*, à notre conditionnel présent.

Ex. : *Nescio, dubito num venturus sit*, je ne sais s'il viendra, je doute qu'il vienne.

Nesciebam, dubitabam num venturus esset, je ne savais s'il viendrait, je doutais qu'il vînt.

Mais au futur antérieur français répond *futurum sit ut* avec le subjonctif futur antérieur, et au conditionnel passé répond *futurum esset ut* avec le subjonctif plus-que-parfait.

Ex. : *Nescio, dubito num futurum sit ut cras venerit,* je ne sais s'il sera venu, je doute qu'il soit venu demain.

Nesciebam, dubitabam num futurum esset ut postridie venisset, je ne savais s'il serait venu, je doutais qu'il fût venu le lendemain.

Remarque. — Dans les interrogations *délibératives* (§ 370), on emploie les mêmes temps du subjonctif que dans l'interrogation directe; en français on se sert de l'infinitif ou du conditionnel.

Ex. : *Nescio quid faciam, quo me vertam*, je ne sais que faire, où me tourner.

Quæro ex te cur illum non defenderem, je te demande pourquoi je ne l'aurais pas défendu.

Nescio, dubito futurumne sit ut illum pœniteat.

451. On emploie en latin *futurum sit ut* avec le présent du subjonctif, dans le sens de notre futur, et *futurum esset ut* avec l'imparfait du subjonctif, dans le sens de notre conditionnel présent.

1° Quand le verbe latin manque de supin, et par conséquent de participe en *rus*.

Ex. : *Nescio, dubito futurumne sit ut illum pœniteat*, je ne sais s'il se repentira, je doute qu'il se repente.

Nesciebam, dubitabam futurumne esset ut illum pœniteret, je ne savais s'il se repentirait, je doutais qu'il se repentît.

2° Quand le verbe est à la voix passive, où le participe futur en *dus* marque non l'avenir, mais une *nécessité*.

Ex. : *Nescio futurumne sit ut laudetur ab omnibus,* je ne sais s'il sera loué de tous.

Nesciebam futurumne esset ut laudaretur, je ne savais s'il serait loué.

Remarques. — I. Au lieu d'employer le passif, il vaut mieux employer l'actif avec une construction équivalente ; ainsi, au lieu de : *Nescio futurumne sit ut laudetur ab omnibus*, on dira mieux : *nescio num omnes eum laudaturi sint*, je ne sais si tous le loueront.

II. Avec ces verbes, *futurum sit ut* et le subjonctif futur antérieur répond à notre futur antérieur, et *futurum esset ut* avec le subjonctif plus-que-parfait, répond à notre conditionnel passé, comme avec les verbes qui ont un participe futur en *rus* (§ 450).

PROPOSITION ADJECTIVE OU RELATIVE

452. La proposition *relative* remplit dans la phrase le même rôle que l'*adjectif* dans la proposition simple, et répond au complément *modificatif*.

Ainsi au lieu de dire l'homme *vertueux*, on peut dire l'homme *qui est vertueux*. De là le nom de proposition *adjective* donné à la proposition relative.

La proposition relative est introduite par le relatif ordinaire *qui*, qui, *quicumque*, quiconque, ou par un des relatifs spéciaux (§ 95), comme *quantus*, *qualis, quot*, etc.

Remarque. — *Qui* et *quicumque* ont pour antécédents un nom ou un pronom : *homo qui*, l'homme qui ; *is qui*, celui qui ; et les relatifs spéciaux sont en corrélation avec les démonstratifs *tantus, talis, tot*, etc.

Tales sumus, quales esse videmur.

453. Après les antécédents *talis*, tel ; *tantus*, si grand ; *tot*, si nombreux, les relatifs correspondants *qualis, quantus*, *quot*, se traduisent en français par *que*, et non par un adjectif.

Ex. : *Tales sumus*, *quales esse videmur*, nous sommes tels que nous paraissons.

Tanta concio quanta vestra est, une assemblée aussi nombreuse qu'est la vôtre.

Tot homines quot, autant d'hommes que.

De même *qui* se traduit par *que* après *idem* (§ 316, R. IV) et après *is* employé dans le sens de *talis : Ego sum is quem tu me esse vis*, je suis tel que tu veux que je sois.

Remarques. — I. Quand les relatifs spéciaux précèdent leur antécédent, *qualis... talis* peut se traduire par *tel... tel,* et *quantus... tantus, quot... tot,* par *autant... autant.*

Ex. : *Qualis est pater, talis filius,* le fils est tel que le père, *ou* tel père, tel fils.

Quot homines, tot causæ, autant de causes que de personnes *ou* autant de personnes, autant de causes.

II. Nous avons vu (§ 331) les règles d'accord du relatif et les cas auxquels il se met, selon le rôle qu'il remplit dans la proposition dont il fait partie ; il s'agit particulièrement ici de la construction de la proposition relative et de l'emploi des modes.

Habeo quas ad me litteras misisti.

454. Souvent le substantif antécédent est transporté dans la

proposition relative ; mais alors il prend toujours le cas du relatif.

Ex. : *Habeo quas ad me litteras misisti,* j'ai la lettre que tu m'as envoyée.

Hæc est quam Scipio laudat temperationem reipublicæ (pour *hæc est temperatio reipublicæ quam Scipio laudat*), telle est l'organisation politique que Scipion loue.

Cette translation de l'antécédent dans la proposition relative a toujours lieu :

1° Quand la proposition relative est construite la première, et que la proposition principale renferme un démonstratif comme *is, hic.*

Ex. : *Quam quisque norit artem, in hac se exerceat,* que chacun exerce l'art qu'il connaît.

2° Quand le substantif antécédent est mis en apposition.

Ex. : *Cæsar Gomphos pervenit, quæ gens legatos miserat,* César arriva à Gomphes, ville qui avait envoyé des ambassadeurs.

Callisthenem Alexander occidit, quam crudelitatem sera pœnitentia secuta est, Alexandre tua Callisthène, cruauté que suivit un tardif repentir.

3° Dans les locutions comme *quæ tuă prudentiă est* ou *quā es prudentiā,* pour *pro prudentiā quæ tuă est* ou *quā es,* eu égard à ta prudence, à cause de ta prudence.

Ex. : *Quā prudentiā es, nihil te fugiet,* comme tu es prudent, rien ne t'échappera.

Qua est humanitate Cæsar, César à cause de sa bienveillance.

Veniat cum copiis quas habet firmissimas.

455. Souvent l'adjectif, et surtout le superlatif, qui se rapporte à l'antécédent, est transporté dans la proposition relative ; mais alors il prend toujours le cas du relatif.

Ex. : *Veniat cum copiis quas habet firmissimas* (pour *cum copiis firmissimis quas habet*), qu'il vienne avec les troupes les plus solides qu'il a.

Remarque. — En latin on ne peut rattacher immédiatement un relatif à un superlatif ; ainsi : *Il est le plus savant que je connaisse* se traduit par *est omnium quos novi doctissimus*, phrase dans laquelle on ajoute *omnium* qui sert d'antécédent à *quos.*

Qui missi erant, regem convenerunt.

456. Le *démonstratif* antécédent peut être sous-entendu, surtout s'il est au même cas que le relatif.

Ex. : *Qui missi erant, regem convenerunt,* ceux qui avaient été envoyés, rencontrèrent le roi.

Deinde (*ii* s.-ent.) *de quibus ante dictum est, hortum intrant*, ensuite ceux dont il a été parlé, entrent dans le jardin.

Quæ prima innocentis mihi defensio oblata est, suscepi, je me suis chargé de la première défense d'un innocent qui s'est offerte à moi.

Dans ce dernier exemple, le substantif antécédent est transporté dans la proposition relative, *defensio* pour *defensionem*, et *eam* est sous-entendu.

Remarque. — Devant un pronom relatif, on sous-entend souvent le nominatif ou l'accusatif d'un pronom indéfini signifiant *quelqu'un, quelque chose : Sunt qui ita dicant*, il y en a qui parlent ainsi; *habeo quod dicam*, j'ai quelque chose à dire.

Homines qui colunt virtutem fugiuntque vitium.

457. Quand plusieurs propositions relatives sont coordonnées, le pronom relatif ne s'exprime généralement que dans la première, et se sous-entend dans les autres, s'il doit être mis au même cas.

Ex. : *Homines qui colunt virtutem fugiuntque vitium,* des hommes qui pratiquent la vertu et (qui) fuient le vice.

Si le relatif doit être mis à des cas différents, on l'exprime ordinairement dans chaque proposition; mais cette règle admet des exceptions.

Ex. : *Bocchus cum peditibus, quos filius ejus adduxerat, neque* (pour *et qui non*) *in priore pugna adfuerant, postremam aciem invadunt*, Bocchus avec les fantassins que son fils avait amenés, et qui n'avaient pas pris part au combat, attaque l'arrière-garde.

Hostes vocavit, quorum nemo progressus est.

458. Souvent le relatif placé au commencement d'une proposition s'emploie :

1° Pour le démonstratif correspondant et une conjonction de coordination, comme *et,* et; *sed,* mais; *igitur*, donc, etc.

Ex. : *Hostes vocavit, quorum* (pour *sed eorum*) *nemo progressus est,* il appela les ennemis, mais aucun ne se présenta.

2° Pour le démonstratif et une conjonction de subordination, comme *ut*, afin que ; *quod*, parce que, etc.

Ex. : *Misit legatos*, *qui* (pour *ut ii*) *pacem peterent,* il envoya des ambassadeurs pour demander la paix.

3° Pour le simple démonstratif, sans aucune conjonction.

Ex. : *Quo facto,* cela étant fait ; *quæ res*, cette chose ; *quæ quum ita sint*, puisqu'il en est ainsi.

Remarques. — I. Le relatif, suivi dans la même proposition d'une conjonction de subordination, comme *si, nisi, quum, ut,* ou d'un autre relatif, équivaut également à une conjonction et à un démonstratif; mais alors la conjonction que l'on rétablit appartient à une proposition énoncée plus loin dans la phrase.

Ex. : *Ea suasi Pompeio, quibus* (pour *et eis*) *ille si paruisset, Cæsar tantas opes nunc non haberet*, j'ai donné ces conseils à Pompée, et s'il les avait suivis, César n'aurait pas maintenant une si grande puissance.

Nihil a me audiet ex adolescentia sua, quæ (pour *nam ea*) *qualis fuerit, meministis*, il ne m'entendra rien dire de sa jeunesse, car vous vous rappelez ce qu'elle a été.

Nunquam satis laudari digne poterit philosophia, cui qui pareat (pour *quum ei qui pareat*) *omne tempus ætatis sine molestia possit degere*, on ne pourra donc assez louer la philosophie, puisque celui qui suit ses préceptes, peut passer toute sa vie sans ennui.

II. Le neutre du relatif, *quod*, devant les conjonctions *si, nisi, cum, quia*, etc., s'emploie quelquefois dans le sens de *c'est pourquoi*, pour unir plus étroitement deux propositions. Alors *quod si* peut se traduire par *que si*, mais avec les autres conjonctions *quod* ne se traduit pas.

Ex. : *Quod si quis illorum legat facta, paria horum cognoscat*, que si *ou* si l'on lit leurs actions, on peut en connaître de semblables.

EMPLOI DES MODES.

INDICATIF.

Quod non dedit fortuna, non eripit.

459. Lorsque la proposition relative exprime un fait présenté comme réel, on emploie l'indicatif en latin comme en français.

Ex. : *Quod non dedit fortuna, non eripit*, la fortune n'enlève pas ce qu'elle n'a pas donné.

On construit encore en latin l'indicatif, tandis qu'en français on se sert souvent du subjonctif :

1° Avec les relatifs indéterminés, *quisquis, quicumque, qualiscumque, quantuscumque, quotcumque, quotquot.*

Ex. : *Quidquid agis*, *age pro viribus*, quoi que tu fasses, fais-le selon tes forces.

Amisit bona, *quantacumque erant*, il perdit ses biens, quelque considérables qu'ils fussent.

Homines benevolos, *qualescumque sunt, grave est insequi contumeliā*, il est dur d'outrager un homme, quel qu'il soit, qui vous fait du bien.

2° Avec les *adverbes indéterminés* qui correspondent à ces adjectifs, comme *ubicumque*, *quocumque*, *undecumque*, *quotiescumque, utcumque.*

Ex. : *Sapiens, ubicumque erit, beatus erit,* le sage, partout où il se trouvera, sera heureux.

Utcumque se res habet, *parce valetudini*, quoi qu'il en soit de cette affaire, épargne ta santé.

SUBJONCTIF.

460. Dans la proposition relative on emploie le *subjonctif* pour marquer 1° le *dessein,* le *but,* 2° la *cause,* le *motif*, 3° la *conséquence*, le *résultat.*

Miserunt legatos, qui auxilium a senatu peterent.

461. Lorsque le relatif marquant le *dessein* se construit avec le subjonctif, il équivaut à *ut ego*, *ut tu, ut is,* et se traduit par *afin que* ou *pour*.

Ex. : *Miserunt legatos*, *qui* (pour *ut ii*) *auxilium a senatu peterent,* ils envoyèrent des ambassadeurs pour demander des secours au sénat.

Dans cette phrase *qui* avec l'indicatif exprimerait non plus le *dessein*, le *but*, mais un fait réel : *Miserunt legatos*, *qui auxilium a senatu petiverunt*, ils envoyèrent des ambassadeurs qui demandèrent des secours au sénat.

O beatam matrem, quæ talem habeas filium !

462. Lorsque le relatif marquant la *cause*, le *motif*, se construit avec le subjonctif, il équivaut à *quum ego*, *tu*, *is*, puisque je, tu, il, etc.

Ex. : *O beatam matrem*, *quæ talem habeas filium!* heureuse mère (qui as, puisque tu as) d'avoir un tel fils!

Pour mieux déterminer la *cause*, on emploie *quippe*, car, devant *qui : Nihil te a me impetrare oportebat, quippe qui*

ne belli quidem in me jura servaveris, tu ne devrais rien obtenir de moi, puisque tu n'as pas même observé à mon égard les lois de la guerre.

Sunt qui ita censeant.

463. Lorsque le relatif marque la *conséquence,* il se construit avec le subjonctif :

1° Après les expressions générales comme *sunt, existunt,* il est des gens, *inveniuntur, reperiuntur,* on trouve des gens, et toutes celles où *qui* a le sens de *tel que.*

Ex. : *Sunt qui ita censeant*, il y a des gens qui pensent ainsi.

Inventi sunt multi, qui vitam profundere pro patria parati essent, il s'est rencontré bien des hommes qui étaient prêts à sacrifier leur vie pour leur patrie.

Remarque. — Avec *sunt qui*, on trouve quelquefois l'indicatif : *Sunt multi qui huc veniunt;* il y a beaucoup de gens qui viennent ici, *c'est-à-dire* ceux qui viennent ici sont nombreux; alors *qui* a le sens de *qui* et non de *tel que.*

2° Après les expressions négatives ou interrogatives *nemo est, nullus est,* il n'est personne ; *nihil est,* il n'est rien ; *quis est ?* quel est celui? *quotusquisque est?* combien peu y en a-t-il? *quid est?* quelle chose y a-t-il, etc.

Ex. : *Nihil est quod metuat sapiens*, il n'est rien que le sage craigne.

Quotusquisque est qui sapientiam divitiis præponat? combien peu y en a-t-il qui préfèrent la sagesse aux richesses?

Dans la proposition relative *qui non* au nominatif est souvent remplacé par *quin : Nemo est quin* (pour *qui non*) *hæc vitia effugere cupiat,* il n'y a personne qui ne désire éviter ces vices.

3° Après les adjectifs *dignus,* digne ; *indignus,* indigne ; *aptus, idoneus,* propre.

Ex. : *Dignus est qui imperet,* il est digne de commander.

Nulla videbatur aptior persona, quæ de illa ætate loqueretur, aucun personnage ne paraissait plus propre à parler de cet âge.

Remarques. — I. On trouve encore le subjonctif après *qui* ou *qui quidem,* marquant une restriction : *Quod sciam,* que je sache ; *orationes Catonis, quas quidem legerim,* les discours de Caton, du moins ceux que j'ai lus.

II. Les adverbes relatifs de lieu *ubi, quo, unde, qua,* se construisent avec le subjonctif dans les mêmes cas que le pronom relatif : *Quærebant locum ubi tuti essent,* ils cherchaient un lieu où ils fussent en sûreté ; *habet unde solvat,* il a de quoi payer.

Propositions relatives avec **quam, quantum, etc.**

464. Aux propositions relatives introduites par les adjectifs relatifs, se rattachent les propositions introduites par les adverbes dérivés de ces adjectifs, tels que *quam*, *quantum*, *quamdiu*, *quoties,* etc.

Tam doctus quam sapiens.

465. Les relatifs adverbes sont ordinairement précédés d'un démonstratif antécédent, et l'on a : *tam... quam*, et *tantum... quantum*, autant *ou* aussi... que ; *tamdiu... quamdiu*, aussi longtemps... que ; *toties... quoties*, chaque fois... que.

Ex. : *Tam doctus quam sapiens,* aussi savant que sage.

Tantum aquæ, *quantum vini,* autant d'eau que de vin.

Tantum te amo, quanti me facis, je t'aime autant que tu m'estimes.

Tamdiu pugnavit, quamdiu potuit, il a combattu aussi longtemps qu'il a pu.

Res toties male cessit, quoties tentata est, l'affaire a aussi souvent manqué, qu'on en a fait l'essai.

Remarque. — Souvent le démonstratif antécédent est sous-entendu, et alors *quantum* signifie autant que ; *quamdiu*, aussi longtemps que ; *quoties*, chaque fois que : *Quantum prospicere possum*, autant que je puis le prévoir.

Eo crassior aer, quo terris propior.

466. Avec le comparatif les locutions *eo* ou *hoc... quo*, et *tanto... quanto*, signifient *d'autant... que.*

Ex. : *Eo crassior aer, quo terris propior*, l'air est d'autant plus épais, qu'il est plus près de la terre.

Tanto brevius omne tempus, quanto felicius est, les moments sont d'autant plus courts, qu'ils sont plus heureux.

Ordinairement en latin, le relatif précède le démonstratif, *quo... eo*, *quanto... tanto;* alors on peut employer en français *plus... plus* avec l'adjectif au positif.

Ex. : *Quo doctior*, *eo modestior est*, il est d'autant plus modeste, qu'il est plus savant, *ou* plus il est savant, plus il est modeste.

Remarques. — I. Dans la proposition subordonnée on emploie *quod* et non *quo*, s'il n'y a pas de comparatif : *Id eo mirabilius visum est, quod a nullo exspectabatur,* cela a paru d'autant plus surprenant que personne ne s'y attendait.

II. *Quo minor... eo minor,* se traduit par *moins... moins.*

Quo quisque nequior, eo miserior est.

467. Les locutions *quo quisque* ou *quo quis... eo,* avec le comparatif répondent à *plus on* répété.

Ex. : *Quo quisque* ou *quo quis nequior*, *eo miserior est,* plus on est méchant, plus on est malheureux (*litt.* chacun *ou* quelqu'un est plus malheureux par cela qu'il est plus méchant).

Plus souvent on trouve, dans le même sens *ut quisque... ita*, avec le superlatif : *Ut quisque nequissimus, ita miserrimus.*

Remarque. — Quelquefois *ut* et *ita* sont sous-entendus : *Optimum quidque rarissimum est*, plus une chose est bonne, plus elle est rare, *ou* les meilleures choses sont les plus rares.

Tam sum amicus rei publicæ, quam qui maxime.

468. Après un des mots qui signifient *aussi, autant, plus*,

1° *Quam* ou *quantum qui maxime*, signifie *qu'homme du monde*, *que personne.*

Ex. : *Tam sum amicus rei publicæ*, *quam qui maxime*, je suis aussi ami de la république que personne (*litt.* que celui qui l'est le plus).

2° *Ut quum maxime* signifie *que jamais.*

Ex. : *Domus celebratur ita ut quum maxime*, ma maison est aussi fréquentée que jamais (*litt.* que lorsqu'elle l'est le plus).

Emploi de ut ou de qui après un démonstratif.

469. Après les démonstratifs *talis, is*, *tantus, tot*, etc., et les adverbes, *tam*, *tantum, tanto,* etc., on emploie *ut* ou *qui* avec le subjonctif, non plus pour exprimer la *comparaison,* mais pour exprimer la *conséquence.*

Ea esse debet liberalitas ut *ou* quæ nemini noceat.

470. Après *talis*, *is*, tel, *ejusmodi,* de telle nature*, ut* ou *qui* avec le subjonctif marquent la conséquence et se traduisent en français par *que.*

Ex. : *Ea esse debet liberalitas*, *ut* ou *quæ nemini noceat,* la libéralité doit être telle, qu'elle ne nuise à personne.

Remarque. — La locution *non is sum qui*, peut se traduire encore par *je ne suis pas homme à*, *je ne suis pas capable de : Non is sum qui mortis periculo terrear*, je ne suis pas homme à craindre le danger de la mort.

Tot plagas accepit, ut mortuus sit.

471. Après les adjectifs *tantus,* si grand, *tot,* si nombreux, et les adverbes *tantum, tantopere, tam, adeo, sic,* tant, tellement, si, *ut* avec le subjonctif marque la conséquence et se traduit par *que.*

Ex. : *Tot plagas accepit, ut mortuus sit,* il a reçu tant de coups qu'il est mort.

Non tam ferus est, ut non mitescere possit, il n'est pas si féroce qu'il ne puisse s'adoucir.

Lorsque le démonstratif est accompagné d'une négation ou d'une interrogation, on peut employer *ut* ou *qui* avec le subjonctif, et traduire ces locutions par *assez... pour.*

Ex. : *Nemo tam malus est, quis tam malus est, ut videri velit?* personne n'est assez méchant, qui est assez méchant, pour vouloir le paraître ?

Nulla acies humani ingenii tanta est, quæ penetrare in cœlum possit, la perspicacité de l'esprit humain n'est pas assez grande pour pénétrer dans le ciel.

Remarques. — I. Après une négation ou une interrogation, *qui non* au nominatif peut être remplacé par *quin : Nemo tam ferus fuit, quin Alcibiadis casum lacrimarit,* personne ne fut assez dur pour ne pas déplorer le sort d'Alcibiade.

II. Les antécédents *adeo, ita,* etc., sont quelquefois sous-entendus; alors *ut* avec le subjonctif signifie *en sorte que.*

Ex. : *Arboribus consita Italia est, ut tota pomarium videatur,* l'Italie est toute plantée d'arbres, de sorte qu'elle ressemble à un grand verger.

Major sum, quam ut sim mancipium mei corporis.

472. Après un comparatif, on construit *quam ut,* plus rarement *quam qui* avec le subjonctif, dans le sens de *que pour que, que pour.*

Ex. : *Major sum, quam ut sim mancipium mei corporis* (*litt.* je suis plus grand que pour que je sois l'esclave de mon corps), je suis trop grand pour être l'esclave de mon corps.

Pauciores habebat milites, quam qui vinceret (*litt.* il avait moins de soldats que pour qu'il vainquît), il avait trop peu de soldats pour vaincre.

Remarques. — I. Comme on le voit par ces exemples, le *comparatif* et *quam ut* ou *quam qui* se traduisent par *trop... pour* avec le positif de l'adjectif : *Major quam ut,* trop grand pour que; *pauciores quam qui,* trop peu nombreux pour qu'il.

II. *Quam pro* avec l'ablatif a le même sens que *quam ut* avec le subjonctif : *Jactura major quam pro numero,* perte trop grande pour le nombre.

CONCORDANCE DES TEMPS.

473. Dans les propositions introduites par *qui*, *quin*, *ut*, marquant la *conséquence*, les règles pour la concordance des temps du subjonctif avec ceux du verbe principal (§ 447 et suiv.), admettent quelques exceptions.

Ego hoc assecutus sum, ut vir bonus existimer.

474. Après un verbe principal au parfait, dans le sens de notre *parfait indéfini*, on emploie ordinairement le *présent* ou le *parfait* du subjonctif.

Ex. : *Ego hoc assecutus sum*, *ut vir bonus existimer*, j'ai obtenu cet avantage, que je suis regardé comme un homme de bien.

Pauci reperti sunt, *qui ultro ad mortem cucurrerint*, il s'en est peu trouvé qui aient couru d'eux-mêmes à la mort.

Tam fortiter pugnabant, ut devincerent *ou* **devicerint.**

475. Après un verbe principal à un temps passé, on peut employer en latin l'imparfait ou le parfait du subjonctif dans le sens de notre parfait.

Ex. : *Tam fortiter pugnabant*, *pugnaverunt*, *pugnaverant*, *ut hostes plane devincerent* ou *devicerint*, ils combattaient, ils combattirent, ils avaient combattu si courageusement, qu'ils vainquirent complétement les ennemis.

PROPOSITION ADVERBIALE OU CIRCONSTANCIELLE.

---

476. La proposition *adverbiale* ou *circonstancielle* remplit dans la phrase le même rôle que l'adverbe ou le complément circonstanciel dans la proposition simple.

Ainsi au lieu de dire : *au printemps* les fleurs s'épanouissent, on peut dire : *quand le printemps est venu*, les fleurs s'épanouissent.

477. Il y a deux espèces de propositions adverbiales ou circonstancielles :

1° La proposition *conjonctive adverbiale*.
2° La proposition *participe*.

I. PROPOSITION CONJONCTIVE.

Conjonctions causales.

Pecuniam quod non solvit, in vincula conjectus est.

478. Les conjonctions causales *quod, quia*, parce que, et *quoniam, quando*, puisque, se construisent ordinairement avec l'indicatif.

Ex. : *Pecuniam quod non solvit, in vincula conjectus est*, parce qu'il ne put payer, il fut mis dans les fers.

Quoniam jam nox est, in vestra tecta discedite, puisqu'il est déjà nuit, retirez-vous dans vos demeures.

Cependant *quod* et *quia* se construisent avec le subjonctif comme dans les propositions substantives (§ 438), si l'on exprime non l'opinion de l'écrivain, mais celle d'un autre.

Ex. : *Nocte ambulabat Themistocles, quod somnum capere non posset*, Thémistocle se promenait pendant la nuit, parce qu'il ne pouvait (comme il le disait) se livrer au sommeil.

Quod somnum capere non poterat, exprimerait l'opinion de l'écrivain qui rapporte ce fait, et non celle de Thémistocle.

Remarques. — I. Les verbes qui signifient *dire* et *penser*, comme *dicĕre, putāre, existimāre*, se mettent ordinairement au subjonctif, s'ils dépendent de *quod*, parce que.

Ex. : *Helvetii, quod perterritos Romanos discedere a se existimarent, nostros insequi cœperunt*, les Helvétiens, pensant que les Romains se retiraient par crainte, se mirent à poursuivre les nôtres.

On rencontre aussi le subjonctif des mêmes verbes après le relatif : *Verres nominat servum, quem magistrum pecoris esse diceret*, Verrès nomme l'esclave, qu'il disait être le chef des bergeries.

II. Comme nous le verrons (§ 485), *quum*, signifiant *puisque*, veut toujours le subjonctif.

Non quod approbem, sed quod annuere cogor.

479. Les locutions *non quod, non quo* ou *non eo quod, non ideo, idcirco quod* avec le subjonctif signifient *non que, ce n'est pas que*, et *sed quod, sed quia* avec l'indicatif signifient *mais c'est que*.

Ex. : *Non quod approbem, sed quod annuere cogor*, ce n'est pas que j'approuve, mais c'est que je suis forcé d'y consentir.

Remarques. — I. Au lieu de *non quod non*, ce n'est pas que ne, on rencontre *non quin*; et au lieu de *sed quod*, on trouve dans la seconde proposition *sed ut*, mais pour que.

II. Il ne faut pas confondre *quod*, signifiant parce que, avec *quod*, neutre du pronom relatif, pris dans le sens de quant à ce que *ou* puisque : *Quod mihi de nuptiis filiæ gratularis, agnosco humanitatem tuam*, puisque tu me félicites du mariage de ma fille, je reconnais ta bienveillance.

Conjonctions de manière.

Perge, ut instituisti.

480. Les conjonctions de manière *ut, uti, sicut*, comme, se construisent ordinairement avec l'indicatif.

Ex. : *Perge, ut instituisti,* continue comme tu as commencé.

Ces conjonctions, ainsi que *quemadmodum,* sont souvent suivies d'une proposition principale renfermant les démonstratifs, *ita, sic,* ainsi.

Ex. : *Ut sementem feceris, ita metes,* comme tu auras semé, tu moissonneras.

Remarques. — I. Dans ces propositions introduites par *ut, ita*, on traduit souvent *ut* par *si : Ut pulchrum est gloriam quærere, ita malis artibus ad eam niti, indecorum*, s'il est beau de rechercher la gloire, il est honteux d'y tendre par des moyens coupables.

II. La conjonction *ut* se traduit quelquefois par *pour, eu égard à : Ut illis temporibus doctus fuit*, il fut savant pour l'époque.

His testibus utor, quasi res dubia sit.

481. Les conjonctions *quasi, tanquam, tanquam si, velut si, ut si, proinde quasi, perinde ac si, non secus ac si, æque ac si,* comme si, se construisent toujours avec le subjonctif.

Ex. : *His testibus utor, quasi res dubia sit,* je me sers de ces témoins, comme si la chose était douteuse.

Eum absentem timebant, velut si præsens esset, ils le craignaient absent comme s'il eût été présent.

Remarques. — I. Comme on le voit par ces exemples, l'emploi des temps en latin n'est pas le même qu'en français, et l'on suit les règles de concordance (§ 446 et suiv.). Cependant après un verbe principal au présent on trouve un imparfait du subjonctif; mais c'est qu'il y a une proposition sous-entendue : *Negotia non secus commendo, ac si mea essent,* je te recommande ces affaires, comme si c'étaient les miennes.

La phrase complète serait *negotia tibi non secus commendo ac commendarem, si mea essent;* de là l'imparfait.

II. Quelquefois *quasi, tanquam* et *velut* sont construits avec un participe : *Quasi cupiens sitim explere*, comme s'il désirait apaiser sa soif.

Conjonctions marquant la fin.

Edo, ut vivam.

482. *Ut,* marquant la *fin,* veut le verbe au subjonctif, et se traduit dans les propositions circonstancielles par *pour*, *afin que.*

Ex. : *Edo, ut vivam, non vivo, ut edam,* je mange pour vivre, et je ne vis pas pour manger.

Quelquefois on trouve dans la proposition principale les adverbes *ideo*, *idcirco*, *propterea,* à cause de cela, pour cela.

Ex. : *Nunc ideo disputabo*, *ut te doceam,* maintenant je discuterai, afin de t'instruire.

Remarques. — I. On emploie *quo* avec le subjonctif dans le sens de *ut eo*, afin que par là, particulièrement avec un comparatif.

Ex. : *Otiare*, *quo melius labores*, repose-toi pour mieux travailler.

II. Après *ut* signifiant *afin que*, la négation se rend par *ne* : *Ad me scribe, ut ne quid ignorem*, écris-moi, afin que je n'ignore rien.

Mais le plus souvent *ut* est sous-entendu devant *ne* (§ 432), et *ne* se traduit par *afin que ne pas*, *de peur que.*

Ex. : *Puniendi sunt*, *ne peccent*, il faut les punir, afin qu'ils ne commettent pas de fautes.

III. Avec *ut*, *quo*, *ne*, on suit pour la concordance des temps les règles générales (§ 446 et suiv.).

Conjonctions temporelles.

Quum *ou* cum, lorsque.

Propulsat a suis injuriam, quum potest.

483. *Quum* marquant le temps, et signifiant *lorsque, quand,* gouverne l'indicatif, si le verbe est au présent, au parfait ou au futur.

Ex. : *Propulsat a suis injuriam*, *quum potest,* il défend les siens de l'injustice, quand il le peut.

Ager, quum multos annos quievit, uberiores fructus effert, un champ, lorsqu'il s'est reposé plusieurs années, produit des fruits plus abondants.

Proficiscar quum potero, je partirai quand je pourrai.

Quum Athenæ florerent, licentia morum urbem miscuit.

484. *Quum* signifiant *lorsque, quand,* se construit ordinai-

rement avec le subjonctif, si le verbe est à l'imparfait ou au plus-que-parfait.

Alors le verbe principal est ordinairement au parfait, et le plus-que-parfait du subjonctif répond à notre parfait antérieur.

Ex. : *Quum Athenæ florerent, licentia morum urbem miscuit,* lorsque Athènes florissait, la licence des mœurs bouleversa la ville.

Quum id nunciatum esset, ab urbe profectus sum, lorsque cela m'eut été annoncé, je partis de la ville.

Cependant *quum,* signifiant *lorsque,* veut l'imparfait et le plus-que-parfait de l'indicatif, s'il s'agit d'une action simultanée ou plusieurs fois répétée.

Alors le verbe principal est à l'imparfait, et le plus-que-parfait latin répond à notre plus-que-parfait ou à notre imparfait.

Ex. : *Oracula Græci consulebant*, *quum bella parabant*, les Grecs consultaient les oracles, lorsqu'ils se préparaient à la guerre.

Quum rosam viderat, tunc incipere ver arbitrabatur, lorsqu'il voyait (*ou* avait vu) une rose; il pensait que le printemps commençait.

Remarques. — I. *Quum*, lorsque, veut toujours l'indicatif, quand il suit la proposition principale et a le sens de *et alors*.

Ex. : *Jam ver appetebat*, *quum Hannibal ex hibernis movit*, déjà le printemps approchait, quand (et alors) Hannibal quitta ses quartiers d'hiver.

Nondum profectus eram, *quum hæc gerebantur*, je n'étais pas encore parti, lorsque (et alors) ces événements s'accomplissaient.

II. Avec les locutions *est*, *fuit*, *erit tempus quum*, il est, il fut, il sera un temps où, ou simplement *est*, *fuit*, *erit quum*, on construit ordinairement le subjonctif.

Ex. : *Fuit tempus quum felix esses*, il fut un temps où tu étais heureux.

Quum, puisque, quoique.

Quum id cupias, faciam.

485. *Quum* signifiant *puisque*, *vu que, comme,* marque non plus le temps, mais la cause, et se construit toujours avec le subjonctif.

Ex. : *Quum id cupias*, *faciam,* puisque tu désires cela, je le ferai.

Quum profectus sis Athenas, puisque tu es parti pour Athènes.

Il en est de même de *quum*, signifiant *quoique*.

Ex. : *Fuit perpetuo pauper, quum divitissimus esse posset*, il fut toujours pauvre, quoiqu'il eût pu être très-riche.

Postquam, ubi, ut, simul ac.

Eo postquam Cæsar pervenit, obsides poposcit.

486. Plusieurs conjonctions qui marquent le temps, se construisent toujours avec l'indicatif. Telles sont :

1° *Postquam, posteaquam,* après que.

Ex. : *Eo postquam Cæsar pervenit, obsides poposcit,* après que César fut arrivé là, il demanda des otages.

2° *Ut, ubi*, quand; *simul ac, simul atque, simul ut, simul,* en même temps que, dès que.

Ex. : *Ubi, ut* ou *simul aliquid audiero, scribam ad te,* quand *ou* dès que j'aurai appris quelque chose, je te l'écrirai.

3° *Ut primum, ubi primum, quum primum,* aussitôt que.

Ex. : *Ubi primum equites conspexerunt*, aussitôt qu'ils virent les cavaliers.

Remarque. — *Après* suivi d'un infinitif français se tourne par *après que,* et se traduit par *postquam :* Après avoir lu, j'écris, *postquam legi, scribo.*

Dum, donec, quoad.

Id evenit, dum eram in Italiā.

487. Les conjonctions *dum, donec, quoad*, signifiant *pendant que, tandis que, tant que,* prennent l'indicatif.

Ex. : *Id evenit, dum eram in Italiā*, cela arriva pendant que j'étais en Italie.

Donec fuit felix, multis amicis usus est, tandis qu'il fut heureux, il eut beaucoup d'amis.

Quoad vixit, pauper fuit, tant qu'il vécut, il fut pauvre.

Les mêmes conjonctions *dum, donec, quoad*, signifiant *jusqu'à ce que*, se construisent tantôt avec l'indicatif, tantôt avec le subjonctif.

1° Avec l'indicatif, ces conjonctions marquent simplement le *temps,* et *jusqu'à ce que* a le sens de *jusqu'au moment où.*

Ex. : *Haud desinam, donec perfecero*, je ne cesserai pas que je n'aie réussi (jusqu'au moment où j'aurai réussi).

Ægrotavit, donec ver rediit, il fut malade jusqu'au retour du printemps.

2° Avec le subjonctif, *dum, quoad* (mais non *donec*) marquent le *but*, le *motif* de l'action principale, et *jusqu'à ce que* a le sens de *en attendant que*.

Ex. : *Irati differant ultionem, dum defervescat ira*, que l'homme irrité diffère sa vengeance jusqu'à ce que (en attendant que) sa colère soit calmée.

Impetum hostium sustinuit, quoad ceteri pontem interrumperent, il soutint le choc des ennemis, jusqu'à ce que les autres coupassent le pont.

Dum, *dummodo*, *modo*, signifiant *pourvu que*, se construisent toujours avec le subjonctif, et la négation se rend par *ne*.

Ex. : *Oderint, dum metuant*, qu'ils haïssent, pourvu qu'ils craignent.

Dum ne veniat, pourvu qu'il ne vienne pas.

Antequam, priusquam.

Antequam de hac re loquor *ou* loquar.

488. Les conjonctions *antequam, priusquam* ou *ante... quam, prius... quam,* avant que, avant de, se construisent tantôt avec l'indicatif, tantôt avec le subjonctif.

1° On emploie indifféremment l'indicatif ou le subjonctif présent, si le verbe principal est au présent ou au futur.

Ex. : *Antequam de hac re loquor* ou *loquar, pauca mihi dicenda sunt*, avant d'aborder ce sujet, j'ai à vous dire quelques mots.

Cependant après un futur simple, le futur antérieur se met toujours à l'indicatif.

Ex. : *Non ad te scribam, priusquam rediero*, je ne t'écrirai pas avant d'être revenu (avant le moment où je serai revenu).

2° Si le verbe principal est à un temps passé, on emploie généralement l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif.

Ex. : *Ducentis annis antequam Romam caperent, in Italiam Galli transcenderunt*, deux cents ans avant de prendre Rome, les Gaulois passèrent en Italie.

Non ante bellum incepēre, quam revertissent legati, ils ne commencèrent pas la guerre, avant que les ambassadeurs fussent de retour.

Cependant après un temps passé, on emploie *antequam*, *prius-*

quam avec le parfait de l'indicatif, dans le sens de *avant le moment où*, surtout lorsque la proposition principale est négative.

Ex. : *Non prius fugere destiterunt, quam ad flumen pervenerunt,* ils ne cessèrent pas de fuir avant d'arriver (avant le moment où ils arrivèrent) près du fleuve.

Remarque. — Avant de suivi d'un infinitif français se traduit toujours en latin par *antequam, priusquam* avec un mode personnel; et l'on applique les règles précédentes.

Conjonctions conditionnelles.

489. La conjonction conditionnelle *si,* si, et ses composés *si non, nisi,* si ne... pas, à moins que, se construisent avec l'indicatif ou avec le subjonctif.

Dans ces phrases, le verbe principal se met ordinairement au même mode que le verbe de la proposition subordonnée.

Si hoc dicis, erras.

490. On emploie *si* ou *nisi* avec l'indicatif d'un temps quelconque, quand la condition est énoncée comme *existante* et *réelle.*

Alors *si* a le sens de *lorsque, quand, s'il est vrai que,* et le verbe principal est ordinairement à l'indicatif ou à l'impératif.

Ex. : *Si hoc dicis, erras,* si *ou* quand tu dis cela, tu te trompes.

Si tibi hoc accidere potuit, quid nobis fiet ? si cela a pu t'arriver, qu'en sera-t-il de nous ?

Stomachabatur senex, si quid asperius dixeram, le vieillard se fâchait, lorsque je disais (*en latin* j'avais dit) quelque chose d'un peu sévère.

Quand le verbe de la proposition principale *est au futur*, celui de la proposition subordonnée se met au présent, comme en français, pour exprimer une action présente : *Si bellum omittimus, pace nunquam fruemur,* si nous négligeons (présentement) la guerre, nous ne jouirons jamais de la paix.

Mais le plus souvent le verbe de la proposition subordonnée exprime une action future; alors il se met, soit au futur simple, soit au futur antérieur.

Ex. : *Hunc librum si leges, lætabor,* si tu lis ce livre, je m'en réjouirai.

Si id feceris, magnam habebo gratiam, si tu fais cela, j'en aurai une grande reconnaissance.

On emploie même le futur antérieur dans les deux propositions, pour marquer que les deux actions auront lieu en même temps.

Ex. : *Probe feceris, si eum monueris,* tu feras une bonne action si tu l'avertis, *ou* en l'avertissant.

Si hoc dicerem, errarem.

491. On emploie *si* ou *nisi* avec l'*imparfait* ou le *plus-que-parfait* du subjonctif, quand la condition est considérée comme *impossible* ou *n'existant pas.*

Alors le verbe principal est également à l'imparfait du subjonctif, qui répond à notre conditionnel présent, ou au plus-que-parfait, qui répond à notre conditionnel passé.

Ex. : *Si hoc dicerem, errarem,* si je disais cela (mais je ne le dis pas) je me tromperais.

Nisi Alexander essem, ego vero vellem esse Diogenes, si je n'étais Alexandre, je voudrais certes être Diogène.

Si hoc dixissem, errassem, si j'avais dit cela (mais je ne l'ai pas dit), je me serais trompé.

Fecissem, si potuissem, je l'aurais fait, si je l'avais pu.

Remarques. — I. Au lieu du plus-que-parfait du subjonctif, on emploie quelquefois l'imparfait, soit dans l'une des propositions, soit même dans les deux.

Ex. : *Num Opimium, si tum esses, temerarium civem putares?* est-ce que, si tu avais alors vécu, tu aurais regardé Opimius comme un citoyen imprudent?

II. Au lieu du subjonctif, on trouve quelquefois l'indicatif, dans le sens de notre conditionnel passé.

Ex. : *Deleri potuit exercitus, si quis aggreddi ausus esset*, l'armée aurait pu être détruite, si on avait osé l'attaquer.

Dans ce cas, on peut souvent employer en français l'indicatif comme en latin.

Ex. : *Labebar longius, nisi me retinuissses*, je glissais (*ou* j'aurais glissé) plus loin, si tu ne m'avais retenu.

III. Si la proposition dont dépend *si* est elle-même construite avec *ut*, *ne*, *quin*, ou forme une interrogation indirecte, on met le verbe *posse*, ou le verbe *esse* avec le participe en *dus*, au parfait du subjonctif, et non au plus-que-parfait.

Ce parfait répond à notre conditionnel passé.

Ex. : *Haud dubium fuit quin, nisi ea mora intervenisset, castra eo die capi potuerint* (et non *potuissent*), il n'est pas douteux que, s'il n'y avait pas eu de retard, le camp aurait pu être pris ce jour-là.

Dans ce cas, le participe en *rus* avec *fuerim* peut aussi remplacer le plus-que-parfait du subjonctif actif.

Ex. : *Dic, quidnam facturus fueris* (ou *fecisses*), *si in eo tempore censor fuisses*, dis ce que tu aurais fait, si tu avais été censeur dans ces circonstances.

Sim impudens, si plus postulem.

492. On emploie *si* ou *nisi* avec le présent ou le parfait du subjonctif, au lieu de l'imparfait et du plus-que-parfait, quand la condition est considérée comme une *possibilité*, une *supposition*.

Alors le verbe principal est également au présent ou au parfait du subjonctif, et se traduit en français par le conditionnel.

Ex. : *Sim impudens, si plus postulem,* je serais impudent si je demandais plus (*supposé* que je demandasse plus).

Si quis id fecerit, imprudentem eum dixeris, si quelqu'un avait fait cela, tu aurais dit qu'il était imprudent.

Remarques. — I. Dans la proposition principale on rencontre le futur de l'indicatif pour affirmer positivement une chose : *Quæ si rejiciamus, illa rejiciemus*, si nous rejetions ces choses-ci, nous rejeterions celles-là.

II. D'après ce que nous avons vu, il y a une nuance entre *tempus me deficiat, si enumerare velim*, le temps me manquerait, si je voulais (*supposé* que je voulusse) énumérer, et *tempus me deficeret, si enumerare vellem*, le temps me manquerait, si je voulais (mais je ne veux pas) énumérer, bien que ces deux phrases se traduisent en français de la même manière.

Nisi *et* si non.

Parvi sunt foris arma, nisi est consilium domi.

493. *Nisi* (rarement *ni*) signifie *si ne pas* dans le sens de *à moins que, si ce n'est que*, et sert à nier une proposition entière.

Ex. : *Parvi sunt foris arma, nisi est consilium domi,* les armes sont peu puissantes au dehors, s'il n'y a point de prudence au dedans (à moins qu'il n'y ait de la prudence au dedans).

Plures cecidissent, ni nox prælio intervenisset, un plus grand nombre auraient péri, si la nuit n'avait pas interrompu le combat (si ce n'est que la nuit interrompit le combat).

Remarques. — I. *Nisi* après une négation signifie *si ce n'est* ou *excepté, que : Sparta nulla re nisi avaritiā periit,* Sparte ne périt par aucune autre cause que l'avarice.

De même les locutions *non... nisi* ou *nisi... non* peuvent se traduire par *ne... que : Nisi inter viros bonos amicitia esse non potest*, l'amitié ne peut exister qu'entre les gens de bien.

II. Après une proposition négative *nisi* a souvent le sens de *seulement, cependant : De re nihil possum judicare; nisi illud mihi persuadeo,* je ne puis porter un jugement sur cette affaire; cependant je suis persuadé.

Si non homines, at certe Deum time.

494. *Si non* signifie aussi *si... ne pas,* mais il sert à nier non une proposition entière, mais un seul mot.

Si non s'emploie particulièrement :

1° Quand la proposition principale, énoncée la seconde, marque une opposition exprimée par *at, tamen*, *certe*, *at tamen, at certe,* du moins.

Alors si le verbe des deux propositions est le même *si minus* peut remplacer *si non.*

Ex. : *Si non* ou *si minus homines, at certe Deum time,* si tu ne crains pas les hommes, du moins crains Dieu.

2° Quand après une proposition conditionnelle affirmative, le verbe est répété ou sous-entendu avec la négation dans une autre proposition.

Alors on peut aussi se servir de *si minus* ou *sin minus :*

Ex. : *Si id feceris, magnam habebo gratiam ; si non feceris ignoscam,* si tu fais cela j'en aurai une grande reconnaissance ; si tu ne le fais pas, je te pardonnerai.

Dans cette phrase *si non feceris*, si tu ne le fais pas, pourrait être remplacé par *si minus,* si non.

Sive speras, sive desperas, vir fortis esto.

495. La conjonction *sive... sive* ou *seu... seu,* soit que, soit que, composée de *si* et de *ve*, se construit ordinairement avec l'indicatif.

Ex. : *Sive speras*, *sive desperas, vir fortis esto*, soit que tu espères, soit que tu désespères, montre-toi courageux.

Sive tu medicinam adhibueris, *sive non adhibueris, convalesces*, soit que tu emploies des remèdes, soit que tu n'en emploies pas, tu guériras.

Conjonctions marquant la restriction.

Eloquentiæ studendum est, etsi eā quidam perverse abutuntur.

496. Les conjonctions *etsi, tametsi*, *quanquam,* signifiant *quoique*, *bien que*, se construisent ordinairement avec l'indicatif.

Ex. : *Eloquentiæ studendum est, etsi eā quidam perverse abutuntur,* il faut s'appliquer à l'éloquence, quoique certaines gens en abusent indignement.

Tametsi vicisse debeo, tamen de meo jure decedam, bien que je doive gagner ma cause, je renoncerai à mon droit.

Quanquam Hannibal rei militaris prudens erat, tamen apud Zamam victus est, bien qu'Annibal fût versé dans l'art militaire, il n'en fut pas moins vaincu à Zama.

Ces conjonctions se construisent avec le subjonctif dans le sens de *supposé que*, *quand même*.

Ex. : *Etsi adjectum aliquid numero sit, magna certe cædes fuit*, supposé qu'on ait beaucoup exagéré, le carnage fut cependant très-grand.

Remarques. — I. *Etiamsi*, quoique, bien que, se construit avec l'indicatif ou avec le subjonctif.

II. *Quanquam*, plus rarement *etsi*, *tametsi*, s'emploient dans une proposition principale coordonnée avec le sens de *cependant : Quanquam quid loquor ?* cependant que dis-je ?

Quamvis sit magna exspectatio, tamen eam vinces.

497. *Quamvis, quantumvis* et *licet* signifiant *quoique*, *bien que,* se construisent avec le subjonctif; mais *quamvis* ne se rencontre guère qu'avec un présent ou un parfait.

Ex. : *Quamvis sit magna exspectatio*, *tamen eam vinces,* quoique l'attente soit grande, tu la surpasseras encore.

Licet pulchra sit gloria, quoique la gloire soit belle.

Remarques. — I. Dans les auteurs postérieurs à Cicéron, on rencontre *quamvis* avec l'indicatif.

II. *Quamvis* se rapporte quelquefois à un adjectif ou à un adverbe : *Quamvis pauci*, quoique peu nombreux.

Emploi général du subjonctif.

498. Un certain nombre de propositions subordonnées dont le verbe se met ordinairement à l'indicatif, veulent le verbe au subjonctif dans certaines circonstances.

Memoria minuitur, nisi eam exerceas.

499. Après les conjonctions de subordination et le relatif, on met au subjonctif la deuxième personne du singulier, employée dans le sens général de *on*.

Ex. : *Memoria minuitur, nisi eam exerceas*, la mémoire diminue, si on ne l'exerce.

Difficile est tacere, quum doleas, il est difficile de se taire lorsque l'on souffre.

Bonus segnior fit, ubi negligas, l'homme brave devient moins actif, si on le néglige.

Remanet, quod virtute consecutus sis, ce que l'on a acquis par la vertu, demeure.

Quum longius procederent, eos adoriebatur.

500. Après les conjonctions qui marquent le *temps*, les relatifs généraux, comme *quicumque,* ou les adverbes qui en sont dérivés, comme *quocumque*, *ubicumque*, on rencontre l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif, lorsqu'il s'agit d'une action qui *se répète.*

Ex. : *Quum longius procederent, eos adoriebatur,* lorsqu'ils s'avançaient trop loin, il les attaquait.

Ubi id dixisset, hastam emittebat, lorsqu'il avait dit cela, il lançait un javelot.

Si pugnare non possent, se recipiebant, s'ils ne pouvaient combattre, ils se retiraient.

Quemcumque lictor prehendisset, tribunus mitti jubebat, le tribun ordonnait de mettre en liberté quiconque était arrêté par le licteur.

Remarque. — Cette construction fréquente dans Tite Live et les écrivains postérieurs au siècle d'Auguste, est rare dans Cicéron, qui emploie dans ce cas l'indicatif. (Voy. §§ 459, 484, 486, 490.)

Ut me servem, quoad possim.

501. Après les conjonctions de subordination et le relatif, on met le verbe au subjonctif, quand celui de la proposition dont ces mots dépendent est lui-même au subjonctif ou à l'infinitif.

Ex. : *Me admones, ut me integrum, quoad possim, servem*, tu me recommandes de me conserver en bonne santé, aussi longtemps que je le pourrai.

(Mais on dirait : *Me integrum servabo, quoad potero.*)

Narrat Cicero Lacedæmonios, dum Lycurgi leges vigerent, fortes fuisse, Cicéron raconte que les Lacédémoniens furent courageux, tant que les lois de Lycurgue furent en vigueur.

(Mais on aurait : *Lacedæmonii, dum Lycurgi leges vigebant, fortes fuerunt.*)

Decet, quidquid agas, agere pro viribus, il convient de faire selon tes forces tout ce que tu fais.

(Mais on dirait : *Quidquid agis, age pro viribus.*)

Rex imperavit ut, quæ bello opus essent, pararentur. le roi ordonna de préparer ce qui était nécessaire à la guerre.

(Mais on dirait : *Quæ bello opus erant, parabantur.*)

Cependant dans ce cas on met le verbe à l'indicatif, si la proposition renferme une remarque ou une explication de l'écrivain ajoutée au discours ou à la pensée d'un autre ; alors cette proposition peut être retranchée.

Ex. : *Cæsar Helvetios in fines suos, unde erant profecti, reverti jussit*, César ordonna aux Helvétiens de retourner dans leur pays, d'où ils étaient partis.

Themistocles certiorem fecit Xerxem, id agi ut pons, quem ille in Hellesponto fecerat, dissolveretur, Thémistocle avertit Xerxès qu'on se disposait à rompre le pont, que ce prince avait construit sur l'Hellespont.

Remarque. — On trouve même à l'indicatif une proposition relative qui ne renferme pas une remarque de l'écrivain, si cette proposition relative forme une simple périphrase.

Ex. : *Loquendi vis efficit, ut ea quæ ignoramus, discere possimus*, la faculté de s'exprimer fait que nous pouvons apprendre ce que nous ignorons (les choses ignorées).

PROPOSITIONS SUBORDONNÉES COORDONNÉES.

Quod liberius vivebat et rem familiarem negligebat.

502. Lorsqu'une conjonction de subordination a plusieurs verbes sous sa dépendance, en latin on ne l'exprime qu'une fois, et en français on la remplace ordinairement par *que* devant le second verbe.

Ex. : *Themistocles a patre exheredatus est, quod liberius vivebat, et rem familiarem negligebat*, Thémistocle fut déshérité par son père, parce qu'il vivait à sa fantaisie, et qu'il négligeait son patrimoine.

(*Quod* est sous-entendu après *et* devant *negligebat.*)

Cæsar postquam omnes Belgarum copias ad se venire vidit, neque jam longe abesse ab exploratoribus cognovit, flumen exercitum traducere maturavit, après qu'il eut vu que toutes les troupes des Belges s'avançaient contre lui, et qu'il eut appris par ses éclaireurs qu'elles n'étaient pas éloignées, César se hâta de faire passer le fleuve à son armée.

(*Postquam* est sous-entendu devant *cognovit.*)

Remarque. — Lorsque le verbe de la proposition subordonnée est accompagné de *ne* pour *ut ne* (§ 432), la conjonction sous-entendue dans la seconde proposition est *ut*.

Ex. : *Vates monuit regem, ne committeret, aut certe differret obsidionem*, le devin conseilla au roi de ne pas faire, ou du moins de différer le siége.

II. PROPOSITION PARTICIPE.

Ardeam oppugnans imperium perdidit.

503. Au lieu d'exprimer les propositions subordonnées *circonstancielles* ou *adverbiales* par un verbe à un mode personnel, on emploie souvent un participe en latin comme en français.

Ex. : *Tarquinius Superbus Ardeam oppugnans* (ou *quum Ardeam oppugnaret*), *imperium perdidit*, Tarquin le Superbe perdit la royauté en assiégeant (*ou* pendant qu'il assiégeait) Ardée.

Dionysius cultros metuens (ou *quia metuebat*) *tonsorios*, *candenti carbone sibi adurebat capillum*, Denys craignant (*ou* parce qu'il craignait) les rasoirs, se brûlait la barbe avec des charbons ardents.

Æneas, *Trojā a Græcis expugnatā* (ou *postquam Troja a Græcis expugnata est*), *in Italiam venit*, Énée vint en Italie, après que les Grecs eurent pris Troie.

Le participe ainsi construit se rapporte au sujet ou à l'un des termes de la proposition, ou il forme un *ablatif absolu*.

PARTICIPE NON ABSOLU.

Aristides, patria pulsus, Lacedæmonem fugit.

504. Lorsque le participe se rapporte au sujet ou à l'un des termes de la proposition, il s'accorde en genre, en nombre et en cas avec le mot auquel il se rapporte.

Ex. : *Aristides*, *patriā pulsus*, *Lacedæmonem fugit*, Aristide, chassé de sa patrie, s'enfuit à Lacédémone.

Captam urbem hostis diripuit, la ville étant prise, l'ennemi la pilla (*litt.* l'ennemi pilla la ville prise).

Patri mortuo filius successit, le père étant mort, son fils lui succéda (*litt.* le fils succéda au père mort).

Remarque. — Dans le premier exemple *pulsus* s'accorde avec *Aristides*, sujet; dans le second, *captam* s'accorde avec *urbem* complément direct; dans le troisième, *mortuo* s'accorde avec *patri*, complément indirect.

ABLATIF ABSOLU.

Partibus factis, sic locutus est leo.

505. Quand le participe ne se rapporte ni au sujet, ni à aucun des termes de la proposition principale, il a un sujet qui lui est propre.

Alors ce sujet se met à l'ablatif, et le participe s'accorde en genre, en nombre et en cas avec cet ablatif. C'est ce qu'on appelle *ablatif absolu.*

Ex. : *Partibus factis, sic locutus est leo,* les parts étant faites, le lion parla ainsi.

Aristide patriā pulso, Persæ Græcos aggressi sunt, Aristide étant chassé de sa patrie, les Perses attaquèrent les Grecs.

Pythagoras, Tarquinio Superbo regnante, in Italiam venit, Pythagore vint en Italie sous le règne de Tarquin le Superbe.

Remarques. — I. On rencontre ainsi le participe présent et le participe parfait à l'ablatif absolu; mais le participe futur ne s'y trouve pas, du moins dans la bonne latinité.

II. On emploie quelquefois l'ablatif absolu, quand le participe se rapporte au complément du verbe.

Ex. : *Milite percusso et exanimato, hunc scutis protegunt,* le soldat étant accablé de coups et hors d'haleine, ils le protègent de leurs boucliers.

III. Quand l'attribut renfermé dans le verbe est déterminé par un autre mot, on ne peut employer l'ablatif absolu. Ainsi on dira : *Quum milites inviti ex castris educti essent,* les soldats ayant été conduits hors du camp malgré eux (et non *militibus invitis ex castris eductis*).

Hæc agitantibus, rex mortuus est.

506. Le sujet du participe peut être sous-entendu, quand c'est un pronom facile à suppléer.

Ex. : *Hæc agitantibus* (s.-ent. *illis*), *rex mortuus est,* pendant qu'ils songeaient à cela, le roi mourut.

Flumen copias traduxit, præmissis (s.-ent. *iis*) *qui Alpium transitus specularentur,* il fit passer le fleuve à ses troupes, et envoya des hommes pour examiner les passages des Alpes.

Remarque. — Avec quelques participes à l'ablatif neutre comme *audito, cognito, comperto, edicto, explorato, nuntiato,* la proposition qui dépend de ces participes sert de sujet.

Ex. : *Nuntiato regem advenisse,* quand on eut annoncé que le roi était arrivé.

Hannibale duce, Pœni Romanos vicerunt.

507. Un substantif ou un adjectif peuvent remplacer le participe et former un ablatif absolu.

Ex. : *Hannibale duce*, *Pœni Romanos vicerunt*, sous la conduite d'Hannibal (*litt.* Hannibal étant général), les Carthaginois vainquirent les Romains.

Sereno quoque cœlo, *aliquando tonat,* il tonne quelquefois, même par un ciel serein.

Cicerone consule, sous le consulat de Cicéron ; *me puero*, dans mon enfance ; *patre invito*, malgré le père.

Remarque. — Les substantifs ainsi employés sont ceux qui désignent l'auteur d'une *action*, comme *dux*, *judex*, *auctor*, *adjutor*, *testis ;* la personne revêtue d'une *dignité*, comme *consul*, *prætor*, *rex*, *imperator*, ou un *âge de la vie*, comme *puer*, *adolescens*, *senex*.

PARTICIPES FRANÇAIS QUI MANQUENT EN LATIN.

508. Lorsque le participe français n'a pas d'équivalent en latin, on a généralement recours à une conjonction suivie d'un verbe à un mode personnel. De là les règles suivantes.

Cicero, quum esset consul, Romam servavit.

509. Le verbe *sum*, n'ayant en latin ni participe présent répondant à *étant*, ni participe passé, répondant à *ayant été*, pour en tenir lieu, on se sert des conjonctions *quum*, lorsque ; *quanquam*, quoique ; *postquam,* après que.

Ex. : Cicéron étant consul sauva Rome (*tournez* lorsqu'il était consul), *Cicero*, *quum esset consul, Romam servavit*.

Cicéron, ayant été consul, fut cependant envoyé en exil (*tournez* quoiqu'il eût été consul), *Cicero*, *quanquam consul fuerat*, *tamen in exsilium actus est*.

Cæsar, postquam Gallos devicit, Romam rediit.

510. Le participe passé actif répondant à *ayant aimé*, *ayant averti*, manque aussi en latin, excepté dans les verbes déponents ; on y supplée :

1° En employant les mêmes conjonctions *quum*, lorsque, *postquam*, après que, etc.

Ex. : César ayant vaincu les Gaulois revint à Rome (*tournez* après qu'il eut vaincu *ou* lorsqu'il eut vaincu les Gaulois), *Cæsar,*

postquam Gallos devicit ou *quum Gallos devicisset, Romam rediit.*

2° En employant le participe passé passif à l'ablatif absolu, si le verbe a un passif.

Ex. : *Cæsar, Gallis devictis, Romam rediit* (*litt.* les Gaulois étant vaincus).

Dans ce cas, le participe ne prend jamais de complément avec *ab*, et l'on ne peut dire : *Gallis ab eo devictis.*

Remarque. — Les verbes déponents ayant le participe passé actif, on peut employer en latin le participe correspondant au français, ou recourir à une conjonction.

Ex. : César ayant attaqué Pompée, le vainquit, *Cæsar aggressus* (ou *quum aggressus esset*) *Pompeium, devicit.*

Quum Deus ei faveret, consilium perfecit suum.

511. Le participe passé du passif manque en latin dans les verbes intransitifs et dans la plupart des verbes déponents ; on tourne alors le verbe par l'actif, et l'on se sert encore des conjonctions, *quum, postquam, quanquam.*

Ex. : Étant favorisé de Dieu, il vint à bout de son entreprise (*tournez* comme Dieu le favorisait), *quum Deus ei faveret, consilium perfecit suum.*

Ayant été poursuivi par des voleurs, il s'échappa (*tournez* quoique des voleurs l'eussent poursuivi), *quanquam latrones eum persecuti erant, evasit.*

GALLICISMES

512. On entend par *gallicismes* certaines tournures propres à la langue française, et qu'on ne traduit pas littéralement en latin.

La règle générale pour traduire les gallicismes, c'est de les ramener à des expressions équivalentes les plus simples possible.

Déjà dans la syntaxe nous avons vu un certain nombre de gallicismes; nous en ajouterons ici quelques-uns qui mettront sur la voie pour les autres.

LOCUTIONS FORMÉES AVEC DES ADJECTIFS.

513. I. **Tel** devant un nom, se rend par *talis*, et dans le sens de *si grand*, par *tantus*.

Ex. : Tu as agi avec prudence dans une telle conjoncture, dans un tel danger, *egisti prudenter in tali tempore, in tanto periculo.*

Tel peut encore se tourner par *de cette sorte,* et se traduire par *hujus modi* en bonne part, et par *istius modi*, en mauvaise part.

II. **Tel** suivi de **qui,** se tourne par *quelques-uns*, en latin *quidam.*

Ex. : Tel rit aujourd'hui, qui pleurera demain, *quidam hodie rident, qui cras flebunt.*

514. I. **Tout autre,** signifiant *tout différent*, se traduit par *longe alius.*

Ex. : Tu es tout autre que tu n'étais, *longe alius es atque eras.*

Tout autre, signifiant *un autre quel qu'il soit*, se rend par *quivis alius.*

Ex. : Tout autre que moi, *quivis alius atque ego.*

II. **L'un après l'autre,** s'exprime par *singuli.*

Ex. : Il se mit à les manger l'un après l'autre, *cœpit vesci singulis.*

515. De même, dans la locution *il n'en est pas de même*, se traduit par *non item*, qui se met à la fin de la phrase.

Ex. : La gloire est souvent éphémère, il n'en est pas de même de la vertu, *fluxa sæpe est gloria*, *virtus non item* (s.-ent. *fluxa est*).

Cette locution peut aussi se traduire par *non eadem est ratio* ou *conditio :* Il n'en est pas de même de la guerre qui nous menace, *non eadem est ratio imminentis belli.*

LOCUTIONS FORMÉES AVEC DES VERBES.

516. Aller, forme en français plusieurs gallicismes.

I. **Aller**, signifiant être *sur le point de,* se rend par le participe futur en *rus, ra*, *rum* avec le verbe *sum.*

Ex. : Je vais partir, *profecturus sum.*

II. **N'allez pas**, dans le sens de *se garder de*, se rend par *cavere* avec *ne* et le subjonctif, ou par *nolle* avec l'infinitif.

Ex. : N'allez pas tomber, *cavete ne cadatis.* — Ne va pas faire des vers, *noli versus facere.*

III. **Il y va de, il s'agit de**, se rend par *agitur* employé impersonnellement avec *de* et l'ablatif, ou par *agitur* employé personnellement avec le nominatif de la chose.

Ex. : Il y va de mon salut, *de salute meā agitur.*
Il s'agit de tes intérêts, *tua res agitur.*

517. I. **Avoir**, avec un nom exprimant un état, une disposition, forme souvent une expression qui se traduit par un seul verbe.

Ex. : J'ai de l'affection pour toi, *te diligo.* — J'ai soif, *sitio.* — J'ai peur, *paveo.* — J'ai chaud, *caleo.* — J'ai envie, *cupio.* — J'ai mal à la tête, *laboro capite.*

II. **Avoir à cœur**, se traduit par *curæ esse*, être à souci.

Ex. : Tu avais à cœur ma dignité, *tibi curæ fuit mea dignitas,* ou *de meā dignitate.* — J'aurai à cœur d'accroître ta dignité, *mihi de augendā dignitate tuā curæ erit.*

N'avoir rien tant à cœur se traduit par *nihil antiquius habēre*, *nihil antiquius est*, avec *quam ut* et le subjonctif, ou avec *quam* suivi de l'infinitif.

Ex. : Je n'ai rien tant à cœur *ou* plus à cœur que de te rendre

ce service, *nihil antiquius habeo*, *nihil mihi antiquius est*, *quam ut id officii in te conferam* (ou *quam... conferre*).

Remarque. — N'avoir rien de plus pressé, être dans l'impatience, tarder de se traduisent par une tournure équivalente, *nihil longius est quam ut.*

Ex. : Je n'ai rien de plus pressé que de te voir, il me tarde de te voir, *nihil mihi longius est, quam ut te videam.*

III. **Avoir beau** suivi d'un infinitif se tourne par *en vain* ou par *quoique.*

Ex. : Tu as beau crier, il ne t'entend pas, *frustra vociferaris*, ou *quamvis vocifereris*, *non te audit.*

IV. **Avoir de la peine à,** suivi d'un infinitif, se tourne par *difficilement*, et *n'avoir pas de peine à,* par *facilement.*

Ex. : Il a eu de la peine à obtenir cela, *ægre* ou *haud facile id impetravit.* — Tu n'auras pas de peine à venir à bout de ce dessein, *facile id perficies.*

V. **Avoir la hardiesse, le cœur, le front de,** devant un infinitif, s'exprime par *audēre* ou *sustinēre.*

Ex. : Tu as le cœur de frapper ton frère, *audes fratrem tuum ferire.* — Il a eu le front de nier, *sustinuit negare.*

VI. **Avoir la prétention de** s'exprime par *sumĕre sibi ut,* **avoir la présomption de** s'exprime par *tantum sibi sumĕre ut* avec le subjonctif.

Ex. : Je n'ai pas la prétention, je n'ai pas la présomption de l'emporter sur toi, *non mihi sumo*, *non tantum mihi sumo*, *ut tibi præstem.*

VII. **Avoir lieu, sujet** ou **raison** s'exprime par *locus est* avec le gérondif en *ndi.*

Ex. : Il n'a pas lieu de craindre, *illi non est timendi locus.*

N'avoir pas lieu de peut encore s'exprimer par *non est quod* ou *cur* avec le subjonctif, et l'on a : *Non est quod* ou *cur timeat.*

518. I. **Commencer par** se tourne par d'*abord,* et se traduit par *primum.*

Ex. : Il commença par pleurer, *primum flevit.*

II. **Finir par** se tourne par *enfin*, et se traduit par *tandem.*

Ex. : Il finit par avouer la chose, *tandem rem confessus est.*

519. **Etre** forme un grand nombre de *gallicismes*, particulièrement avec *ce*. Voici les principaux :

I. **C'est... qui, c'est... que** ne se traduit pas en latin dans plusieurs locutions françaises.

Ex. : C'est moi qui suis ce consul, *ego sum ille consul.* — C'est toi-même que je cherche, *te ipsum quæro.*

C'est ainsi qu'il parla, *sic locutus est.* — Est-ce ainsi que tu défends tes amis? *siccine tuos amicos defendis?*

Comme on le voit par ces exemples le mot qui suit *c'est, est-ce?* se place au commencement de la phrase.

II. **C'est** devant un infinitif suivi de **que de** et d'un autre infinitif, se tourne par *celui qui.*

Ex. : C'est se tromper que de croire, *errat, qui putat.*— C'est honorer Dieu que de le connaître, *Deum colit, qui novit.*

III. **C'est** suivi d'un nom et précédé de **ce qui, ce que** ne se traduit pas, non plus que *ce qui, ce que.*

Ex. : Ce qui me chagrine le plus, c'est la mauvaise santé de mon père; *valetudo patris me potissimum sollicitat.*

Mais quand **c'est que** suivi d'un verbe est précédé de *ce qui, ce que,* on emploie *illud*, cela, au commencement de la phrase.

Ex. : Ce que j'espère, c'est que je vivrai éternellement, *illud spero, me futurum immortalem.* — Ce que je crains, c'est que ton frère n'arrive; *illud vereor, ne frater tuus veniat.*

Ce dont je doute, c'est que l'affaire réussisse; *illud dubito, num res bene cessura sit.*—Ce qui me console, c'est que je ne t'ai jamais causé de chagrin, *illud me solatur, quod tibi nunquam mœrori fui.*

IV. **Ce n'est pas à dire pour cela que, il ne s'ensuit pas que,** se tournent par *non pour cela*, et se traduisent par *non continuo, non ideo, non idcirco.*

Ex. : Quoique j'aie salué *ou* pour avoir salué des méchants, ce n'est pas à dire pour cela que je suis méchant, *licet improbos salutaverim, non continuo sum improbus.*

(Dans les phrases de ce genre, *pour* est toujours suivi de l'infinitif.)

V. **Etre près** ou **sur le point de,** se tourne par *dans peu, bientôt*, et se rend par *jamjam* ou *mox*, et le verbe suivant se met au participe futur en *rus, ra, rum,* avec *sum... eram.*

Ex. : Il était sur le point de prendre la ville; *mox* ou *jamjam oppido potiturus erat.*

520. I. **Faire** suivi d'un nom, forme un grand nombre de locutions que l'on traduit en latin par un seul mot : faire peur *terrēre;* faire grâce, *ignoscĕre;* faire tort, *nocēre;* faire montre, *ostendĕre,* etc.

II. **Faire** signifiant *faire en sorte*, se rend par *facere ut*, *curare* ou *dare operam ut* avec le subjonctif.

Ex. : Fais tout préparer, *fac*, *cura* ou *da operam ut omnia sint parata.*

III. **Faire** signifiant *ordonner, contraindre*, *engager*, se traduit par *jubēre*, *cogĕre*, *impellĕre.*

Ex. : Il le fit tuer, *jussit eum occidi.* — Tu me fais mourir, *mori me cogis.* — Cela m'a fait croire, *id me impulit ut crederem.*

IV. **Ne faire que** (faire une chose continuellement) se tourne par *toujours*, et s'exprime par *assidue, semper*, *perpetuo.*

Ex. : Il ne fait que badiner, *perpetuo nugatur.*

Mais **ne faire que de** (avoir fait une chose récemment) se tourne par *tout à l'heure*, et s'exprime par *modo.*

Ex. : Il ne fait que d'arriver, *modo advenit.*

V. **Faire** signifiant *feindre*, *simuler, jouer le personnage de,* se rend par *agĕre, simulāre* de la manière suivante.

Ex. : Il fait le brave, *virum fortem agit.*
Il fait le fou, *simulat insaniam* ou *simulat se insanire.*

VI. **C'est fait de** ou **c'en est fait de** se traduit par *actum est* ou *acta res est.*

Ex. : C'est fait de lui, *actum est de isto.* — C'en est fait, je suis perdu, *acta res est*, *perii.*

VII. **Faire** suivi d'un infinitif forme une foule de locutions qu'on traduit par des équivalents.

Ex. : Se faire donner quelque chose, *aliquid extorquere.* — Faire espérer à quelqu'un que, *aliquem in spem adducere fore ut.* Faire concevoir une bonne espérance de soi, *bonam sui* ou *de se spem concitare.* — Se faire écouter, *facere sibi audientiam.*

Remarque. — **Faire connaître**, ayant pour sujet un nom de chose, se tourne de la manière suivante : Ta lettre m'a fait connaître (*tournez* j'ai connu par ta lettre), *ex litteris tuis cognovi.*

521. I. **Laisser,** suivi d'un infinitif, se tourne par *permettre que,* et s'exprime par *sinĕre* avec la proposition infinitive.

Ex. : Tes chants ne me laissent pas dormir, *cantus tui non sinunt me dormire.*

II. **Ne pas laisser de,** suivi d'un infinitif, se tourne par *cependant.*

Ex. : Quoique je t'attende toi-même, ne laisse pas de donner une lettre, *quanquam te ipsum exspecto, da tamen epistolam.*

522. I. **Manquer, penser, faillir,** suivis d'un infinitif, s'expriment par *pene*, presque, ou *tantum non,* seulement ne... pas.

Ex. : Il a manqué de tomber, il a pensé *ou* failli tomber, *pene cecidit* (il a presque tombé), ou *tantum non cecidit,* (seulement il n'est pas tombé).

II. **Ne pas manquer de,** suivi d'un infinitif, se tourne par *certainement, toujours*, et s'exprime par *profecto* ou par *nunquam... non.*

Ex. : Je ne manquerai pas de lui écrire, *ad illum profecto scribam.* — La foule ne manquait pas de l'environner, *nunquam turba illum non circumstabat.*

Mais quand on commande, **ne manquer pas** se tourne par *souviens-toi*, *souvenez-vous*, en latin *memento*, *mementote.*

523. **Savoir,** signifiant *avoir le talent de,* se rend par *scire.*

Ex. : Tu sais vaincre, *vincere scis.*

Mais quand *savoir* ajoute peu de force au verbe suivant, on ne l'exprime pas en latin.

Ex. : Il sut profiter de l'occasion, *occasione usus est.*

Remarque. — Sur *de savoir*, *pour savoir* ne se traduisant pas en latin, voir (§ 443, R. II).

524. **Ne servir qu'à,** suivi d'un infinitif, ne s'exprime pas en latin, mais on ajoute le mot *même* au sujet du verbe, pour donner plus de force à l'expression.

Ex. : Cela ne sert qu'à montrer sa sottise, *id ipsum stultitiam ejus declarat.*

525. I. **Tarder,** suivi d'un infinitif, se tourne par *tardivement,* et se rend par *tarde, lente, sero.*

Ex. : Il a tardé à venir, *sero venit.*

II. **Ne pas tarder à** se tourne par *bientôt,* et s'exprime par *mox, brevi.*

Ex. : Je ne tarderai pas à revenir, *mox revertar.*

526. I. **Valoir la peine,** se tourne par *le prix de la peine est*, en latin *operæ pretium est,* et le verbe suivant se met à l'infinitif ou au subjonctif avec *ut.*

Ex. : L'histoire est vraie, elle vaut la peine qu'on y prête attention, *vera est fabella*, *operæ pretium est attendere* ou *ut attendas.*

II. **Ce n'est pas la peine de** ou **que,** se traduit par *non tanti est* avec l'infinitif ou *ut* et le subjonctif.

Ex. : Ce n'est pas la peine que tu partes aujourd'hui, *non tanti est hodie te proficisci*, ou *ut hodie proficiscaris.*

527. I. **Venir à,** exprimant l'idée de *par hasard,* se rend en latin par *forte.*

Ex. : S'il vient à savoir cela, il se fâchera, *id si forte rescierit, irascetur.*

II. **Venir de,** se tourne par *tout à l'heure,* et se traduit par *modo.*

Ex. : Il vient de partir, *modo profectus est.*

528. **Voir** s'emploie dans une foule de locutions où, tout en étant presque explétif, il donne à la phrase une allure essentiellement française; on le rend en latin par des tournures équivalentes.

Ex. : Je souffre de voir que la république n'existe plus, *angor nullam esse rempublicam.* — Ils espèrent nous voir triompher, *sperant nos superiores fore.* — Je vois approcher le terme de ma vie, *jam adest vitæ meæ finis.*

On ne le vit jamais plaider, *nullam omnino causam attigit.* — Je me suis vu dans la nécessité de parler, *mihi necesse*

fuit loqui. — Tu as crains de voir tes dettes augmenter, *metuisti ne æs alienum tibi cresceret.*

LOCUTIONS FORMÉES AVEC DES PRÉPOSITIONS ET DES ADVERBES.

529. I. **A** préposition pouvant se tourner par *qui, que*, se rend par *qui, quæ, quod* avec le subjonctif.

Ex. : Je n'avais rien à t'écrire (*tournez* que je t'écrivisse), *nihil habebam quod ad te scriberem.*

II. Quand **à** peut se tourner par *si*, on l'exprime par *si.*

Ex. : A l'entendre parler, tu dirais (*tournez* si tu l'entendais parler) *hunc si loquentem audias, dicas.*

On peut aussi traduire par le participe présent.

Ex. : A bien examiner la chose, il est évident, *rem bene consideranti, patet.*

III. Quand **à** peut se tourner par *pour*, on l'exprime par *ut* avec le subjonctif, et s'il est suivi d'une négation, par *ne.*

Ex. : A dire vrai (pour dire vrai), *ut verum dicam.* — A ne pas mentir, *ne mentiar.*

530. I. **Après** s'exprime par *post* avec l'accusatif.

Ex. : Après le dîner, *post prandium.*

II. **Après,** marquant la seconde place, le second rang, se rend par *secundum* avec l'accusatif, ou par *a*, *ab* avec l'ablatif.

Ex. : Après Cicéron, il est sans contredit le premier des orateurs, *secundum Ciceronem* ou *a Cicerone est oratorum facile princeps.*

III. **Après,** signifiant *immédiatement après,* se rend par *sub* avec l'accusatif.

Ex. : Après cette lettre on lut la tienne, *sub eas litteras recitatæ sunt tuæ.*

Remarque. — *Après*, suivi du parfait de l'infinitif se tourne par *après que* et s'exprime par *postquam* avec l'indicatif (§ 486).

531. **Autant,** non suivi de *que*, s'exprime par *tantumdem,* si les objets ne se comptent pas, et par *totidem*, si les objets se comptent.

Ex. : Les passions douces n'exigent pas autant de forces, *leniores affectus virium non tantumdem exigunt.*

J'ai beaucoup de livres, tu n'en a pas autant, *sunt mihi multi libri, non sunt tibi totidem.*

532. Avant, suivi d'un infinitif se tourne par *avant que,* et s'exprime par *antequam, priusquam* avec le subjonctif ou l'indicatif, selon le cas (§ 487).

Mais **avant,** suivi du parfait de l'infinitif, peut aussi se rendre par un adjectif ou un participe renfermant une négation.

Ex. : Il est parti avant d'avoir déjeuné, *impransus profectus est.* — Il m'a quitté avant de m'avoir apaisé, *me implacatum reliquit.*

Il est parti avant d'avoir terminé l'affaire (*tournez* l'affaire n'étant pas terminée), *infecto negotio, profectus est.*

533. I. **De,** suivi d'un infinitif, pouvant se tourner par *si*, s'exprime en latin par *si.*

Ex. : Tu me feras plaisir de lui écrire (si tu lui écris), *pergratum mihi facies, si ad eum scripseris.*

II. Quand **de,** suivi d'un infinitif, peut se tourner par *moi qui, toi qui*, etc., on l'exprime par *qui, quæ, quod* avec le subjonctif.

Ex. : Que tu es malheureux d'avoir couru de toi-même à la mort! *o te infelicem, qui ultro ad necem cucurreris!*

534. A force de, équivaut à *par beaucoup*, et se rend par *multus;* cet adjectif s'accorde avec le nom suivant, qui se met à l'ablatif comme nom de manière.

Ex. : Il a acquis des richesses à force de travail, *divitias multo labore comparavit.*

Si **à force de** est suivi d'un infinitif, on le traduit par *multum* et l'ablatif du gérondif, ou bien on remplace l'infinitif par un nom.

Ex. : Il a succombé à force de travail, *multum laborando* ou *multo labore periit.*

535. A l'insu de, à mon insu, à ton insu, se traduit par les adjectifs *inscius* ou *insciens*, qui s'accordent avec le mot auquel ils se rapportent.

Ex. : J'ai fait cela à mon insu, *id inscius* ou *insciens feci.*

Je l'ai trompé à son insu, *eum inscium decepi.*

Souvent *inscius* forme avec le nom un ablatif absolu : Il n'a rien fait à l'insu de son père, *nihil egit inscio patre.*

536. I. **Au lieu de,** suivi d'un nom s'exprime par *pro* avec l'ablatif, ou par *loco* avec le génitif.

Ex. : Au lieu d'une épée, il se servit d'un bâton, *pro gladio* ou *loco gladii fuste usus est.*

II. **Au lieu de,** suivi d'un infinitif, se tourne par *quoique je doive, quoique je dusse,* etc., quand il y a obligation de faire la chose.

Ex. : Au lieu de lire il joue (*tournez* quoiqu'il doive lire), *quum legere debeat, ludit.*

On le tourne par *quoique je puisse, quoique je pusse,* etc., quand il n'y a qu'une simple permission de faire la chose.

Ex. : Au lieu de jouer, il lit (*tournez* quoiqu'il puisse jouer), *quum possit ludere, legit.*

Remarque. — Si *au lieu de* est précédé d'un verbe à l'impératif, on emploie *ne autem,* mais ne pas, et le second verbe se met au subjonctif.

Ex. : Lis, au lieu de badiner (*tournez* lis, et ne badine pas), *lege, ne autem nugatus sis.*

III. **Au lieu que,** se tourne par *au contraire,* et s'exprime par *vero* ou *autem,* que l'on met après un mot.

Ex. : Il lit, au lieu que tu badines (*tournez* toi au contraire tu badines), *legit ille, tu vero nugaris.*

537. Loin de, loin que, bien loin de, bien loin que, s'expriment par *nedum* avec le subjonctif, et le membre de phrase où se trouve *bien loin* devient le second en latin.

Ex. : Bien loin de m'aimer, il me regarde à peine (*tournez* il me regarde à peine, bien loin qu'il m'aime), *vix me aspicit nedum amet.*

On peut encore mettre *adeo non* au premier membre de la phrase, et *ut* avec le subjonctif au second : *Adeo non me amat, ut vix aspiciat.*

Ou employer *non modo non,* non-seulement ne... pas, suivi de *sed ne... quidem,* mais ne... pas même : *Non modo non me amat, sed ne aspicit quidem.*

Remarque. — Quand *bien loin de* est accompagné d'un nom opposé à un autre nom, le premier se place entre *ne* et *quidem*, et le second est précédé de *non modo*.

Ex. : La flatterie n'est pas digne d'un homme libre, bien loin qu'elle le soit d'un ami, *assentatio ne libero viro quidem, non modo amico, digna est.*

538. I. **Malgré,** devant un nom de personne, se rend par *invitus*, que l'on fait accorder avec ce nom ou le pronom.

Ex. : Il a fait cela malgré lui, *id invitus fecit.* — Je l'ai renvoyé malgré lui, *illum invitum dimisi.*

Quand *malgré* ne se rapporte ni au sujet, ni au complément, il forme avec le nom ou pronom suivant un ablatif absolu.

Ex. : J'ai fait cela malgré lui, *id, illo invito, feci.*

Remarque. — L'expression *en dépit de* se construit d'une manière analogue : Ne fais rien en dépit de la nature, *nihil agas adversante* ou *repugnante naturā.*

II. **Malgré,** devant un nom de chose, se tourne par *quoique*, et le nom qui suit *malgré* se change en son verbe correspondant.

Ex. : Il le tua malgré ses cris redoublés (*tournez* quoiqu'il criât beaucoup), *illum, quamvis clamitaret, interfecit.*

539. **Ne... que,** équivaut à *seulement* et se rend en latin par un des adverbes *tantum, tantum modo, solum.*

Ex. : La louange n'est due qu'à la vertu, *laus virtuti tantummodo debetur.*

On peut encore tourner par : la louange est due à la seule vertu, *laus soli virtuti debetur.*

540. I. **Plus tôt,** signifiant *de meilleure heure*, s'exprime par *maturius;* s'il signifie *plus vite*, il se traduit par *citius, celerius.*

Ex. : Il s'est levé plus tôt qu'à l'ordinaire, *maturius solito surrexit.*

Il est arrivé plus tôt qu'on ne le pensait, *citius venit quam putabant* ou *opinione ;* — qu'on ne s'y attendait, *exspectatione.*

II. **Plutôt,** marque la préférence, et s'exprime par *potius,* et *que de* par *quam* suivi du subjonctif.

Ex. : Combats, plutôt que de devenir esclave, *depugna, potius quam servias.*

Quand *plutôt que* est entre deux infinitifs, on met aussi l'infinitif latin après *potius quam.*

Ex. : Il convient de combattre plutôt que d'être esclave, *decet pugnare, potius quam servire.*

On dit de même avec le participe neutre en *dum : Pugnandum est potius quam serviendum,* il faut combattre plutôt que d'être esclave.

541. I. **Pour,** avec un nom, s'exprime de différentes manières, suivant ses différentes significations.

Ex. : Pour (au lieu de) une épée, il prit un bâton, *pro gladio* ou *loco gladii fustem sumpsit.*

Je l'aime pour (à cause de) sa modestie, *illum ob* ou *propter modestiam amo.*

Je ferai volontiers cela pour (pour l'amour de) lui, *id libenter illius causā* ou *gratiā faciam;* — pour toi, *tuā causā;* — pour nous, *nostrā causā.*

II. **Pour moi, pour toi,** etc., se tourne par *mais moi*, ou *moi certes*, etc., et l'on emploie *vero* ou *quidem* après le nom ou le pronom.

Ex. : Pour moi je suis prêt, *ego vero sum paratus.* — Pour lui il pense, *ille quidem existimat.*

Sur *pour* signifiant *eu égard à*, voir (§ 454, 3° et 480, R. II).

III. **Pour,** devant le présent de l'infinitif se traduit de différentes manières.

Ex. : Il se leva pour répondre, *surrexit ad respondendum, respondendi causā* ou *gratiā, ut responderet.*

Il m'envoya quelqu'un pour m'avertir (qui m'avertît), *misit hominem qui me moneret.*

Après un verbe de mouvement on emploie encore le supin *ou* le participe en *rus* (§ 311).

IV. **Pour peu que**, se tourne par *si même très-peu,* et s'exprime par *si vel minimum.*

Ex. : Pour peu que tu veuilles réfléchir, tu comprendras la chose, *si vel minimum cogitare volueris, rem percipies.*

APPLICATION

DES PRINCIPES DE L'ANALYSE LOGIQUE A LA CONSTRUCTION DE LA VERSION.

I. PROPOSITION SIMPLE.

542. La proposition renferme essentiellement trois termes : *sujet*, *verbe*, *attribut.*

Ex. : *Homo est mortalis,* l'homme est mortel.

Mais souvent à ces trois termes viennent s'ajouter d'autres mots pour compléter le sens de la phrase. Ces mots s'appellent *compléments.*

On distingue quatre compléments dans la proposition :

1° Le complément *modificatif,* 2° le complément *direct,* 3° le complément *indirect*, 4° le complément *circonstanciel.*

Complément modificatif.

543. Le complément *modificatif* est un adjectif, un participe ou un substantif, qui s'accordent avec le mot auquel ils se rapportent.

Ex. : *Vir bonus est beatus,* l'honnête homme est heureux.

Ingens turba circumfusa, une grande foule répandue de tous côtés.

Herodotus pater historiæ, Hérodote père de l'histoire.

Dans ces exemples, *bonus*, *ingens*, *circumfusa* et *pater historiæ,* sont des compléments modificatifs

Complément direct.

544. Le complément *direct* est régi par un verbe *transitif* actif ou déponent. Il se met à l'accusatif sans préposition.

Ex. : *Deus creavit mundum*, Dieu créa le monde.
Imitor patrem, j'imite mon père.

Remarque. — L'infinitif présent sert aussi de complément direct.
Ex. : *Volo scribere,* je veux écrire.

Complément indirect.

545. Le complément *indirect* est régi par un substantif, un adjectif, un verbe, un adverbe ou une interjection.

Il se met au génitif, au datif, à l'accusatif avec ou sans préposition, à l'ablatif avec ou sans préposition. Ex. :

Génitif. — *Domus patris*, la maison du père. — *Avidus gloriæ*, avide de gloire. — *Memini vivorum,* je me souviens des vivants. — *Nimis insidiarum*, trop de piéges.

Datif. — *Solon leges dedit Atheniensibus,* Solon donna des lois aux Athéniens. — *Favemus juventuti,* nous favorisons la jeunesse. — *Væ victis!* malheur aux vaincus!

Accusatif. — *Pronus ad vitia,* enclin au vice. — *Doceo pueros litteras,* j'enseigne les lettres aux enfants. — *Nos virtus trahit ad verum decus*, la vertu nous mène à la vraie gloire.

Ablatif. — *Vir summā modestiā*, homme d'une grande modestie. — *Liber curā* ou *a curā,* libre de souci. — *Virtus est pretiosior auro,* la vertu est plus précieuse que l'or. — *Expulit hostes silvā* ou *e silva,* il chassa les ennemis de la forêt. — *Liberi a parentibus amantur,* les enfants sont aimés de leurs parents.

Remarque. — Le gérondif et le supin en **u** peuvent aussi servir de complément indirect.

Ex. : *Occasio legendi,* l'occasion de lire, — *Hostes pugnando pares*, ennemis capables de combattre. — *Te hortor ad laborandum,* je te conseille de travailler. — *Me deterruit a scribendo*, il m'a détourné d'écrire.

Incredibile dictu, chose incroyable à dire.

Complément circonstanciel.

546. Le complément *circonstanciel* exprime la *matière*, la *partie,* la *cause*, etc., le *temps,* le *lieu.*

Il se met ordinairement à l'accusatif ou à l'ablatif avec ou sans préposition.

Ex. : *Statua ex ære facta,* une statue faite d'airain. — *Dente lupus petit,* le loup attaque avec les dents. — *Cæsar tertiā vigiliā profectus est*, César partit à la troisième veille. — *Eo in Italiam*, *Romam,* je vais en Italie, à Rome.

Remarques. — I. Le gérondif et le supin en **um** servent aussi de complément circonstanciel.

Ex. : *Mens discendo alitur*, l'intelligence se nourrit en apprenant. — *Veniunt spectatum ludos,* ils viennent voir les jeux.

II. Les adverbes forment également un complément circonstanciel.

Ex. : *Fortiter pugnavit*, il a combattu courageusement. — *Heri advenit,* hier il est venu. — *Huc redii*, je suis revenu ici.

Construction des mots de la proposition simple.

547. La construction des mots d'une proposition simple ne présente aucune difficulté sérieuse.

1. Quand la proposition ne renferme que ses trois termes essentiels, on construit d'abord le sujet, ensuite le verbe et enfin l'attribut.

Ex. : *Homo est mortalis,* l'homme est mortel(1). — *Rosa floret*, la rose fleurit.

Si le verbe *esse* est sous-entendu, il faut le rétablir.

Ex. : *Præclara rara* (s.-ent. *sunt*), les belles choses sont rares.

2. Quand un terme de la proposition a un seul complément, le complément direct et le complément indirect se construisent ordinairement après le mot dont ils dépendent.

Ex. : *Fortes fortuna adjuvat*, la fortune favorise les hommes courageux. — *Mors victos manet*, la mort attend les vaincus.

Indus est omnium fluminum maximus, l'Indus est le plus grand de tous les fleuves. — *Incidit timor exercitui,* la crainte s'empara de l'armée.

Le complément modificatif et le complément circonstanciel se construisent tantôt avant, tantôt après le mot qu'ils modifient.

Ex. : *Omnes homines gloriam appetunt*, tous les hommes désirent la gloire. — *Humanus animus immortalis est*, l'âme de l'homme est immortelle.

Veneno exstingui, mourir par le poison. — *Eo Romam*, je vais à Rome. — *Cras proficiscar,* je partirai demain *ou* demain je partirai.

3. Quand un terme de la proposition a plusieurs compléments sous sa dépendance, le complément modificatif se construit le premier.

Ex. : *Romulus primus Romanorum rex fuit,* Romulus fut le premier roi des Romains.

Les compléments direct, indirect et circonstanciel n'ont pas de place absolument déterminée.

(1) Nous ne donnons pas la construction des mots latins; elle est suffisamment indiquée par l'ordre des mots dans la traduction française de chaque exemple.

Cependant de ces trois compléments le complément direct se place ordinairement le premier.

Ex. : *Ad fortitudinem milites hortabatur,* ils exhortait les soldats au courage. — *Implevit pateram vino*, il remplit la coupe de vin.

Consul equites revocatos peditibus circumdedit, le consul entoura de fantassins les cavaliers rappelés.—*Epaminondæ nemo Thebanus par fuit eloquentiā,* aucun Thébain ne fut égal à Epaminondas pour l'éloquence *ou* ne fut égal en éloquence à Epaminondas.

Comme on le voit par ce dernier exemple, il y a quelquefois plusieurs manières de construire les mots d'une proposition.

EXCEPTIONS.

548. Le sujet d'une proposition ne se construit pas toujours avant le verbe et l'attribut.

1. Avec *est, refert*, *interest* et d'autres verbes impersonnels, l'infinitif sujet *peut* se construire après le verbe et l'attribut.

Ex. : *Turpe est mentiri*, il est honteux de mentir. — *Viri probi est verum dicere*, c'est le devoir d'un honnête homme de dire la vérité. — *Interest omnium recte facere,* il importe à tous de bien faire.

2. Dans les propositions interrogatives le mot interrogatif, adjectif, pronom ou adverbe se place au commencement.

Ex. : *Quod facinus commisit?* quel crime a-t-il commis? — *Quem vocas?* qui appelles-tu? — *Num negare audes?* est-ce que tu oses nier?

3. Dans les phrases qui expriment un souhait, *utinam* se construit également avant le sujet et le verbe.

Ex : *Utinam frater venerit!* puisse mon frère être arrivé!

Remarque. — Quelquefois le sujet n'est pas exprimé en latin.

Ex. : *Audio,* j'entends; *doces*, tu enseignes. — *Tonat*, il tonne; *pluit,* il pleut. — *Dicunt*, on dit; *ferunt,* on rapporte, (s.-ent. *homines*).

II. PROPOSITIONS SUBORDONNÉES.

549. On appelle propositions *subordonnées*, celles qui sont sous la dépendance d'une autre proposition.

Les propositions subordonnées servent de *sujet* ou de *complément* à la proposition dont elles dépendent.

Elles remplissent dans la phrase le même rôle que le *substantif*, l'*adjectif* et l'*adverbe* dans la proposition simple.

De là trois espèces de propositions subordonnées :
1° La proposition *substantive*.
2° La proposition *adjective* ou *relative*.
3° La proposition *adverbiale* ou *circonstancielle*.

Proposition substantive.

550. La proposition *substantive* remplit dans la phrase le même rôle que le *substantif* dans la proposition simple.

Ainsi au lieu de dire : je vous promets *une récompense*, on peut dire, je promets *que vous serez récompensés*.

Il y a trois espèces de propositions substantives :

1° La proposition *infinitive*.

Ex. : *Sentimus calere ignem*, nous sentons que le feu est chaud.

2° La proposition *conjonctive* avec *ut, ne*, *quominus, quod*, *quin*, *etc*.

Ex. : *Cura ut valeas*, aie soin de te bien porter. — *Cavet ne decipiatur*, il prend garde d'être trompé. — *Gaudeo quod vales*, je me réjouis que tu te portes bien.

3° L'*interrogation indirecte*.

Ex. : *Nescis quis ego sim*, tu ne sais qui je suis. — *Scire velim ubi sis,* je voudrais savoir où tu es. — *Vides quantum te amem*, tu vois combien je t'aime.

Dans tous ces exemples, la proposition *substantive* sert de complément *direct;* plus rarement elle sert de complément *indirect*.

Ex. : *Te hortor ut legas*, je t'exhorte à lire.

Avec les verbes impersonnels, la proposition substantive sert de *sujet*.

Ex : *Oportet nos virtuti studēre,* il faut que nous recherchions la vertu. — *Factum est ut hostes non resisterent*, il arriva que les ennemis ne résistèrent pas.

Construction des propositions substantives.

551. Les propositions *substantives* se construisent toujours après la proposition dont elles dépendent.

Ex. : *Orpheum poetam docet Aristoteles nunquam fuisse*, Aristote affirme que le poëte Orphée n'a jamais existé. — *Ei respondere posse* (s.-ent. *me*) *diffido*, je désespère de pouvoir lui répondre. — *Rem perficiendam* (s.-ent. *esse*) *censeo*, je pense qu'il faut terminer l'affaire.

Ut hostes discederent impetravit, il obtint que les ennemis se retirassent. — *Id casus ne facerem impedivit*, le hasard m'a empêché de faire cela.

Nescio uter fuerit eloquentior, je ne sais lequel des deux a été le plus éloquent. — *Dii utrum sint necne quæritur*, on demande si les dieux existent ou non.

Remarques. — I. Souvent les verbes qui se construisent avec la proposition substantive sont accompagnés d'un *démonstratif*, pronom ou adverbe, comme *hoc*, *id*, *illud*, ceci ; *ita*, *sic*, ainsi, qui sert à attirer l'attention sur la proposition suivante.

Ex. : *Illud intelligo omnium ora in me conversa esse*, je comprends (cela) que tous les yeux se sont tournés vers moi. — *Sic sentio non posse animum nostrum esse mortalem*, je pense (ainsi) que notre âme ne peut être mortelle. — *Hoc te rogo ne demittas animum*, je te prie (de cela) de ne pas perdre courage.

II. Il ne faut pas confondre la proposition infinitive, dont le sujet est à l'accusatif, avec l'infinitif de narration qui indique la répétition d'une action et veut son sujet au nominatif.

Ex. : *Verres unum quodque vas in manus sumere, laudare, mirari; rex gaudēre*, Verrès prenait chaque vase dans ses mains, il louait, il admirait : le roi était joyeux.

Proposition adjective ou relative.

552. La proposition *adjective* ou *relative* remplit dans la phrase le même rôle que l'*adjectif* dans la proposition simple, et répond au complément *modificatif*.

Ainsi au lieu de dire : l'homme *vertueux*, on peut dire, l'homme *qui est vertueux*. De là le nom de proposition *adjective* donné à la proposition relative.

La proposition relative est introduite par le relatif ordinaire *qui*, *quicumque*, ou par un des relatifs spéciaux *quantus, qualis, quot*, etc.

Le relatif a toujours un antécédent dans la proposition dont il dépend, et cet antécédent est un substantif ou un pronom.

Ex. : *Deus est, qui omnem hunc mundum regit*, il est un Dieu, qui gouverne tout ce monde.

Tales sumus, quales esse videmur, nous sommes tels que nous paraissons.

Cependant le pronom antécédent est souvent sous-entendu, et pour expliquer la phrase, il faut le rétablir.

Ex. : *Subito deinde* (s.-ent. *ii*) *de quibus ante dictum est, hortum intrant*, ensuite tout à coup ceux dont il a été parlé, entrent dans le jardin.

Construction de la proposition relative.

553. La construction de la proposition relative repose sur les deux principes suivants :

1° Le relatif se construit immédiatement après son antécédent.

2° On commence l'explication de la proposition relative par le relatif, qu'il soit sujet ou complément.

Ex. : *Arbores seret diligens agricola, quarum adspiciet bacam ipse nunquam*, le laboureur diligent plantera des arbres, dont il ne verra jamais lui-même les fruits. — *Tanta concio quanta vestra est*, une assemblée aussi nombreuse qu'est la vôtre.

Non is sum, quem putas, je ne suis pas tel que tu le penses. — *Lysander erat eodem, quo Alcibiades, sensu*, Lysandre était du même avis qu'Alcibiade.

Cependant, si l'antécédent du relatif a des compléments, il faut les construire avant le relatif.

Ex. : *Pervenit Alexander ad oppidum Oxydracorum, in quod plerique confugerant*, Alexandre arriva près de la ville des Oxydraques, dans laquelle la plupart s'étaient réfugiés.

Quand la proposition relative est placée avant la proposition qui renferme l'antécédent, il faut toujours, dans l'explication littérale, commencer par la principale ; mais dans la traduction, il vaut mieux ne pas changer l'ordre des propositions.

Ex. : *Qualis est pater, talis filius*, le fils est tel que le père, *ou mieux,* tel père, tel fils.

Quot homines, tot causæ, autant de causes que de personnes, *ou mieux*, autant de personnes, autant de causes.

Relatif employé pour le démonstratif.

554. Lorsque le relatif au commencement d'une phrase remplace un démonstratif, il se construit selon le rôle qu'il remplit dans la proposition dont il fait partie.

Ex. : *Quo facto*, cela étant fait. — *Quā re cognitā,* cette chose étant connue. — *Quæ quum ita sint*, puisque les choses sont ainsi.

Il en est de même quand le relatif remplace une conjonction de coordination et un pronom démonstratif ou personnel.

Ex. : *Centuriones hostes vocare cœperunt*, *quorum* (pour *sed eorum*) *progredi ausus est nemo*, les centurions appelèrent les ennemis, mais aucun d'eux n'osa s'avancer.

Perutiles Xenophontis libri sunt; quos (pour *eos igitur*) *legite studiose*, les ouvrages de Xénophon sont utiles; lisez-les donc avec soin.

Remarque. — La construction de la proposition relative offre encore plusieurs particularités; elles sont exposées dans la syntaxe de la *proposition relative* où l'on peut les étudier.

Propositions relatives avec **quam, quantum, etc.**

555. Les propositions relatives introduites par les adverbes tels que *quam*, *quantum, quamdiu*, *quoties* se construisent comme la proposition *relative adjective*.

Ex. : *Tam doctus quam sapiens*, aussi savant que sage. — *Tantum te amo*, *quanti me facis,* je t'aime autant que tu m'estimes.

Quo doctior, eo modestior, il est d'autant plus modeste qu'il est plus savant, *ou mieux*, plus il est savant plus il est modeste.

Remarque. — Quand après les démonstratifs *talis*, *is*, *tantus, tot* et *tam, tantum*, *tanto* on emploie *ut* ou *qui* pour marquer la conséquence, la proposition subordonnée se construit toujours après la proposition principale.

Ex. : *Ea esse debet liberalitas*, *ut* ou *quæ nemini noceat*, la libéralité doit être telle, qu'elle ne nuise à personne.

Tot plagas accepit, *ut mortuus sit,* il a reçu tant de coups, qu'il est mort.

Proposition adverbiale *ou* circonstancielle.

556. La proposition *adverbiale* ou *circonstancielle* remplit dans la phrase le même rôle que l'*adverbe* ou le complément *circonstanciel* dans la proposition simple.

Ainsi au lieu de dire : *au printemps* les fleurs s'épanouissent, on peut dire, *quand le printemps est venu* les fleurs s'épanouissent.

Il y a deux espèces de propositions *adverbiales* ou *circonstancielles :*

1° La proposition *conjonctive*, construite avec les conjonctions *causales* comme *quod, quia*, puisque; avec les conjonctions *finales,* comme *ut,* afin que; *quo*, afin que par là; avec les conjonctions *temporelles,* comme *quum* lorsque; *ubi*, quand; *postquam*, après que; *priusquam*, avant que, etc.

2° La proposition participe, dans laquelle le participe équivaut à une conjonction suivie d'un mode personnel.

Ex. : *Tarquinius Superbus Ardeam oppugnans* (ou *quum Ardeam oppugnaret*) *imperium perdidit*, Tarquin le Superbe perdit la royauté en assiégeant Ardée.

Partibus factis, *sic locutus est leo*, les parts étant faites, le lion parla ainsi.

Construction des propositions circonstancielles.

557. Les propositions circonstancielles peuvent se construire avant ou après la proposition dont elles dépendent.

En général il faut suivre en français l'ordre dans lequel ces propositions se présentent en latin.

Ex. : *Edo ut vivam*, je mange pour vivre. — *Quum Athenæ florerent*, *licentia morum urbem miscuit*, lorsque Athènes florissait, la licence des mœurs bouleversa la ville.

Quoad vixit, *pauper fuit*, tant qu'il vécut, il fut pauvre. — *Fecissem, si potuissem*, je l'aurais fait, si je l'avais pu.

Aristide patriā pulso, Persæ Græcos aggressi sunt, Aristide étant chassé de sa patrie, les Perses attaquèrent les Grecs.

Remarques. — I. Quelques-unes de ces conjonctions ne sont que des adverbes relatifs dont l'antécédent, le plus souvent sous-entendu, est quelquefois exprimé dans la proposition principale.

Ainsi *quum* est mis pour *tum* ou *tunc quum*, alors que; *quod* est mis pour

propterea quod, parce que; *ut* avec le subjonctif est mis pour *eo*, *ideo*, *idcirco ut*, pour cela que, afin que, et avec l'indicatif, pour *sic ut*, ainsi que, comme, ou pour *simul ut*, en même temps que, dès que.

Dans la construction des phrases où l'adverbe antécédent est exprimé, il faut toujours rapprocher la conjonction de cet antécédent.

Ex. : *Verres, quum rosam viderat, tunc incipere ver arbitrabatur*, (*litt.*) Verrès pensait que le printemps approchait alors qu'il avait vu une rose.

Legum idcirco omnes servi sumus, ut liberi esse possimus, (*litt.*) nous sommes tous esclaves des lois pour cela que (afin que) nous puissions être libres.

II. Les conjonctions *quod*, *ut* (*ut ne*), s'emploient également dans les propositions substantives; mais elles n'ont pas le même sens, et ne suivent pas la même construction.

Comme nous l'avons vu, la proposition substantive se construit toujours après la proposition dont elle dépend, tandis que la proposition adverbiale ou circonstancielle peut se traduire avant ou après.

Propositions coordonnées.

558. On appelle *propositions coordonnées*, des propositions qui dans une phrase sont de même *ordre* ou de même nature.

On distingue les propositions coordonnées principales.

Ex. : *Veni, vidi, vici,* je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu; et les coordonnées subordonnées.

Cæsar scripsit se venisse, vidisse, vicisse, César écrivit qu'il était venu, qu'il avait vu, qu'il avait vaincu.

Dans cette dernière phrase, les trois propositions *se venisse*, *vidisse*, *vicisse*, sont subordonnées à la proposition principale *Cæsar scripsit,* mais entre elles, elles sont coordonnées.

Construction des propositions coordonnées.

559. La construction des propositions *principales coordonnées* ne présente aucune difficulté.

Lorsque plusieurs propositions relatives ou conjonctives sont coordonnées entre elles et subordonnées à une autre proposition, on n'exprime ordinairement le relatif ou la conjonction de subordination que dans la première.

Pour expliquer la phrase il faut rétablir le relatif ou la conjonction dans chaque proposition. Voir des exemples (§ 457 et 502).

Du style indirect.

560. On emploie le style indirect, lorsqu'on rapporte les paroles ou les pensées de quelqu'un en termes différents de ceux dont il s'est servi.

Si l'on dit : *Apud Hypanim fluvium, inquit Aristoteles, bestiolæ quædam nascuntur, quæ unum diem vivunt,* il naît, dit Aristote, sur les bords de l'Hypanis, certains insectes qui ne vivent qu'un jour ; c'est Aristote lui-même qui parle, et le style est direct.

Mais si l'on a : *Apud Hypanim fluvium Aristoteles ait bestiolas nasci, quæ unum diem vivant,* Aristote dit qu'il naît sur les bords de l'Hypanis certains insectes qui ne vivent qu'un jour ; les paroles d'Aristote sont rapportées par celui qui emploie cette construction en termes différents de ceux dont il s'est servi, et le style est indirect.

561. On traduit souvent les *propositions infinitives* du style indirect par des propositions principales.

Orgetorix Helvetiis persuasit ut de finibus suis exirent : perfacile esse, cum virtute omnibus præstarent, totius Galliæ imperio potiri.	Orgétorix persuada aux Helvétiens de sortir de leur pays ; il leur était très-facile, puisqu'ils étaient plus courageux que les autres peuples, d'étendre leur domination sur la Gaule entière.

Il faut toujours traduire ainsi quand la proposition infinitive est interrogative.

Cæsar ita respondit : si veteris contumeliæ oblivisci vellet, num etiam recentium injuriarum memoriam deponere posse ?	César répondit : s'il consentait à oublier les anciens affronts, pouvait-il aussi ne pas se souvenir de leurs injustices récentes ?

Remarque. — Dans ce cas on emploie généralement l'imparfait de l'indicatif pour traduire le présent de l'infinitif ; le plus-que-parfait, pour traduire le parfait, et le conditionnel présent ou passé, pour traduire le futur simple ou le futur antérieur.

562. Outre l'infinitif, on rencontre aussi le *subjonctif* dans les propositions interrogatives du style indirect, et alors on emploie encore l'indicatif en français.

Ariovistus Cæsari respondit : se prius in Galliam venisse quam populum Romanum. Quid sibi vellet? Cur in suas possessiones veniret?	Arioviste répondit à César qu'il était venu en Gaule avant le peuple romain. Que voulait donc César? Pourquoi venait-il sur ses possessions ?

Il en est de même dans les propositions qui expriment un *commandement,* un *souhait,* une *défense.*

Cicero ad hæc respondit : non esse consuetudinem populi Romani ullam accipere ab hoste armato conditionem : si ab armis discedere velint, legatos ad Cæsarem mittant.	Cicéron répondit que le peuple romain n'acceptait aucune condition d'un ennemi armé : s'ils voulaient déposer les armes, ils pouvaient envoyer des ambassadeurs à César.
Responsum est, optare pacem Rhodios; si bellum esset, ne quid ab Romanis speraret rex.	Il fut répondu que les Rhodiens désiraient la paix ; s'il y avait guerre, le roi ne devait rien espérer des Romains.

Comme on le voit par ces exemples, on emploie pour traduire ces propositions les verbes *pouvoir*, *devoir* avec l'infinitif.

563. Le passage suivant renferme les différentes constructions qui se rencontrent dans le style indirect.

Alexander ad Parmenionem conversus dixit se se, cum Darius terram ureret, sui compotem non fuisse.	Alexandre s'étant tourné vers Parménion dit qu'il n'avait pas été maître de lui, lorsque Darius ravageait le pays.
Tum vero quid metueret, quum ille acie decernere pararet ?	Mais en ce moment qu'avait-il à craindre, puisque celui-ci se préparait à livrer bataille ?
Illi irent ad copias quibus quisque præesset, neve diutius morarentur.	Les généraux devaient se rendre auprès des troupes qu'ils commandaient, et ne pas tarder plus longtemps.
Se se jam affuturum, et quid fieri vellet, expositurum.	Lui-même irait bientôt les trouver, et leur exposerait quelles étaient ses intentions.

FIN.

TABLE MÉTHODIQUE

(Les chiffres indiquent les pages.)

PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

SYNTAXE

FIN DE LA TABLE MÉTHODIQUE.

TABLE ANALYTIQUE

(Les chiffres indiquent les pages.)

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

TABLE

DES PRINCIPALES LOCUTIONS FRANÇAISES

EXPLIQUÉES DANS LA SYNTAXE

(Les chiffres indiquent les paragraphes.)

C

D

E

FIN DE LA TABLE DES PRINCIPALES LOCUTIONS FRANÇAISES.

TABLE

DES PRINCIPAUX MOTS LATINS

(Les chiffres indiquent les paragraphes.)

PREMIÈRE PARTIE

RENFERMANT LES MOTS VARIABLES.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

L

M

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE DES PRINCIPAUX MOTS LATINS.

DEUXIÈME PARTIE

SYNTAXE

A

B

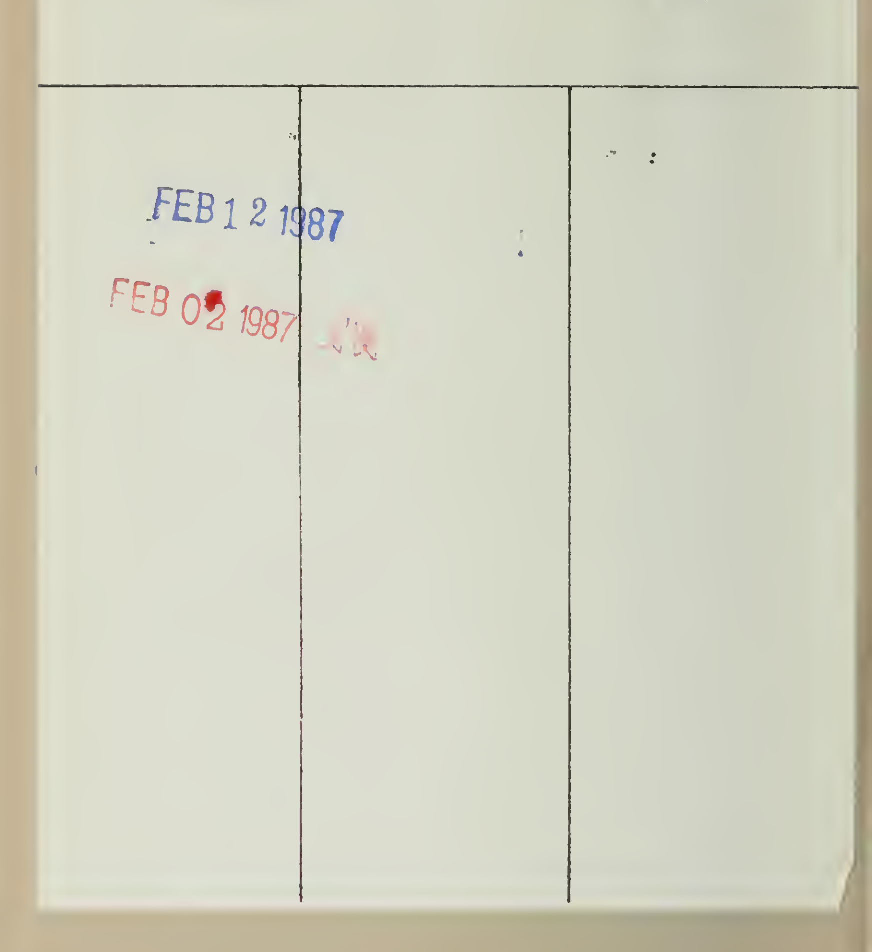
C

D

E

FIN.

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE Ve EUG. BELIN ET FILS.



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance
The Library
University of Ottawa
Date Due
FEB 12 1987
FEB 02 1987

